John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
243.5
v.6

ABRÉGÉ
DE L'HISTOIRE
UNIVERSELLE
De J. A de Thou.
TOME SIXIEME.

Digitized by the Internet Archive
in 2010

http://www.archive.org/details/abrgdelhisto06thou

ABRÉGÉ
DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE
DE J. A. DE THOU.

AVEC DES REMARQUES

Sur le texte de cet Auteur, & sur la traduction qu'on a publiée de son ouvrage en 1734.

Par M. RÉMOND DE STE ALBINE, *de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Prusse.*

TOME SIXIEME.

A LA HAYE.

M. DCC. LIX.

ADAMS2436
no.6

SOMMAIRES DES LIVRES

Contenus dans ce ſixieme Volume.

LIVRE XXVIII.

CAs de conſcience propoſé par Philippe II aux théologiens. Le Duc d'Albe eſt nommé Général de l'armée Eſpagnole, deſtinée à entrer en Portugal. Réponſe du Conſeil d'Eſpagne aux ambaſſadeurs Portugais. Préparatifs des Portugais, pour ſoutenir la guerre. Don Antoine, Prieur de Crato, proclamé Roi. Son entrée dans

HENRI III. 1580.

HENRI III. 1580. *Lisbonne. Trois des Régens se déclarent pour Philippe. Progrès des Espagnols dans le Portugal. Gregoire XIII envoye à Philippe un Légat* à latere. *Suite des succès du Duc d'Albe. Il fait couper la tête au Général des Portugais. Défaite de Don Antoine. Lisbonne se soumet au Roi d'Espagne. Maladie dangereuse de ce Prince. Il est reconnu Roi de Portugal. Mort de la Reine d'Espagne. Derniers efforts de Don Antoine, pour se maintenir sur le thrône. Philippe II se rend en Portugal. Mort de Philibert Emanuel, Duc de Savoye. Disgraces essuyées par les rebelles d'Irlande. Le Comte de Desmont implore la clémence d'Elizabeth. Le Pape, & le Roi d'Espagne, envoyent des secours aux rebelles. Lâcheté du Commandant des troupes du Pape. Brouilleries entre la Reine*

d'Angleterre & le Roi d'Ecoſſe. Le Comte de Morton eſt arrêté. Tremblemens de terre. Voyage du Chevalier Drack. L'ambaſſadeur d'Eſpagne fait de grandes plaintes ſur la navigation des Anglois. Les affaires de Philippe II vont de plus en plus en décadence dans les Pays-bas. La Noue eſt fait priſonnier par les Eſpagnols. Voyage du Prince de Condé à Londres, & ſon retour. Ce Prince paſſe en Allemagne. Le Duc d'Anjou choiſi par les Flamands pour leur Prince. Médailles frappées à cette occaſion. Démiſſion de l'Archiduc Mathias. Marguerite d'Autriche, mere du Prince de Parme, revient en Flandre. Acte de proſcription contre le Prince d'Orange. Mort du Cardinal de Liege. La guerre civile ſe rallume en France. Artifice de Henri III, pour brouiller le Roi & la Reine

HENRI III. 1580.

HENRI III. 1580.

de Navarre. Le Roi de Navarre surprend Cahors. Le Prince de Condé revient d'Allemagne, & se rend en Languedoc. Divers exploits des Protestans. Henri III met trois armées sur pied. Mayenne s'empare de la Mure en Dauphiné. Nouvelle déclaration du Roi en faveur des religionnaires. Avantages remportés en Guyenne par Biron. Il a la cuisse cassée par la chute de son cheval. Siege de la Fere par le Maréchal de Matignon. Le Duc d'Anjou s'entremet, pour terminer la guerre civile. Conférences de Fleix. Peste à Paris. Querelle des Ducs de Montpensier & de Nevers. Plusieurs Evêques de France publient la bulle In cœnâ Domini. *Continuation de la guerre entre les Polonois & les Moscovites. Le Czar envoye une ambassade au Roi de Pologne. Diete de Warsovie. Bathory re-*

çoit des ambaſſadeurs de la Porte, & du Kan de Tartarie. Affaires d'Orient. Le Roi de Perſe eſſaye inutilement de faire la paix avec Amurath. Sinan parvient à la dignité de grand Viſir. Négociation renouée entre les Turcs & les Perſans. Les Tuniſiens ſe révoltent contre la Porte. Ferdinand, oncle de l'Empereur, épouſe Anne-Catherine de Gonzague. Mort de Chriſtophe, Prince de Tranſilvanie. HENRI III. 1580.

LIVRE XXIX.

PRopoſitions du Czar au Roi de Pologne. Une armée Suedoiſe entre en Livonie. Arrivée d'un nouvel ambaſſadeur de la Porte au camp des Polonois. Siege de Pleskow. Les Moſcovites tentent de ſecourir la Place aſſiégée. Progrès des Suedois. Le pere Poſſevin, Jéſuite, tra- 1581.

HENRI III. 1581.

vaille à la paix entre la Pologne & la Moscovie. Cabale de plusieurs seigneurs Polonois. Bathory quitte l'armée. Le siege de Pleskow est converti en blocus. Ouverture du congrès de Sapolia. Les Etats de Portugal prêtent serment à Philippe II. Gregoire XIII & les Venitiens le felicitent sur sa nouvelle couronne. Fuite de Don Antoine, Prieur de Crato. Tentatives des Espagnols sur les Açores. Don Antoine arrive en France. On dresse le contrat de mariage d'Elizabeth & du Duc d'Anjou. Renonciation des peuples des Pays-bas à l'obéissance d'Espagne. Le Duc d'Anjou se prépare à entrer en Flandre avec une armée. Prétentions de la Duchesse de Nevers sur le Brabant & sur le Limbourg. Levée du siege de Cambray. Farnese assiege & prend Tournay. L'Archiduc Mathias retourne en Allemagne.

Obſtacles au mariage du Duc d'Anjou. Ce Prince paſſe pour la ſeconde fois à Londres. Punition de Stubbe, auteur d'un écrit ſcandaleux. Diverſes exécutions faites en Angleterre. Morton eſt décapité en Ecoſſe. Nouvelle aſſemblée des Villes Anſéatiques. Le Duc d'Anjou ſe rend médiateur entre ces Villes & les Anglois. Troubles à Aix-la-Chapelle. Mort de l'Electeur de Treves. Henri III en un ſeul jour fait enregiſtrer vingt-ſept Edits burſaux. Mariage de Joyeuſe avec la ſœur de la Reine. Une autre ſœur de la Reine eſt fiancée à la Valette. Poſtes recouvrés par la France dans le Marquiſat de Saluces. Entrepriſe ſur Straſbourg. Saint Luc, par un artifice que lui ſuggere ſa femme, eſſaye de changer les mœurs de Henri III. Les troupes du Roi ſurprennent Perigueux. Concile HENRI III. 1581.

HENRI III. 1581. *provincial de Rouen. Il s'éleve des divisions dans l'Ordre de Malte. Mort du Grand-Maître, de François Venieri, de Camotio, de François Portus, de Guillaume Postel.*

LIVRE XXX.

1582. *HENRI III envoye le Duc de Mayenne en Dauphiné. Assemblée du Clergé de France. Le Roi fournit une flotte & des troupes à Don Antoine de Portugal. Descente des François dans l'isle de Saint Michel. Combat des Açores. Mort de Philippe Strozzi. Cruauté des Espagnols envers les prisonniers François. Don Antoine repasse en France. Mort du fils aîné de Philippe II. Mort du Duc d'Albe. Son portrait. Mort de Don Sanche d'Avila. Obséques des deux derniers Rois de Portugal. Le Duc d'Anjou quitte l'Angle-*

HENRI III. 1582.

terre, pour revenir dans les Pays-bas. Entrée de ce Prince à Anvers. Il est proclamé Duc de Brabant. On attente à la vie du Prince d'Orange. Mort de la Princesse sa femme. Conjuration de Nicolas Salcede. Il est arrêté. Sa confession & son jugement. Mort du Premier Président Christophe de Thou. Achille de Harlay est nommé Premier Président. Combat entre les Francois & les Espagnols sous les murs de Gand. L'armée du Gouverneur des Pays-bas est considérablement renforcée. Il arrive aussi des secours au Duc d'Anjou. Le Sultan envoye des ambassadeurs à ce Prince. Traité renouvellé entre la France & les Suisses. On adopte en France le Calendrier Gregorien. Diete à Ausbourg. Assemblée des Etats de Hongrie. Gebbard, Archevêque de Cologne, épouse secretement Agnès

HENRI III. 1582.

de Mansfeld. Tentative de cet Electeur, pour se faire remettre les clés de Cologne. Le Pape & l'Empereur prennent connoissance de ses différends avec son chapitre. Cet Electeur leve le masque. Treve entre les Polonois & les Moscovites. Le Roi de Pologne redemande aux Suedois les conquêtes qu'ils avoient faites en Livonie. Ambassadeurs envoyés à Bathory par le Kan de Crimée. Mort de Janikola, Vaivode de Valachie. Le Sangiac de Zolnock fait une irruption sur les terres de l'Empereur. Arrivée d'un Ambassadeur Persan à Constantinople. Le Sultan fait d'immenses dépenses pour la circoncision de son fils. Force extraordinaire d'un Saltinbanque. Mariage d'une sœur du Sultan. Les Turcs ont du dessous en Géorgie. Danger que court Manucchiar. Amurath dépose le grand Visir.

Guerre entre le Roi de Perſe & Abas Mirize ſon ſecond fils. Leur réconciliation. Ferath Pacha eſt déclaré Général des troupes du Grand Seigneur. Manucchiar renonce au Mahometiſme.

HENRI III. 1582.

LIVRE XXXI.

Grande famine à Rome. Suites funeſtes de ce fléau pour la maiſon des Urſins. Le Duc d'Anjou veut s'emparer de pluſieurs Places des Pays-bas. Mauvais ſuccès de la tentative de ce Prince ſur Anvers. Henri III fait oublier aux Etats de Flandre & de Brabant la faute du Prince ſon frere. Avantages remportés par les Eſpagnols. Retraite du Prince d'Orange en Zelande. Lit de Juſtice tenu par Henri III. Ce Prince établit à Paris les Confreries des Flagellans. Mort de George de Joyeu-

1583.

HENRI III. 1583. *se. Pons de Thiard de Bissy est chargé de refuter plusieurs écrits composés en faveur des Princes Lorrains. Projets d'Anne de Joyeuse. Il se fait nommer ambassadeur extraordinaire auprès du Saint Siege. A son retour en France, il obtient le gouvernement de Normandie. Commissaires envoyés par le Roi dans les provinces. Assemblée à Saint Germain. Le Cardinal de Guise prétend avoir dans cette assemblée le pas sur Charles de Bourbon. Nouveaux Cardinaux. Conciles de Rheims & de Tours. Mort d'Antoinette de Bourbon. Mort de Birague, Cardinal & Chancelier. On envoye un secours à l'isle Tercere. Les François ne peuvent empêcher les Espagnols, de se rendre maîtres de cette isle. Supplice cruel de Sousa, Gouverneur de celle de Fayal. Santa Cruz accorde une capitulation*

aux François. Assemblée des Etats des Pays-bas à Middelbourg. Le Prince de Parme s'empare de plusieurs Places. Les Hollandois & les Zelandois offrent au Prince d'Orange la souveraineté de leurs provinces. Déposition de Gebbard, Electeur de Cologne. Mort de Louis, Electeur Palatin; de Catherine, Reine de Suede; de Magnus de Holstein. Famille des Princes de Henneberg, éteinte. Ernest de Baviere, nouvel Electeur de Cologne, propose inutilement à Gebbard un accommodement. Gebbard fait lever le siege de Hulst à Frederic de Saxe. Ambassade du Roi de Navarre en Angleterre & en Allemagne. Siege de Bonn par Ernest de Baviere. La prise de Bonn est suivie de celle de Bedberg. Le bâtard de Brunsvic, battu par Ferdinand frere d'Ernest. Gebbard se refu-

HENRI III. 1583.

1584.

HENRI III 1584.

gie en Hollande. Il perd auſſi le doyenné de Strasbourg. Troubles à Ausbourg, à l'occaſion du nouveau Calendrier. Edit des Etats de Brabant. Les Eſpagnols réduiſent la ville d'Ypres. Le Prince de Chimay fait rentrer la Ville & le Franc de Bruges ſous l'obéiſſance de Philippe II. Mort du Duc d'Anjou. Aſſaſſinat du Prince d'Orange. Un nommé Parry conſpire contre la Reine d'Angleterre. Conduite de Henri III, à l'occaſion de la mort du Duc d'Anjou. Eſpernon, par ordre du Roi, va propoſer au Roi de Navarre, de revenir à la Cour. Etat de Colonel général de l'infanterie Françoiſe, érigé en charge de la Couronne. Le Roi introduit à la Cour le cérémonial de celle d'Angleterre. Phare bâti à l'embouchure de la Garonne. Port de Bayonne nettoyé. Concile de Bourges. Les

HENRI III. 1584.

différends entre le Roi de Pologne & la Ville de Dantzick terminés. Supplice de Samuel Sborowski. L'Empereur conclud avec les Turcs une nouvelle treve. Suite de la guerre entre Amurath & Kodabendeb. Déposition & fin tragique du Kan de Crimée. Schiaus est privé de la dignité de grand Visir, & il a le Pacha de Derbent pour successeur. Histoire de la veuve de Ramadan, Pacha de Tripoli. Travaux importans, entrepris par les Espagnols pour faire le siege d'Anvers. Les habitans de cette Ville font construire une machine, qu'ils appellent la fin de la guerre. Les Provinces-Unies pensent à se mettre sous la protection de Henri III. Catherine de Medicis traverse la négociation. Philippe II fait reconnoître son fils pour son successeur. Mort du Czar Jean Basilowitz,

HENRI III. 1584. *d'Eric de Brunswic, des Cardiuaux Borromée & Commendon, de Marc-Antoine Colonne, de Paul de Foix, de Gui du Faur ſieur de Pibrac, de Gentien Hervet.*

LIVRE XXXII.

1585. *ARtifices du Duc de Guiſe. Traité entre les Ligueurs & la Cour de Madrid. Le Duc de Guiſe prend les armes à la ſollicitation des Eſpagnols. Audience donnée par Henri III aux ambaſſadeurs des Provinces-unies. Les Ligueurs s'emparent de Toul & de Verdun. Manifeſte du Cardinal de Bourbon. Conjuration de Marſeille. Le Duc de Nevers abandonne la Ligue. Catherine de Medicis ſe rend à Eſpernay, pour traiter avec le Duc de Guiſe. La Reine d'Angleterre envoye à Henri III l'Ordre de la*

Jarretiere. Premieres hoſtilités entre les Royaliſtes & les Ligueurs. Mandelot, Gouverneur de Lyon, ſe jette dans le parti de la Ligue, & il fait raſer la citadelle de la Ville. Précaution du Maréchal de Matignon, pour aſſurer la Ville de Bordeaux au Roi. Les Proteſtans s'emparent de Marans. Manifeſte du Roi de Navarre. Ce Prince appelle le Duc de Guiſe en duel. Prétentions des Ligueurs. Les conférences ſont transferées à Nemours. Edit contre les Proteſtans. Ligue du Duc de Montmorency avec le Roi de Navarre. Henri III envoye au Roi de Navarre une ambaſſade ſolemnelle. Des ambaſſadeurs du Japon arrivent à Rome. Mort du Pape Gregoire XIII, & du Doge de Veniſe. Election de Sixte V. Sa naiſſance & ſon caractere. Ce Pape travaille à reprimer la li-

HENRI III 1585.

cence. *Audace de Curtieto del Sambuco. Sédition à Naples. Louis des Urſins reçoit la juſte punition de ſes crimes. Nouvel exemple de la ſévérité du Pape. Sixte V excommunie le Roi de Navarre & le Prince de Condé. On ne permet point en France la publication de la bulle. Proteſtations des deux Princes. Nouvel Edit contre les Proteſtans. Le Roi de Navarre donne un Edit contraire. Le Prince de Condé entreprend le ſiege de Brouage. Mauvais ſuccès d'une expédition de ce Prince en Anjou. Ce Prince ſe refugie dans l'iſle de Garneſey. Levée du ſiege de Brouage. Mademoiſelle de la Tremoille rend aux Proteſtans un ſervice conſidérable. Exploits de Lesdiguieres dans le Dauphiné. Le Clergé fait une députation au Roi. Bruxelles, Nimegue & Doësbourg, rentrent ſous l'obéiſſance de l'Eſ-*

pagne. Suite du ſiege d'Anvers. Invention d'un ingénieur Mantouan. Mort du Marquis de Richebourg. Philippe II reſtitue au Duc de Parme la citadelle de Plaiſance. Réduction de Malines. La ville d'Anvers capitule. Conditions extraordinaires que les Eſpagnols exigent de François de la Noue, pour le mettre en liberté. La Reine d'Angleterre prend les Pays-bas ſous ſa protection. Pluſieurs ſeigneurs Anglois ſont enfermés dans la tour de Londres. On trouve le Comte de Northumberland tué dans ſon lit. En Ecoſſe, la faction oppoſée à celle de Lenox enleve Jacques VI. Mort du Duc de Lenox. Le Roi d'Ecoſſe échappe à ceux qui l'avoient enlevé. Il reçoit la loi des rebelles. Digreſſion ſur Jacques Stuart, dit Comte d'Arran. La Pologne & le Danemarck terminent leur différend au ſujet

HENRI III. 1585.

HENRI III. 1585.

de la Courlande. Campagne des Turcs en Perſe dans l'année 1585. L'avant-garde de leur armée eſt battue par les Perſans. Oſman eſſuye un ſecond échec. Ce Général aſſiege & prend Tauris. Troiſieme défaite des Turcs. Un quatrieme combat leur eſt encore plus funeſte que les précédens. Les Perſans remportent une cinquieme victoire. Mort du grand Viſir Oſman. Thamas, le plus jeune des fils de Kodabendeb, veut lui ravir le trône. Mariages illuſtres. Mort de l'Electrice de Saxe, du Duc de Nemours, & de quelques autres perſonnes recommandables. Tremblement de terre.

Fin des Sommaires de ce ſixieme Volume.

ABREGE'

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
UNIVERSELLE
DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE VINGT-HUITIEME.

PHILIPPE, n'étant pas content des réponses qu'il avoit reçues de Portugal, se préparoit sérieusement à la guerre. Il s'étoit d'abord proposé de prendre lui-même la conduite de ses troupes : il changea de résolution, & il confia le commandement de son armée de terre à Don Ferdinand Alvarez de Tolede, Duc d'Albe, & celui de la flotte à Don Alvar Baçan, Marquis de Santa Cruz. Afin d'être plus à

HENRI III. 1580.

Le Duc d'Albe est nommé Général de l'armée Espagnole, destinée à entrer en Portugal.

HENRI III. 1580.

portée de donner ses ordres à ses Généraux, & de recevoir des nouvelles de leurs opérations, il se rendit le 22 Mars à Guadalupa dans l'Estremadoure, accompagné de la Reine, du Prince Don Diegue & des deux Infantes.

Les Ambassadeurs de Portugal y arriverent peu de tems après lui. Ce Monarque, regardant déja les Portugais comme ses sujets, hésita s'il recevroit l'Évêque de Coïmbre & Don Emanuel de Melo en qualité de Ministres caracterisés. Enfin il les admit à son audience. Ils remporterent pour réponse, que le droit de Philippe à la couronne de Portugal étoit suffisamment constaté ; que ce Prince ne reconnoissoit aucun tribunal compétent pour prononcer sur cette matiere ; que le serment fait par les Etats au préjudice de ses prétentions étoit nul ; que par conséquent, il falloit qu'ils choisissent, ou d'avoir la guerre, ou de se ranger sous ses loix, & d'attendre de sa bonté la confirmation de leurs privileges.

Réponse du Conseil d'Espagne aux Ambassadeurs Portugais.

Pendant que l'Évêque de Coïmbre & son collegue retournoient à Lisbonne, les Regens de Portugal demanderent qu'on augmentât leur pouvoir.

Les États ayant refusé d'y consentir, les Régens ordonnerent la dissolution de cette assemblée. Ce coup chagrina extrêmement Don Antoine & la Duchesse de Bragance. Persuadés qu'il n'y avoit que les États qui pûssent retarder l'effet des prétentions du Roi d'Espagne, ils mirent tout en usage pour retenir les députés. Mais ceux-ci, n'osant désobéir aux dépositaires de l'autorité souveraine, se séparerent, après avoir fait leur protestation. HENRI III. 1580.

Les Régens, afin de satisfaire le peuple & le clergé, voulurent s'opposer, du moins en apparence, aux efforts de la Cour de Madrid, quoique sans espérance de réüssir. Dans cette vue, ils députerent François Bareto au Roi de France, pour obtenir quelques troupes. Bareto eut ordre de passer de France en Italie, & de travailler à mettre le Duc de Savoye [a] dans les intérêts de la nation.

Les Portugais envoyerent aussi Elisée de Portugal à l'Empereur, pour solliciter la médiation de ce Prince auprés du Roi d'Espagne. Ils implore-

a M. de Thou se presse trop de dire le nouveau Duc *Charles Emanuel*, puisque *Philibert Emanuel* ne mourut que le 30 Août, & par consequent plus de deux mois après le départ de *Bareto*.

HENRI III. 1580.

rent même le secours de la Reine d'Angleterre.

Préparatifs des Portugais pour soutenir la guerre.

En même tems, on prit, au-dedans du royaume, des mesures pour sa sûreté. On déclara Louis César Proviteur général, & on lui donna les pouvoirs les plus amples. Don Diegue de Menezés fut chargé de garder la frontiere du côté de l'Estremadoure. On confia la defense des Villes de Miranda & de Beja à Don Juan de Vasconcellos. Le soin de veiller à l'embouchure du Tage fut commis à Don Emanuel de Portugal. On répara les fortifications de plusieurs Places; on ajouta divers ouvrages à quelques-unes; on équipa des vaisseaux, & Don Georges de Menezés fut nommé Amiral de la flotte. Le Gouvernement ne se contenta pas de ces précautions. Il fit publier un édit, par lequel il étoit ordonné aux Évêques & aux Curés, d'exhorter les peuples à prendre les armes pour la liberté & pour le salut de l'État. Cette démarche fut la source de grands désordres. Le peuple & le clergé, qui n'étoient déjà que trop animés, ne connurent plus de frein, lorsqu'ils se virent autorisés. Il n'y eut plus de subordination. Le clergé sans

retenue, le peuple sans soumission, se crurent permis de tout dire & de tout faire, sans que ceux qui étoient à la tête des affaires fussent en état d'arrêter, ni même de moderer la fureur effrenée de la multitude. Le brigandage marchoit de toutes parts la tête levée, & les magistrats ne pouvoient plus punir le crime, sans s'exposer aux invectives des prédicateurs, qui soulevoient contre eux la populace.

Un certain Antoine Suarés avoit tué en pleine rue, par ordre du Prieur de Crato, un homme de consideration de Lisbonne, nommé Ferdinand de Pigna. Dans le tems que cet assassin, condamné à mort, étoit conduit au supplice, les chanoines de la Métropolitaine, précédés de la croix, sortirent processionnellement, & s'opposerent à l'execution de la sentence. La potence fut renversée. Cependant, malgré la résistance du Chapitre & du peuple, les archers ne lâcherent point leur proie, & le criminel fut pendu au faîte d'une maison voisine. Cet événement deshonora le clergé, & diminua le crédit du Prieur de Crato, à qui la populace fut mauvais gré de n'avoir pas garanti du supplice un misé-

HENRI III. 1580.

rable qui ne l'avoit servi que sous la promesse de l'impunité.

Ce Prince s'étoit rendu à Almerin, & il demandoit d'être admis de nouveau à prouver la légitimité de sa naissance. Les Régens lui firent espérer cette grace, à condition qu'il s'éloigneroit, & qu'il n'approcheroit pas de la capitale plus près de dix lieues.

Les troupes s'impatientoient de n'être point payées. La réparation des Places, l'armement d'une flotte, les précautions nécessaires pour empêcher les progrès de la peste, exigeoient beaucoup de dépense. On proposa de vendre les pierreries de la couronne. Mais Don Christophe de Mora représenta que le Prince, qui monteroit sur le trône, pourroit rendre les Régens responsables de la dissipation d'un trésor, dont ils n'étoient que les dépositaires.

Les Régens passent d'Almerin à Setubal.

Almerin étoit une Place ouverte. La peste avoit commencé à s'y manifester, & son soufle meurtrier avoit enlevé déjà beaucoup d'habitans. Les Régens prirent le parti de passer à Setubal. C'étoit une Ville murée. De plus elle leur offroit la commodité d'un bon port. Ceux d'entre eux qui

favoriſoient le parti de Philippe, avoient encore une autre raiſon de la préferer pour leur ſéjour. Ils ſe facilitoient par-là le moyen d'ouvrir une des portes du royaume à la flotte Eſpagnole. La mort de Don Juan de Gonçales de Camara, Comte de la Caliete, que la maladie contagieuſe emporta, hâta leur départ.

HENRI III. 1580.

De Guadalupa, le Roi d'Eſpagne s'étoit avancé à Merida. Il y fit la revue générale de ſes troupes. Le Duc d'Albe étoit à cheval à la tête de l'armée. Ce Général, dans un âge avancé, avoit conſervé toute la vigueur & tout le feu d'un jeune homme. Il ſembloit marcher à la victoire. Lorſqu'il paſſa devant l'échaffaut ſur lequel étoit le Roi, ce Monarque l'appella, & le fit aſſeoir au-deſſous de lui, afin que de cette place d'honneur il pût étendre ſes regards ſur cette grande armée, qui obéiſſoit à ſes ordres. Après avoir tout diſpoſé pour la marche des troupes, Philippe revint ſur ſes pas, & il s'arrêta à Badajoz.

Cependant il fit propoſer à Don Antoine un accommodement. Le Prieur de Crato ne comptoit pas trop ſur la validité de ſes titres, & il prévoyoit

HENRI III. 1580.

que si la décision de la succession étoit renvoyée aux Commissaires établis par le feu Roi, la Duchesse de Bragance l'emporteroit infailliblement sur lui. Ces considérations le faisoient incliner à accepter les conditions que la Cour d'Espagne lui offroit. L'Évêque de Guarda, & tous les autres seigneurs de la Maison de Portugal, l'en détournerent. Enflés du nom qu'ils portoient, ils s'étoient mis en tête que c'étoit à eux de soutenir la gloire de la nation. Envain les exhorta-t'on à refléchir sur leurs véritables intérêts, & à ne pas précipiter leur perte & celle de l'État. Ils ne consultoient que leur ambition & leur animosité contre les Castillans. Le jeune Edouard de Castro étoit un des plus ardens de ce parti. Par la vanité insensée de vouloir que le nouveau Roi lui fût redevable de sa couronne, il avoit sacrifié toutes ses richesses, pour acquérir des partisans à Don Antoine. Il comptoit pour rien de lui sacrifier sa vie, le seul bien qui lui restât.

Don Antoine proclamé Roi.

Les Régens avoient convoqué les États à Setubal. Mais Don Antoine empêcha les députés de s'y rendre. En même tems, par le conseil de l'É-

vêque de Guarda, il se fortifia dans Santarem dont il étoit maître, & il résolut d'y faire élever une citadelle. L'Évêque de Parme alla joindre Don Antoine. On prit cette occasion, pour déterminer ce Prince à se saisir du trône. L'Évêque de Guarda lui fit entendre que puisque Philippe, au mépris des voyes ordinaires de la justice, ne reconnoissoit d'autre droit que la force, il falloit opposer Roi à Roi.

Don Antoine ayant cedé aux remontrances de ce Prélat, les ennemis de l'Espagne exécuterent de la maniere suivante leur projet. Le plan de la citadelle ayant été tracé, l'Évêque de Guarda celebra une messe solemnelle dans l'Église la plus voisine, & prêcha les assistans, qui s'étoient rendus en foule à cette cérémonie. Dans son sermon, il déclama sans menagement contre le Conseil de Régence. Il invita ses auditeurs à remettre le timon des affaires à celui qui étoit le plus capable de soutenir glorieusement le titre de Protecteur du royaume. Il ajouta que ce titre ne convenoit mieux à personne qu'à Don Antoine, soit qu'on regardât sa naissance, soit qu'on eût égard à son courage, & à son attachement pour la nation.

HENRI III. 1580.

Sur le champ, le Prieur de Crato, comme on en étoit convenu, se présenta à la porte de l'Église. Deux Évêques allerent l'y recevoir. On le conduisit en grande pompe au terrein, sur lequel on devoit élever la nouvelle forteresse. Tandis qu'on faisoit la bénédiction de ce terrein, le Capitaine Baracho mit brusquement l'épée à la main, éleva sur la pointe un mouchoir en guise d'étendard, & proclama Don Antoine Roi de Portugal. Don Antoine feignit de refuser ce titre, & Coutinho, Alcade de Santarem, croyant que le Prince agissoit sincérement, imposa silence à la multitude, qui répétoit par écho la proclamation. Mais Baracho fit coucher en joue ce magistrat, & l'obligea de se retirer. Alors les acclamations recommencerent : Don Antoine monta à cheval ; & pouvant à peine ajouter foi à ce qu'il voyoit, il se rendit avec un nombreux cortege à l'Église Collégiale, où il fut proclamé une seconde fois. De-là il marcha à l'Hôtel-de-Ville. En ayant trouvé les portes fermées, il les fit enfoncer. Il y jura de maintenir la nation dans tous ses privileges. Par son ordre, on chercha Coutinho,

dont il vouloit se défaire ; mais l'Alcade avoit déjà pris la fuite. Le nouveau Souverain, se croyant déjà maître absolu, écrivit sur ce ton à la Duchesse de Bragance & aux principaux seigneurs. Il manda à tous les Gouverneurs de lever des troupes, & de se préparer à exécuter ses ordres. Cette révolution arriva le 19 de Juin. Henri III. 1580.

L'entreprise temeraire de Don Antoine jetta les Régens dans un étonnement, dont ils eurent de la peine à revenir. Ils manderent à Don Juan Tello, leur collegue, qui étoit alors à Belem, de veiller à ce que ce nouvel incident ne causât aucun mouvement dans la capitale. Tello étoit dans les intérêts du Prince. Cependant pour la forme il écrivit à Don Pedre d'Acunha, Gouverneur de Lisbonne, de pourvoir à la sûreté de cette Ville, mais il ne prit de son côté aucunes mesures pour aider à la défendre. Au reste, n'approuvant point que Don Antoine eût pris le titre de Roi sans le consentement des Régens & des Etats, il lui députa François de Menezes & Don Diegue de Sousa, pour le prier de se contenter du titre de Protecteur de la couronne. Don Antoine, loin

HENRI III. 1580.

Entrée de Don Antoine à Lisbonne.

d'écouter ces conseils, prit le chemin de Lisbonne. Emanuel de Portugal, que les Regens avoient chargé de garder l'embouchure du Tage, fut si bien prévenir le peuple en faveur du Prince; Tello négligea tellement de remplir les intentions de ses collegues; & d'Acunha fut si lâche, que le nouveau Roi entra le 24 Juin dans la capitale, sans que personne se présentât pour s'y opposer. Il descendit d'abord à la Metropolitaine. De-là, suivi de tout le peuple, qui étoit accouru en foule sur son passage, il se rendit au Palais; & Fonseca ayant fait paroître l'étendard royal à une fenêtre, l'air retentit des acclamations de la populace. Cette multitude insensée ne pensoit pas que ses cris d'allegresse se changeroient bientôt en cris de douleur. Déjà les Espagnols étoient presque aux portes de la Ville. Ils s'étoient emparés d'Elvas, d'Olivença, de Campo-mayor, d'Aronchès, de Mora, de Portalegre & de Serpa.

Leur approche causoit une juste inquiétude à toutes les personnes de quelque distinction. Elles prenoient la fuite, ou se tenoient cachées. Le Palais & les tribunaux étoient déserts. Don

Antoine fut irrité de se voir dans une telle solitude. Il créa de nouveaux magistrats ; distribua les Évêchés, les Commanderies, & tous les emplois d'importance, à des gens sans naissance & sans mérite ; déclara Philippe ennemi de l'État, & proscrivit, comme traîtres, tous ceux qui suivroient le parti de ce Monarque. HENRI. III. 1580.

Tello avoit été invité par le nouveau Roi à se rendre auprès de lui, & l'on croyoit qu'il prendroit ce parti. Mais ayant fait ses réflexions, il crut qu'il étoit plus sage de retourner joindre les Régens à Setubal. Ceux-ci ne reçurent point les excuses qu'il allégua, pour se justifier de ne s'être point opposé à l'entrée de Don Antoine dans la capitale. Ils l'exclurent de tous les conseils. Ce fut presque la seule occasion, dans laquelle ils firent véritablement usage de l'autorité souveraine. Jusques-là, soit par timidité, soit par une indulgence mal entendue, qui a toujours des suites funestes lorsque les besoins de l'État sont pressans, ils avoient fermé les yeux sur les fautes les moins dignes de pardon.

Pendant que Tello étoit à Belem,

HENRI III. 1580.

il avoit ramassé de toutes parts des sommes considérables. Au lieu de les remettre à Don Antoine, ainsi qu'il le lui avoit promis, il les avoit emportées. Le nouveau Roi, frustré de cette ressource, se trouvoit dans un extrême embarras. Il employa toutes sortes de moyens, même la violence, pour tirer de l'argent. En même tems il leva de troupes de tous côtés & sans choix. On ouvrit les prisons, & l'on engagea par l'espoir de l'impunité tout ce qui s'y trouva de scélerats, à s'enroller : on enleva même les esclaves à leurs maîtres : on alla jusquà faire servir par force les jeunes gens de famille. L'esprit de vertige s'étoit tellement emparé de tous les esprits, que les prêtres & les moines, après avoir persuadé aux autres de prendre les armes, les prirent eux-mêmes, & qu'ils voulurent aussi jouer leur personnage dans cette sanglante tragédie.

Trois des Régens se déclarent pour Philippe.

Le Comte de Vimioso étoit allé de la part de Don Antoine à Setubal, pour déterminer les Régens à se déclarer en faveur de ce Prince. N'ayant pû persuader Don François de Saa, Don Juan de Mascarenhas ni Don Diegue Lopez de Sousa, il souleva le peuple

contre eux. Pour éviter la fureur des mutins, ils se cacherent chez quelques amis. Ce ne fut qu'à la faveur de la nuit, qu'ils parvinrent à sortir de la Ville : encore furent-ils obligés, parce qu'on en avoit fermé les portes, de passer par-dessus les murs. Ils s'enfuirent à Ayamonte, Place de la dépendance du Roi d'Espagne. Ensuite, remis un peu de leur frayeur, au lieu de se rendre auprès de Don Antoine, ils se retirerent à Castro Marino dans le royaume des Algarves. Là, ils donnerent un édit, par lequel ils déclarerent Philippe héritier légitime de la couronne, & le Prieur de Crato perturbateur du repos public. Ce coup d'éclat fit impression sur plusieurs Villes, & elles ouvrirent leurs portes au Duc d'Albe. Don Antoine de Castro de Cascaës, Don Edouard de Castelblanco, Don Diegue Lopez de Siqueïra, Don Fernand de Noronha, Louis Cessar, & plusieurs autres seigneurs, qui avoient accompagné les trois Régens dans leur fuite, ne tarderent pas à aller prêter serment à Philippe.

HENRI III. 1580.

Négociation entre le Roi d'Espagne & le Duc de Bragance.

Jusques-là, le Duc de Bragance, par complaisance pour sa femme,

HENRI III. 1580.

avoit differé de s'accommoder avec ce Prince. L'exemple de tant de gens de marque, & la perte de Villavicioſa, un de ſes principaux châteaux, dont les Eſpagnols venoient de ſe rendre maîtres, lui firent juger qu'il étoit tems de prendre ſon parti. Il entra en négociation.

Don Antoine, fier d'avoir fait fuir les Regens ſes adverſaires, s'étoit mis en campagne. Il s'étoit emparé du Fort Saint Julien & de quelques petites Places. Bientôt l'amour du repos le rappella à Liſbonne. Il y rentra en triomphe. Ce Prince aveugle, que la guerre & la peſte environnoient, s'amuſoit déjà de vaines réjouiſſances, comme s'il n'avoit plus eu d'ennemis à combattre. Dans une des fêtes que lui donnerent les habitans de la capitale de Portugal, le corps des harangeres ſe diſtingua particulierement. Elles s'habillerent en amazones; & celle qu'elles avoient à leur tête portoit à la main une pelle au lieu de javelot. Par-là elles vouloient rappeller le ſouvenir de la fameuſe journée d'Algibarotta, dans laquelle les Portugais remporterent une victoire complette ſur les Eſpagnols, & dans laquelle une boulan-

gere, à ce que rapporte l'hiſtoire, tua de ſa pelle ſept Caſtillans.

HENRI III. 1580.

Au milieu de ces amuſemens frivoles, on apprit que le Duc d'Albe s'étoit avancé à un bourg nommé *Aqua alba*, qui n'eſt qu'à trois lieues de Setubal. Peu après, on fut informé que cette Ville avoit été abandonnée par la garniſon, & pillée par les Eſpagnols. Les nouvelles du royaume des Algarves n'étoient pas plus favorables. La flotte Eſpagnole, commandée par le Marquis de Santa Cruz, avoit réduit ſous l'obéïſſance de Philippe les Villes de Tavila, de Faro, de Lagos & de Villanueva. Don Antoine commença pour lors à ſe repentir d'avoir accepté le titre de Roi. Il voyoit que ſes ennemis étoient maîtres de la province d'Alentejo & d'une partie de l'Eſtremadoure Portugaiſe; qu'il n'avoit pû ſoumettre Porto; que les ſeigneurs les plus diſtingués ſe rangeoient du parti de Philippe; que le Duc & la Ducheſſe de Bragance étoient ſur le point de ſigner leur accommodement avec la Cour d'Eſpagne; que le peuple commençoit à s'ébranler; que le clergé ſcandaliſoit beaucoup plus qu'il ne ſervoit utilement; que les ſecours de

Progrès des Eſpagnols dans le Portugal.

HENRI III. 1580.

France & d'Angleterre n'arrivoient point ; & qu'il n'y avoit d'autre reſſource, pour trouver de l'argent, que la vexation. Il ſavoit qu'il n'en eſt point d'un Souverain, comme des particuliers, qui changent d'emplois & de dignités, ainſi que de vêtemens ; & qu'on ne perd ordinairement le ſceptre qu'avec la vie.

Gregoire XIII envoye à Philippe un Légat *à latere*.

Tous les courtiſans de ce Prince, au lieu de contribuer à calmer ſon inquiétude, augmentoient ſon déſeſpoir, en l'aſſurant qu'il n'y avoit plus de grace à attendre des Eſpagnols. Dans cette extrémité, il s'offrit à lui pour quelque tems un rayon d'eſpérance. La Cour de Rome, s'imaginant que Sega, Nonce auprès de Philippe, n'avoit pas aſſez de crédit auprès de ce Monarque, avoit jugé à propos d'envoyer en Eſpagne un Légat *à latere*. Le Cardinal Riario venoit d'y arriver en cette qualité. Ses inſtructions portoient de faire tous ſes efforts, pour engager Philippe à ſe ſoumettre au jugement du Saint Siege. Le Legat avoit ordre, en cas qu'il ne pût y réüſſir, de déclarer à ce Prince, qu'il étoit chargé d'une commiſſion du Pape auprès des États de Portugal. Gregoire

XIII. se flattoit que les Espagnols suspendroient leurs actes d'hostilité, tant que le Cardinal séjourneroit dans ce royaume ; que pendant ce tems l'été s'écouleroit ; que la flotte d'Espagne, lorsque l'hyver approcheroit, ne pourroit plus tenir la mer ; qu'on arrêteroit par-là les progrès de Philippe, & qu'on l'obligeroit de remettre son expédition à l'année suivante. Si cela arrivoit, le Pape comptoit qu'il auroit beaucoup gagné. Don Antoine pouvoit profiter de cet intervalle, pour relever son parti abattu, pour traiter avec quelques Puissances, & pour ramener les affaires dans un tel équilibre, que Philippe fût enfin contraint d'avoir recours à la médiation de la Cour de Rome. Ainsi raisonnoient les Politiques du Vatican. Mais l'évenement ne répondit pas à leurs vues. Philippe retarda considérablement la marche du Cardinal Riario, par les honneurs qu'il lui fit rendre dans toutes les Villes où il passoit. Lorsque le Légat fut arrivé à Badajoz, il ne put obtenir de long-tems une audience. Enfin il l'obtint, mais le Roi demeura ferme dans la résolution de ne point mettre en arbitrage une cause, dans la-

HENRI III. 1580.

quelle il étoit sûr de triompher par les armes. Riario, après avoir insisté inutilement sur l'article qui faisoit le principal objet de son voyage, exécuta la seconde partie de ses instructions. Il demanda de pouvoir passer à Lisbonne; mais Philippe lui conseilla de n'en rien faire. Il dit qu'il ne convenoit pas au Légat, d'entrer dans un royaume sans chef, où la voix du souverain Pontife ne pouvoit se faire entendre parmi les cris séditieux d'une populace révoltée. Cette réponse fit sentir au Cardinal le parti qu'il devoit prendre. Sous prétexte qu'il avoit reçu de nouveaux ordres, il reprit le chemin de Rome.

Suite des succès du Duc d'Albe.

La flotte d'Espagne, après avoir soumis la plus grande partie de la côte du royaume des Algarves, s'étoit approchée à portée de l'armée du Duc d'Albe. Ce Général, la nuit du 28 au 29 Juillet, fit embarquer toutes ses troupes, dans le dessein de passer de l'autre côté du Tage. Les Espagnols eurent à lutter contre les vents contraires; & le Marquis de Santa Cruz vouloit qu'on revirât de bord, mais le Duc s'obstina à continuer sa route. Au point du jour, le vent tomba, & l'ar-

mée prit terre. Don Diegue de Menezes, que les Régens avoient nommé Généraliſſime des troupes Portugaiſes, étoit avec trois mille hommes de pied & trois cens chevaux derriere une colline, vis-à-vis de l'endroit où les Eſpagnols firent leur deſcente. Il avoit fait placer du canon, pour s'oppoſer à leur débarquement. Mais ſoit que ce ne fût plus ce même Don Diegue, qui s'étoit rendu ſi fameux dans les Indes; ſoit que la réputation qu'il s'étoit acquiſe ne fût pas fondée; ſoit enfin qu'il ſe défiât de ſes ſoldats, dont la plupart n'étoient que de nouvelles levées, il n'oſa attaquer les ennemis, quoiqu'ils fuſſent haraſſés des fatigues de la nuit précédente. Il ſe contenta d'une legere eſcarmouche, & il ſe retira à Caſcaës.

HENRI III. 1580.

Auſſi-tôt le Duc d'Albe y marcha. En peu de jours, les remparts de cette Place furent réduits en poudre. Elle ouvrit ſes portes, & elle fut abandonnée au pillage. Don Diegue de Menezes, ayant été fait priſonnier, eut la tête tranchée. Preſque tout le monde fut touché du malheureux ſort de ce Général. C'étoit un homme d'une naiſſance illuſtre. Il deſcendoit de

Il fait couper la tête au Général des Portugais.

HENRI III. 1580.

ces guerriers celebres, que le Portugal regardoit comme ſes libérateurs, & qui avoient mis autrefois le Roi Jean ſur le trône. Ses ancêtres ayant donné un Roi au Portugal, il vouloit à leur exemple mettre la couronne ſur la tête d'un Prince qui lui en fût redevable. On prétend que le Duc d'Albe, en lui faiſant ôter la vie, conſulta plus encore ſon reſſentiment que ſa ſévérité naturelle, & qu'il étoit piqué de pluſieurs diſcours mépriſans, qui avoient été tenus par Don Diegue.

Don Antoine donna au Général, qu'il venoit de perdre, Don François de Portugal, Comte de Vimioſo, pour ſucceſſeur. Celui-ci engagea le Prince à ſe remettre à la tête de ſes troupes. Elles n'étoient compoſées que de huit mille hommes, la plupart negres & payſans. Avec cette petite armée, dont la plupart des officiers étoient ſans expérience, Don Antoine alla camper ſous Belem. Cependant le Duc d'Albe avoit inveſti le Fort de Saint Julien, où commandoit Triſtan Vaez de Vega avec quatre cens hommes de garniſon. Le 10 Août, les Eſpagnols ouvrirent la tranchée. Auſſitôt que leur artillerie ſe fit entendre, Don Antoi-

ne vint au secours du Fort. Il y eut entre la cavalerie des deux partis une action qui dura quelques heures, & après laquelle le Prince se retira dans son camp, qu'il fit fortifier.

HENRI III. 1580.

Déjà le plus grand nombre de ses partisans s'étoit refroidi considérablement pour lui. Ce changement étoit un effet de l'habileté de Philippe. Depuis peu, ce Prince avoit fait publier une déclaration, par laquelle il promettoit une abolition entiere du passé à ceux qui rentreroient dans le devoir. Il n'exceptoit que Don Antoine & ses Conseillers. Afin de montrer qu'il vouloit suivre les usages de la nation, il avoit affecté d'employer la meme formule dont les Rois de Portugal se servoient dans leurs édits, & sa déclaration étoit scellée des sceaux du royaume.

La garnison du Fort Saint Julien non-seulement avoit capitulé, mais avoit passé au service du Roi d'Espagne. Le Duc d'Albe s'empara aussi de la Tour de Caparica. Ce Général voulut ensuite reconnoître le camp de Don Antoine ; il passa vis à vis en bataille, & se contenta de tirer quelques volées de canon.

HENRI III. 1580.

Le Marquis de Santa Cruz avoit remonté le Tage avec la flotte Eſpagnole. Celle de Portugal couvroit la Ville de Belem & le camp de Don Antoine, dont la poſition étoit dans l'angle formé par le confluent du Tage & de la petite riviere d'Alcantara. Le Duc d'Albe réſolut d'attaquer ce camp du côté de cette derniere riviere, & il choiſit le 25 d'Août pour l'exécution de ce deſſein. La veille, il inquiéta l'ennemi par divers mouvemens. Vers le milieu de la nuit, tout le camp des Eſpagnols retentit du bruit des tambours & des trompettes, pour tenir ſur pied les troupes portugaiſes.

Défaite de Don Antoine.

Après avoir établi des batteries dans les lieux où il étoit néceſſaire, le Duc d'Albe diviſa ſon armée en trois corps, dont deux étoient compoſés ſeulement d'infanterie. La cavalerie formoit le troiſieme. Ils avoient ordre de marcher de front, autant que le terrein pourroit le permettre. Le Duc étoit au centre avec l'infanterie Eſpagnole & une partie des piquiers Allemans. Ce corps de bataille étoit de ſix mille hommes. L'infanterie Italienne & Allemande étoit à l'aîle droite, que commandoit

commandoit Proſper Colonne. L'aîle gauche, conſiſtant ſeulement en cavalerie, étoit ſous les ordres de Don Ferdinand, bâtard du Duc d'Albe. A l'endroit où la riviere d'Alcantara ſe jette dans le Tage, il y avoit ſur ce fleuve un pont de pierre. Les Portugais y avoient mis des troupes, pour le garder. Ils avoient le Tage au midi de leur camp. Du côté du couchant, la riviere d'Alcantara leur ſervoit de rempart. Don Antoine, dont les troupes étoient épuiſées par les fatigues de la nuit & du jour précédent, & qui avoit été abandonné de la plupart de ſes ſoldats, étoit également inquiet, & pour ſon camp qu'il voyoit près d'être attaqué, & pour la capitale où il appréhendoit quelque révolte. Il écrivit à l'Évêque de Guarda de faire marcher à l'armée tous les habitans de Liſbonne, en état de porter les armes. Tandis que ce Roi de théatre étoit livré aux plus cruelles allarmes, le Prélat au milieu de la capitale recevoit tranquillement ſous le dais tous les honneurs de la royauté. Par ſon ordre, toutes les cloches de la Ville n'avoient point ceſſé de ſonner pendant la nuit. Dès le matin, il fit battre

HENRI III. 1580.

HENRI III. 1580.

le tambour, & il força tous les bourgeois jeunes & vieux, de passer au camp. Mais la plupart déserterent en chemin. Le Duc d'Albe donna ordre à Prosper Colonne, d'attaquer le pont du Tage, & de pousser de ce côté aussi loin qu'il pourroit aller. En même tems, il chargea Don Sanche d'Avila, de passer l'Alcantara au-dessus du camp ennemi dans un endroit où les bords de cette riviere étoient moins escarpés, & de prendre les Portugais en flanc. Don Ferdinand, fils naturel du Duc, fut détaché pour une troisieme attaque opposée aux deux autres. Soit que d'Avila eût plus de chemin à faire que Prosper Colonne, soit que les Italiens, pour ôter aux Espagnols la gloire d'avoir attaqué les premiers, eussent doublé le pas, Colonne précipita son attaque, & fut d'abord maltraité par les Portugais. Ayant été soutenu par Louis Donara, il rétablit le combat : il emporta le pont, & il força les ennemis d'abandonner un moulin voisin, où ils avoient jetté quelques troupes. Comme le Duc d'Albe connoissoit d'Avila pour un homme naturellement ardent, il apprehendoit que cet officier,

sur la nouvelle de l'échec essuyé par Colonne dans sa premiere attaque, n'allât, au lieu de prendre les Portugais en flanc, les attaquer de front. Mais d'Avila suivit exactement les ordres du Général. Il chargea les ennemis avec vigueur ; & secondé par la cavalerie de Don Ferdinand, il les contraignit de se retirer au centre de leur camp. Ils avoient les troupes Espagnoles en tête & en flanc ; & Don Ferdinand ayant envoyé une partie de la cavalerie pour leur couper la retraite vers la capitale, ils se voyoient même pris en queue. Bientôt ils se débanderent, & ils commencerent à prendre la fuite. Don Antoine lui-même, abandonnant le champ de bataille, se mêla avec les fuyards, & piqua vers Lisbonne. Il reçut en chemin un coup de lance dans le visage, & fût presque fait prisonnier par quelques volontaires Italiens. Avec beaucoup de risques & de difficultés il arriva à la capitale, qu'il traversa, entrant par une porte & sortant par une autre, & traînant après lui les malheureux débris de son armée. En passant, il fit ouvrir de nouveau les prisons. La bataille ne fut pas aussi meur-

HENRI III. 1580.

HENRI III. 1580.

triere, qu'elle sembloit devoir l'être. Il n'y eut guéres que cent Espagnols de tués, & les Portugais ne perdirent pas plus de quinze cens hommes.

Lisbonne se soumet à Philippe II.

Aussitôt après leur déroute, Don Ferdinand, conformément aux ordres du Duc d'Albe son pere, marcha vers Lisbonne, pour garantir cette Ville du pillage. Avant d'y arriver, il répandit, afin de contenir le soldat, le bruit que les vaincus faisoient mine de vouloir se rallier. Quelques précautions qu'il prît, il ne put empêcher qu'un fauxbourg ne fût pillé. Le butin que les troupes y firent, fut immense, parce que les négocians les plus riches s'y étoient retirés, à cause de la peste, & qu'ils y avoient transporté leurs principaux effets. Les Italiens & les Allemans ne toucherent point aux Eglises. Plusieurs personnes, persuadées que celle de Saint Roch, qui appartenoit aux Jésuites, seroit surtout un sûr azile, avoient mis en dépôt chez ces Peres tout ce qu'elles avoient de plus précieux. Mais les Espagnols ayant sous quelque prétexte écarté le détachement Italien qui gardoit l'Eglise & la maison, tout fut enlevé & transporté la nuit sur la flotte.

HENRI III. 1580.

Don Antoine, s'étant fait panſer de ſa bleſſure à Sacabem, avoit continué précipitamment ſa route vers Santarem, ſuivi ſeulement de l'Évêque de Guarda, du Comte de Vimioſo, de Simon de Maſcarenhas d'Evora, & d'environ quarante cavaliers. Il ne fut reçu dans cette Place qu'avec peine, & à condition qu'il en ſortiroit inceſſamment. Bien des gens trouverent à redire, que le Duc d'Albe ne l'eût pas pourſuivi. Mais ce Général jugeoit que dans la circonſtance actuelle il ne convenoit pas de s'éloigner de la capitale. D'ailleurs on ſoupçonnoit que la nouvelle de l'arrivée du Prince à Santarem étoit ſuppoſée, & qu'il étoit encore caché dans Liſbonne. Auſſi fit-on des recherches fort exactes juſques dans les recoins les plus ſecrets des monaſteres.

Maladie dangéreuſe de ce Prince.

Peu s'en fallut que les ſuccès des Eſpagnols ne leur devinſſent inutiles. Philippe tomba ſi dangéreuſement malade, que les médecins déſeſpérerent de ſes jours. Les Princes ſes fils étoient encore dans l'enfance; la guerre étoit allumée plus que jamais dans les Pays-bas, & le Duc d'Anjou ne ſongeoit qu'à profiter de l'humeur inquiéte des

HENRI III. 1580.

Flamands. Dans ces conjonctures, si Philippe fût venu à mourir, il paroissoit difficile que l'Espagne conservât le Portugal. Le Duc d'Albe résolut, si l'on étoit exposé au malheur d'une minorité, de faire venir la Reine & le Prince d'Espagne à Lisbonne. Il se flattoit qu'autorisé par leur présence, & appuyé du secours des troupes qu'il avoit avec lui, il pourroit retenir les Portugais dans l'obéissance. Le 11 Septembre, il assembla les habitans de la capitale, & leur fit solemnellement prêter serment de fidélité au Roi son maître. Les magistrats, précédés de l'étendard royal, allerent ensuite dans toutes les rues proclamer Philippe Roi de Portugal. Mais leur voix foible & embarrassée montroit qu'ils ne se prêtoient qu'avec peine à cette fonction. Au milieu des acclamations d'une allegresse forcée, on entendoit de tous côtés des soupirs, & l'on voyoit couler beaucoup de larmes.

Il est proclamé Roi de Portugal.

Dans le tems que la santé du Roi commençoit à se rétablir, il arriva un nouvel événement, qui mit toute la Cour en deuil. Ce fut la mort de la Reine. Atténuée des veilles que lui avoit occasionnées la maladie de Phi-

Mort de la Reine d'Espagne.

lippe, elle fut attaquée d'un mal, qui se répandit cette année dans tout l'Occident, & qu'on appella en Espagne le catharre. Cette Princesse mourut le 27 Octobre, laissant deux Princes, (Don Diegue & Don Philippe,) dont le dernier étoit à peine sorti du berceau. HENRI III. 1580.

Cependant Don Antoine avoit profité de l'étourdissement, dans lequel la maladie du Roi avoit jetté les Espagnols, & il avoit rassemblé neuf mille hommes. La crainte de ces forces empêcha pour quelque tems les habitans de Coïmbre, qui songeoient à l'abandonner & à suivre la fortune, d'envoyer des députés au Duc d'Albe. A l'égard des habitans de Santarem, ils s'étoient soumis aussitôt que le Prince étoit sorti de leur Ville. Pour tâcher de se dedommager de cette perte, il mit le siege devant Aveyro. Il fit donner l'assaut à cette Place, & fut repoussé. Mais enfin ceux qui étoient dans son parti, engagerent les magistrats à le recevoir. Pantaléon de Saa, qui avoit marché de Porto au secours des assiégés, arriva trop tard. Derniers efforts de Don Antoine, pour se maintenir sur le trône.

Comme l'automne étoit déjà avancée, le Duc d'Albe assigna des quar-

HENRI III. 1580.

tiers d'hyver à ſes troupes : il logea les Italiens & les Eſpagnols dans les fauxbourgs & les environs de Liſbonne, & il envoya les Allemans à Setubal. Six mille hommes ſeulement continuerent de tenir la campagne. Don Sanche d'Avila, qui les commandoit, entra dans la province de Beira. Sur cette nouvelle, Don Antoine partit d'Aveyro, & marcha vers Porto, où ſon parti, qui y étoit le plus fort, lui fit une magnifique reception. Le Prince fit mettre en priſon ceux des habitans, qui lui étoient contraires ; il confiſqua leurs biens, condamna la Ville à lui payer cent mille écus d'or, & s'empara des vaiſſeaux qui étoient à la rade. Il étoit ſur le point de ſe porter encore à de plus grandes extrémités, lorſqu'il apprit que d'Avila venoit de ſoumettre Coïmbre & Montemayor. La réduction de ces deux Villes ſauva les habitans de Porto. Don Antoine, occupé uniquement de mettre ſa vie à couvert, ne penſa plus à les maltraiter. Il envoya à Viana l'Évêque de Guarda, avec ordre de lever des troupes dans toutes les campagnes des environs, de ſe ſaiſir du pont de Lima, & de défendre le paſſage du Douro,

qui étoit entre lui & les Espagnols.

Le Duc d'Albe étoit toujours à Lisbonne, où il faisoit réparer & augmenter les fortifications du vieux château. Il cassa tous les magistrats nommés par Don Antoine, & en créa de nouveaux. HENRI III. 1580.

D'Avila se disposoit à passer le Douro. Mais il se présentoit bien des obstacles à cette entreprise. Ce fleuve, qui d'ailleurs est très-rapide, n'étoit guéable en aucun endroit. On y trouvoit fort peu de bateaux. Ceux que d'Avila avoit fait porter, s'étoient entrouverts, lorsqu'on avoit voulu en faire usage. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, qu'on en rassembla le nombre nécessaire. Dès qu'on y fut parvenu, d'Avila fit border de canon tout le rivage sur lequel Aveyro étoit situé, afin d'empêcher les ennemis de paroître de l'autre côté. En même tems, avec un tiers de ses troupes, il remonta vers Avynte, résolu d'y tenter le passage. Il laissa le commandement du reste des troupes à Don Rodrigue Capata, avec ordre de passer le fleuve vis-à-vis du camp Espagnol, qui étoit à Piedra Salada. Il lui recommanda sur tout de ne hazarder le pas- Les Espagnols passent le Douro ou la Douere sans obstacle.

HENRI III. 1580.

ſage, que lorſqu'il verroit le corps, qui devoit paſſer à Avynte, charger en flanc les Portugais. Le paſſage du Douro ne coûta pas plus que celui du Tage. A peine les troupes de Don Antoine ſe virent-elles attaquées par le corps à la tête duquel étoit d'Avila, qu'elles ſe diſperſerent. Elles laiſſerent ainſi aux troupes de Capata la liberté de traverſer le fleuve.

Lorſque Don Antoine fut informé de cette nouvelle diſgrace, il comprit qu'il n'y avoit plus pour lui de reſſources. Il aſſembla ſes principaux partiſans, moins pour prendre leurs avis ſur l'état préſent de ſes affaires, que pour leur annoncer qu'il étoit réſolu de ceder pour quelque tems à l'orage. Après les avoir exhortés à lui demeurer fideles, & après les avoir aſſurés que la fortune contraire ne ſeroit jamais capable de le faire changer à leur égard, il prit le chemin de Viana, où il s'étoit fait précéder par l'Évêque de Guarda.

D'Avila étoit déjà arrivé à Porto, dont les habitans lui ouvrirent les portes, à condition qu'on leur laiſſeroit la vie ſauve, & qu'on ne toucheroit point à leurs effets. Enſuite il déta-

cha quelques escadrons, pour courir après Don Antoine. Ce Prince, pour éviter de tomber entre les mains de ses ennemis, se hâta de s'embarquer. Il fut rejetté à terre par une tempête, & il demeura caché dans le royaume jusqu'au mois de Juin suivant, [a] errant entre le Douro & le Minho, & obligé de changer sans cesse d'asyle. L'affection que les habitans de ces cantons avoient pour lui, & la haine qu'ils avoient pour la domination Espagnole, étoient telles, que quelque récompense qu'il y eût à espérer, aucun ne fut tenté de le trahir.

HENRI III. 1580.

Don Antoine erre de retraite en retraite, jusqu'à ce qu'il s'embarque pour la France.

Le Roi d'Espagne, aussitôt qu'il eut recouvré entierement sa santé, renvoya le Prince d'Espagne & les Infantes à Madrid, & entra en Portugal. Il arriva le 5 Décembre à Elvas, où il proscrivit Don Antoine, comme criminel de lèze-majesté, & promit quatre-vingt mille ducats à quiconque le représenteroit mort ou vif. Pour se concilier la bienveillance de la nation, il donna le même jour un édit, par lequel, en faveur de la réu-

Philippe II. se rend en Portugal.

a Ici M. *de Thou* dit dans le mois de Mai, mais, au Livre 73 de son ouvrage, il corrige cette faute, & il dit dans le mois de Juin.

HENRI III. 1580.

nion des deux États, il supprimoit les droits qui se levoient auparavant sur les marchandises qu'on transportoit de Castille en Portugal, ou de Portugal en Castille. Il reçut favorablement le Duc de Bragance qui vint le saluer; il le confirma dans la charge de Connêtable, & il convoqua les États du royaume à Tomar pour le 15 Avril 1581.

Ainsi ce Monarque subjugua le Portugal, sans avoir besoin des troupes qu'il avoit mandées de Flandre & d'Italie, & qui n'arriverent qu'après la conquête. Moyennant la précaution qu'il avoit eue de mettre dans ses intérêts Don Louis d'Atayde, Viceroi des établissemens portugais dans les Indes, il eut encore moins de peine à se faire reconnoître dans ces régions lointaines. Les habitans des Isles Açores ne furent pas si dociles. Cyprien de Figueredo, que Don Antoine leur avoit envoyé, les avoit tellement animés contre Philippe, qu'il n'y eut aucun moyen de les déterminer à se ranger sous ses loix.

Bareto, malgré les changemens qui étoient survenus depuis son départ de Lisbonne, n'avoit pas laissé,

HENRI III. 1580.

en quittant la Cour de France, de se rendre à Turin, pour y exécuter la commission dont il avoit été chargé par les Régens[a]. Lorsqu'il arriva en Piémont, on venoit d'y perdre le Duc de Savoye Philibert-Emanuel. Ce Prince étoit mort le 30 Août, âgé de cinquante-deux ans. Aussi habile que brave, il s'étoit acquis avec justice un grand nom. Il avoit sû, à la paix de Câteau-Cambresis, recouvrer les Etats dont Charles son pere avoit été dépouillé par François I & par Henri II. Sa complaisance pour la Cour de Rome l'avoit d'abord engagé mal à propos à faire la guerre aux habitans des vallées d'Angrogne, de Perouse & de Pragelas. Marguerite de France, sa femme, obtint qu'il cessât de les inquiéter. On a vu ci-dessus, qu'il profita du passage de Henri III par l'Italie, pour se faire rendre Pignerol & Savillan. Les lecteurs peuvent se rappeller aussi les vastes projets qu'il avoit formés, & dans lesquels il avoit entraîné le feu Maréchal de Bellegarde. Le chagrin d'avoir perdu un ami si considérable, plus encore son amour excessif pour le plaisir, contribuerent

Mort de Philibert-Emanuel, Duc de Savoye.

a Consultez une des premieres pages de ce Livre.

HENRI III. 1580.

à abreger ſes jours. Ses forces épuiſées par l'âge & par l'incontinence ne répondant pas à ſes deſirs, il cherchoit une reſſource dans l'uſage fréquent des vins les plus forts & des mets les plus ſucculens. Par cette imprudence, au lieu de ranimer ſes chaleurs naturelles, il acheva de conſumer le peu qui lui en reſtoit. Les approches de la mort ne purent ralentir la haine qu'il avoit contre la France. En rendant le dernier ſoupir, il recommanda à Charles-Emanuel ſon fils l'exécution des deſſeins que la fortune ne lui avoit pas permis de conduire à leur fin. Auſſi, dès que le nouveau Duc trouva une occaſion favorable de ſe déclarer, on le vit marcher ſur les traces de ſon pere, & faire beaucoup plus de mal aux Françoisqu'il ne ſe fit de bien à lui-même.

Ce Prince cherchant à gagner les bonnes graces de Philippe II, qui de ſon côté travailloit à ſe le concilier, en lui faiſant eſpérer de lui donner une Infante en mariage; Bareto ne réuſſit point dans ſa négociation. Il paſſa de Turin à Rome, & mit tout en uſage, pour engager le Pape à oppoſer le glaive ſpirituel de Saint Pierre aux entre-

prises de Philippe. Mais Gregoire XIII ne voulut point commettre indiscretement l'autorité de ce glaive ; il renvoya le député avec une réponse équivoque, & il ne songea qu'à persuader au Roi d'Espagne, de porter la guerre en Angleterre. HENRI III. 1580.

Afin d'y déterminer ce Prince, le Souverain Pontife promit de remettre à la Cour de Madrid les revenus de l'Archevéché de Tolede, dont il prétendoit devoir jouïr, tant que dureroit le procès intenté contre l'Archevêque Barthelemy de Caranca, arrêté pour crime d'héréſie. Le Saint Pere offrit auſſi de publier une croiſade contre Elizabeth. Philippe crut avoir aſſez d'occupation chez lui, ſans ſe jetter encore dans l'embarras d'une nouvelle guerre. Il refuſa de ſe prêter aux vues du Pape, & il conſentit ſeulement d'envoyer un nouveau ſecours de ſept compagnies du regiment de Biſcaye aux rebelles d'Irlande.

Pelham, ainſi qu'il a été dit dans le livre précédent, avoit été mis par le Conſeil de Régence de Dublin à la tête des troupes de ce royaume. Etant entré dans le Mounſter, il convoqua les ſeigneurs & les gentilshommes de

HENRI III. 1580.

Disgraces essuyées par les rebelles d'Irlande.

la province. A peine se furent-ils rendus au lieu indiqué pour les conférences, qu'il les y fit investir. Ils ne purent obtenir leur liberté, qu'en promettant de prendre les armes contre les factieux, & en donnant des otages pour sureté de leur parole. Le Grand Justicier [a] alla ensuite mettre le siege devant Carigo Foyle. Il emporta la Place, & il fit pendre le Gouverneur, aussi bien que les officiers & les soldats de la garnison, qui échapperent au fer des Anglois. Cette exécution ayant répandu la terreur parmi les révoltés, la garnison de Ballilogh prit la fuite. Les freres du Comte de Desmont sortirent aussi d'Asketen. Pelham confia la garde de cette Ville à George Carew, à qui il donna de nouvelles troupes. Il désola toutes les terres de Marc-Awle, passa le mont Slewlonguer, & pénétra dans le Kezry, où il extermina tout ce qui lui résista.

Du côté des rebelles, Jacques de Desmont ravagea le territoire de Muskerry, qui avoit appartenu à sa famille, mais qu'Elizabeth avoit con-

a J'ai averti dans le livre 27, que *Pelham* remplissoit cette charge en Irlande.

HENRI III. 1580.

fiſqué, & dor né à Cormag-mag-Teg. Comme le frere du Comte de Deſmont marchoit ſans précaution, il tomba dans une embuſcade que lui tendit Donel, frere de Cormag. Il reçut une bleſſure mortelle, & ayant été fait priſonnier, il fut mis entre les mains de Warhan de Saint Leger, Maréchal de Mounſter, qui lui fit ſon procès. Il fut condamné à être décapité, comme criminel de lèze-majeſté, & ſa tête fut plantée ſur la porte de Cork. Le Comte ſon frere ne put tenir contre tant de malheurs. Il erra quelque tems de retraite en retraite, pour ne pas être pris par les Anglois; & à la fin, il implora la clémence de la Reine.

Le Comte de Deſmont implore la clémence d'Elizabeth.

Sur ces entrefaites, Artus Grey, que cette Princeſſe avoit nommé Viceroi d'Irlande, arriva dans cette Iſle. Auſſitôt que Pelham en fut inſtruit, il remit à George Bourchier la conduite des troupes, & il ſe rendit à Dublin, pour ſaluer le Viceroi.

Artus Grey arrive à Dublin en qualité de Viceroy.

Certains brigands, qui avoient à leur tête Fitz-Euſtat, & Phéog-mag-Hugh, chef de la nombreuſe famille des O-brien, commettoient beaucoup de déſordres. Ils avoient pour retraite la fortereſſe de Glandilough à vingt-

HENRI III. 1580.

cinq milles de Dublin, du côté du Sud. Grey se proposa de commencer par les réprimer. Au seul bruit de sa marche, ils se retirerent vers leur asyle ordinaire, où l'on ne pouvoit arriver qu'à travers des bois & par des sentiers étroits, environnés de rochers & de précipices. Lorsque l'armée d'Elizabeth approcha de cet endroit, Cosbey, qui commandoit l'avant-garde, avertit les troupes de la grandeur du danger. En même tems il se jetta le premier dans les défilés avec quelques gens d'élite, & donna ordre au reste de la division, de le suivre. Mais à peine eut-il avancé quelques pas, qu'il se vit accablé d'une grêle de coups d'arquebuse, qui partoient de toutes parts d'entre les arbres. La plus grande partie de ses soldats resterent sur la place. Les autres, se frayant une route par des chemins presque impraticables, retournerent joindre le Viceroi, qui attendoit le succès de l'évenement sur une colline voisine. Il avoit avec lui le Comte de Kildare, & Jacques Wingtfeld, commandant de l'artillerie. Pierre Carew, petit-fils de ce dernier, périt dans ces défilés, ainsi que More, Audley & Cosbey lui-même.

Dans le tems que le Viceroi cherchoit à réparer cet échec, il apprit que quelques troupes du Pape, & le secours fourni aux rebelles par le Roi d'Espagne, étoient débarqués sous les ordres de Don Sebastien de Saint Joseph. Le Comte d'Ormont fut détaché contre ces troupes. Il les atteignit à leur entrée dans la vallée de Gravingel, leur tua quelques soldats, & fit plusieurs prisonniers, par lesquels on fut informé qu'elles composoient seulement un corps de sept cens hommes, mais qu'elles avoient apporté de quoi en armer cinq mille; qu'elles attendoient un renfort, & que les Cours de Rome & de Madrid avoient envoyé des sommes considérables, pour être employées à chasser les Anglois de l'Irlande.

HENRI III. 1580.

Le Pape & le Roi d'Espagne envoyent des secours aux rebelles.

Les troupes du Pape & du Roi d'Espagne pénétrerent après bien des difficultés jusqu'à la forteresse, que Fitz Moritz avoit commencé d'élever l'année précédente. Quoiqu'il eût eu peu de tems pour y travailler, les fortifications étoient déjà assez hautes, pour qu'on pût y soutenir un siege. Saint Joseph entreprit de s'y défendre. Le Comte d'Ormont l'y investit. Le 2

HENRI III. 1580.

Novembre, le Viceroi se rendit au camp des assiégeans. Pendant quatre jours on battit le Fort avec beaucoup de vivacité. Les assiégés firent deux sorties sans succès, & Saint Joseph, voyant que les secours, qui lui avoient été promis par les chefs des rebelles, ne paroissoient point, songea à se rendre. Ses officiers s'opposerent hautement à son dessein. N'osant prendre sur lui de capituler de sa propre autorité, il fit insinuer sous main aux soldats, que la témérité de leurs officiers alloit les exposer à une perte certaine; que pour lui il ne pensoit pas devoir sacrifier inutilement tant de braves gens; qu'ils avoient reconnu le pays, & s'étoient assurés des bonnes dispositions du peuple; que c'en étoit assez pour les dédommager de leur voyage; qu'ainsi ils devoient se reserver pour un tems plus favorable, & attendre l'occasion de pouvoir employer plus avantageusement leur valeur. Les troupes, excitées par ces discours, se souleverent contre leurs officiers, & les menacerent de leur faire un mauvais parti, s'ils s'obstinoient à prolonger la défense. Ceux-ci ne purent en imposer aux séditieux.

Lâcheté du Commandant des troupes du Pape.

On arbora le drapeau blanc. Mais le Viceroi ne voulut point écouter l'officier que les assiéges lui envoyerent pour parlementer. Saint Julien fut obligé de se rendre lui-même au camp. Après avoir obtenu la vie pour lui & pour ses officiers, il abandonna lâchement à la discrétion des vainqueurs ces mêmes soldats, dont il s'étoit servi pour s'autoriser à ménager ses jours. Grey en fit pendre dix-sept, en retint vingt prisonniers, & fit passer le reste au fil de l'épée.

HENRI III, 1589.

L'Ecosse donna aussi cette année quelque occupation à la Reine Elizabeth. La faction Angloise étoit fort affoiblie dans ce royaume, depuis que le nouveau Duc de Lenox s'étoit emparé de l'esprit du jeune Roi. Les chefs de cette faction presserent Elizabeth, de prévenir de bonne heure les dangers que l'amitié de Jacques VI pour son favori pouvoit faire courir à la religion. Sur leurs représentations, la Reine renvoya Robert Bowes en Ecosse avec des instructions contenant divers chefs d'accusation contre le Duc de Lenox. L'Ambassadeur, ayant obtenu une audience, demanda que le Duc n'y assistât point. Cette pro-

Brouilleries entre le Roi d'Ecosse & la Reine Elizabeth.

HENRI III. 1580.

position fut rejettée ; & Bowes, ne voulant point parler en présence du Duc, se retira, sans avoir exposé le sujet de sa commission. On l'invita à conferer avec les ministres. Il repondit qu'il avoit ordre de ne traiter qu'avec le Roi. Ne pouvant y parvenir, il reprit la route de Londres.

Ce brusque départ étourdit la Cour d'Écosse. Elle dépêcha sur le champ Alexandre de Humes vers Elizabeth, pour lui faire des excuses de ce qui s'étoit passé. La Reine ne voulut point voir ce ministre. Il eut seulement quelques conférences avec Cecil, qui lui confirma que Bowes n'avoit rien fait qu'en vertu des instructions qu'il avoit reçues. Morton étoit le plus puissant adversaire qu'on pût opposer au Duc de Lenox. Elizabeth fit tous ses efforts, pour persuader au Roi d'Ecosse, de rappeller auprès de sa personne un homme, qui l'avoit servi avec tant de zele. Jacques VI, bien loin de déferer à ces conseils, fit arrêter quelque tems après Morton, & ce seigneur fut obligé de se justifier, dans les fers, de plusieurs accusations intentées contre lui.

Le Comte de Morton est arrêté.

Elizabeth n'avoit pas moins lieu

de se défier des Catholiques ses sujets, que des Catholiques d'Irlande & d'Écosse. Chaque jour, on voyoit arriver en Angleterre, tant du Séminaire Anglois fondé à Rome par Gregoire XIII, que de celui de Douay en Flandre, & de celui qu'on avoit établi en France dans la Ville de Rheims, des prêtres qui, non contens de prévenir secretement les esprits contre le gouvernement, les excitoient ouvertement à la révolte. Ils disposoient déjà publiquement de la succession à la couronne. Un de ces fanatiques, nommé Nelson, ayant été arrêté avec un séculier appellé Sharwoud, pour avoir tenu des propos séditieux, soutint en présence des juges, que la Reine, comme hérétique, & ayant été excommuniée par Pie V, étoit déchue de la royauté, & qu'on ne pouvoit en conscience lui obéir. La crainte qu'une pareille frénésie ne produisît dans la suite quelque effet funeste, détermina la Reine à donner un édit, par lequel elle enjoignoit à tous ceux de ses sujets, qui avoient des enfans ou des pupilles dans les Seminaires, dont il vient d'être parlé, de les rappeller dans le terme de quatre

HENRI III. 1580.

Divers édits donnés par Elizabeth.

HENRI III. 1580.

mois, & supposé que les enfans ou les pupilles ne vouluſſent pas obeïr, de ne leur envoyer aucun argent ni directement ni indirectement. De plus, elle défendit à toutes perſonnes, quelles qu'elles fuſſent, de loger chez elles les prêtres qui ſortoient de ces Séminaires, non plus que les Jéſuites, ſous peine contre les contrevenans d'être traités comme coupables de haute trahiſon.

Après avoir pourvu au maintien de la tranquillité publique, Elizabeth renouvella les reglemens contre le luxe. Comme tous les gens riches déſertoient les provinces du royaume, pour venir demeurer à Londres, la Reine par un troiſieme édit défendit de bâtir plus près des portes de cette capitale, que de trois milles, & ordonna que chaque nouvelle maiſon ne fût habitée que par une ſeule famille.

Tremblement de terre.

Cette année, il y eut un violent tremblement de terre dans la province d'Yorck. Il commença le 6 Avril à ſix heures du ſoir, le ciel étant fort ſerein. Pluſieurs édifices furent renverſés, les cloches ſonnerent d'elles-mêmes, & la mer, qui auparavant étoit fort tranquille, s'enfla tout à coup

coup extraordinairement. On sentit aussi des secousses le même jour en Flandre & dans l'Electorat de Cologne. La nuit suivante, la province de Kent éprouva de même quelques secousses, qui se répéterent le premier Mai. HENRI III. 1580.

Les Anglois compterent avec raison au nombre des événemens mémorables de l'année 1580 le retour de François Drack, qui venoit de faire le tour du monde en une navigation de trois ans. Il étoit parti du port de Plymouth le 13 Décembre 1577 avec une escadre de cinq vaisseaux. Au bout de dix-sept jours, il mouilla à la rade du cap Cantin [a] en Barbarie. Ayant trouvé l'ancrage sûr à l'isle Madagor, il y construisit un sixieme vaisseau avec les bois qu'il avoit apportés d'Angleterre. Il remit à la voile, & le 17 Janvier il doubla le cap Blanc [b]. Cinq jours après, il enleva une caravelle Portugaise, qui revenoit de l'isle Mayo [c]. Il aborda dans cette isle le 28 du même mois. Le 31, ayant fait route Voyage du Chevalier Drack.

a Au royaume de Maroc, dans la province de Duccala, près l'embouchure de la riviere de Tensist.

b Sur la côte du royaume de Gualâta.

c Une des isles du cap Vert.

HENRI III. 1580.

vers l'isle Sant Jago [a], il y prit un second bâtiment Portugais. La nuit suivante, il toucha à l'isle de Feu [b]. On trouve près de là l'isle Brava, arrosée de fleuves considérables, qui sont si profonds vers leurs embouchures, qu'on n'y trouve pas de fond pour les ancres. Drack erra long-tems avec un vent tantôt favorable, tantôt contraire. Après avoir passé plus de deux mois sans voir la terre, il découvrit les côtes du Brésil dans les premiers jours d'Avril. Il essuya plusieurs tempêtes, qui dispersèrent ses vaisseaux, mais il eut le bonheur de les rassembler au cap de Joye. Cette côte est couverte d'isles, où l'on trouve en abondance des francolins [c], des cerfs & des loups marins. L'escadre Angloise entra le 20 de Juin dans le port de Saint Julien. Le 20 Août, elle arriva au détroit de Magellan. Ayant été long-tems battue par les vents, & après avoir été rejettée vers le midi, elle changea de route, tourna vers le nord, & rencontra le 5 Octobre trois isles. Drack comptoit que la route, qu'il

a La principale de ce isles.

b Autre isle du Cap Verd.

c Oiseau qui ressemble au faisan.

tenoit, le conduiroit au Perou. Il reconnut que les cartes, sur lesquelles il se regloit, l'avoient égaré, & que l'erreur étoit au moins de douze dégrés. Continuant sa navigation, il toucha le 29 de Novembre à l'isle des Mouches [a], d'où il fit voile pour le Chili. En y abordant, il s'empara d'un vaisseau Espagnol, qui étoit à l'ancre près de la ville de Sant Jago, & sur lequel il y avoit la valeur de trente-six mille pistoles en lingots. Il aborda le 13 Février 1579 à Lima, & pilla douze navires, qui étoient dans le port. Ayant appris qu'il y avoit près de là un autre bâtiment, il lui donna la chasse. Sur sa route, il fit encore une nouvelle prise. Il atteignit près du cap Saint François à cent cinquante lieues de Panama le navire qu'il poursuivoit. On enleva sur ce bâtiment treize coffres remplis d'argenterie, quatre-vingt-treize livres d'or, beaucoup de grosses perles & de pierres précieuses. Les Anglois continuerent leur route vers l'oüest, & prirent un autre vaisseau chargé de porcelaine, de toiles, & d'étoffes de soye.

HENRI III. 1580.

a *Mocha* est une faute dans la traduction de M. de *Thou*.

HENRI III. 1580

Ils allerent descendre à Guatulca, où ils renouvellerent leur provision d'eau. De-là, faisant voile vers l'isle de Canno, ils enleverent un autre navire, qui alloit aux Philippines. Il fallut songer au retour, & Drack, jugeant qu'il n'y auroit pas de sureté pour lui à repasser par le détroit de Magellan après avoir fait tant de mal aux Espagnols, resolut de gagner les Moluques, & de doubler le cap de bonne-espérance, pour revenir en Europe par la route que tiennent d'ordinaire les Portugais. Mais il fut obligé de diriger sa route vers le nord, & depuis le 6 Avril jusqu'au 3 Juin il fit six cents lieues, pour chercher un vent propre à son dessein. Le 5 Juin, il se trouva au quarante-deuxieme dégré de latitude septentrionale. Il y éprouva un froid si cuisant, qu'il fut contraint de relâcher. S'étant remis en mer, & étant revenu vers le vingt-huitieme dégré, il jetta l'ancre sur la côte d'une isle très-agréable. Les habitans lui firent un favorable accueil, & leur Roi vint en grande pompe le trouver. Drack fit asseoir ce Prince auprès de lui sur une espece de trône. Après qu'ils se furent

HENRI III. 1580.

entretenus quelque tems par ſignes, les barbares s'approcherent de Drack, & lui mirent une couronne ſur la tête. Il nomma cette iſle la nouvelle Albion, & pour conſerver la mémoire de ſon arrivée à cette côte, il y éleva un monument d'argent maſſif, ſur lequel il grava le nom de la Reine d'Angleterre. On ne ſauroit toucher en cet endroit une motte de terre, qui ne ſoit mêlée d'or ou d'argent. Le 13 Octobre, les Anglois leverent l'ancre, & cinglerent vers une autre iſle, ſituée au huitieme dégré de latitude ſeptentrionale. Ayant paſſé à la hauteur des iſles de Tagulada, de Zelon & de Zewara, ils aborderent le 18 Octobre aux Moluques. Le Roi de Ternate, Prince puiſſant qui a dix-ſept Iſles ſous ſa domination, reçut Drack avec de grandes marques de bienveillance, & prit beaucoup de plaiſir, à entendre les muſiciens qui étoient ſur les vaiſſeaux Européans. Les Anglois, après s'être pourvus de vivres, allerent mouiller à une autre iſle pleine d'arbres très-hauts & très-gros, dont la tête n'a aucune branche. Cette iſle eſt remplie de vers-luiſans. On y voit des chauve-ſouris de la groſſeur des

HENRJ III. 1580.

poules d'Europe, & des écrevisses si grandes, qu'une seule peut rassasier la faim du plus avide mangeur. Drack fut surpris le 9 Janvier 1580 d'une tempête plus terrible que toutes celles qu'il avoit essuyées. Le vaisseau Amiral donna contre des rochers. Pour le remettre à flot, on fut dans la nécessité de jetter à la mer quantité de marchandises, & huit canons. Enfin, le 8 Février, la flotte arriva à l'isle de Barateve, où l'on trouve plusieurs mines d'or, d'argent & de cuivre, & dont les habitans excellent dans l'art de séparer les métaux. Les Anglois eurent lieu d'être contens de ces Insulaires. La flotte alla ensuite aborder à la grande Java. Cette isle est environnée de plusieurs autres, qui étoient gouvernées par cinq Rois. Les armes ordinaires du pays sont l'épée, le poignard & le bouclier. Les maux veneriens y sont communs, & on les y guérit, en exposant les malades à l'ardeur du soleil depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures après midi, afin de dessécher & d'épuiser cette humeur corrompue. De l'isle de Java, les Anglois arriverent heureusement au cap de bonne-

espérance, qu'ils doublerent non seulement sans danger, mais même sans peine, malgré tout ce que disoient alors les Portugais, qui affectoient d'exagerer les périls de ce passage, pour détourner les autres nations de le tenter. Drack relâcha au cap des aiguilles, pour faire aiguade, & dès qu'il eut sa provision, il remit à la voile. Le 22 Juillet, il aborda à une Isle, située vis-à-vis du cap d'Afrique qu'on nomme Sierra-Léona, & qui est fameux par le voyage du Carthaginois Hannon. Enfin, après une si longue navigation, l'escadre Angloise revint le 3 Novembre en Angleterre, où Drack reçut mille éloges flatteurs d'Elizabeth, qui le créa Chevalier. Cette Princesse voulut que, pour servir de monument à cette expédition, le vaisseau Amiral de l'escadre fût placé dans l'arcénal avec des cérémonies extraordinaires, & qu'il y demeurât à perpétuité en dépôt. Au milieu de tant d'honneurs, Drack eut une mortification. Quelques seigneurs, à qui il offrit divers présens, les refuserent, sous prétexte que c'étoit le fruit de la piraterie. En récompense, le plus grand nombre applaudit à son entreprise, &

HENRI III. 1580.

HENRI III. 1580.

prétendit qu'elle étoit plus glorieuse à la nation, que s'il eût étendu les limites de la domination Angloise.

L'Ambassadeur d'Espagne fait de grandes plaintes sur la navigation des Anglois.

Bernardin de Mendose, Ambassadeur de Philippe II à Londres, ministre aussi considéré de son maître par la gloire qu'il s'étoit acquise dans la guerre de Flandre, que par le talent qu'on lui connoissoit pour troubler toutes les Cours où on l'envoyoit, parla avec beaucoup de hauteur sur ce voyage, & redemanda tout ce que Drack avoit enlevé aux Espagnols. C'étoit une excuse qu'il préparoit aux trames ourdies sécrettement par ses soins contre la Reine. On répondit à cet Ambassadeur, que les Espagnols s'étoient attiré tant de mauvais traitemens par leur perfidie & leur inhumanité envers les Anglois; que si l'on avoit cependant des preuves que Drack eût violé les loix de la justice, il étoit prêt de rendre compte de sa conduite, selon les regles ordinaires; que pour être en état de donner satisfaction à l'Espagne, supposé qu'on la lui dût, on avoit mis en séquestre le butin fait par la flotte; mais que les sommes qu'elle avoit apportées n'approchoient pas de celles que la Reine

avoit été obligée de dépenſer, pour éteindre les révoltes allumées par les Eſpagnols en Angleterre & en Irlande. HENRI III. 1580.

Élizabeth avoit vis-à-vis de Philippe une partie des torts, qu'elle l'accuſoit d'avoir avec elle. S'il s'efforçoit d'aliéner d'elle les Anglois, elle ne travailloit pas avec moins d'ardeur à entretenir les troubles dans les Pays-bas. Les Flamands, aidés des ſecours de cette Princeſſe, ainſi que de ceux de la France, donnerent cette année autant d'embarras à l'Eſpagne, qu'ils lui en avoient cauſé les années précédentes.

Les affaires de Philippe vont de plus en plus en décadence dans les Pays-bas.

La nuit du 19 au 20 Mars, la Noue ſurprit Ninove, où le Comte d'Egmont fut fait priſonnier. Malines, à l'inſtigation de Pierre le Loup, Provincial des Carmes, étoit rentrée ſous l'obéiſſance des Eſpagnols. Les Anglois, qui étoient à la ſolde des États, ſe préſenterent le 9 Avril devant cette Place, & l'emporterent l'épée à la main. Quoiqu'ils euſſent promis de ne point piller la Ville, ils la ſaccagerent entierement. Les Égliſes, les maiſons réligieuſes, & juſquaux tombeaux, rien ne fut épargné.

Ces avantages furent ſuivis d'une

HENRI II. 1580.

La Noue fait prisonnier par les Espagnols.

disgrace, qu'éprouverent les États. La Noue avoit investi Engelmunster. Il laissa la conduite du siege à Marquette son lieutenant, & il se mit en marche avec un détachement dans l'espérance de se rendre maître de Lille. Sur l'avis que le Marquis de Richebourg, connu auparavant sous le nom de Vicomte de Gand, étoit arrivé au secours de cette Place avec quinze escadrons de cavalerie Albanoise & avec quelques compagnies d'infanterie, il revint sur ses pas. Après avoir passé la Lys, il fut obligé de faire un long circuit par les vallées où la Mandere se jette dans cette riviere, & il ne put gagner que sur le soir le bourg de Wackene. Richebourg, de son coté, passa la Lys à Courtray, & se rendit par un chemin plus court à Engelmunster. La Noue, ayant fait une grande diligence, rentra enfin dans son camp; mais ce ne fut que fort avant dans la nuit; & une partie de ses troupes, excedée de fatigue, resta à Wackene. Il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il donna ordre à Marquette de rompre le pont qui étoit sur la Mandere. Marquette, au lieu d'exécuter cet ordre par lui-même, en chargea un officier, qui,

sans rompre le pont, se contenta d'y mettre des troupes pour le garder. Richebourg passa sur le ventre à ces troupes, & attaqua vigoureusement le camp. La Noue, quoiqu'il neût que six escadrons, soutint le premier choc avec beaucoup de valeur. Il espéroit que les troupes, qu'il avoit laissées à Walckene, le joindroient d'un moment à l'autre. Pour tirer le combat en longueur, il avoit ordonné aux Ecossois de ne pas faire tous ensemble leur décharge. Malgré son ordre, ils se hâterent de tirer, & bientôt après ils lâcherent pied. La Noue, voulant sauver Teligny son fils, le contraignit de songer à sa retraite, & pour lui il gagna le parc de l'artillerie avec le peu de troupes, qui lui restoient. Il y combattit en desesperé, mais à la fin il fut pris. Il ne recouvra sa liberté que plusieurs années après, & la Cour de Madrid ne la lui rendit qu'à des conditions très-dures.

HENRI III. 1580.

Sans la prise de ce Général, l'échec d'Engelmunster auroit été d'autant moins important pour les États, qu'ils y perdirent peu de monde. Leur armée ne fut pas long-tems à se rassembler, & le 8 de Juin elle s'empara de Dieft.

HENRI III. 1580.

Voyage du Prince de Condé à Londres, & son retour. Ce Prince passe en Allemagne.

Le 13 Juillet, le Prince de Condé revint d'Angleterre, où il étoit allé de Picardie, pour engager Elizabeth à fournir de nouveaux secours aux Flamands. Richebourg, instruit que ce Prince étoit à Gand avec Seregel, Envoyé de Jean Casimir frere de l'Électeur Palatin, forma le dessein de surprendre cette Place. Elle n'étoit gardée que par ses habitans ; & les fortifications n'en étant point achevées, il ne paroissoit pas impossible de la forcer par une attaque vigoureuse & imprévue. Dans cette espérance, Richebourg avec un détachement de troupes d'élite se rendit à petit bruit à une des portes de la Ville. Sa marche cependant ne fut pas si secrete, que les habitans n'en fussent avertis. Ils firent échouer son projet. Condé passa de Gand à Anvers, d'Anvers à Dort, & de cette derniere Ville en Allemagne.

Le Duc d'Anjou choisi par les Flamands pour leur Prince.

Depuis long-tems, les Flamands inclinoient à se mettre sous la domination d'un Prince étranger. Ils étoient seulement incertains sur le choix du maître qu'ils se donneroient. Enfin l'autorité du Prince d'Orange réunit tous les suffrages en faveur du Duc d'Anjou. Les Etats de Brabant, de

Flandre, de Hollande, de Zelande, & de Friſe, aſſemblés à Anvers, reſolurent le 12 Août de lui envoyer une députation ſolemnelle, qui auroit plein pouvoir de traiter avec lui. Ils nommerent pour cette commiſſion Philippe de Marnix de Sainte Aldegonde; Noël de Caron, bourguemeſtre du Franc [a], Gaſpard Voeſberg, & quelques autres. Ces députés, étant venus en France, où le Duc d'Anjou étoit de retour, allerent le trouver au Pleſſis-lez-Tours. HENRI III. 1580.

A l'occaſion de l'élection de ce Prince, la Province de Brabant, qui a pour armes un lion, fit frapper des médailles de bronze. On y voyoit un rat rongeant des liens, avec leſquels un lion étoit attaché à une colonne. Cette inſcription, *Raſis leonem loris mus liberat.* (*Le rat, en rongeant cette courroye, délivre le lion*,) déſignoit la liberté recouvrée. De l'autre côté, étoient repréſentés le Pape & Philippe. Ils paroiſſoient fort empreſſés à mettre un collier au lion. Au-deſſous, on liſoit ces mots. *Liber revinciri leo pernegat.* *Le lion, qui* Médailles frappées à cette occaſion.

[a] Voyez ſur le *Franc* une note du livre 27.

HENRI III. 1580.

s'eſt mis en liberté, ne veut plus ſouffrir de lien. D'autres médailles, frappées à Gand, portoient d'un côté deux mains jointes, & des anneaux attachés enſemble. La légende étoit, *Pro Chriſto, lege, grege & patriâ. Pour Jeſus-Chriſt, la loi, le troupeau & la patrie.* On liſoit ſur le revers cette inſcription au-deſſous d'une couronne de chêne. *Religione & juſtitiâ reduce, vocato ex Galliâ pacatâ duce Andium, Belgicæ libertatis vindice. La religion & la juſtice étant rétablies, le Duc d'Anjou appellé de la France qu'il a pacifiée, pour être le défenſeur de la liberté Belgique.* En Zelande, par alluſion à la richeſſe que le commerce procuroit aux Zelandois, on frappa des médailles, ſur leſquelles étoient les armes des provinces confederées, & ces mots. *Vos terræ, & ego excubo ponto. Vous gardés la terre, & moi la mer.* Au revers étoit un homme, qui plantoit de jeunes arbres. On appercevoit derriere lui au bout d'une lance un chapeau, ſymbole de la liberté, avec cette inſcription. *Si non nobis, ſaltèm poſteris. Si ce n'eſt pas pour nous, ce ſera du moins pour nos deſcendans.*

L'Archiduc Mathias, ainsi abandonné des Flamands, voulut paroître ceder volontairement une autorité qu'il ne pouvoit plus conserver. Il fit remettre aux États par Pierre de Melun, Prince d'Epinoy, un mémoire, par lequel il les prioit de se souvenir des dépenses qu'il avoit faites, & de l'indemnité qu'ils lui avoient promise. Les États, trouvant qu'il étoit juste de renvoyer ce Prince avec honneur, s'engagerent à payer ses dettes, & lui assignerent une pension, au payement de laquelle on destina les revenus de l'Evêché d'Utrecht.

HENRI III. 1580.

Démission de l'Archiduc Mathias.

Cependant Marguerite d'Autriche, mere du Prince de Parme, Gouverneur des Pays-bas, arriva dans ces provinces, dont elle avoit eu elle-même l'administration. Elle étoit chargée de mettre la derniere main au traité, que Philippe II avoit ébauché avec les provinces qui s'étoient soumises. Comme la mémoire de cette Princesse étoit en vénération parmi les Flamands, le Roi son frere [a] l'avoit jugée propre à une négociation si importante. Dès qu'elle fut à Namur, Ale-

Marguerite d'Autriche, mere du Prince de Parme, revient en Flandre.

a. Sans doute les lecteurs n'ont pas oublié qu'elle étoit fille naturelle de *Charles V.*

HENRI III. 1580.

xandre Farneſe alla l'y ſaluer, ſuivi d'un cortege nombreux & magnifique. Mais leurs avis s'étant trouvés différens ſur les meſures qu'il falloit prendre, la jalouſie ſe mit entre le fils & la mere. D'ailleurs le décret des États ſur le choix d'un nouveau Prince fut publié ſur ces entrefaites, & les circonſtances paroiſſoient tendre bien plus à la continuation de la guerre qu'à la paix. Ces conſidérations, jointes aux inſinuations de quelques grands, qui n'étoient pas bien aiſes de voir finir les troubles, déterminerent le Roi d'Eſpagne à rappeller la mere, & à confirmer le fils dans le gouvernement de ces provinces.

Acte de proſcription contre le Prince d'Orange.

Le Prince de Parme, par ordre de Philippe, envoya dans toutes les Villes ſoumiſes à l'Eſpagne un acte de proſcription, par lequel la tête du Prince d'Orange étoit miſe à prix.

Mort du Cardinal de Lege.

Gerard de Groeſberg, Évêque de Liege, qui avoit été créé depuis peu Cardinal, mourut le 28 Décembre. Les uns prétendent que ſa mort fut cauſée par une ancienne bleſſure qu'il avoit reçue à la chaſſe. Les excès de table, auxquels il ſe livroit trop inconſidérément, avoient fait, dit-on,

r'ouvrir sa playe. D'autres croyent qu'il mourut de chagrin de ce que les Liégeois, moins Espagnols que lui, avoient refusé de lui fournir les sommes qu'il avoit promises à l'Espagne. Après la mort de ce prélat, il y eut de grandes contestations pour lui nommer un successeur. Le Prince d'Orange & les Etats, cherchant l'occasion de marquer leur reconnoissance à l'Archiduc Mathias, solliciterent vivement en sa faveur le Chapitre de Liege. Mais le crédit de Philippe II, qui haïssoit ce Prince, & de l'Empereur, qui dans cette occasion se déclara contre son frere, fit tomber l'élection sur Ernest, Évêque de Freysingen, frere de Guillaume V, Duc de Baviere. HENRI III. 1580.

En vain on s'étoit flatté en France, que la conférence de Nerac avoit entierement calmé les esprits. Dès la fin de l'année 1579, Mathieu de Merle, à la tête de quelques troupes Protestantes, avoit surpris la ville de Mende, Capitale du Gevaudan. Quelque tems après, il avoit pillé Chanat. Dans le Dauphiné, les paisans, rebutés de la tyrannie des gentilhommes, s'étoient assemblés tumultueusement; & devenus à leur tour aussi arrogans La guerre civile se rallume en France.

HENRI III. 1580.

que ceux dont ils se plaignoient, ils faisoient porter indistinctement à tous les états la peine des outrages qu'ils avoient reçus de la noblesse. Jusques-là, le Roi de Navarre n'avoit eu aucune part à ces premiers mouvemens de fermentation. Un événement, qui sembloit ne devoir que produire un orage entre lui & la Reine son épouse, fut cause qu'il reprit les armes.

[a] Philippe Strozzi, allié de fort près à Catherine de Médicis, songeoit à se marier. Dans cette vue, il avoit jetté les yeux sur Magdeléne de la Tour, veuve d'Honoré de Savoye, Comte de Tende. La Reine-mere, dont la Comtesse étoit elle-même alliée, approuvoit ce mariage; & la Comtesse ne s'en éloignoit pas : mais Strozzi avoit besoin aussi de l'agrément du Vicomte de Turenne [b]. Afin de l'obtenir, il résolut de se rendre auprès du Roi de Navarre, que Turenne ne quittoit point. Toute la conduite passée de Strozzi le mettoit au-dessus des soupçons : cependant, de peur que son absence de la cour n'en fit naître quel-

a Cette anecdote n'est point dans le texte, mais elle se trouve dans les restitutions, qui sont à la fin du huitieme Volume de M. de Thou.

b Qui étoit frere de la Comtesse.

ques uns, il fit part de son dessein à Henri III, & il le supplia de lui permettre de suivre une affaire, dont il pouvoit tirer de grands avantages. Quelque persuadé que le Roi fût de l'attachement de Strozzi, ce Monarque apprehenda que le Vicomte de Turenne ne profitât habilement de cette conjoncture, pour mettre Strozzi dans les intérêts du Roi de Navarre. En même-tems, trouvant une occasion favorable de réussir dans un projet qu'il méditoit depuis long-tems, il voulut ne la pas manquer. La Reine de Navarre étoit ennemie déclarée du Roi son frere. Au contraire elle étoit liée fort étroitement avec le Duc d'Anjou, avec qui elle entretenoit un commerce continuel de lettres. Elle ménageoit par-là au parti du Roi son époux un appui redoutable. Le Roi, pour se délivrer d'inquiétude à cet égard, imagina de brouiller le Roi & la Reine de Navarre. Par ce moyen, il rompoit l'intelligence qui subsistoit entre ce Prince & le Duc d'Anjou, & dont Marguerite étoit le principal lien. Il se proposa de faire en sorte, par le même coup, d'éloigner du Roi de Navarre le Vicomte de Turenne, dont

HENRI III. 1580.

HENRI III. 1580.

il redoutoit le génie & la valeur, & d'empêcher le mariage de Strozzi. Pour cet effet, en feignant d'accorder à celui-ci l'agrément que ce seigneur souhaitoit, il le chargea d'une lettre pour le Roi de Navarre, & lui recommanda de ne la remettre qu'à ce Prince. Strozzi, qui ignoroit ce qu'elle contenoit, s'acquitta fidelement de sa commission. Henri III par cette lettre mandoit au Roi de Navarre, qu'il devoit se défier de la Reine son épouse & du Vicomte de Turenne, & qu'ils le deshonoroient par un amour criminel. Loin d'ajouter foi à cet avis, le Roi de Navarre communiqua à son épouse & au Vicomte ce que le Roi lui écrivoit. L'indigne procedé de Henri III redoubla leur animosité contre lui, & ils ne trouverent point de meilleur moyen de se venger d'un Prince qui leur montroit tant de haine, que de mettre tout en œuvre pour rallumer la guerre civile. C'étoit en effet, comme ils en étoient bien instruits, ce que ce Monarque apprehendoit le plus. Le Duc d'Anjou, de concert avec la Reine Marguerite sa sœur, dépêcha courier sur courier au Roi de Navarre, pour le presser de recommencer inces-

Artifice de Henri III, pour brouiller le Roi & la Reine de Navarre.

ſamment les hoſtilités, & de prévenir par ſa vigilance un danger que le moindre retardement pourroit rendre funeſte à ſa perſonne & à tout le parti proteſtant. Le deſſein du Duc, en renouvellant les troubles dans le royaume, étoit de forcer le Roi ſon frere de l'aider plus efficacement à s'aſſurer la poſſeſſion des Pays-bas. Il étoit perſuadé que Henri III, qui ne ſouhaitoit que le repos, ne verroit pas plutôt les troubles recommencer, qu'il ſe prêteroit à tout ce qu'on voudroit exiger de lui. Afin d'animer encore davantage le Roi de Navarre, le Duc d'Anjou lui repréſentoit que la guerre ne pouvoit que lui être avantageuſe; que par-là il mettroit le Roi dans la néceſſité de lui accorder à lui & à ſon parti les ſuretés qu'ils n'avoient pu encore obtenir; & que, pour acheter la paix, le Roi iroit juſqu'à redemander à l'Eſpagne la reſtitution de la Navarre. Le Duc ajoutoit que, ſi les affaires tournoient autrement qu'on ne le ſouhaitoit, il ſe rendroit médiateur entre le Roi de Navarre & la Cour, & qu'il ſauroit bien terminer la guerre, dès que le parti ne pourroit plus la continuer avec ſuccès.

HENRI III. 1580.

HENRI III. 1580.

Tant d'instances réiterées de la part du Duc d'Anjou & de la Reine Marguerite, la crainte des malheurs qu'on faisoit envisager au Roi de Navarre, & la vue des avantages qu'il pouvoit trouver dans la continuation de la guerre, contribuerent à déterminer ce Prince. Après cela, il ne fut pas difficile de mettre en mouvement les Protestans, qui, sans entrer dans les intérêts particuliers de leur chef, voyoient d'un côté le danger qui les menaçoit, & de l'autre les fruits qu'ils pouvoient espérer d'une révolution dans l'Etat. Ainsi l'artifice, dont le Roi s'étoit servi, produisit un effet tout différent de celui dont il s'étoit flatté. Il cherchoit à éviter la guerre, & il se précipita lui-même dans de nouveaux troubles. Tout ce qu'il gagna, fut de faire échouer le mariage de Strozzi. Turenne, quoique n'ayant aucun reproche à faire à ce seigneur, ne lui pardonna jamais de s'être chargé de la lettre de Henri III..

Le Roi de Navarre, resolu de ne pas dissimuler plus long-tems les mécontentemens qu'il avoit de la cour, envoya à François de Châtillon, fils du feu Amiral de Coligni, & à Fran-

çois de Bonne de Lesdiguieres les moitiés des deux écus d'or, dont nous avons parlé dans le livre précédent. Elles furent portées par Aramont, bâtard de Gabriel d'Aramont, ci-devant Ambassadeur à Constantinople. HENRI III. 1580.

On avoit donné en dot à Marguerite de Valois les sénéchaussées de l'Agenois & du Quercy, quoique, selon nos constitutions, les filles de nos Rois ne doivent se doter qu'en argent, & jamais en fonds de terre. Afin qu'elle possédât ces domaines d'une façon plus honorable, le Roi son frere lui avoit abandonné par des lettres particulieres tous les droits regaliens, même celui de nommer aux Évêchés & aux Abbayes, qui dépendoient des deux provinces. Les peuples de Quercy avoient été mécontens de ce démembrement. D'ailleurs, les habitans de Cahors craignoient que le Roi de Navarre ne voulût tirer vengeance du massacre qu'ils avoient fait quelques années auparavant des Calvinistes établis dans leur Ville. Ce Prince crut devoir commencer la guerre par la prise de cette Place. Environnée de trois côtés par le Lot, elle n'est abordable par terre que dans la partie où est la

HENRI III. 1580.

porte de la Barre. Il y avoit trois ponts, dont celui qu'on nommoit le pont neuf, étoit fermé par deux portes sans pont-levis. L'intervalle entre ces deux portes étoit fortifié de deux bastions. Ce fut par cet endroit que le Roi de Navarre forma son attaque.

Cahors surpris par le Roi de Navarre.

La premiere porte, qui étoit à la tête du pont, ayant été brisée, le Baron de Salignac chassa des deux bastions les troupes qui les gardoient. Il attacha le petard à la seconde porte, & la fit sauter. Les habitans coururent aux armes; ils se rassemblerent dans le marché, & Vezins, commandant de la Ville, s'étant mis à leur tête, arrêta pour quelque tems les progrès des religionaires. Comme il n'avoit pas eu le tems de prendre sa cuirasse, il reçut au travers du corps un coup d'arquebuse, dont il fut renversé. D'abord le courage des habitans se rallentit. Mais bien-tôt ils apprirent que du côté des Navarrois Salignac & Roquelaure étoient mis hors de combat par des blessures considérables, & que Saint Martin avoit été tué. Alors, ils se ranimerent, & les Navarrois auroient été repoussés dans le second choc, si Pierre de Chouppes, ancien officier,

officier, homme de tête & de main, ne fût arrivé à leur secours avec deux cens hommes d'élite, qu'il amenoit du Vicomté de Turenne. En entrant dans la Ville, il rencontra six cents arquebusiers, qui se retranchoient dans les rues avec des tonneaux : il les chargea, les mit en déroute, & les poursuivit jusqu'à la maison-de-Ville, dont il s'empara. Ayant appris que les bourgeois s'étoient retirés auprès du college, & qu'ils étoient encore maîtres de deux portes, il y courut ; il fit élever un retranchement à quarante pas de distance, & se logea dans les maisons voisines. Ce ne fut pas sans combat. Le Roi de Navarre étoit lui-même au milieu du feu, & donnoit l'exemple à ses soldats. On fit de part & d'autre un feu terrible depuis neuf heures du matin jusqu'au soir. A l'entrée de la nuit, les assiégeans mirent le feu à la porte du college, & il y eut encore là un combat sanglant. HENRI III. 1580.

Sur la nouvelle qu'il venoit un renfort aux assiégés, le Roi de Navarre tint le lendemain dès le point du jour un conseil de guerre. Il y fut décidé que Chouppes & le capitaine Nesdes iroient au devant du secours, & le

1580. HENRI III.

combattroient. Ces deux officiers le mirent en fuite. De retour au camp, après cette victoire, ils escaladerent le college, & s'en rendirent maîtres. Ceux qui le défendoient, s'étant dispersés dans la Ville, se retrancherent en quatorze endroits différens. Les assiégeans n'étoient pas moins fatigués que les assiégés; mais le Roi de Navarre se roidissant contre les obstacles, & Chouppes ayant forcé six retranchemens, à la fin les habitans succomberent. La Ville fut pillée. Cette action se passa le 5 Mai.

La prise de Cahors fut suivie de celle de Montaigu, dans le Poitou, & de quelques châteaux, dans la Saintonge.

Le Prince de Condé revient d'Allemagne, & se rend en Languedoc.

Vers ce tems, le Prince de Condé revint d'Allemagne. Il y avoit inutilement sollicité du secours. Capable des plus grandes entreprises, il fut toujours traversé dans ses projets par la fortune. En passant sur les terres de Genève, déguisé, avec peu de suite, il fut arrêté; mais comme on ne le reconnut point, il ne fut que dépouillé, & il arriva sans autre disgrace chez Lesdiguieres, qui lui fournit de l'argent, & un équipage convenable. De-là, ce Prince se rendit en Languedoc,

où Châtillon & les autres chefs des Protestans lui déférerent le gouvernement général de la province. 1580. HENRI III.

Il emporta d'emblée Caux, Cabrieres, Saint Laurent, au diocèse de Beziers; Guyan, dans le Lauraguais; Montagnac, Saint Felix, Saint Sernin, Saint Sauveur, Saint Ubery, Cornavel & Loupian. Le capitaine Lermont, officier de réputation, surprit la capitale du Couserans. Lesdiguieres ne se tint pas non plus dans l'inaction. Depuis long-tems, impatient de faire de nouveau parler de lui, il avoit envie de se joindre aux païsans révoltés du Dauphiné; mais il n'avoit osé le faire sans un ordre du Roi de Navarre. Aramont ne lui eut pas plutôt mis en main la marque qui étoit le signal de la guerre, que, quoique les payſans eussent été défaits, d'abord à Valence, & ensuite à Romans, il marcha dans le dessein de proteger ceux qui s'étoient retirés du côté de Moyrens. Pour cet effet, il passa l'Isere au dessous de Grenoble; mais lorsqu'il étoit sur le point d'arriver à Moyrens, il reçut la nouvelle, qu'y ayant été enfermés par des troupes du Roi, ils s'étoient rendus à condition

Divers exploits des Protestans.

HENRI III. 1580.

d'avoir vie & bagues ſauves. Il ne laiſſa pas de continuer ſa marche, & il tomba ſur quelques compagnies royaliſtes : il les pouſſa juſqu'à Tullins, les força dans ce poſte, & les tailla en pieces. De-là, il ſe porta vers Briançon, dont il eſpéroit de ſe rendre maître. Les conſuls de la Ville, qui, ayant détourné les deniers publics, étoient pourſuivis pour crime de peculat, avoient reſolu, pour ſe tirer des mains de la juſtice, de s'emparer de la citadelle, & de la livrer aux Proteſtans. Le procès de ces magiſtrats infideles ayant été inſtruits plutôt qu'ils ne penſoient, ils furent obligés de prévenir le jour dont ils étoient convenus pour l'exécution de leur entrepriſe. A peine furent-ils en poſſeſſion de la citadelle, qu'ils y furent aſſiégés par les habitans de la Ville, & par ceux du voiſinage, & comme ils manquoient de vivres, ils ſe rendirent avant l'arrivée de Leſdiguieres. Il apprit ſur la route, qu'on leur avoit coupé la tête. A cette nouvelle, il retourna ſur ſes pas, & donna ſes principaux ſoins à faire fortifier la Mûre.

Le Roi met trois armées ſur pied.

Afin d'arrêter les progrès des Proteſtans, le Roi mit trois armées ſur

pied. La premiere, commandée par le Maréchal de Biron, fut deſtinée pour la Guyenne. On envoya la ſeconde en Dauphiné ſous les ordres du Duc de Mayenne. Le Maréchal de Matignon fut chargé de faire avec la troiſieme le ſiege de la Fere. HENRI III. 1580.

Les deux premiers de ces Généraux ne tarderent pas à commencer leurs opérations. Mayenne, dont l'armée étoit de ſept mille fantaſſins, de mille chevaux, & de cinq cens pionniers, ayant été joint par la cavalerie du Dauphiné, & ayant raſſemblé dix-huit pieces de canon, marcha vers la Mûre au commencement de Septembre. Cette Ville eſt ſituée dans un terrein fort inégal. Il y avoit au-deſſus un château, que Leſdiguieres avoit fortifié à la hâte. Le foſſé étoit profond; &, dans l'angle du côté du midi, il y avoit un baſtion ſpacieux, mais qui n'avoit pas encore toute ſa hauteur. On dreſſa trois batteries contre cet ouvrage. Il eſſuya plus de trois mille coups de canon, & les aſſiégeans donnerent deux aſſauts, dans leſquels ils furent vigoureuſement repouſſés. Une mine ayant enfin renverſé une partie de la muraille, les aſſiégés abandon- Mayenne s'empare de la Mûre en Dauphiné.

HENRI III. 1580.

nerent le bastion, après avoir perdu cent vingt hommes, entre autres Saint Jean, fils d'une sœur de Lesdiguieres. Ils se retirerent dans un retranchement qu'ils avoient construit à quelque distance. Le Duc fut étonné de voir qu'il lui falloit former une seconde attaque. Comme l'automne étoit avancée, & que la saison des neiges, qui sont abondantes dans cette province, étoit proche, il fut prêt de décamper. Mais une nouvelle batterie, qu'il fit élever dans un lieu marqué par un ingenieur Italien [a], produisit un tel effet, que les assiégés, ne pouvant plus défendre la Ville, s'enfermerent dans le château. En six jours, ils eurent consommé toute l'eau de leurs citernes, & ils furent réduits à capituler. Ils obtinrent des conditions honorables.

Nouvelle Déclaration du Roi en faveur des Protestans.

Avant que Mayenne passât en Dauphiné, le Roi, voulant jetter la division parmi les Protestans, avoit donné une déclaration, par laquelle il rappelloit & confirmoit tous les édits faits en leur faveur, pourvû qu'ils demeurassent tranquilles dans leurs mai-

a Cet Ingenieur se nommoit *Hercole Negro*. Il étoit de Cental dans le Marquisat de Saluces.

sons. En même-tems il ordonnoit de punir, comme perturbateurs du repos public, ceux qui les maltraiteroient d'effet ou même simplement de paroles. Plusieurs se laissèrent éblouir par cette apparence. Lesdiguieres employa ses exhortations soutenues des lettres du Roi de Navarre, pour les tirer de cette léthargie; leur représentant que l'amour d'une tranquillité trompeuse leur seroit funeste, & que, s'ils ne se pressoient de se réunir, on les ruineroit sans peine les uns après les autres. Il avoit raison, mais la plus grande partie de la noblesse ne l'écouta pas. Elle avoit une secrete jalousie contre lui, & elle ne pouvoit souffrir que le Roi de Navarre l'eût choisi au préjudice d'anciens officiers, pour remplacer Montbrun. Mayenne, qui avoit l'esprit fin & pénétrant, s'étant apperçu du peu d'union qui regnoit entre les seigneurs du parti, sut en tirer avantage. Il les accabloit tous de caresses, & leur faisoit des promesses magnifiques. Par cette conduite, il appaisa si bien tous les troubles de la province, qu'on disoit hautement dans le pays & même à la Cour, qu'il avoit fait par sa seule prudence & par

HENRI III. 1580.

sa modération ce que d'autres auroient eu bien de la peine à faire par plusieurs batailles. Tout le reste de l'année se passa en fêtes, en festins, & en tournois; & ce Prince gagna tellement tous les Ordres par ses manieres affables, qu'on le regardoit comme l'homme le plus ennemi de tout déguisement. Lorsqu'il alla à Grenoble, presque tous les gentilshommes de l'une & l'autre religion se rendirent auprès de lui. Lesdiguieres lui-même, ayant obtenu un sauf-conduit, vint y trouver ce Prince, & en fut reçu avec les marques d'estime les plus distinguées; mais le Duc l'ayant pressé de s'accommoder avec la cour, il répondit qu'il avoit promis de se conformer aux ordres du Roi de Navarre, & il se retira à Serre.

Avantages remportés en Guienne par Biron.

Biron voulut se conduire en Guyenne, comme Mayenne s'étoit conduit en Dauphiné. Il n'eut pas le même succès. Voyant que la douceur étoit inutile, il eut recours aux hostilités. Dans les premiers jours de Juillet, il se présenta devant Gontaut, petite Ville de l'Agenois, qui a donné le nom à la maison de Biron. La place fut emportée & saccagée: on passa au fil de l'é-

pée tout ce qui s'y rencontra, & le feu, ayant été mis aux maisons abandonnées, réduisit toute la Ville en cendres, à l'exception de celle de Caucon, qui servoit dans l'armée du Roi. HENRI III. 1580.

Il se donna le 26 du même mois près de Moncrabeau, à deux lieues de Nerac, un combat qui fut funeste à une des plus illustres familles de toute la Guyenne. Les Comtes de Gurson & de Fleix, & le Chevalier leur frere[a], tous trois fils de Gaston de Foix, Marquis de Trans, y furent tués. Comme ils étoient proches parens du Roi de Navarre, ils suivoient son parti, quoiqu'ils fussent catholiques. Ce furent Hector de Pardaillan, & Charles de Montespan son fils, qui étant à la tête de leurs compagnies d'hommes d'armes, & d'un petit nombre d'arquebusiers d'élite, les rencontrerent & les chargerent.

Bertrand de Bailleux sieur de Poyanne, Gouverneur d'Acqs, observoit tous les mouvemens des Protestans, & cherchoit quelque occasion de se signaler. Il forma le dessein de surprendre le Mont-de-Marsan. Son projet fut

a Chevalier de Malthe.

HENRI III. 1580.

découvert par les ennemis, & cependant ils ne purent en empêcher l'effet. De Même commandoit dans la Place. La veille du jour que les troupes du Roi s'en approcherent, de Même avoit envoyé le capitaine Caſtagnol à la découverte. Cet officier dans ſa courſe prit un ſoldat, qui, à condition qu'on lui ſauveroit la vie, déclara ce qui ſe tramoit. Sur le champ, Caſtagnol courut donner cet avis à de Même, mais ce commandant, qui ſouvent en avoit eu de pareils ſans fondement, ne fit pas plus de cas de celui-ci que des autres. Cependant Poyanne, ayant gagné le maître d'un moulin voiſin de la Ville, s'embarqua ſur la Baiſe qui paſſe au milieu de Nerac, & qui va ſe jetter dans l'Océan auprès de Bayonne. Le 18 Septembre, il arriva avant le jour à ce moulin avec trente hommes, & il s'y cacha. Lorſqu'on releva les ſentinelles du Mont-de-Marſan, les ſoldats de la garniſon, qui avoient coutume d'aller prendre du vin à ce moulin, ayant ouvert une porte de la Ville, Poyanne, ſuivi de ſes trente hommes, & d'environ deux cens autres qui avoient paſſé la riviere à gué, ſe ſaiſit de cette porte, & bientôt après

de la Place. De Même se réfugia dans le Château avec ce qui lui restoit de sa garnison. Comme il étoit à craindre que, si le siege de cette forteresse duroit quelque tems, de Même ne reconnût la foiblesse des assiégeans, ils envoyerent demander du secours à Biron, qui au bout de deux jours arriva avec de l'artillerie. Dès qu'elle fut en batterie, de Même arbora le drapeau blanc. On convint que tous les cavaliers sortiroient avec leur bagage, & que les fantassins n'emporteroient que leurs épées & leurs arquebuses.

HENRI III. 1580.

Quatre jours après, Biron marcha du côté de Nerac. Marguerite de Valois, femme du Roi de Navarre, s'y étoit enfermée avec l'élite de la noblesse des environs. Biron, en passant devant les murs de la Place, fit tirer trois coups de canon, dont un donna dans la porte de Mercadieu, où Marguerite étoit venue pour voir l'armée du Roi. Cette Princesse se tint vivement offensée, & nous parlerons bientôt des suites qu'eut son ressentiment.

Après avoir fait prendre absolument le dessus aux affaires des Catholiques dans la Guyenne, Biron conduisit ses troupes en Languedoc. Près de Tou-

Biron a la cuisse cassée par la chûte de son cheval.

HENRI III. 1580.

louse, son cheval tomba dans un lieu glissant, & ce Général se cassa en deux endroits la cuisse dont il étoit déjà boiteux. Dans cette circonstance, il étoit nécessaire de choisir quelqu'un pour le remplacer. Il s'éleva à ce sujet une grande contestation entre les officiers généraux. Les uns prétendoient que cet honneur étoit dû à l'éclat de la naissance ; les autres soutenoient qu'il ne devoit s'accorder qu'à la supériorité du grade militaire. Comme ils ne paroissoient pas disposés à se ceder les uns aux autres, Biron, pour terminer la dispute, décida que Charles de Biron son fils prendroit le titre de Général. Ce jeune seigneur n'avoit alors que quinze ans, mais la réputation du pere tenoit lieu de mérite au fils. D'ailleurs aucun des prétendans ne se trouvoit deshonoré d'obéir à un enfant, dont le Maréchal étoit censé dicter les ordres. Le choix du jeune Biron fut dèslors regardé comme un préfage des grands emplois, où ses actions l'éleverent dans la suite.

Depuis l'accident de son pere, jusqu'à la fin de la campagne, il ne se fit rien de mémorable. La principale cause de cette inaction fut une maladie

épidémique, qui affligea les deux armées. Il arriva un événement fâcheux pour le Roi de Navarre. La Réole, petite Ville très-avantageusement située sur la Garonne, & dans laquelle il y avoit une celebre Abbaye, avoit été donnée aux Protestans. Elle avoit pour Gouverneur d'Ussac, gentilhomme de Perigord. Une demoiselle, dont il étoit devenu éperdument amoureux, l'engagea à changer de religion & de parti, & il livra la Ville qui lui avoit été confiée. La Cour lui en confirma le Gouvernement, & le décora du collier de l'Ordre de Saint Michel. HENRI III. 1580.

Pendant que ces choses se passoient en Guyenne, le Maréchal de Matignon, à qui le Roi avoit donné, pour Lieutenant, Anne de Joyeuse d'Arques, & Jean-Louis de Nogaret de la Valette, entra en Picardie, & investit la Fere le 7 de Juillet. Jusqu'au 22, il n'y eut que des escarmouches. Enfin la garnison abandonna les fauxbourgs, après y avoir mis le feu. Deux jours après, elle fit une sortie vigoureuse. Dans une autre sortie, François de Quinquempoix du Mai, Comte de Vignory, un des plus bra- Siege de la Fere par le Maréchal de Matignon.

HENRI III. 1580.

ves officiers de l'armée royale, fut blessé à mort d'un coup d'arquebuse, qu'il reçut au front. Le Duc de Guise, qui étoit à Paris, ayant appris le danger où étoit cet officier, se rendit en poste auprès de lui, soit par affection, soit dans le dessein d'empêcher que ce gentilhomme, qui étoit le confident de tous ses secrets, n'en revelât quelques-uns, en se confessant au lit de la mort.

Le 12 Septembre, les assiégeans étant prêts à donner l'assaut, les assiégés demanderent un pour-parler. Après qu'on eût donné les suretés accoutumées, Jumelle & Harlay de Monglas passerent dans le camp, & promirent que la Ville se rendroit, à condition que la noblesse & les officiers sortiroient avec leurs chevaux & leurs armes, & les soldats avec l'épée & la bayonnette; que les uns & les autres auroient la liberté d'aller où ils voudroient, & qu'on les escorteroit jusqu'à un endroit marqué. La Valette n'avoit point été d'avis qu'on écoutât les propositions des assiégés. Comme il commandoit l'artillerie, il ne cessa point de faire tirer, pendant qu'on regloit la capitulation. Le Duc d'Au-

male n'approuva pas non plus la douceur avec laquelle on traitoit la Ville. Il quitta l'armée, sans prendre congé du Général. HENRI III. 1583.

Le Duc d'Anjou s'entremet pour terminer la guerre civile.

Les armes des Protestans ayant été moins heureuses qu'ils ne l'espéroient, le Duc d'Anjou, qui étoit le principal auteur de cette guerre, employa sa médiation, pour la terminer. Des personnes de confiance, qu'il envoya à la Cour, firent entendre à Henri III, qu'il n'y avoit d'autre moyen de rétablir la paix dans le royaume, que d'occuper la noblesse par une guerre étrangere; & que, si le Roi vouloit aider le Prince son frere à défendre les Flamands, il n'étoit point douteux que tous les militaires Protestans ne préféraſſent la gloire de servir contre l'Espagne, au funeste plaisir de déchirer les entrailles de leur patrie.

Quoique Henri III eût été toujours opposé à porter la guerre dans les Pays-bas, le desir de calmer les troubles de son royaume l'y fit enfin consentir. Non-seulement il accorda au Duc d'Anjou des sommes considérables pour cette guerre, mais il promit de dissimuler les levées de soldats que ce Prince feroit en France, pourvû que

HENRI III. 1580.

le Roi de Navarre n'attaquât point du côté de la Guyenne les états de Philippe II. Le Roi ne vouloit pas qu'on crut que ce qu'il faisoit pour un frere, il fût disposé à le faire pour quelqu'un qui n'étoit, ni son parent si proche, ni de même religion que lui.

Dès qu'on fut d'accord sur ces articles, le Roi envoya des pleins pouvoirs à son frere, pour négocier un accommodement avec le Roi de Navarre. Le Duc d'Anjou, impatient de profiter des dispositions favorables de la Cour, se hâta de conclure son traité particulier avec les députés des Etats des Pays-bas. Il vola ensuite en Perigord, & se rendit au château de Fleix, appartenant à Gaston de Foix, Marquis de Trans, où devoient se tenir les conférences pour la paix. Louis de Bourbon, Duc de Montpensier, y alla de la part du Roi. Il y fut suivi de Pompone de Bellievre quelque tems après, & du Maréchal de Cossé sur la fin d'Octobre. On convint que les reglemens de la conference de Nérac seroient confirmés, & que la Cour y feroit quelques additions, dont la principale étoit qu'au lieu de la Ville de la Réole, qui venoit d'être

Conférences de Fleix.

enlevée aux Protestans, le Roi donneroit au Roi de Navarre, pour indemnité, Figeac en Quercy, & Monsegur dans la Bazadois. Par un article secret, qui, selon quelques mémoires, fut accordé au ressentiment de Marguerite de Valois contre Biron, il fut stipulé que ce Maréchal seroit dépouillé de la Lieutenance générale de Guyenne. HENRI III. 1580.

Le Roi ratifia ce traité dans le mois de Décembre, étant alors à Blois, où il étoit allé précipitamment avec peu de suite, pour se garantir de la peste qui s'étoit déclarée à Paris depuis le mois de Juin. En moins de six mois, elle y avoit emporté quarante mille habitans. La capitale du royaume devint presque déserte, & les maisons des riches, à qui la crainte avoit fait prendre la fuite, furent en grand danger d'être pillées. Toutes les nuits, diverses troupes de voleurs couroient en armes, & commettoient une infinité de brigandages. Augustin de Thou, Avocat Général au Parlement, étoit Prévôt des Marchands. Il employa toute sa vigilance à reprimer les désordres. Mais celui qui y contribua le plus, fut le premier Président, Peste à Paris.

HENRI III. 1580.

Christophe de Thou. Zelé pour le bien public, & faisant peu d'état de sa vie au prix de la conservation de cette grande Ville, il n'avoit pas voulu en sortir, même pendant les vacances du Parlement. Non content de veiller au maintien de la police, il se promenoit tous les jours dans les rues, afin d'accoutumer par son exemple le peuple, à redouter moins la communication du mal contagieux.

Ce fléau se répandit en plusieurs autres Villes, & sur-tout à Laon, où il mourut près de six mille personnes.

Il avoit été précédé d'une autre maladie, qu'on appelloit la maladie des moutons. Celle-ci s'étoit fait premierement sentir en Orient. Elle avoit passé ensuite en Italie, & elle avoit mis Gregoire XIII au bord du tombeau. De l'Italie, elle avoit pénétré en France & en Espagne. Quoiqu'elle ne fût pas absolument mortelle, elle fit de grands ravages. Elle attaquoit d'abord le bas de l'épine du dos par un frisson suivi d'une pésanteur de tête, & d'une foiblesse de membres, jointe à un grand mal de poitrine. Si les malades n'étoient pas guéris le quatrieme ou le cinquieme jour, la maladie dégéneroit

en fievre maligne, qui les emportoit. Ceux qui furent saignés ou purgés, périrent presque tous. HENRI III. 1580.

Querelle des Ducs de Montpensier & de Nevers.

Cette année ne fut pas seulement malheureuse par la guerre & par d'autres calamités. Il s'éleva entre des personnes du premier rang une querelle si considérable, qu'elle eût été capable de mettre en combustion une partie du royaume, quand même il auroit été en pleine paix. En voici l'origine. Cinq ans auparavant, lorsque le Duc d'Anjou s'étoit retiré secretement de la Cour, le Roi avoit chargé le Duc de Montpensier de poursuivre ce Prince, & de l'empêcher de passer la Loire; & Louis de Gonzague, Duc de Nevers avoit eu ordre de joindre ses troupes à celles de Montpensier. Au mois de Mars dernier, Montpensier s'étant trouvé à Angers avec le Duc d'Anjou, on vint à parler de cette affaire. Le Prince dit qu'il étoit fort redevable à ces deux Généraux, de ce qu'ils avoient mieux aimé le réconcilier avec le Roi son frere, que d'exécuter les ordres qu'ils avoient reçus. Montpensier, fâché que le Duc d'Anjou dans sa reconnoissance le mît de pair avec Nevers, répondit que, s'il

HENRI III. 1580.

avoit voulu croire ce seigneur, il auroit porté les choses aux dernieres extrémités. Quelques personnes rapporterent à Nevers cette conversation. Il écrivit sur le champ au Duc d'Anjou, pour se plaindre d'une allégation si injurieuse : il traita hautement de calomniateurs ceux qui osoient avancer qu'il eût formé le moindre dessein de nuire à ce Prince, & il publia que quiconque soutenoit une pareille fausseté, en avoit menti. Ce démenti, quoique donné indirectement, irrita étrangement Montpensier. Son rang, son âge, ses blessures, ne lui permettant pas d'appeller l'offenseur en duel; leurs parens, leurs amis & leurs vassaux, instruits de leur différend, leur offrirent à l'envi leurs services. Comme le Duc de Montpensier avoit épousé Catherine de Lorraine, fille de François, Duc de Guise, toute la maison de Guise vint s'offrir à lui, sans en excepter même Henri, Duc de Guise, quoiqu'il eût épousé la sœur du Duc de Nevers. Les Princes du sang, & la plupart des grands seigneurs, en userent de même. Le Prince d'Orange, qui avoit épousé une fille de Montpensier, lui envoya faire

de semblables offres, & à cette occasion il rentra dans les bonnes graces de ce Prince son beau-pere; ce qu'il avoit tenté jusqu'alors inutilement. De l'autre côté, le Duc de Mantoue prit feu pour le Duc de Nevers, son frere. Guillaume, Duc de Juliers, chef de la maison de Cleves, dont étoit la Duchesse de Nevers, suivit l'exemple du Duc de Mantoue.

1580 HENRI III.

Un si grand différend, qui avoit allarmé toute la France, fut appaisé par l'entremise du Roi & de la Reine-mere.

« Il arriva presque dans le même-
» tems, dit M de Thou, une chose
» que je ne puis passer sous silence,
» sans manquer à ce qu'exige de moi
» la dignité du royaume. Quelques
» Evêques publierent une bulle du Pa-
» pe. Ce fut, à ce qu'on croit, à l'in-
» stigation de la faction des Guises,
» qui voulurent sonder la patience du
» Roi & des magistrats; bien résolus
» d'aller plus loin, s'ils y trouvoient
» jour, lorsque le Parlement seroit en
» vacance. Il y avoit déjà quelques an-
» nées, que le Pape s'étoit attribué sur
» les Princes chrétiens une puissance
» que la France n'a jamais connue; &

Plusieurs Evêques de France publient la bulle *In cœna Domini*.

HENRI III. 1580.

» il prétendoit être en droit d'excom-
» munier les magistrats qui défendent
» la juriſdiction temporelle contre les
» entrepriſes du clergé. Il ſe fait pour
» cela tous les ans, le Jeudi ſaint, une
» cérémonie publique à Rome, & les
» Papes y font lire des conſtitutions
» qu'ils ont ſoin de répandre enſuite
» par toute la chrétienté, pour faire
» une vaine oſtentation de leur pou-
» voir : c'étoit une de ces ſortes de bul-
» les, qu'on avoit fait entrer dans le
» royaume. Le Procureur Général en
» ayant porté ſes plaintes à la Chambre
» des vacations, elle enjoignit par un
» arrêt à tous les Gouverneurs, de ſai-
» ſir le temporel des prélats, qui
» avoient publié la bulle, objet du
» ſcandale ». L'arrêt eſt du 4 Octobre 1580.

Continuation de la guerre entre les Polonois & les Moſcovites.

Au commencement de cette année, le Czar avoit témoigné deſirer faire ſa paix avec les Polonois. Bathory conſentit de recevoir des ambaſſadeurs de ce Prince, mais refuſa de lui en envoyer. Le Roi de Pologne ne voulut pas même que les hoſtilités fuſſent ſuſpendues, pendant qu'on travailleroit à procurer un accommodement entre les deux puiſſances. Ayant fait aſſem-

HENRI III. 1580.

bler ses troupes aux environs de Czasniki, il prit les forteresses de Welisch & d'Usswiata, & forma le siege de Luki.

Le Czar envoye une ambassade au Roi de Pologne.

Avant que les Polonois eussent établi leurs batteries, des ambassadeurs Moscovites arriverent au camp. Bathory leur donna audience le dernier jour du mois d'Août. Le 5 de Septembre, la Ville assiégée fut emportée l'épée à la main. Les Polonois s'emparerent ensuite de Newel, de Sawolocz & d'Ozierzüscie. Après ces conquêtes, le Roi, suivi des ambassadeurs du Czar, retourna à Warsovie, où se tenoit la Diete. On examina dans cette assemblée les propositions de ces ministres, & elles furent rejettées. L'arrivée d'un ambassadeur des Tartares, qui fit entendre que ces peuples étoient disposés à se liguer avec les Polonois contre la Moscovie, contribua beaucoup à faire pencher les états pour la continuation de la guerre. Bathory reçut aussi une ambassade de la Porte. Le Grand Seigneur, inquiet de divers préparatifs qui se faisoient en Hongrie, soupçonnoit que l'Empereur vouloit attaquer les Turcs. Si Bathory s'accommodoit avec les Mosco-

Diete de Warsovie.

Bathory reçoit des Ambassadeurs de la Porte & du Kan de Tartarie.

HENRI III. 1580.

tes, il étoit à craindre qu'il ne fournît des secours aux Impériaux contre l'Empire Ottoman. Amurath vouloit parer ce coup, & avoit d'autant plus d'intérêt d'y réussir, que ses principales forces étoient employées en Perse.

Affaires d'Orient.

Elles n'y firent rien de considérable cette année. Les ennemis de Mustapha Pacha l'avoient noirci dans l'esprit du Sultan. On disoit que ce Général avoit horriblement fatigué ses troupes ; qu'il avoit employé des sommes immenses à des entreprises, dont on n'avoit tiré aucun avantage ; que, profitant de la distance des lieux, il enfloit les moindres succès, & qu'il osoit envoyer de fausses nouvelles à son Souverain ; que d'ailleurs, son orgueil & sa cruauté lui avoient attiré la haine de tous ceux qui servoient sous lui. Le Sultan, fatigué des plaintes continuelles de l'armée, le rappella, & lui donna Sinan pour successeur.

Le Roi de Perse essaye inutilement de faire la paix avec Amurath.

Kodabendeb, Roi de Perse, aimoit le repos ; & l'issue de la guerre lui donnoit de l'inquiétude : l'humeur turbulente du plus jeune de ses fils lui en donnoit encore davantage. Ce jeune Prince s'appelloit Abas Mirize, & ce fut lui qui succéda à son pere. Dans le

HENRI III. 1580.

le tems dont nous parlons, il étoit Viceroi du Corazan [a]. Sa jeuneſſe, ſon crédit, & le nombre de ſes partiſans, lui ayant enflé le cœur, il déféroit peu aux ordres paternels. Les années précédentes, il avoit refuſé de permettre des levées de ſoldats dans ſon gouvernement. Il avoit même empêché les officiers, qui dépendoient de lui, d'aller joindre l'armée, ſelon l'ordre qu'ils avoient reçu. Mirize Salmas Kan, premier miniſtre, avoit marié ſa fille à Emir Hamſe, fils aîné du Roi. Apprehendant pour ſon gendre les deſſeins d'un frere ambitieux, il fit tous ſes efforts pour perdre Abas Mirize. Le Roi ne ſe prêta pas aux deſſeins ſanguinaires de ſon miniſtre; mais, afin de pouvoir veiller plus facilement ſur les démarches du jeune Prince, il ſongea à terminer ſes différends avec la Porte. Maxud Kan, chargé de cette négociation, ſe rendit à Conſtantinople en qualité d'ambaſſadeur. Amurath ne voulut entendre parler d'aucun accommodement, à moins qu'on

a Les Traducteurs de M *de Thou*, en nommant cette province *Heri* font la même faute qu'ils ont faite précédemment. Voyez les notes du 25 livre de cet Abregé.

HENRI III. 1580.

ne convînt pour article préliminaire, que les Turcs demeureroient en poſſeſſion de tous les pays qu'ils avoient conquis ſur la Perſe. Les pouvoirs de l'ambaſſadeur ne s'étendant pas juſques-là, il retourna à Caſbin, ſans rien conclure.

Sinan parvient à la dignité de grand Viſir.

Depuis un an, le grand Viſir Mahomet avoit perdu la vie par une cataſtrophe, qui mérite d'avoir ici ſa place. Il avoit caſſé un janiſſaire. Ce ſoldat, au déſeſpoir, réſolut de ſe venger. Pour y réuſſir, il ſe fit dervis. Sous prétexte de demander l'aumône, il ſe rendoit tous les matins chez le grand Viſir. Inſenſiblement il s'étoit tellement familiariſé avec toute la maiſon du premier miniſtre, qu'il avoit un libre accès auprès de lui. Un jour, ayant trouvé le moment de ſatisfaire ſon reſſentiment, il plongea un poignard dans le ſein de Mahomet. On conduiſit l'aſſaſſin devant Amurath, qui voulut l'interroger lui-même. Le Sultan, après s'être aſſuré que ce miſérable n'avoit point de complices, le livra aux domeſtiques du grand Viſir, qui lui firent ſouffrir les plus affreux tourmens.

Les ſceaux de l'empire furent mis

entre les mains d'Achmet Pacha. Il ne les garda pas long-tems, & quelques mois après il mourut de maladie. Sa place fut disputée entre Sinan & Mustapha. Ce dernier, qui avoit été précepteur de Selim II, & qui s'étoit rendu illustre par la conquête de l'Isle de Chypre, croyoit devoir l'emporter sur son compétiteur. Cependant Sinan, appuyé du crédit de la Sultane favorite, fut préféré. Mustapha ne put survivre à cette disgrace. On prétend qu'il avança la fin de ses jours, en mangeant du melon avec excès.

HENRI III. 1580.

Sinan, au comble de ses vœux par son élevation & par la mort d'un rival qu'il redoutoit, feignit de ne plus songer qu'à se mettre en état d'agir contre les Persans. D'abord il fit tracer le plan des ouvrages qu'il vouloit ajouter aux fortifications de Tomanis. A peine furent-ils commmencés, qu'il survint une pluie épouvantable, qui continua pendant huit jours, & qui ruina tous les travaux. Il importoit de jetter du secours dans Teflis. Le grand Visir marcha de ce côté, & il fit prendre les devans à Talogli, commandant des janissaires de Damas, & à Omar, Sangiac de Saffet. Simon, un des Prin-

HENRI III. 1580.

ces de Géorgie, leur dreſſa une embuſcade, & tailla leurs troupes en pieces. Nonobſtant cet échec, Sinan continua ſa marche, & en deux jours il arriva devant Teflis. Ayant fait remplir les magaſins de cette Ville, & ayant aſſemblé les ſoldats de la garniſon, il leur diſtribua de l'argent : il loua leur fidélité, & la conſtance avec laquelle ils avoient ſupporté la plus affreuſe diſette, & il leur promit non-ſeulement d'avoir ſoin qu'ils ne fuſſent plus expoſés à de pareilles extrémités, mais encore de contribuer à leur procurer les récompenſes qu'ils méritoient. Sur ce qu'ils ſe plaignirent que le gouverneur de la Place s'étoit approprié les deniers de la caiſſe militaire, Sinan fit examiner la conduite de cet officier. Le Pacha fut convaincu de malverſation, & condamné à reſtituer les ſommes qu'il avoit priſes. Son gouvernement fut donné à un Géorgien nommé Giuſuf.

Après avoir mis ordre aux affaires de Teflis, le grand Viſir ſe préparoit à décamper, lorſqu'il reçut une ambaſſade de Leventogli. Juſques-là, ce Prince Géorgien avoit gardé une eſpece de neutralité entre les Turcs &

les Perſans. Il avoit ſouvent envoyé des vivres à Teflis, mais il avoit refuſé de ſe déclarer contre Kodabendeb. Sinan renvoya les ambaſſadeurs de Leventogli avec pluſieurs préſens pour leur maître, entre leſquels il y avoit une maſſe d'or, & un ſabre de même métal, enrichi de pierreries. Il chargea ces miniſtres d'engager leur Prince, à ne rien négliger pour établir une bonne intelligence entre la Turquie & la Perſe. HENRI III. 1580.

Les Turcs, ayant enfin quitté leur camp, paſſerent le défilé de Tomanis. Muſtapha, Pacha d'Alep, aſſura Sinan, qu'il y avoit dans le voiſinage quantité de proviſions, & beaucoup de bétail, qui n'étoient gardés que par peu de troupes. Le grand Viſir détacha Muſtapha, pour s'emparer de ce butin. Celui-ci eut le même ſort que Talogli & le Sangiac de Saffet. Il tomba dans une embuſcade des ennemis, qui lui tuerent ſept mille hommes, & lui firent mille ou douze cens priſonniers. Sinan, outré de ce mauvais ſuccès, marcha pour attaquer les Perſans. Ils ne voulurent pas haſarder une action déciſive. Quelque diligence qu'ils fiſſent pour ſe retirer, ils ne purent em- Les Turcs eſſuyent un ſecond échec.

HENRI III. 1580.

pêcher que le grand Visir n'atteignît leur arriere-garde, & ils perdirent quelques soldats, dont les Turcs pendant plusieurs jours de marche porterent les têtes en triomphe au bout de leurs javelines.

En arrivant à Triale, Sinan apprit que le Roi de Perse se rapprochoit de l'armée Ottomane. Sur cette nouvelle, le grand Visir envoya ses gros bagages à Ardachan, & s'avança vers les ennemis. Pour mieux persuader qu'il pensoit sérieusement à livrer bataille, il descendit dans les plaines de Chielder; mais il fit dire secretement à Kodabendeb, campé près de Caracach, que la Porte ne s'éloigneroit pas de rentrer en négociation pour la paix. Le Roi de Perse, de son côté, témoigna y être disposé. Il offrit de céder Cars & Teflis au Grand Seigneur. Sinan promit d'engager Amurath à se contenter de ces deux Places, & il fit espérer que la chose réussiroit, pourvu que les Persans envoyassent à la Porte un homme capable de manier une affaire de cette importance.

Négociation renouée entre les Turcs & les Persans.

Kodabendeb étant convenu de se conformer aux intentions du grand Visir, celui-ci reprit le chemin de

Cars, comme si quelque raison importante l'y rappelloit. Il y demeura un mois entier dans l'inaction, au grand étonnement des Turcs, qui s'entredemandoient, si c'étoit seulement pour voir le pays, qu'on les avoit fatigués par de si longues marches. De Cars, Sinan retourna à Erzerum, où il sépara ses troupes. Il dépêcha ensuite un officier, pour informer Amurath des prétendus succès de la campagne. Dans sa lettre au Sultan, il faisoit beaucoup valoir le secours qu'il avoit conduit à Teflis, les ouvrages qu'il avoit ajoutés aux fortifications de Tomanis, & la parole que le Roi de Perse avoit donnée d'envoyer un nouvel ambassadeur à Constantinople. Il ajoutoit qu'il y avoit dans la guerre de Perse tant d'incommodités à essuyer, & tant d'obstacles à vaincre, que si l'on ne faisoit de plus grands efforts que par le passé, on ne devoit plus se flatter de la continuer avec avantage. Toute la campagne suivante se passa à attendre l'ambassadeur Persan.

HENRI III. 1580.

L'Afrique, ainsi que la Perse, donnoit quelque occupation à la Porte. Les habitans de Tunis avoient secoué le joug de la domination Ottomane,

Les Tunisiens se révoltent contre la Porte.

HENRI III. 1580.

& vouloient rappeller Amida, leur ancien maître, qui étoit pour lors à Malte. Amurath envoya Ulucciali Capitan Pacha avec une flotte, pour les réduire. Ulucciali, après les avoir domptés, forma le projet de bâtir un Fort vers le détroit. Non-seulement il se proposoit de contenir par ce moyen les Tunisiens, mais il comptoit qu'en bridant de deux côtés la Mauritanie, il pourroit dans la suite exécuter des entreprises plus importantes. Achmet, Roi de Maroc, qui venoit de conclure un traité d'alliance avec Philippe II, ne vit point tranquillement le dessein des Turcs. Il écrivit à Ulucciali, que, si la Porte attaquoit les Espagnols, il ne pourroit se dispenser de les secourir. Le Capitan Pacha, ne se sentant pas des forces suffisantes pour résister à ces deux Puissances réunies, songea à la retraite.

Tandis que l'Afrique, l'Asie & la plus grande partie de l'Europe, avoient retenti du bruit des armes, l'Allemagne jouissoit d'un plein repos. Un des événemens les plus remarquables qu'elle fournît cette année, fut le mariage de l'Archiduc Ferdinand d'Autriche, fils du feu Empereur Ferdinand, avec

Ferdinand, oncle de l'Empereur, épouse Anne-Catherine de Gonzague.

Anne Catherine de Gonzague, sa niéce, fille de Guillaume, Duc de Mantoue. L'Archiduc Ferdinand avoit épousé en premieres noces, à l'insçu de l'Empereur son pere, Philippine de Velser, née à Ausbourg, fille parfaitement belle, & d'un esprit rare, mais d'une famille de simples gentilshommes. Il n'avoit pu parvenir à faire déclarer habiles à lui succeder dans ses fiefs les enfans qu'il avoit eus d'un mariage si disproportionné. Philippine étant morte cette année, il se remaria, dans l'espérance, puisqu'il ne pouvoit pas faire passer ses biens aux enfans de sa premiere femme, d'avoir de la seconde des héritiers, qui frustrassent ses collateraux de sa succession.

HENRI III. 1580.

Si ce Prince eut des larmes à donner à l'amour, le Roi de Pologne en eut à donner à l'amitié. Il perdit un frere, avec qui il avoit été toujours intimement uni. Christophe, Prince de Transilvanie, mourut d'une goutte remontée, laissant un fils nommé Sigismond, qu'il avoit fait désigner de son vivant par les Transilvains pour son successeur. Bathory envoya J. Thomas Drojou à Constantinople, pour

Mort de Christophe, Prince de Transilvanie

HENRI III. 1580.

prier le Grand Seigneur de confirmer Sigiſmond dans la poſſeſſion de ſa principauté. Drojou eut auſſi ordre de demander la dépoſition de Janicola, Vaivode de Valachie. Amurath accorda volontiers le premier article : il ne refuſa pas abſolument le ſecond, mais il en remit l'exécution à un autre tems.

Fin du vingt-huitieme Livre.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXIX.

HENRI III. 1581.

QUoique le Czar vît les Polonois peu disposés à lui accorder la paix, il n'avoit pas renoncé à l'espérance de l'obtenir. Il fit insinuer par ses ambassadeurs qu'il céderoit volontiers la Livonie, à la reserve des villes de Narwa, de Derpt, d'Adawa, de Neuwschlos & de Novogrod. Mais Bathory déclara qu'il vouloit être mis en possession de ces Places, & même garder Welisch. De plus, il demandoit la démolition de Siebis, & il exigeoit une indemnité

Propositions du Czar au Roi de Pologne.

HENRI III. 1581.

de quatre cens mille écus d'or pour les frais de la guerre. Basilowitz, ne pouvant plus supporter d'être traité avec tant de hauteur, écrivit au Roi de Pologne une lettre insultante. La réponse de Bathory ne fut guéres plus digne de la majesté royale, & il congédia les ambassadeurs Moscovites.

Dès que le tems d'ouvrir la campagne approcha, ce Prince se rendit à Voronocz. La charge de grand Général de la couronne étoit vacante; il en disposa en faveur de Zamoyski, grand Chancelier.

Une armée Suédoise marche en Livonie.

Le Roi de Suéde avoit promis de fournir des troupes à la Pologne contre la Russie. On apprit qu'il venoit de faire entrer en Livonie une armée sous les ordres de Pontus de la Gardie, gentilhomme de Languedoc [a], qui avoit épousé une fille naturelle de ce Monarque. Peu après on fut informé que les Suédois, au lieu de marcher pour joindre les Polonois, s'arrêtoient

a On trouve cette remarque dans le Dictionnaire de *Bayle* à l'article de la Gardie. M. *de Thou* dit : *Pontus Gardius nobili loco apud nos in Petrocoriis natus*; voulant sans doute marquer par-là, que Pontus de la Gardie étoit né dans le Périgord, ce qui n'est pas vrai. Pontus de la Gardie étoit né à Peiregoux. C'est une seigneurie au diocèse de Castres.

HENRI III. 1581.

succeſſivement à l'attaque de divers Forts, & qu'ils paroiſſoient ſonger à faire des conquêtes pour leur propre compte. Bathory fut piqué de ce manque de foi, mais il crut devoir diſſimuler. Il ſe contenta d'écrire au Roi de Suede, tant pour le preſſer de remplir ſes engagemens, que pour le détourner de s'approprier des domaines qui appartenoient aux Polonois; & il alla inveſtir Pleskow.

Arrivée d'un nouvel ambaſſadeur de la Porte au camp des Polonois.

Pendant qu'il faiſoit ſes diſpoſitions pour former le ſiege de cette Place, il arriva un nouvel ambaſſadeur d'Amurath. Mahomet, Kan des Tartares de Crimée, n'avoit pas ſuivi, en montant ſur le trône, l'exemple de ſes prédéceſſeurs. Non-ſeulement il avoit laiſſé la vie à ſes freres, mais il avoit conferé à Abdilchiraï, le plus âgé d'entre eux, la dignité de Galga, qui, après celle de Souverain, eſt la premiere dans le pays. Abdilchiraï ayant été fait priſonnier, & ayant été tué enſuite à Caſbin, comme nous l'avons dit à la fin du livre 26, Mahomet donna la même dignité au ſecond de ſes freres, nommé Iſlan [a]. Depuis,

a Il eſt ici nommé *Hali* par M. *de Thou*; mais notre hiſtorien, en parlant de ce Prince ſous l'année 1584, lui donne ſon vrai nom.

H. RI III. 1581.

il avoit jugé à propos de la lui ôter, & d'en revêtir Sadit son fils, qui étoit encore fort jeune, mais qui donnoit déjà de grandes espérances. Dans la crainte qu'Islan, offensé de se voir ainsi dépouillé, ne conspirât avec Salomet son autre frere, le Kan s'étoit enfin déterminé au fratricide, dont il avoit eu jusques-là tant d'horreur. Islan & Salomet avoient évité par la fuite le danger qui les menaçoit. Ils avoient erré long-tems sur la frontiere de la Crimée, ne subsistant que de pillage. A la fin ils s'étoient réfugiés en Pologne. Amurath, à la sollicitation du Kan, redemandoit ces deux Princes, & c'étoit l'objet de la mission de son ambassadeur. Le Roi dit au ministre Turc, qu'il ne pouvoit lui rendre réponse qu'après son retour à Warsovie.

Siege de Pleskow.

On avoit commencé à battre la Ville de Pleskow. Le canon ayant fait brêche vis-à-vis de l'attaque des Hongrois, ils voulurent monter à l'assaut. Bornemissa se mit à leur tête. Zamoyski fit en même-tems avancer les Polonois & les Allemans. Ceux-ci marcherent les premiers, & l'on ordonna aux Polonois de les soutenir. A peine les Allemans furent-ils sur le

bord du fossé, qu'un soldat françois monta sur la brêche. Il fut culbuté, & les Allemans n'oserent pousser plus avant. Les Polonois, au désespoir d'être ainsi arrêtés, s'ouvrent le passage au milieu de ces troupes : ils chassent les ennemis d'une tour, & ils y arborent un drapeau. Le Roi, qui attendoit le succès de l'autre côté de la riviere, donne le signal aux Hongrois. Ils franchissent aussi le rempart. Déjà les assiéges, effrayés de voir leurs troupes chassées des deux Forts, & les drapaux des assiégeans, plantés en plusieurs endroits, ne songeoient qu'à mettre leur vie en sureté par la fuite. Suiski, commandant de la garnison, les obligea par prieres & par menaces, de tenir ferme. L'Evêque de Pleskow, pour les y engager, accourut lui-même, faisant porter devant lui ce que la religion a de plus respectable. Peu à peu, les Moscovites reprirent courage. Ils accablerent les Polonois d'une telle grêle de pierres, & ils firent sur eux un si grand feu d'artillerie & de mousqueterie, qu'ils les contraignirent de faire retraite. Alors les Hongrois eurent à soutenir seuls les efforts de la garnison. Voyant que la nuit appro-

HENRI III. 1581.

HENRI III. 1581.

choit, & qu'il leur étoit impossible d'emporter l'ouvrage qu'ils attaquoient, ils se retirerent aussi, après avoir enlevé leurs morts. Ils eurent environ quarante gentilshommes tués, entre autres Gabriel Bekesy. Les Polonois n'en perdirent pas un moindre nombre.

Les Moscovites tentent de secourir la Place assiégée.

Des lettres interceptées donnant lieu de juger que la Ville étoit dans une grande consternation, l'on espéra que la fin du siege seroit heureuse, pourvu qu'on voulût le continuer. Les ennemis tenterent de jetter des troupes & des vivres dans la Place par la riviere de Velika. Ce convoi fut enlevé, & parmi les prisonniers il se trouva plus de deux cens Boyars. Nicolas Costow s'étoit chargé de conduire un autre renfort par terre aux assiégés. Il marcha par des lieux presque impraticables. Dans le tems qu'il étoit près d'arriver, ses soldats, instruits que le premier secours étoit tombé au pouvoir des Polonois, prirent la fuite. Ainsi abandonné, il se cacha dans des joncs, auprès d'un couvent qui est au-dessus du chemin de Suatohorn. Les Polonois, l'ayant apperçu, se saisirent de lui.

Ils remporterent divers autres avantages, & ils prirent plusieurs Places, entre autres Kiremps, Fabiano, Pirchel, Askerod & Lenewart. Radziwil, ayant eu ordre de faire des courses dans le pays ennemi, s'avança jusqu'à Salesa au-delà de Toropecz, & combattit les Moscovites. Ils furent mis en déroute, & poursuivis pendant six lieues. Le Palatin de Wilna poussa ensuite jusqu'à Resowa. De-là, il détacha Halimbeck, avec les troupes legeres de Lithuanie, du côté de Sturicie, où le Czar étoit venu, pour attendre l'événement du siege de Pleskow. Ces troupes, en ravageant & brûlant un grand nombre de villages, répandirent par-tout la terreur du nom Polonois.

HENRI III. 1581. Progrès des Suédois.

Quoique les déserteurs assurassent que le Czar n'avoit avec lui que peu de troupes, le Palatin ne jugea pas à propos d'aller attaquer ce Prince, & il revint au camp. En chemin, il fit une tentative inutile sur Toropecz.

Avant l'ouverture de la campagne, Basilowitz avoit envoyé des ambassadeurs à Rome. Lorsqu'ils avoient pris congé de Gregoire XIII, ce Pape avoit chargé Possewin, Jésuite, de les suivre à Moscou. Possewin, homme

HENRI III. 1581.

habile pour la négociation, avoit aiſément gagné la confiance du Czar. Par ordre de ce Prince, il vint trouver le Roi, pour ſonder ſes réſolutions. Baſilowitz ſe flattoit que la rigueur de l'hyver forceroit bientôt l'armée Polonoiſe d'entrer en quartiers ; que Bathory retourneroit en Pologne pour aſſiſter à la diete, comme il avoit fait les années précédentes ; qu'ainſi la Ville de Pleskow ſeroit délivrée du ſiege, & la Moſcovie des troupes ennemies, & qu'avant le retour de ces troupes, les Moſcovites pourroient rétablir leurs affaires. Le Roi ayant déclaré à Poſſewin, qu'il ne ſe retireroit point de devant la Ville aſſiégée, avant de s'en être rendu maître, le Jéſuite en informa le Czar. En même-tems, il manda que Bathory conſentoit cependant à la tenue d'un congrès. Le Czar propoſa pour le lieu des conférences le bourg de Sapolia, diſtant d'environ trente-cinq lieues de Pleskow. Il donna parole qu'il y enverroit inceſſamment ſes plénipotentiaires, & il demanda un ſauf-conduit pour eux. Bathory agréa le lieu, & fit expédier le ſauf-conduit.

Le pere Poſſewin, Jéſuite, travaille à la paix entre la Pologne & la Moſcovie.

L'armée Polonoiſe commençoit à

souffrir beaucoup du froid. Plusieurs seigneurs étoient d'avis que, pour faciliter la paix, le Roi se relâchât de ses prétentions, & ils exhortoient Possewin à le prier, au nom du Pape, d'adoucir les conditions que jusques-là il avoit exigées. Comme ils se doutoient qu'il auroit de la peine à s'y résoudre, ils vouloient que l'on assemblât le Sénat, & qu'on y déliberât en présence de Possewin. Bathory fut indigné qu'on prétendît lui donner ainsi la loi. Il étoit d'ailleurs vivement piqué des bruits qui couroient, que son dessein étoit de partager la Livonie entre ses neveux, & que les Polonois ne conserveroient pas un bourg de cette province, quoique ce fût avec leur sang qu'on en faisoit la conquête.

HENRI III 1581.

Cabale de plusieurs seigneurs Polonois.

Ce Prince avoit ordonné à la noblesse de monter à cheval & de venir le joindre, parce qu'il appréhendoit que, s'il convoquoit une diete, on ne le forçat de ramener l'armée en Pologne, ou du moins de lever le siege commencé. Les seigneurs, dont nous venons de parler, détournerent la plupart des gentilshommes de se conformer aux intentions du Roi. Les ennemis de Zamoyski mettoient encore

HENRI III. 1581.

plus d'obſtacle aux volontés de ce Monarque, que les partiſans de la paix. Les uns & les autres ſe déchaînoient avec fureur contre le Grand Général. De tous côtés, il paroiſſoit des ſatyres, dans leſquelles on lui reprochoit d'avoir paſſé ſa vie dans la pouſſiere de l'école. Son zele pour la diſcipline militaire augmentoit encore la haine qu'on lui portoit. Il étoit extrêmement ſevere, non-ſeulement à l'égard des ſoldats, mais même à l'égard des officiers généraux, parce que plus ils étoient élevés, plus l'exemple de leurs fautes étoit dangereux, & plus auſſi leur punition étoit capable de retenir leurs inférieurs. La haute nobleſſe ne pouvoit ſouffrir qu'on ne lui laiſsât pas le privilege de faillir impunément. Zamoyski auroit été en droit de venger ſes injures particulieres, comme faites à l'autorité publique : cependant, par amour pour le bien de l'Etat, il mépriſa la mauvaiſe humeur de la cabale, tant qu'elle s'en tint à écrire & à diſcourir. Mais ayant appris que les ſoldats vétérans, qui avoient ſervi au ſiege de Dantzick, tenoient conſeil entre eux pour ſe faire payer de ce qui leur étoit dû, il fit publier

HENRI III. 1581.

que ceux qui s'assembleroient secretement, seroient punis suivant toute la rigueur des ordonnances.

Les Moscovites avoient reparé leurs brêches, & construit un nouvel ouvrage, sur lequel ils avoient placé des canons de soixante-dix & de quatre-vingt livres de balle. Malgré cela, les Polonois & les Hongrois ne laissoient pas de se soutenir dans leurs tranchées. Mais, quelque soin que prît Zamoyski pour maintenir l'ordre, tout se faisoit dans le camp avec beaucoup de confusion. Les officiers étoient négligens, & les soldats, indociles. D'ailleurs, chaque jour, l'armée s'affoiblissoit par les maladies, & les volontaires se retiroient successivement. Dans ces circonstances, Zamoyski crut devoir suspendre les attaques de la Ville, pour s'emparer de quelques postes des environs. La premiere entreprise fut contre le couvent de Petzuri, c'est-à-dire du Sépulchre. Warensbeck fut chargé de cette expédition, & n'y réussit pas. Guillaume Ketler, neveu du Duc de Courlande, fut fait prisonnier par les Moscovites, ainsi que Gaspard & Reinold de Tisenhausen.

HENRI III. 1581.

Bathory quitte l'armée.

Le projet de faire monter la noblesse à cheval ayant échoué, le Roi s'étoit déterminé à convoquer la diete. Obligé de partir pour s'y rendre, il nomma deux plénipotentiaires [a] pour le congrès de Sapolia, & il reprit la route de sa capitale, laissant au camp Baltazar Bathory, son neveu.

Presque tous les volontaires suivirent le Roi, & il ne resta à Zamoyski, pour continuer le siege de Pleskow, que les troupes soudoyées. Ce Général choisit pour son conseil Jean Tarnow & Etienne Grudzinski, Sénateurs, & quatre personnes de l'Ordre Equestre, qui furent Ernest Weïer, Martin Casenove, Jean Lesnovolski & Sigismond Rosnie. Ayant su par les prisonniers ce qu'il y avoit d'habitans & de provisions dans la Ville, il calcula, que, s'il pouvoit empêcher qu'il n'y entrât des vivres, elle seroit dans la nécessité de se rendre au mois de Mai de l'année suivante. On étoit en Décembre, tems auquel le froid est affreux dans ces cantons. Pour peu qu'un soldat demeurât trop long-tems exposé à l'air, se

a *Sbaraski*, Palatin de Braslaw, & *Albert Radzivil* Grand Maréchal de Lituanie.

membres géloient. Zamoyski, afin de prévenir ces triſtes accidens, faiſoit relever fréquemment les gardes, & y envoyoit peu de monde : les gens qu'il y envoyoit, n'étoient pas même ceux qui étoient les plus propres à répouſſer les ſorties de la garniſon : il ſuffiſoit qu'ils fuſſent capables d'en donner avis : les meilleurs ſoldats demeuroient armés dans leurs tentes, où ils étoient à l'abri de la rigueur de la ſaiſon. HENRI III. 1581.

Siege de Pleskow converti en blocus.

Pluſieurs périſſant malgré ces précautions, le Grand Général prit le parti de faire cantonner ſes troupes, & de les diſtribuer dans les châteaux & les villages voiſins de Pleskow. En même-tems, il eut ſoin d'établir des corps-de-garde de diſtance en diſtance, afin de tenir toujours la place étroitement bloquée.

Ouverture du congrès de Sapolia.

Enfin les plénipotentiaires Moſcovites arriverent à Sapolia. Poſſewin alla les joindre. Les ambaſſadeurs de Pologne le ſuivirent de près, & l'on entra en négociation. La premiere choſe que les miniſtres de Ruſſie propoſerent, fut de comprendre le Roi de Suéde dans le traité. Quelque mécontent que Bathory fût de ce Prince,

HENRI III. 1580.

cependant il se rendit à la sollicitation de la Reine de Pologne, & il accorda cet article. Les ordres donnés aux ambassadeurs du Czar portoient, à ce qu'on apprit par un transfuge, que, si l'armée Polonoise se retiroit de devant Pleskow, ils rompissent à l'instant les conférences, mais que, si elle n'abandonnoit pas les environs de la Place, ils travaillassent sérieusement à la conclusion de la paix, & qu'ils offrissent la cession de toute la Livonie, pourvû que le Roi consentît de rendre, à la reserve de Poloczko & de Welisch, toutes les Villes qu'il avoit conquises sur le territoire de Russie. Ces ministres, voyant que le blocus de Pleskow continuoit, négocierent sur le plan qui en ce cas leur étoit prescrit. Cependant, comme ils savoient qu'il y avoit des mécontens à l'armée, ils ne se pressoient point de conclure; & sur les moindres incidens, ils demandoient la permission d'écrire à leur cour.

Mort du fils aîné du Czar.

Au milieu de cette négociation, l'on reçut la nouvelle de la mort du fils aîné du Czar. Ce jeune Prince ayant répondu à son pere, qui lui vantoit la grandeur de ses richesses, que le courage

rage & la vertu étoient les plus précieux de tous les tréſors, & qu'un Prince, qui poſſederoit ces avantages, n'auroit pas grande peine à le dépouiller de ſon or & de ſon argent; Baſilowitz lui donna ſur la tête un coup, qui lui cauſa une épilepſie dont il mourut. Ce fut un événement d'autant plus fâcheux pour les Moſcovites, que Théodore ou Fœdor, l'autre fils du Czar, étant preſque imbécille, étoit incapable de regner.

HENRI III. 1581.

En cette occaſion, la douleur publique n'oſa trop éclater. Il en fut de même en Portugal dans une cérémonie fort différente d'une pompe funébre, mais qui n'en fut pas moins triſte pour la plupart des Portugais. Les Etats du royaume, s'étant aſſemblés le 19 Avril à Tomar, reconnurent ſolemnellement Philippe II pour ſouverain, & lui prêterent ſerment de fidélité. On publia une amniſtie, dont furent exclus Don Antoine, Prieur de Crato; le Comte de Vimioſo; Jean ſon frere, Evêque de Guarda, & cinquante autres ſeigneurs. Les Etats préſenterent à leur nouveau Monarque un mémoire, par lequel ils demanderent qu'il épousât une

Les Etats de Portugal prêtent ſerment de fidélité à Philippe II.

HENRI III 1581.

Portugaise ; que la couronne de Portugal demeurât séparée de celle de Castille ; que les Portugais eussent une monnoie particuliere ; qu'on diminuât les impôts ; qu'on retirât les garnisons Espagnoles ; que les Portugais fussent appellés, ainsi que les Castillans, aux honneurs & aux dignités de la cour d'Espagne. L'ordre de la noblesse demanda en particulier, que les seigneurs eussent une juriſdiction absolue sur leurs vassaux ; que les seuls gentilshommes fussent admis aux charges publiques ; que le Roi ne donnât la noblesse que pour des services importans, & qu'elle ne passât point aux descendans d'un homme anobli, à moins qu'ils ne méritassent cette grace par leurs propres services. Philippe refusa la plupart de ces demandes.

Contre l'attente publique, l'université de Coïmbre n'est point supprimée.

On avoit cru qu'il aboliroit l'université de Coïmbre. Le nouveau gouvernement n'étant pas encore bien affermi, il paroissoit dangereux de laisser dans une Ville quatre mille jeunes gens indépendans en quelque sorte de la juriſdiction royale. De plus, il auroit resulté pour l'Espagne un avantage de la suppression de cette université. La jeunesse Portugaise se seroit alors

trouvée dans la nécessité d'aller étudier dans les colleges Espagnols. Par-là, elle se seroit liée insensiblement avec les Castillans ; elle auroit pris leurs mœurs & leurs inclinations, & elle se seroit défaite peu-à-peu de l'aversion naturelle qu'elle avoit pour eux. Une autre raison sembloit devoir déterminer Philippe. Les jurisconsultes de Coïmbre avoient toujours soutenu vivement le droit de la Duchesse de Bragance à la couronne. Cependant l'université subsista. Non-seulement Philippe la maintint dans tous ses privileges, mais il répandit même divers bienfaits sur quelques-uns des docteurs, qui avoient écrit contre lui, & il augmenta les honoraires des professeurs.

HENRI III. 1581.

Gregoire XIII, n'ayant pu faire un Roi de Portugal, voulut paroître du moins applaudir aux succès de Philippe. Il envoya un nonce, pour féliciter ce Monarque sur sa nouvelle couronne. Le Souverain Pontife obtint du Roi à cette occasion plusieurs graces pour Jacques Buon-compagno, son fils naturel. En reconnoissance il permit à Philippe de faire juger en dernier ressort le Prieur de Crato, l'Evê-

Le Pape & les Vénitiens félicitent le Roi d'Espagne sur sa nouvelle couronne.

HENRI III. 1581.

que de Guarda, & tous ceux des rebelles, qui pouvoient prétendre avoir le droit d'appeller de leur jugement au Saint Siege. Les Venitiens envoyerent auſſi des ambaſſadeurs au Roi d'Eſpagne.

Fuite de Don Antoine, Prieur de Crato.

Cependant on cherchoit le Prieur de Crato. Depuis que la tempête l'avoit rejetté à terre, il étoit demeuré caché en Portugal. Il oſa même venir à Liſbonne. Enfin les repréſentations & les prieres de ſes amis le déterminerent à fuir des lieux, où il étoit dans un ſi grand danger. Il s'embarqua dans le mois de Juin à Setubal ſur un bâtiment Hollandois, & il fit voile pour l'Angleterre.

Après avoir congedié les Etats, Philippe partit de Tomar, où il s'étoit arrêté pendant ſoixante-dix jours. Comme les préparatifs qui ſe faiſoient pour ſon entrée à Liſbonne, n'étoient pas achevés, il s'arrêta dans le bourg d'Almada, ſur l'autre rive du Tage. Trouvant ce ſéjour trop peu commode, il n'eut pas la patience d'attendre plus long-tems, & le 29 Juin, fête de Saint Pierre, il ſe rendit dans la capitale. La populace par ſa legereté naturelle fit pour ce Prince les mêmes ac-

clamations qu'elle avoit faites quelque tems auparavant pour Antoine. Mais toutes les personnes sages plaignoient le sort du Portugal, qui dans un intervalle si court avoit éprouvé cinq différens gouvernemens. Elles déploroient cette vicissitude d'événemens funestes. La témérité du Roi Sebastien, l'irrésolution & l'imprudence de Henri, la division des Régens, la tyrannie d'Antoine, les armes & la puissance de Philippe, leur paroissoient autant de fléaux, dont la colere divine s'étoit servie pour châtier les Portugais.

HENR. III. 1581.

Les grands pressoient le Roi de partager entre eux les titres, les commanderies & les dignités qui vaquoient. Philippe, né temporiseur, éludoit de son côté, autant qu'il pouvoit, toutes les demandes. Cependant, pour accorder quelque chose aux sollicitations, il créa Comtes François de Saa & Fernand de Noronha: il nomma Christophe de Mora & Pierre Alcaçova premiers gentilhommes de la chambre, & il rétablit le dernier dans tous les honneurs dont ce seigneur avoit été dépouillé par le Roi Henri. Toutes les autres personnes, qui dé-

HENRI III. 1581.

mandoient des récompenses, furent renvoyées à l'Evêque de Leyria & à Christophe de Mora. Le premier, sans parens, & déjà sur l'âge, étoit capable d'examiner avec impartialité les droits des prétendans. Le second avoit été élevé à la Cour & sous les yeux de Philippe, & passoit pour un homme d'une intégrité à toute épreuve.

Tentatives des Espagnols sur les Açores.

Philippe continuoit d'être inquiet pour les Açores. Il ne doutoit pas que les habitans de ces Isles, soutenus des secours de France & d'Angleterre, ne persistassent dans leur révolte, & il craignoit que leur exemple ne fût contagieux pour les autres sujets de la couronne de Portugal. Par son ordre, Pedro de Valdes s'étoit rendu à l'isle Tercere, mais on n'avoit pas voulu y recevoir cet officier. Ainsi il s'étoit tenu sur les côtes des Isles voisines avec ses troupes, en attendant quelque occasion favorable. Le Roi fit embarquer d'autres troupes sous la conduite de Lope de Figueroa, à qui il ordonna de se joindre à Valdes.

Celui-ci, pendant que Figueroa étoit en chemin, resolut de faire une descente dans l'isle Tercere. D'un côté,

HENRI III. 1581.

le desir de ne partager avec personne la gloire qu'il comptoit d'acquérir ; de l'autre, les instances de Diegue de Valdes son parent qui s'étoit embarqué avec lui, l'engagerent par une sotte vanité à précipiter cette entreprise. Il fit avancer ses chaloupes le jour de Saint Jacques entre Angra & la Praïa. C'étoit le seul endroit par où l'Isle fût abordable, tout le reste de la côte étant heriſſé de rochers. Les Insulaires avoient élevé un retranchement de ce côté, & avoient mis quatre canons en batterie sur une hauteur. D'abord les Espagnols culbuterent les troupes qui gardoient le retranchement, & ils s'emparerent du canon. Il y avoit dans la ville d'Angra un officier nommé Jean de Bethencourt, issu de ce fameux Bethencourt, qui le premier avoit découvert les Canaries [a]. Attaché aux Espagnols, il courut dans toutes les rues avec une centaine d'habitans du même parti, criant : *Vive Philippe*. Le peuple, au lieu de se ranger de son côté, fondit sur lui, & le traîna en prison. Cyprien de Figueredo,

a M. *de Thou*, au lieu des *Canaries*, dit les *Açores*. C'est une faute, & M. *du Puy* la releve dans ses remarques sur cet historien.

HENRI III. 1581.

Gouverneur de l'Isle, marcha à la tête de deux mille Portugais bien armés contre les Espagnols. Afin de les tromper, il usa d'un stratagême, qui lui fut suggeré par un hermite. Dans ce tems de licence, c'étoit une chose assez ordinaire, de voir les moines quitter leur solitude pour se livrer au tumulte des armes. L'hermite conseilla au Gouverneur de rassembler un grand nombre de bœufs, dont cette Isle est remplie, & de les pousser devant ses troupes à coups d'aiguillon. Ces animaux, ainsi attroupés, éleverent une telle poussiere, que les Espagnols, croyant avoir à combattre tous les Insulaires, ne songerent qu'à regagner leurs chaloupes. Par malheur pour eux, la mer se trouva si agitée, qu'elles ne purent approcher de la côte. Il fallut qu'ils se jettassent à l'eau, pour aller les chercher. Ils perdirent plus de quatre cents hommes. De ce nombre fut Diegue de Valdes, qui avoit conseillé cette attaque. Figueredo rentra triomphant dans la Ville, & ayant fait déchirer les drapeaux des ennemis, il en sema les lambeaux dans les rues.

Pedro de Valdes, aussi-tôt après son échec, remit à la voile pour Lisbon-

ne, & il y porta la premiere nouvelle de sa défaite. Le Roi d'Espagne étoit alors occupé à fortifier le château de Saint Julien. Il avoit congedié les Italiens & les Allemans ; & les troupes Espagnoles étoient tellement diminuées par les maladies, qu'à peine lui restoit-il cinq mille hommes. Un autre sujet d'inquiétude pour lui étoit qu'il n'avoit point de nouvelles de la flotte Portugaise, qui venoit du Brésil. Si elle abordoit aux Açores, il étoit à craindre qu'elle n'y fût retenue. A l'égard de la flotte des Indes orientales, elle n'étoit partie de Lisbonne que depuis la mort du Roi Henri. Ainsi il y avoit apparence que Louis d'Ataïde [a] ne l'auroit fait remettre à la voile de Goa, qu'après avoir été informé de ce qui avoit été décidé sur la succession à la couronne. Cette conjecture fut justifiée par l'événement. Ataïde n'eut pas plutôt sû ce qui s'étoit passé en Portugal, qu'il donna ordre à la flotte de reprendre le chemin de l'Europe, & d'aller droit à Lisbonne. Elle s'approcha, en passant, de l'isle Ter-

HENRI III. 1581.

[a] J'ai dit dans le livre précedent, qu'Ataïde étoit Viceroi des établissemens possedés dans les Indes par les Portugais, & qu'il étoit dans les intérêts de Philippe II.

HENRI III. 1581.

cere ; mais sur le soupçon que les habitans n'étoient pas du parti de Philippe, elle n'entra pas dans le port. Figueroa, qui la rencontra, lui donna les provisions dont elle avoit besoin.

Cet officier, ayant continué sa route, arriva à la vue de l'Isle. Il promit divers privileges aux Insulaires, s'ils vouloient se soumettre à Philippe. Ce fut inutilement. Comme la saison étoit avancée, il revint en Portugal, sans avoir rien entrepris.

Don Antoine de Portugal arrive en France.

Vers le commencement d'Octobre, Don Antoine de Portugal [a] passa d'Angleterre à Dieppe, d'où il se rendit d'abord à Rouen, puis à Mantes. Dans cette derniere Ville, Anne de Joyeuse le complimenta de la part de Henri III. Antoine vint ensuite à Paris, où il vit le Roi. On lui fit les plus magnifiques promesses, à la recommandation de la Reine-mere. La nouvelle de la défaite de Valdes à l'isle Tercere étant arrivée sur ces entrefaites, Antoine fut ravi que la renommée vînt si à propos seconder ses espérances. Bientôt après, quelques vaisseaux ayant

a C'est le nom que je donnerai maintenant au Prieur de Crato. Ce Prince avoit été dépouillé de son grand prieuré & de ses commanderies, ainsi que de ses bénéfices.

été enlevés auprès de la même Isle, les richesses trouvées sur ces prises fournirent à ce Prince une ressource momentanée. Il attacha pour quelque tems sur lui, par ses présens & par sa dépense, les yeux des courtisans avides. Mais lorsque ses fonds furent épuisés, il ne tarda pas à reconnoître que ses faux amis avoient eu beaucoup plus de soif de ses trésors, que de sensibilité pour ses disgraces.

Au lieu qu'il devenoit de moins en moins redoutable pour Philippe, le Duc d'Anjou le devenoit de plus en plus pour ce Monarque. Henri III, sollicité par Catherine de Médicis, avoit enfin consenti d'envoyer une nouvelle ambassade à Londres, pour terminer le mariage du Prince son frere avec la Reine d'Angleterre. Le Prince Dauphin d'Auvergne avoit été mis à la tête de cette ambassade. Il avoit pour adjoints le maréchal de Cossé; Lansac; le Veneur de Carouge, la Motte Fenelon qui avoit été déjà ambassadeur en cette Cour, Brisson, nommé depuis peu Président au Parlement; Michel de Castelnau sieur de la Mauvissiere, & Claude Pinart, Sécretaire d'état. Ces ambassadeurs s'étoient em-

HENRI III. 1581.

barqués au mois d'Avril avec Pierre Clausse de Marchaumont & Jacques de Vrai, chargés des pouvoirs du Duc d'Anjou, & ils avoient été reçus en Angleterre avec les plus grands honneurs.

On dresse le contrat de mariage d'Elizabeth & du Duc d'Anjou.

Quelques jours après leur arrivée, on avoit dressé le contrat de mariage, dont plusieurs articles étoient les mêmes qui avoient été stipulés pour le mariage de Philippe II & de la Reine Marie. Les autres portoient qu'il seroit assigné à la Reine un douaire de quarante mille écus d'or par an sur le duché de Berry. Qu'elle auroit, dans les terres qui lui seroient affectées pour ce douaire, la disposition entiere des bénéfices & des charges, comme l'avoit le Duc d'Anjou. Que, s'il arrivoit que le droit de succeder au royaume de France échût à la postérité de ce Prince, l'aîné de ses fils auroit le royaume de France, & le second, ou les enfans qui naîtroient de lui, le royaume d'Angleterre, & qu'il n'y auroit que les enfans du second, ou à leur défaut, ses freres cadets & ses sœurs, qui pussent y succéder; l'aîné & toute sa posterité en demeurant exclus. Que, s'il ne naissoit qu'un fils

de la Reine, (comme il seroit héritier des deux royaumes, tant paternel que maternel), il succederoit à l'un & à l'autre, à condition qu'il passeroit huit mois tous les deux ans en Angleterre, & qu'il gouverneroit le royaume selon les loix qui y étoient établies. Que, si ce Prince avoit deux fils, le second possederoit le royaume d'Angleterre, & ses enfans après lui, excluant toujours l'aîné & sa postérité. Que si ce Roi des deux royaumes avoit un fils & des filles, le fils hériteroit de la couronne de France, & les filles, selon leur rang, de celle d'Angleterre, à l'exclusion de leur frere. Que si le Duc d'Anjou survivoit à la reine, & si leurs enfans dans le tems de la mort de cette Princesse n'avoient pas atteint l'âge de majorité, c'est-à-dire dix-huit ans accomplis pour les mâles, & quinze pour les filles, le gouvernement des royaumes de la succession maternelle, la tutelle des enfans, & le soin de leur éducation, seroient déferés au pere. Que cependant cette disposition n'auroit point lieu à l'égard des filles, qui auroient été mariées du vivant de la Reine, à un Prince âgé de plus de dix-huit ans.

HENRI III. 1581.

Les commissaires qui reglerent ces articles au nom d'Elizabeth avec les ambassadeurs de France, furent Guillaume Cecil, grand trésorier d'Angleterre ; Edouard Clinton, Comte de Lincoln ; Thomas Ratteliff, Comte de Sussex ; François Russel, Comte de Bedford ; & Robert Dudley, Comte de Leycester.

Renonciation des Pays-bas à l'obéissance d'Espagne.

Aussi-tôt que les Etats Généraux des Pays-bas furent cette affaire consommée, ils rendirent publique la resolution qu'ils avoient prise le 12 Août de l'année précédente, de changer de maître. Par un acte solemnel, daté du 26 Juillet, ils déclarerent qu'ils renonçoient à l'obéïssance de l'Espagne, & qu'ils avoient élu le Duc d'Anjou pour leur souverain.

Le Duc d'Anjou se prépare à entrer en Flandre avec une armée.

Depuis la conference de Fleix, & le rétablissement de la paix en France, ce Prince s'étoit uniquement occupé du soin de mettre à profit la bonne volonté que lui témoignoient les Flamands. Il avoit rassemblé environ dix mille hommes d'infanterie & quatre mille de cavalerie, dont un grand nombre étoit pris dans les troupes du Roi son frere. Guillaume de Hautemer, sieur de Fervaques, Général de

cette armée, avoit sous lui Bellegarde, Bellefont, la Trappe & Suraine, Maréchaux de camp. L'infanterie étoit commandée par Antoine de Silly, Comte de la Rochepot, & la cavalerie legere par Claude de la Châtre. Claude de Lorraine, Duc d'Elbeuf; Gui, Comte de Laval; Claude de Beauvilliers, Comte de Saint Aignan; Jacques de Montgommery; Henri de la Tour, Vicomte de Turenne; Gilbert de Lévis, Comte de la Voute, fils du Duc de Ventadour; George de Villequier, Vicomte de la Guerche; Dron, Sandricourt, la Mauvissiere, & plusieurs autres seigneurs de la premiere noblesse du royaume, avoient obtenu la permission de servir dans cette armée. Le rendez-vous de ces troupes fut à Château-Thierry. HENRI III. 1581.

Pendant qu'elles s'y assembloient, le Duc d'Anjou publia un manifeste, & l'envoya avec des lettres à tous les Parlemens. Le Parlement de Paris fit porter au Roi les lettres du Prince, sans les ouvrir; Christophe de Thou ayant représenté qu'il n'étoit pas permis à cette Compagnie de recevoir d'autres lettres, que celles qui lui étoient adressées par le Souverain & par le Chancelier. Ce Prince publie un manifeste.

HENRI III. 1581.

Prétentions de la Ducheſſe de Nevers ſur le Brabant & ſur le Limbourg.

Le Duc de Nevers, pour ne pas préjudicier par ſon ſilence aux droits de Henriette de Cleves ſa femme, fit imprimer de ſon côté un mémoire, tendant à prouver les prétentions qu'elle avoit ſur le Brabant & ſur le pays de Limbourg. Cet écrit, compoſé par Jean Chandon, Maître des Requêtes, contenoit que Philippe ſurnommé *le Hardi*, quatrieme fils du Roi Jean, qui mourut en Angleterre, avoit été créé en 1361 Duc de Bourgogne par ſon pere, à qui cette province étoit revenue par la mort de Philippe de Bourgogne, dernier Duc de la premiere branche de Bourgogne; que Philippe *le Hardi*, ſoutenu par le Roi Charles V ſon frere, avoit épouſé Marguerite de Flandre, fille de Louis III, Comte de Flandre, & de Marguerite de Brabant, unique héritiere de Jeanne ſa tante, Souveraine de Brabant, de Limbourg & d'Anvers; que de ce mariage étoient ſortis trois enfans, Jean, Antoine & Philippe; que Jean, l'aîné des trois, avoit recueilli, outre les biens qui lui appartenoient du chef de leur pere, ceux qui avoient appartenu à Louis III, ſon ayeul maternel; que le Brabant, le pays de

Limbourg & la seigneurie d'Anvers, étoient échus à Antoine, à condition que, s'il mouroit sans enfans mâles, sa part retourneroit par droit de fideïcommis à Philippe son cadet; que sur cela on avoit fait à Bruxelles le 29 Septembre 1401 un acte en forme, qui avoit été ratifié par les Etats de Brabant; Qu'Antoine & ses deux fils étant morts sans postérité masculine, Philippe son frere lui avoit succedé dans toutes ses possessions; que Philippe avoit laissé deux fils, Charles & Jean; que, par la mort de Charles, ces mêmes possessions étoient passées à Jean son frere; qu'à la vérité celui-ci, ayant été fait prisonnier par Charles, dernier Duc de Bourgogne, avoit été obligé de renoncer à ses droits, pour recouvrer sa liberté, mais que, le 22 Mars 1465, il avoit protesté contre cette rénonciation; que sa protestation deux ans après avoit été confirmée par le Roi Louis XI, & que les lettres patentes pour cet effet avoient été envoyées le 16 Mai au Parlement de Paris; que Jean avoit eu deux filles, Elizabeth, qui avoit épousé Jean Duc de Cleves; & Charlotte, qui avoit été mariée à Jean d'Albret, seigneur

HENRI III. 1581.

d'Orval ; que Jean de Cleves, petit fils d'Elizabeth, avoit épouſé Marie, fille de Charlotte ; que de leur mariage étoit né François de Cleves, qui avoit épouſé Marguerite de Bourbon, ſœur d'Antoine Roi de Navarre ; que François de Cleves & Marguerite de Bourbon avoient eu François de Cleves Duc de Nevers, Jacques de Cleves, & trois filles, Henriette, Catherine & Marie, dont la premiere étoit la Ducheſſe de Nevers ; que François & Jacques de Cleves étant morts ſans enfans, elle avoit ſuccedé, comme l'aînée de leurs ſœurs, à tous leurs droits, & qu'en cette qualité elle intervenoit pour conſtater ſes prétentions ; que le traité de Madrid, par lequel François I avoit renoncé à la ſouveraineté de Flandre, n'avoit pû préjudicier au droit d'un tiers ; que l'Empereur Charles V avoit ſouſtrait les originaux des actes, ſur leſquels la Ducheſſe de Nevers fondoit ſa demande ; mais qu'on en avoit fait des copies autentiques, qui avoient été dépoſées dans les archives du Parlement de Paris.

Le 15 Août, le Duc d'Anjou arriva ſur la frontiere du Cambreſis avec ſes

troupes. La ville de Cambray, assiégée par le Prince de Parme, Viceroi des Pays-bas, étoit réduite à une grande extrémité. Une vache s'y vendoit deux cens florins, & une brebis cinquante. Le sel y manquant entierement, on en tiroit, par le feu, de toutes les matieres qui pouvoient en fournir. Turenne & le Comte de la Voute, cousins germains, ayant voulu par une ardeur de jeunesse devancer l'armée, pour se jetter dans la Place, furent égarés par leurs guides, & pris par les Espagnols. La Voute s'échappa, & Turenne en fut gardé avec plus de soin. La Reine-mere envoya Pompone de Bellievre demander la liberté de ce seigneur, mais il ne l'obtint que l'année suivante, & en payant cinquante mille écus de rançon.

HENRI III. 1581.

Dès que le Duc d'Anjou parut à la vue du camp des assiégeans, Farnese décampa, & ayant distribué ses troupes dans les Villes voisines, il se rendit à Valenciennes. Le lendemain, 18, le frere de Henri III entra pompeusement dans Cambray, armé de pied en cap, aux acclamations du peuple, qui le nommoit son libérateur. Deux jours après il prêta serment,

Levée du siege de Cambray.

HENRI III. 1581.

d'abord dans l'égliſe métropolitaine [a], enſuite à l'hôtel-de-Ville, & il s'engagea à proteger la Ville & ſes habitans, & de les gouverner ſelon leurs loix, leurs privileges & leurs franchiſes.

Il marcha le 21 du côté d'Arleux & de l'Ecluſe, d'où il chaſſa les ennemis. De l'Ecluſe, il alla inveſtir Cateau-Cambreſis, maiſon de plaiſance des Archevêques de Cambray. Vordes, qui y commandoit, ayant refuſé d'en ouvrir les portes, on fit avancer l'artillerie; & la garniſon ne tarda pas de ſe rendre à diſcrétion. Elle eut la permiſſion de ſe retirer, meches éteintes. De Beaune, Vicomte de Tours, fut tué à ce ſiege. Jean de Montluc, ſieur de Balagny, à qui le Duc d'Anjou avoit donné le gouvernement de la citadelle de Cambray, fut bleſſé à la cuiſſe d'un coup d'arquebuſe.

Sur la nouvelle des premiers exploits du Duc d'Anjou, les Etats & le Prince d'Orange le ſolliciterent vivement de pénétrer dans le Brabant. Ils avoient envoyé Stuart & la Garde, pour lui ouvrir le paſſage; mais il s'ex-

[a] Cambray avoit été érigé l'an. 1559 en Archevêché.

cuſa ſur ce que ſon armée, preſque toute compoſée de volontaires, ou de gens à la ſolde du Roi ſon frere, diminuoit tous les jours. La véritable raiſon, qui l'empêchoit de ſe conformer aux deſirs des Etats, étoit l'impatience qu'il avoit de paſſer en Angleterre.

HENRI III. 1581.

Farneſe aſſiege & prend Tournai.

Cependant Alexandre Farneſe ſe préſenta le premier Octobre devant Tournai, dont il forma l'inveſtiſſement. Ayant mis vingt-trois pieces de canon en batterie, il fit un feu très-vif contre la Place. Les habitans, preſque tous Proteſtans, ſe défendirent d'abord avec beaucoup de courage, ſecondés par la garniſon de la citadelle. Bientôt les aſſiégeans vinrent à la ſappe & aux mines. Les aſſiégés contreminerent, & firent de fréquentes ſorties. Comme il y avoit trop peu de troupes, pour faire dans une Ville ſi ſpacieuſe la garde néceſſaire pendant la nuit, & pour combattre continuellement pendant le jour, les Catholiques, à l'inſtigation d'un religieux de l'Obſervance, nommé Frere Gery, commencerent à parler de ſe rendre. D'ailleurs le retardement du ſecours, & le peu d'eſpérance d'en recevoir,

HENRI III. 1581.

découragerent les Proteſtans eux-mêmes. Ils s'étoient flattés que le Duc d'Anjou viendroit les délivrer. Lorſqu'ils apprirent qu'il ſe diſpoſoit à faire le voyage de Londres, ils tomberent dans la conſternation. Le Vice-roi de ſon côté ayant beaucoup à ſouffrir par l'abondance des pluies, on parlementa, & la capitulation fut conclue le 30 Novembre, à condition que la Ville payeroit deux cens mille florins, pour ſe racheter du pillage. Il fut permis aux habitans, qui voulurent ſe retirer, d'emporter avec eux tout leur mobilier, & pourvu qu'ils s'établiſſent dans des lieux neutres, de garder leurs immeubles, en confiant à des Catholiques le ſoin de les faire valoir.

L'Archiduc Mathias retourne en Allemagne.

Pendant ce ſiege, l'Archiduc Mathias, qui juſques-là, malgré ſon abdication, étoit demeuré dans les Pays-bas, prit enfin le parti d'en ſortir. Le 29 Octobre, il reprit la route d'Allemagne. On lui avoit accordé une penſion de cent vingt mille florins. Elle lui fut exactement payée, tant qu'il fut préſent. Lorſqu'il partit, on le réduiſit à cinquante mille. Il paſſa d'abord à Cleves, enſuite à Cologne, & de-

là dans ſes états. Tout le fruit qu'il tira de ſon gouvernement, fut d'être haï mortellement de Philippe, ſans être eſtimé des Flamands.

HENRI III. 1581.

Les Ambaſſadeurs de France, & les Commiſſaires d'Elizabeth, en dreſſant le contrat de mariage de cette Princeſſe avec le Duc d'Anjou, étoient convenus qu'il y auroit une alliance offenſive & défenſive entre les deux couronnes de France & d'Angleterre. Peu après que les premiers étoient revenus en France, Elizabeth y avoit envoyé Somer, ſecretaire de ſon conſeil privé, avec ordre de preſſer la concluſion de cette alliance. Henri III avoit répondu vaguement à Somer, qu'il ratifioit tout ce qui avoit été arrêté par ſes Ambaſſadeurs, & qu'il ne s'agiſſoit plus que de celebrer inceſſamment le mariage. Le miniſtre Anglois, ayant prié pluſieurs fois inutilement le Roi de donner une parole poſitive ſur l'alliance, la Reine d'Angleterre avoit dépêché Walſingham, pour travailler conjointement avec Cobham, ſon Ambaſſadeur en France, à faire expliquer ce Monarque. A l'égard de l'alliance défenſive, Henri avoit témoigné qu'il étoit prêt à la

Obſtacles au mariage du Duc d'Anjou.

HENRI III. 1581.

signer. Pour l'offensive, il avoit persisté à n'en vouloir point entendre parler, avant que le Duc d'Anjou eût épousé la Reine. Ainsi Walsingham & Somer étoient retournés à Londres, sans avoir rien terminé. Les personnes pénétrantes pensoient que cette proposition d'une alliance offensive n'avoit été qu'un prétexte, dont Elizabeth & Henri III s'étoient servis pour éloigner un mariage, qu'ils desiroient l'un & l'autre de faire échouer. On supçonnoit qu'en paroissant y prêter les mains, ils avoient eu seulement pour objet; le Roi, d'adoucir son frere; la Reine, d'inquieter les Espagnols. Le Duc d'Anjou, persuadé que ces conjectures étoient vraies, mais se flattant que par sa présence il feroit changer Elizabeth de disposition, passa de nouveau en Angleterre, suivi d'un nombreux cortege de noblesse.

Ce Prince passe une seconde fois à Londres.

Dans les premiers jours, il eut lieu, en apparence, de s'applaudir de son voyage. Le 22 Novembre, le contrat de mariage fut ratifié & signé. Elizabeth & le Prince se donnerent même réciproquement des bagues pour gage de leur foi. La nouvelle en ayant été portée en Flandre, les Villes de Bruxelles,

xelles, de Gand & d'Anvers, ordonnerent des réjouiſſances publiques. HENRI III. 1581.

Bientôt les affaires changerent de face. Le Comte de Leyceſter, ſoutenu de Walſingham, de Hatton, & de la plupart des femmes de la Cour, déclama hautement contre le mariage projetté. Il s'éleva parmi le peuple beaucoup de murmures. On diſoit que la cauſe de la religion, l'intérêt de l'Etat, & l'honneur de la Reine, étoient également trahis. Cecil & Suſſex au contraire exhortoient vivement Elizabeth, à ne pas differer de donner ſa main au Duc d'Anjou. Ils repréſentoient qu'elle n'étoit pas en état de réſiſter ſeule à la puiſſance formidable de Philippe; que ce Prince, toujours intriguant, toujours en action, offroit ſa fille au Roi d'Ecoſſe; que, ſi ce dernier étoit fortifié de cette alliance, il lui ſeroit aiſé d'attirer dans ſon parti tous les Catholiques d'Angleterre, & de cauſer une révolution dans le royaume. Malgré les remontrances de ces deux courtiſans, la Reine, lorſqu'on s'y attendoit le moins [a], alla chez le

a On lit dans M. *de Thou* que ce fut le 23 Novembre. Mais il n'eſt point probable qu'*Elizabeth* ait redemandé ſa bague le lendemain même du jour qu'elle l'avoit donnée.

HENRI III. 1581.

Duc d'Anjou lui redemander la bague qu'elle lui avoit donnée.

Punition de Stubbe, auteur d'un écrit scandaleux.

Il parut alors un écrit sanglant, intitulé : *Gouffre pour engloutir l'Angleterre par un mariage françois.* On y déchiroit le Duc d'Anjou de la maniere du monde la plus indigne : on y accabloit d'injures la nation françoise : on y traitoit de monstrueux tout mariage entre des personnes de différentes religions. Ce libelle fit sur la Reine un effet différent de celui que les auteurs en avoient espéré. Elle se persuada, qu'ils n'avoient eu d'autre intention que de la rendre odieuse à ses peuples. Irritée au dernier point, elle ordonna qu'on informât contre les personnes qui avoient publié cet ouvrage scandaleux. On découvrit qu'il avoit été composé par Jean Stubbe, professeur de droit municipal à Lincoln, & que Guillaume Page en avoit distribué les exemplaires. L'un & l'autre furent condamnés à avoir la main droite coupée, & l'on renouvella à cette occasion la loi faite sous le regne de Philippe & de Marie, contre les auteurs des libelles diffamatoires.

Quelques Jurisconsultes s'étant élevés contre cette sévérité, Dalton &

Monſon, deux d'entre eux, furent punis, l'un par la priſon, l'autre par la perte de la place de Conſeiller qu'il occupoit à la Cour des plaids.

HENRI III. 1581.

Depuis, on ne parla plus du mariage d'Elizabeth. Le Duc d'Anjou paſſa l'hyver à Londres, au milieu des fêtes & des tournois, & vécut dans une grande familiarité avec la Reine.

On ceſſe de parler du mariage d'Elizabeth.

Sur divers indices qu'on eut d'une conſpiration, cette Princeſſe envoya au ſeminaire Anglois de Rheims quelques jeunes gens de confiance, avec ordre d'épier ce qui s'y paſſoit. Nous avons dit que le Cardinal de Lorraine avoit fondé cette maiſon. Le Cardinal de Guiſe l'avoit depuis augmentée conſidérablement, pour faire plaiſir à la Reine d'Ecoſſe, leur parente. Les eſpions d'Elizabeth, prétextant, les uns, qu'ils avoient été chaſſés d'Angleterre; les autres, qu'ils s'en étoient bannis eux-mêmes, furent admis ſans peine dans le ſeminaire. Ils informerent Elizabeth de tout ce qu'ils découvrirent, & ils marquerent les noms des principaux conjurés, & de leurs complices.. La Reine avoit auſſi des eſpions de la même eſpece à Rome, où l'on méditoit contre elle des pro-

HENRI III. 1581.

jets, dans lesquels il entroit de plus grands ressorts. Conséquemment aux lumieres qu'on eut par ces divers emissaires, on arrêta un prêtre nommé Evrard Hance, & il fut pendu. On sut que trois Jésuites, nommés Campian, Skerwin & Briant, étoient entrés en Angleterre à la persuasion de Thomas Goldwell, Evêque de Saint Asaph, qui à l'âge de quatre-vingts ans étoit venu de Rome en France pour conduire cette intrigue. Ils furent arrêtés. Les chefs d'accusation contre eux étoient qu'ils avoient conspiré contre les jours de la Reine, & qu'ils avoient essayé d'engager dans leur complot, non-seulement des personnes du peuple, mais même quelques gentilshommes. Quatre témoins furent produits contre les accusés, & déposerent que les conjurés avoient resolu de prendre, pour assassiner Elizabeth, le tems qu'elle iroit visiter quelques-unes de ses provinces; qu'après ce meurtre, un homme de grande considération, dont on ne disoit point le nom, devoit proclamer Marie Stuard Reine d'Anglererre. Campian nia constamment tous ces faits. Il ne laissa pas d'être condamné à mort

Diverses exécutions faites en Angleterre.

ainſi que les deux autres priſonniers[a]. On ſe ſaiſit de ſept autres prêtres, qui ſubirent auſſi le ſupplice, comme complices du même crime. HENRI III. 1581.

« Les apologiſtes d'Elizabeth, remarque notre hiſtorien, prétendent » qu'elle n'uſa de cette rigueur qu'à la » derniere extrémité ; que dans les » troubles qui s'étoient élevés vers le » nord de l'Angleterre, à peine en dix » ans cette Princeſſe avoit fait mourir » cinq Catholiques ; qu'ayant pour » maxime qu'on ne devoit point gê-

a « Ils furent, dit M. » *de Thou*, appliqués à la » queſtion, avant d'être » condamnés à mort ». Voici une note de M. *Carte* ſur cet endroit du texte. « M. *de Thou* ſemble » avoir pris cette circonſtance de ce qu'on appelle *les actes du martyre d'Edmond Campian, &c.* Or il eſt certain que les auteurs de ces actes n'ont rien moins en vue que de rapporter la vérité des faits . . . Quoiqu'il en ſoit, M. *de Thou* ſe trompe ici manifeſtement. La queſtion n'a jamais été en uſage en Angleterre. Les Anglois, naturellement éloignés de tout ce qui a l'air de cruauté, & jaloux de leur liberté plus qu'aucune autre nation du monde, ne regardent point cette maniere de proceder contre les coupables, comme un moyen ſûr de découvrir le crime, & ceux qui s'en ſont rendus complices, mais plutôt comme un inſtrument dans la main des Princes & de ceux de leurs miniſtres, qui, aveuglés par leurs reſſentimens perſonnels, veulent abuſer de l'autorité dont ils ſont revêtus, propre à opprimer la liberté publique, à extorquer des confeſſions abſolument fauſſes, ou du moins fort équivoques, & à tendre des pieges à l'innocence ».

HENRI III. 1581.

» ner les consciences, elle avoit tou-
» jours eu beaucoup de répugnance à
» verser le sang de ses sujets: mais que,
» s'étant convaincue que les factieux
» abusoient de la religion, pour déta-
» cher les sujets de l'obéissance, elle
» crut qu'il faloit recourir à la sévérité
» des loix. La Reine en effet, suivant
» les mêmes apologistes, avoit été in-
» formée qu'il arrivoit journellement
» dans ses états une multitude de prê-
» tres, qui tenoient des assemblées
» secretes, & qui y prêchoient qu'on
» ne devoit point obéïr à un Prince
» excommunié; que les Eccléé-
» siastiques n'étoient point sujets à la
» jurisdiction des Princes, & ne de-
» voient à la majesté royale qu'un res-
» pect de bienséance; que le Pape
» avoit sur tous les hommes un pou-
» voir & un empire souverain, tant
» pour le spirituel que pour le tem-
» porel ».

Morton est décapité en Ecosse.

Tant de preuves qu'une partie des Catholiques d'Angleterre donnoient de leur peu d'affection pour Elizabeth, rendoient cette Princesse plus attentive aux affaires d'Ecosse. Au commencement de l'année, elle y avoit renvoyé Thomas Randolph, pour y

soutenir les intérêts de Morton, & pour y fortifier la faction Angloise contre Lenox. L'Ambassadeur d'Angleterre, ayant été admis à l'assemblée des Etats, y prononça un long discours sur les différens points, qui faisoient l'objet de sa mission. Voyant que les harangues & les sollicitations en faveur de Morton faisoient peu d'effet, & que les déclamations contre Lenox en faisoient encore moins, il crut parvenir plus efficacement à ses vues, en produisant des lettres, par lesquelles ce dernier paroissoit entretenir des intelligences criminelles. Cette ressource fut encore infructueuse; & l'on soupçonna Randolph d'avoir fabriqué les lettres qu'il présentoit. Sa derniere tentative fut de former dans le royaume un parti, auquel il offrit les secours d'Elizabeth. Les Comtes d'Argyle, de Montross, de Marre & d'Angus, ainsi que plusieurs autres seigneurs, entrerent dans cette ligue. Lenox se hâta de prévenir l'orage. Il engagea le Roi à faire juger Morton, avant que les troupes Angloises s'approchassent de la frontiere. Morton fut condamné à mort, & décapité. On dit qu'il avoua dans la

HENRI III. 1581.

HENRI III. 1581.

prison, que Botwell & Archambaud de Douglas, lui avoient conseillé de tuer le Roi. Avant son jugement, les Comtes d'Argyle & de Montross se réconcilierent avec Lenox. Les Comtes de Marre & d'Angus furent proscrits, & ils se réfugierent en Angleterre.

Nouvelle assemblée des Villes Anséatiques. Le Duc d'Anjou se rend médiateur entre ces Villes & les Anglois.

Alors les quatre métropoles[a] de la societé Anséatique tenoient une assemblée. L'Empereur leur fit savoir qu'il desiroit que l'affaire, concernant le commerce des Anglois[b], fut renvoyée à la diete de l'Empire. Comme ces Villes pouvoient souffrir de ce retardement, elles demanderent que les reglemens, faits l'année précédente à Lubeck[c], fussent exécutés par provision. Elizabeth insistant au contraire pour la révocation de ces reglemens, l'Empereur étoit embarrassé sur ce qu'il statueroit à cet égard. Le Duc d'Anjou, qui étoit encore à Londres, se porta pour médiateur entre les parties, & il réussit à faire suspendre de part & d'autre les decrets, qui cau-

a Les villes de Lubeck, de Cologne, de Brunswic & de Dantzick.

b Il a été parlé de cette affaire dans le livre 27.

c *Luneburgi* est une faute dans le texte.

HENRI III. 1581.

soient les mécontentemens reciproques.

On parla dans l'assemblée, d'augmenter les contingens des Villes confederées. Les députés de Lubeck donnerent leur voix pour cette augmentation, mais ceux des autres Villes s'y opposerent.

Troubles à Aix-la-Chapelle.

Les intérêts de la religion exciterent cette année quelques troubles à Aix-la-Chapelle. Il y avoit dans cette Ville beaucoup de Protestans de la confession de Genève. Depuis du tems, ils prenoient des mesures, pour faire nommer des bourguemestres de leur communion. L'Empereur, en ayant eu avis, avoit écrit sur ce sujet aux habitans. En même tems, il avoit chargé Ernest de Baviere, Evêque de Liege, & Guillaume, Duc de Cleves, de faire en sorte que la religion ne souffrît point du changement des magistrats. Cependant il fut arrêté, que les deux partis auroient un nombre égal de voix dans l'élection. Deux Catholiques & deux Protestans ayant été élus, pour remplir les quatre places de bourguemestres, les deux premiers furent confirmés par les commissaires impériaux, & les deux au-

HENRI III. 1581.

tres ne purent obtenir la même grace. Ceux-ci aussitôt s'emparerent des clefs de la Ville. Tous les habitans de leur parti prirent les armes, tendirent les chaînes dans les rues, se rendirent maîtres de la place publique & de l'hôtel-de-Ville, & firent amener du canon. Les Catholiques se mirent en devoir de leur resister, & l'on en vint aux mains; mais il y eut peu de sang répandu. Enfin, le 31 Mai, l'on convint de nommer de part & d'autre des commissaires, pour travailler à rétablir la concorde. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg écrivirent à l'Empereur, moins pour excuser l'entreprise des Protestans, que pour le supplier d'empêcher que ce tumulte ne fournît à quelque Prince voisin un prétexte de s'emparer de la Ville.

Mort de l'Electeur de Treves.

Vers ce tems, Jacques d'Eltz, Archevêque & Electeur de Treves, termina sa carriere. Il étoit tombé malade le 26 Mai, & il mourut le 3 Juin. On lui donna pour successeur Jean de Schomberg, partisan zélé des Jésuites.

Bien différent d'Elizabeth & de l'Empereur, Henri III songeoit seulement à ses plaisirs. Livré à ses favoris, il ne voyoit que par leurs yeux, & il

continuoit ſes profuſions ordinaires. Ses finances n'y ſuffiſant pas malgré la multiplication des impôts, il fallut avoir recours aux inventions pernicieuſes des Italiens, & des autres gens exercés comme eux dans l'art funeſte de ruiner les peuples. C'étoient tous les jours nouvelles charges, nouvelles taxes [a], & par conſéquent nouveaux édits, dont le Parlement refuſoit preſque toujours l'enregiſtrement. Le Roi vint le 15 Juillet au Palais, & pour un ſeul jour il y fit enregiſtrer vingt-ſept édits burſaux, par l'un deſquels il créoit vingt nouvelles charges de Conſeillers. De telles exactions augmenterent la haine publique. Le peuple murmuroit hautement, & les ſages en ſecret. Comme ils voyoient que tout l'argent, qu'on tiroit, étoit diſſipé par le luxe, ou employé à de honteux uſages; que tout étoit venal; que plus on établiſſoit d'impôts, plus le tréſor de l'épargne ſe trouvoit épuiſé; qu'on élevoit des enfans aux places les plus importantes; enfin que la vertu n'avoit aucune récompenſe, & que

HENRI III. 1581.

Henri III en un ſeul jour fait enregiſtrer vingt-ſept édits burſaux au Parlement.

a Les tailles, qui ſous *Charles IX* n'étoient qu'à environ neuf millions, avoient été portées à près de trente-deux.

HENRI III. 1581.

tout se donnoit à la protection, qui ne s'acqueroit qu'à force d'argent ou par les services les plus infâmes : ils n'avoient que de tristes pressentimens au sujet du Roi, & de la destinée de l'Etat.

Mariage de Joyeuse avec la sœur de la Reine.

Dans le désordre général des affaires, celle qui occupoit sérieusement le Roi, étoit les mariages de Joyeuse & de la Valette. Joyeuse avoit été accordé avec Marguerite de Chabot, fille & principale héritiere d'Eléonor de Chabot, Comte de Charny. Mais l'ambition du favori prenant un nouvel essor à mesure que sa faveur croissoit, il rompit ce premier engagement, & il épousa Marguerite de Lorraine, sœur de la Reine, femme du Roi. Ces noces se firent avec une magnificence plus que royale. Le Roi assigna à la mariée une dot de trois cents mille écus d'or, telle qu'on la donnoit aux filles de France, & il fit un pareil don au marié. Quelque odieuses que fussent ces profusions, celles que l'on fit en tournois, en spectacles & en fêtes de tout genre, le furent encore davantage. On y employa douze cens mille écus d'or. Le Duc de Lorraine se trouva au mariage, & il dépensa, à

cette occasion, des sommes considérables ; mais indépendamment de l'avantage présent qu'il tiroit de notre délire, il comptoit de se dédommager par les autres avantages qu'il jugeoit devoir par la suite tirer de la ruine du royaume. A son exemple, le Cardinal de Bourbon, allié de Joyeuse, se distingua par une éclatante prodigalité [a].

a J'ajouterai ici ce que le Journal de *Henri III* rapporte à ce sujet. « Le » mardi 10 Octobre, le » Cardinal *de Bourbon* fit » son festin des nopces du » Duc *de Joyeuse* en son » Abbaye de Saint Germain-des-Prez, & fit » faire à grands frais sur » la riviere de Seine un » grand & superbe appareil d'un grand bac accommodé en forme de » char triomphant, auquel » le Roi, Princes & Princesses, & les mariez devoient passer du Louvre » au Pré-aux-Clers en » pompes fort solemnelles : car ce bac, ou char » triomphant, devoit être » tiré par dessus l'eau par » autres bateaux déguisés » en chevaux marins, tritons, baleines, sereines, » saulmons, dauphins, » tortues, & autres monstres marins, jusqu'au » nombre de vingt-quatre, en aucun desquels » étoient portés à couvert » au ventre desdits monstres, les trompettes, » clairons, hautbois, » cornets, violons & » autres musiciens d'excellence, même quelques » tireurs de feus artificiels, » qui, pendant le traject, » devoient donner maintes passe-tems, tant au » Roi, qu'à cinquante » mille personnes du peuple de Paris qui étoient » sur les deux rivages ; » mais le mystere ne fut » pas bien joué, & ne put-on faire marcher les animaux, ainsi qu'on avoit » projetté ; de façon que » le Roi ayant aux Tuileries, depuis quatre » jusqu'à sept heures du » soir, attendu le mouvement & achemine- » ment de ces animaux » aquatiques, sans en voir

HENRI III. 1581.

Deux mois auparavant, le Roi avoit créé Joyeuse Duc & Pair. Dans l'édit [a] donné à cet effet, l'ancienneté de la noblesse des Comtes de Joyeuse n'étoit pas oubliée. On y rappelloit que Jean de Bourbon, Comte de Vendôme, avoit eu plusieurs filles, qui avoient été mariées, Jeanne l'aînée, au Duc de Bourbon, ensuite à Jean de la Tour, Comte de Boulogne; Catherine à Gilbert de Chabanes, Comte de Curton; une autre Jeanne à Louis, Vicomte de Joyeuse, & Charlotte la quatrieme à Engilbert de Cleves, Duc de Nevers. Par le même édit, il fut ordonné que Joyeuse auroit le premier rang en France, après les Princes du sang, & les descendans des maisons de Savoye, de Lorraine, de Cleves & de Longueville.

Une autre sœur de la Reine est fiancée à la Valette.

La Valette étoit au même dégré de faveur que Joyeuse. Henri avoit attention à leur partager également ses bien-

» aucun effet, dépité & » marri, dit qu'il voyoit » bien que c'étoient des » bêtes qui commandoient à d'autres bêtes, » & étant monté en coche avec la Reine & » tout le train, alla au » festin, qui fut jugé le » plus magnifique de tous, » nommément en ce que » ledit Cardinal fit repré» senter un jardin artifi» ciel garni de fleurs & de » fruits, comme si l'on eût » été en Mai ou en Août».

[a] Cet édit est daté du mois d'Août, & fut enregistré le 7 de Septembre au Parlement.

faits. Le desir de les voir unis l'inquiétoit beaucoup plus que la tranquillité de son royaume. Il restoit encore une sœur de la Reine. Cette jeune Princesse, qui se nommoit Christine, n'étant pas nubile, on se contenta de la fiancer à la Valette. HENRI III. 1581.

Quoique le mariage fût remis, la dot, qui fut la même que celle de Marguerite, fut payée au futur époux en argent comptant; on lui fit les présens de noces, & le Roi se hâta d'acheter Espernon, qu'il érigea en duché Pairie pour ce favori avec les mêmes prérogatives qu'il avoit accordées à Joyeuse. Les lettres d'érection furent enregistrées le 27 de Novembre.

Ce qui pour Joyeuse & pour la Valette étoit un effet de la faveur, fut donné à la splendeur d'une des plus illustres familles de la Chrétienté. La terre de Piney fut érigée aussi en Duché Pairie pour François de Luxembourg.

Postes recouvrés par la France dans le marquisat de Saluces.

Après la mort du Maréchal de Bellegarde, il s'étoit élevé des troubles dans le marquisat de Saluces, & le Roi craignoit les suites des intrigues, qu'y entretenoient les émissaires de la Cour d'Espagne. Bernard de Nogaret, qu'on y avoit envoyé, ayant trouvé une par-

HENRI III. 1581.

tie des postes occupés par le reste de cette faction, avoit voulu, par l'entremise du Duc de Savoye, engager les commandans à se soumettre, moyennant les dédommagemens qu'on leur promettoit. Ce dessein avoit échoué, & La Fin, qui avoit fait la même tentative au nom du Duc d'Anjou, n'avoit pas mieux réussi. Le Maréchal de Retz se rendit dans cette province. On esperoit qu'il réussiroit mieux, parce que la Comtesse de Pancallier sa sœur, qui avoit été chargée de l'éducation du Duc de Savoye, avoit un grand crédit à Turin. D'Anselme, gentilhomme Provençal, ancien confident de Bellegarde, & aussi hardi que scélérat, fortifioit Cental, & tenoit des garnisons dans Saint Damien, dans Dragonniere & dans Venasque. Sous prétexte qu'il avoit un grand nombre d'ennemis, il représentoit qu'il ne pouvoit remettre ces Places, si on ne lui assuroit une retraite, où il n'eût rien à redouter. La Cour, à la priere du Duc de Savoye, lui accorda la Ville de Tarascon, avec deux compagnies de cavalerie destinées pour sa garde, qui seroient payées par le Roi. De plus, on

lui promit dix mille écus d'or, pour les dépenses qu'il avoit faites à Cental, & pour les munitions de guerre & de bouche, qu'il devoit remettre. Outre cela, son frere obtint l'abbaye de Montmajour. En attendant que le Roi eût ratifié le traité, les postes, que d'Anselme s'obligeoit d'évacuer, devoient être mis entre les mains du Duc de Savoye. Toutes ces conventions furent arrêtées le premier de Février. Après leur exécution, d'Anselme se retira à Tarascon. Etant allé à Aix, il y fut tué dans une querelle, par ordre, à ce qu'on croit, du bâtard d'Angoulême. HENRI III. 1581.

Henri III desiroit ardemment de recouvrer Carmagnole. Le Duc de Savoye eut beaucoup de peine à consentir de rendre cette Place. A la fin il s'y détermina. Cherchant à s'emparer de Genève, il étoit bien aise que la France ne le traversât point dans ce projet, & l'on s'engagea à ne point s'y opposer, moyennant la restitution qu'on exigeoit.

Peu s'en fallut qu'un dessein secret, formé contre la Ville de Strasbourg, n'eût un plein succès. Robert Heu de Maleroy, jeune homme fort brave, Entreprise sur Strasbourg.

HENRI III. 1581.

d'une maison distinguée, & ce qui lui donnoit un grand relief, beau-frere de Claude-Antoine de Vienne de Clairvant, étoit intime ami de François de Quinquempoix, Comte de Vignori. Ils avoient fait ensemble leurs premieres armes, & il n'y avoit rien que Maleroy ne crût pouvoir entreprendre sur l'avis & avec l'appui d'un homme de cette importance. Vignori, bon officier, & qui par ses liaisons avec le Duc de Guise avoit formé de grands projets, persuada facilement à Maleroy d'essayer de surprendre quelque Place sur les frontieres, & de la livrer aux Princes Lorrains, sous la promesse qu'on lui en donneroit le gouvernement. Comme Maleroy étoit Protestant, il ne pouvoit être suspect à ceux de cette religion. Pendant qu'il cherchoit l'occasion d'executer ce qu'il avoit promis, Vignori fut tué devant la Fere. Ce contre-tems ne changea rien aux résolutions de Maleroy. Le retardement même, au lieu de rallentir l'ardeur de ce jeune ambitieux, ne faisoit que l'enflammer davantage; & les Lorrains avoient soin d'entretenir ce feu. Ils ne savoient sur quelle Ville ils devoient

faire leur tentative : enfin ils se décidérent pour Strasbourg. La garde s'y faisoit avec d'autant plus de négligence, que la Ville étoit mieux fortifiée par l'art & par la nature. Il étoit aisé de surprendre cette Place, plus aisé encore de la garder, lorsqu'on en seroit maître. On ne pouvoit d'ailleurs en choisir une plus propre pour tenir en bride les Villes du Rhin. C'étoit comme une citadelle, qui commandoit de ce côté l'Allemagne.

HENRI III. 1581.

Les Etats de Hollande faisoient faire alors des levées dans ce pays ; & le rendez-vous de ces nouvelles troupes étoit dans les plaines des environs de Strasbourg. Sur la recommandation de Clairvant, le Prince d'Orange avoit engagé les Strasbourgeois, à permettre à Maleroy de lever quatre mille fantassins en Alsace, & de s'approcher ensuite de la Ville, pour acheter des armes, & tout ce qui étoit nécessaire pour équiper ces soldats. Maleroy y alloit tous les jours, & visitoit les fortifications. Le Duc de Guise s'étoit avancé en même-tems vers la frontiere de Lorraine avec un grand nombre de gentilshommes, qui lui étoient dévoués. Son approche ayant donné

HENRI III. 1581.

quelque défiance, les magiſtrats, qui n'avoient aucun ſoupçon de Maleroy, le conſultoient ſur les meſures qu'il falloit prendre. Ils l'appelloient à toutes leurs aſſemblées, ils ne faiſoient aucunes diſpoſitions que par ſes conſeils, & ils rendoient graces à la providence, qui avoit permis qu'il eût un corps de troupes à portée de les ſecourir. Guiſe cependant le preſſoit d'agir. Mais Maleroy temporiſa tellement, que la Cour de France eut le tems de découvrir la trahiſon qui ſe préparoit, & d'en avertir les magiſtrats.

Nous avons dit dans les livres précédens, que le Roi, qui dans ſa jeuneſſe avoit fort aimé les Princes Lorrains, & qui, pendant le regne de Charles IX ſon frere, s'étoit toujours déclaré pour eux contre les Montmorencis, n'étoit plus le même à leur égard. Il vouloit la paix, & il voyoit que ces Princes, doués des qualités néceſſaires pour commander, & perſuadés que la fortune leur avoit fait injuſtice en ne les faiſant pas naître Souverains, cherchoient de tous côtés des ſources de guerre, pour s'élever. Prévoyant que, s'ils étoient maîtres de

Strasbourg, ils étaleroient bientôt leur puissance au Pape & au Roi d'Espagne, avec lesquels ils avoient déjà d'étroites liaisons ; qu'ils leveroient l'étendard de la révolte, & qu'ils donneroient le signal aux peuples crédules, pour prendre les armes contre leur maître légitime, il crut ne pouvoir trop se hâter de faire avorter leur projet. HENRI III. 1581.

Quoique les magistrats de Strasbourg répugnassent à soupçonner la droiture de Maleroy, cependant ils ne negligerent point un avis, qui leur venoit d'un endroit si respectable. En employant le plus de ménagement qu'ils purent, ils contraignirent cet officier, de faire retirer toutes les troupes qui étoient sur le territoire de la Ville.

Les intentions du Roi ne furent pas remplies si heureusement dans une autre affaire, à laquelle un événement peu considérable, mais dont les lecteurs seront peut-être bien aises d'être instruits, donna occasion. Saint Luc, un des favoris du Roi, avoit épousé Jeanne de Cossé, fille du fameux Maréchal de Brissac. Cette dame, ne pouvant souffrir la vie honteuse que me-

Saint Luc, par un artifice que lui suggere sa femme, essaye de changer les mœurs de Henri III.

HENRI III. 1581.

noit son mari, lui en faisoit souvent des reproches. A force de lui représenter qu'il se deshonoroit, elle obtint enfin de ce jeune seigneur, qui naturellement aimoit la gloire, qu'il songeât à changer de conduite. Il ne s'agissoit plus, que d'exécuter cette resolution. Mais un obstacle arrêtoit Saint Luc. Il appréhendoit de perdre, en cessant de vivre avec le Roi à son ordinaire, l'espérance d'une fortune brillante que l'amitié du Prince sembloit lui promettre. Cette crainte le tenoit encore en balance, lorsque madame de Saint Luc leva cette difficulté. « Je ne condamne point votre » crainte, dit-elle à son époux; mais, » en prenant des mesures pour ménager votre honneur & votre santé, » travaillez à procourer au Roi les mêmes avantages. Si vous pouvez le retirer de ses débauches, y a-t'il lieu » de douter que par-là vous ne meritiez de lui une faveur plus solide & » plus durable, que celle à laquelle » vous prétendez parvenir par les services que vous lui rendez? J'imagine un moyen de réussit. Vous connoissez le génie du Roi. De même » qu'il s'abandonne aux plaisirs sans

» ménagement, il eſt auſſi quelquefois
» en proie aux remords les plus vifs. HENRI III.
» Voluptueux juſqu'à l'excès, & dé- 1581.
» vôt juſqu'à la ſuperſtition; ſans ceſſe
» partagé entre la dévotion & le vice;
» cherchant dans l'une l'expiation de
» l'autre, & ſa piété ſervant elle-mê-
» me d'aliment à ſes déſordres; à pei-
» ne a-t'il rétabli ſa ſanté, & fait quel-
» ques pratiques extérieures de reli-
» gion, qu'il ſe livre de nouveau avec
» plus d'emportement que jamais à
» tous ſes déreglemens. Conduiſez-
» vous d'après ces connoiſſances. Imi-
» tez un Général habile, qui dans un
» ſiege attaque toujours le côté le plus
» foible de la Place. Le foible du Roi
» eſt la dévotion. C'eſt par cet endroit
» que vous devez l'attaquer. Employez
» quelque heureux artifice, qui puiſſe
» jetter dans ſon ame une terreur ſa-
» lutaire ».

Saint Luc, dans l'eſpérance de pouvoir réformer ſes mœurs, ſans qu'il lui en coutât l'affection de Henri, reſolut de ſuivre le conſeil de ſa femme. Le Roi ſe rendoit ſouvent avec ſes mignons chez le Marquis d'O. Là, ce Prince avoit fait conſtruire dans une ſalle fort vaſte pluſieurs cabinets, ſé-

HENRI III. 1581.

parés seulement par des cloisons. On y passoit la nuit après les débauches de la journée. Tout le monde étant enseveli dans le sommeil, Saint Luc plaça près de la ruelle du lit du Roi une sarbacane, par le moyen de laquelle il lui fit entendre d'un ton foible, mais capable cependant d'inspirer de l'épouvante, les menaces du ciel les plus terribles. Henri, éveillé par cette voix, prit d'abord cet avertissement pour un songe. Il se rendormit; mais, ayant entendu les mêmes menaces à différentes repriſes, & s'étant assuré qu'il ne rêvoit point, il fut très-effrayé. Après avoir passé le reste de la nuit dans une violente agitation, il se leva de grand matin, fort triste, & dans un silence qui témoignoit sa peine secrete. Les mignons, étonnés de ce changement subit, se regardoient l'un l'autre, & se demandoient à l'oreille, quelle pouvoit en être la cause. Saint Luc, charmé du succès de sa ruse, feignit de partager la surprise commune. Il s'approcha du Roi avec un air interdit, & le prenant en particulier, il lui dit que la nuit précédente il avoit cru voir un ange qui l'avoit menacé d'une perte inévitable, s'il ne renonçoit

renonçoit à ses déréglemens, & s'il n'engageoit le Roi à l'imiter. Henri ajouta foi au recit de Saint Luc, & lui raconta à son tour, ce qui lui étoit arrivé, lui promettant de profiter des avertissemens du ciel. En effet il parut s'éloigner de tous les autres jeunes seigneurs qui n'étoient point du secret, & il n'alla plus passer la nuit avec eux[a].

HENRI III. 1581.

D'O n'eut point de repos, qu'il n'eût pénétré ce mystere. Courtisan consommé, il tira le secret du Roi. Moins crédule que ce Monarque, il découvrit l'artifice dont Saint Luc s'étoit servi. Henri fut extrêmement irrité d'avoir été joué de la sorte. Après quelques jours d'une dévotion passagere, l'amour du plaisir commençoit à reprendre le dessus dans le cœur de ce Prince. Il ne fut pas difficile à d'O, de le replonger dans ses désordres, & de lui faire envisager dans Saint Luc un ingrat, qui méritoit d'être abandonné de son bienfaicteur. Non-seulement ce jeune seigneur fut exclus de toutes les parties, mais le Roi pensa à lui retirer les graces dont il l'avoit comblé.

[a] L'histoire de l'artifice de Saint Luc se trouve dans les restitutions ajoutées au huitieme volume de M. *de Thou*.

HENRI III. 1581.

Guy de Saint Gelais de Lansac [a], avoit cedé son gouvernement de Brouage à Saint Luc, moyennant une somme considérable, qui avoit été payée par Henri. Ce Prince, craignant que Saint Luc, dans le chagrin de se voir disgracié, ne profitât de l'avantage de ce poste, & ne s'unît aux Protestans, resolut de parer ce coup. Il fit partir en diligence Jacques Savary de Lancome, mestre de camp du regiment de Picardie, avec ordre de prendre le serment de la garnison, & de fermer les portes de la Ville au gouverneur. Saint Luc, ayant été averti à tems par le Duc de Guise, arriva à Brouage une heure avant Lancome, & se trouva en état de lui en défendre l'entrée.

Perigueux surpris par les troupes du Roi.

La Cour se consola de ce contre-tems par la prise de Perigueux. Les troupes du Roi surprirent cette Ville, & y exercerent tant de cruautés, qu'elles sembloient vouloir venger les excès que le Baron de Langoiran y avoit commis six ans auparavant. Le Roi de Navarre, en ayant porté ses plaintes

[a] Il n'a jamais possedé la charge d'Amiral de France, que lui donnent les traducteurs de notre historien.

au Roi, ne reçut pour satisfaction que des excuses. Cependant, pour ne pas le mécontenter tout-à-fait, on donna satisfaction à la Reine de Navarre sur l'article secret [a] de la convention de Fleix, lequel n'avoit pas encore eu son exécution : Biron fut rappellé de Guyenne, & l'on y envoya le Maréchal de Matignon en qualité de Lieutenant Général : on accorda Puymirol au lieu de Perigueux aux Protestans ; & l'on substitua des commissaires du Parlement de Paris à la chambre mi-partie, qui avoit été tirée du Parlement de Bordeaux, & établie à Agen. Le Président Séguier étoit à la tête de la commission, & Jacques-Auguste de Thou, auteur de l'histoire qui me sert de mémoires pour composer cet ouvrage, fut du nombre des commissaires. Ils tinrent successivement leurs séances à Agen, à Périgueux & à Saintes, & ils y rendirent pendant trois ans la justice avec une impartialité qui fut généralement applaudie.

HENRI III. 1581.

Jusques-là le Pape avoit toujours demandé inutilement la publication du Concile de Trente. Enfin les Gui-

Concile provincial de Rouen.

a Voyez le livre précédent.

HENRI III. 1581.

ſes trouverent un expédient, pour ſatisfaire, au moins en partie, la Cour de Rome. C'étoit de faire célébrer des Conciles provinciaux, qui reçuſſent ce Concile. Les Princes Lorrains s'étoient emparés de l'eſprit du Cardinal de Bourbon, depuis la mort de Louis de Minterne, Abbé de Chaſtrice. Minterne, qui gouvernoit entierement le Cardinal, avoit eu toujours un ſoin extrême d'empêcher les Guiſes d'approcher de ce foible vieillard. Antoine de Bourbon Rubempré, deſcendant d'un bâtard de la maiſon de Bourbon, & premier Gentilhomme de la chambre de ce Prince, avoit ſuccedé à la faveur de Minterne. Le Duc de Guiſe, ayant eu entrée chez le Cardinal par le moyen du nouveau favori, ſut ſi bien ménager la confiance de ce Prince aveugle, en lui faiſant eſperer qu'on le feroit Roi, ſi Henri III & le Duc d'Anjou mouroient ſans enfans mâles; il lui faſcina tellement les yeux, que ce vieillard, perdant tout-à-coup l'averſion qu'il avoit eue juſqu'alors pour les Lorrains, commença à s'éloigner des Princes de ſon ſang. Par complaiſance pour les premiers, & à l'inſtigation de Claude de Sain-

ctes, Evêque d'Evreux, il tint un Concile à Rouen. Plusieurs autres Archevêques suivirent son exemple, mais par d'autres vues.

HENRI III. 1581.

Il s'éleve des divisions dans l'Ordre de Malte.

On peut mettre au nombre des affaires de France les troubles arrivés cette année à Malte, puisqu'ils eurent pour principale cause la haine des Espagnols contre les François. Jean Lévêque de la Cassiere, Auvergnat, étoit Grand-Maître. Il étoit parvenu à cette éminente place par ses services, & par l'idée qu'on avoit de sa prudence & de sa piété. Les Espagnols, ayant formé le dessein de le perdre, flatterent de l'espérance de la grande-maîtrise le fameux Mathurin de l'Escut de Romegas, grand homme de mer, dont le nom seul faisoit trembler l'Orient. Leur dessein n'étoit pas d'élever Romegas à cette dignité. Quelle apparence y avoit-il qu'ils vouluſſent dépouiller la Cassiere, pour en revêtir un autre françois? Ils avoient pour objet, de diviser les Chevaliers de cette nation, afin de pouvoir pendant cette querelle s'emparer du gouvernement. Romegas, aveuglé par son ambition, donna dans le piége, & il se joignit aux factieux. Ceux-ci oserent

HENRI III. 1581.

accuſer le Grand-Maître de diſſiper les fonds de l'Ordre, & d'avoir des intelligences avec les Infideles. Non contens de le calomnier ſi cruellement, ils porterent l'audace juſqu'à l'arrêter. Bientôt la nouvelle de ſa détention ſe répandit en Italie, de-là en France. Henri III ſe douta que c'étoient les Eſpagnols, qui avoient porté Romegas à cet attentat; & ce Monarque, indolent ſur les maux de ſon Etat, crut ne devoir pas négliger ceux de l'Ordre de Malte. Il fit partir pour cette iſle le Commandeur de Châte. Ce Chevalier étoit un homme de grand mérite, & rempli de zele pour la gloire du nom François. Il paſſa à Rome, & il y annonça que, ſi le Saint Siege ne faiſoit prompte juſtice dans cette affaire, le Roi étoit réſolu de confiſquer tous les biens que l'Ordre de Malte poſſedoit en France, & de les donner à l'Ordre du Saint-Eſprit, que Sa Majeſté avoit inſtitué depuis peu. Cet aiguillon réveilla la Cour de Rome, & détermina le Pape à venger l'injure faite à un autre, pour ſe garantir de celle dont il étoit menacé. De Châte ſe rendit enſuite à Malte, & il y déclara les réſolutions du Roi. Pendant ce tems, le

Grand-Maître, après avoir proteſté contre les violences des ſéditieux, avoit appellé au Pape de l'outrage qu'il avoit reçu. Ses ennemis, intimidés par les menaces qu'on leur faiſoit de la part de la France, allerent le trouver, & lui témoignerent leur repentir. Il avoit montré beaucoup de fermeté, lorſqu'on s'étoit ſaiſi de ſa perſonne : il ne montra pas moins d'ardeur a pourſuivre la vindicte publique, & il refuſa de ſortir de priſon avant l'arrivée du Legat, que le Pape envoyoit pour connoître de ce qui s'étoit paſſé. C'étoit Gaſpard Viſconti, Auditeur de Rote. Il apporta des ordres du Saint Pere, par leſquels le Grand-Maître & Romegas étoient mandés à Rome.

HENRI III. 1581.

La Caſſiere s'embarqua avec trois cens Chevaliers pour Naples, d'où il paſſa à Rome. Il fut reçu par tout avec des honneurs extraordinaires. Lorſqu'il approcha de la Ville, huit cens Chevaliers allerent au-devant de lui. Il deſcendit chez le Cardinal d'Eſt, & il y prit ſon logement, ainſi que tous les Chevaliers qui l'avoient accompagné dans ſon voyage. On obſerva qu'alors il ſe trouva plus de mille perſon-

HENRI III. 1581.

nes enſemble dans le palais de ce Cardinal, l'homme le plus magnifique de ſon ſiecle. Elles y demeurerent, & y furent défrayeés pendant plus de trois mois.

Le jour que le Grand-Maître ſe rendit au Vatican, le Cardinal d'Eſt l'y conduiſit. Romegas étoit arrivé quelque tems auparavant. Son action étoit ſi déteſtée, non-ſeulement de la nobleſſe, mais même du peuple, que tout le monde lui tourna le dos. Ce qui augmenta beaucoup ſon dépit, fut l'ordre que le Pape lui fit ſignifier de ne point paroître au Vatican, qu'il n'eût rendu ſes devoirs à ſon ſupérieur. Un tel coup fut ſi ſenſible pour lui, qu'il en mourut de chagrin le 4 Novembre. Il fut inhumé à l'Égliſe de la Trinité. Le Grand-Maître, vieillard octogenaire, ne lui ſurvecut pas long-tems, & il mourut ſur la fin de l'année.

Mort du Grand-Maître.

Ces deux morts, ayant terminé ce fameux procès, tirerent d'embarras la Cour de Rome. La faction d'Eſpagne, qui y étoit fort puiſſante, faiſoit craindre avec raiſon, que le Pape ne jugeât pas ſuivant ſes lumieres.

Après la mort de la Caſſiere, le

Souverain Pontife, de peur que l'élection d'un nouveau Grand-Maître ne causât de nouveaux troubles, nomma quatre sujets, afin que les Chevaliers en choisissent un. Le 12 de Janvier de l'année suivante, ils élurent unanimement Hugue Loubeux de Verdale, de la Langue de Provence, qui six ans après fut fait Cardinal. Le nouveau Grand-Maître rendit à son prédécesseur tous les honneurs que méritoit ce grand homme, & il ne voulut point prendre possession, qu'on n'eût remis à cet illustre mort toutes les marques de sa dignité. Le Cardinal d'Est, les ayant fait placer sur le corps, le renvoya à Malte avec un pompeux cortége.

HENRI III. 1581.

Verdale lui succede.

François Venieri, Patrice Venitien, mourut vers le même tems que la Cassiere. Dans sa jeunesse, il avoit publié quelques traités sur l'ame, sur la volonté, sur le destin. Ayant été depuis appellé au gouvernement de sa Republique, il s'acquitta des plus grands emplois avec beaucoup de sagesse & d'intégrité. Il travailla dans sa vieillesse, par ordre du Sénat, à reformer l'Université de Padoue. Quelque tems avant sa mort, il fit impri-

Mort de François Venieri.

mer un ouvrage sur la génération.

HENRI III. 1581.

Jean Camotio, d'une ancienne famille d'Asolo, petite Ville de la Marche Trévisane, mourut aussi cette année [a]. Il étoit très-habile dans les langues orientales, & il savoit parfaitement le grec. D'abord il s'appliqua à la médecine, mais il abandonna cette profession sous Jules III, & il enseigna la philosophie dans le college des Espagnols de Bologne. Sous Paul IV, il alla donner des leçons à Macerata, dans la Marche d'Ancône. Il fut attiré à Rome par Pie IV, & il y travailla à la traduction de plusieurs Peres Grecs. On a de lui des commentaires sur la métaphysique & sur Théophraste.

De Camotio.

Cette même année, mourut François Portus de l'isle de Candie [b]. Il avoit été élevé dans la maison de Renée de France, femme d'Hercule II Duc de Ferrare, & il enseigna le grec à Ferrare. Renée étant revenue en France après la mort du Duc son époux, Portus se retira à Genève. Théodore de Beze, avec qui il avoit vécu dans une gran-

De François Portus.

a A Rome, le 10 Mars, âgé de 65 ans.

b Il mourut à Genève, dans la soixante-onzieme année de son âge.

de union, a fait son épitaphe en vers.

HENRI III. 1581.

Guillaume Postel finit ses jours à Paris dans le prieuré de Saint Martin, où il étoit détenu prisonnier. Né de parens obscurs dans un village de Normandie, nommé Barenton, il se donna à la philosophie & aux mathématiques. S'étant mis ensuite à voyager, il apprit plusieurs langues. Il publia divers ouvrages dans les pays étrangers. Pendant qu'il étoit à Venise, il y lia une amitié étroite avec une vieille fille, & il y répandit quelques dogmes singuliers, entre autres que la redemption des femmes n'étoit pas achevée, & que ce seroit son amie, qu'il appelloit *Virgo veneta*, qui acheveroit cette rédemption. De retour à Paris, il débita ces reveries dans ses leçons publiques, ce qui le fit interdire de sa chaire. L'ennui de se voir sans disciples l'engagea à se retracter en 1564 par un livre qu'il adressa à la Reine-mere. Lorsqu'il eut obtenu la permission de recommencer ses leçons, il insera encore ses principes dans ses cahiers. Les magistrats non-seulement lui défendirent de nouveau d'enseigner, mais le firent enfermer. Il avoit près de cent ans, lorsqu'il mourut. Si

De Guillaume Postel.

HENRI III. 1581.

on l'en croit, il avoit toujours gardé sa virginité.

Les autres savans qui moururent cette année, & à qui M. de Thou donne place dans son histoire, sont Jacques de Billy de Prunay, Abbé de Saint Michel-en-l'Herm; Hubert Languet, natif de Viteaux en Bourgogne; Hubert Foglietta, Genois; & Pierre Ciaconius, de Tolede.

Fin du vingt-neuvieme Livre.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXX.

HENRI III. 1582.

IL restoit encore quelque fermentation dans le Dauphiné. Henri III y envoya le Duc de Mayenne, celui des Princes Lorrains, en qui il trouvoit plus de modération. Ce Général fut chargé de porter aux Dauphinois un nouvel édit, confirmatif de tous ceux qui avoient été déjà donnés en faveur des Protestans. Après le départ de Mayenne, le Roi se rendit à Fontainebleau. Le clergé, qui étoit assemblé à Paris, lui députa trois pré-

Henri III envoye le Duc de Mayenne en Dauphiné.

Assemblée du clergé de France.

HENRI III. 1582.

lats, pour le presser d'ordonner la publication du Concile de Trente, & de décharger les ecclésiastiques de la nouvelle décime qu'on leur avoit imposée. La réponse du Roi fut que sur le premier article il consulteroit les Parlemens, & que, pour ce qui regardoit la décime, il ne pouvoit encore s'en passer cette année, mais que les ecclésiastiques dans la suite éprouveroient les effets de sa bienveillance.

Bien loin de songer à diminuer les impositions, il se mettoit chaque jour dans la nécessité de les augmenter; & par complaisance pour la Reine sa mere, il venoit de se jetter dans une nouvelle occasion de dépense. Cette Princesse l'avoit engagé à soutenir les intérêts d'Antoine de Portugal contre Philippe II. En conséquence, on équipa dans le port de Bordeaux une flotte, sur laquelle on embarqua cinq mille hommes. Philippe Strozzi fut nommé pour la commander. On donna pour lieutenant à ce seigneur le Comte de Cossé, fils du Maréchal de Brissac. Après Strozzi & Cossé, les principaux officiers étoient Jean de Beaumont, Maréchal de camp, & Joseph Doineau de Sainte Soline. Les isles Açores, à l'exception de celle

Le Roi fournit une flotte & des troupes à Don Antoine de Portugal.

de Saint Michel, continuoient de tenir pour Don Antoine, qui en avoit ôté le gouvernement à Figueredo, & l'avoit donné à Emanuel de Silva son favori, qu'il avoit créé Comte de las Torres Vedras. Le Roi y avoit envoyé d'avance neuf vaisseaux & huit cens soldats, sous les ordres de Charles Rouault de Landereau. Cet officier avoit tenté l'attaque de l'isle de Saint Michel. Il avoit même livré le combat à une escadre Espagnole, commandée par Peixoto, & les ennemis n'avoient évité leur défaite que par l'arrivée d'un secours, que leur avoit fourni Don Antoine d'Aguiar, Gouverneur de l'isle. La mésintelligence, qui regnoit entre Silva & Landereau, avoit empêché ce dernier de pousser plus loin ses entreprises.

HENRI III. 1582.

La flotte de Strozzi, à bord de laquelle étoient Don Antoine & le Comte de Vimioso, aborda le 15 Juillet à l'isle de Saint Michel, & jetta l'ancre près de Languna. Deux mille hommes, qu'elle débarqua, pillerent cet endroit, & s'avancerent dans les terres pour chercher un nouveau butin. L'isle a trente-deux lieues de tour. Ses principales Villes sont Punta Del-

Descente des François dans l'isle Saint Michel.

HENRI III. 1582.

gada & Villafranca. D'Aguiar étant mort depuis peu, Peixoto lui avoit succedé dans le gouvernement. Les troupes, que ce nouveau Gouverneur rassembla pour faire tête aux François, furent battues, & il ne s'en sauva que huit cens hommes, qui se retirerent dans la citadelle de Punta Delgada. Rien n'étoit plus heureux que ces commencemens, mais l'imprudence de Don Antoine l'empêcha d'en profiter.

Aussi-tôt après la victoire, il se hâta de descendre à terre. Il entra en triomphe dans la capitale de l'isle, y fut proclamé Roi par le peuple, & s'imagina être déjà rétabli sur le trône. Informé que les troupes, qui étoient dans la citadelle, manquoient d'eau, il ne voulut pas qu'on employât la force pour les réduire, & il se contenta de sommations & de menaces. On perdit de la sorte six jours, & il arriva le septieme une flotte d'Espagne, sous les ordres du Marquis de Santa Cruz. Celle de France n'avoit plus que peu de vivres, parce qu'Antoine, qui avoit pressé son départ, avoit assuré que tout se soumettroit, dès qu'elle paroîtroit. L'eau même manquoit sur nos vaisseaux, & depuis huit jours qu'on étoit à ne rien faire,

on n'avoit point penſé à y en porter. Strozzi n'avoit d'autre reſſource, que d'attaquer les ennemis. Plus courageux que prévoyant, il s'y détermina ſans peine. HENRI III. 1582.

L'Amiral Eſpagnol auroit voulu pouvoir ſe diſpenſer de combattre. Mais la retraite n'étoit pour lui, ni sûre, ni honorable. Il avoit mouillé au cap de Morre. Le lendemain, il s'approcha de Villafranca, & il ſe préſenta en bataille devant la flotte françoiſe. Cependant il ne ſe paſſa rien ce jour-là. On tira ſeulement de part & d'autre quelques coups de canon. Les deux flottes ſe trouverent encore en préſence le jour ſuivant, mais le vent étoit ſi foible, qu'elles ne purent manœuvrer. Santa Cruz avec la ſienne revira du coté de l'iſle de Sainte Marie, qui eſt à quinze lieues de celle de Saint Michel vers le ſud. Le même jour au ſoir, Strozzi détacha dix vaiſſeaux, avec ordre de raſer la côte, afin que, ſi le lendemain il pouvoit attaquer, ils fondiſſent par derriere ſur la flotte ennemie. Le vent n'étant pas encore bon le lendemain, on ne fit que ſe canonner. Les Eſpagnols prirent le parti de retourner à l'iſle de Saint Mi-

HENRI III. 1582.

Combat des Açores.

chel, afin de pouvoir, avec le vent arriere, tomber le matin ſuivant ſur notre flotte. On s'apperçut de leur deſſein. On les devança, & l'on reprit le deſſus du vent. Enfin le 26 Juillet, jour de Sainte Anne, on en vint aux mains. Strozzi avant d'engager l'action, avoit quitté ſon vaiſſeau, qui lui ſembloit trop peſant, & il étoit monté ſur celui de Beaumont avec le Comte de Vimioſo. Le premier des vaiſſeaux ennemis, qui fut attaqué, étoit commandé par Don Lope de Figueroa. Notre Amiral, le Vaiſſeau de Coſſé, & trois autres, l'envelopperent. L'Amiral l'attaqua du côté de la proue. Figueroa maltraita fort deux des quatre autres bâtimens, & il les obligea de prendre le large. Ainſi il n'eut plus affaire qu'à l'Amiral, au vaiſſeau de Coſſé, & à un troiſieme. Quoiqu'on leur envoyât ſans ceſſe de nouveaux ſoldats avec des barques, pour remplacer ceux qu'on perdoit, & quoique le feu eût pris en pluſieurs endroits au vaiſſeau ennemi, Figueroa ſe défendit pendant deux heures entieres avec autant de ſang froid que de valeur. Santa Cruz, qui s'étoit porté en avant, ne pouvoit le ſecourir, ayant lui-même à

combattre contre deux de nos plus gros vaisseaux. Un bâtiment Biscayen dégagea Figueroa. En même tems, Santa Cruz coula à fond ceux qui l'attaquoient. Il revira aussitôt de bord ; sa seconde ligne devint la premiere, & ce changement de disposition en produisit un grand dans l'état du combat. Oquendo, Villavicioſa, Yera & Benesa, fondirent avec leurs vaisseaux sur Cossé. Son bâtiment, criblé de coups de canon, commençoit à faire eau. En se battant en retraite, il coula bas. Cossé & Nipeville, son pilote, excellent homme de mer, eurent beaucoup de peine à se sauver. Tout l'effort du combat tomba pour lors sur notre Amiral. Il fut long-tems aux prises avec l'Amiral Espagnol, mais étant enveloppé par la flotte ennemie, & abandonné par la nôtre, il ne put résister. Deux bâtimens l'accrocherent. La plus grande partie de son équipage ayant péri par le fer ou par le feu, tous les officiers & les gentilshommes, qui étoient à bord, se rangerent autour de Strozzi, & se battirent en désesperés. Beaumont fut une des premieres victimes de la fureur des Espagnols. Strozzi, après avoir fait ensem-

HENRI III 1582.

HENRI III. 1582.

ble le devoir de général & de soldat, tomba couvert de blessures mortelles. Vimioso, percé de plusieurs coups, étoit aussi hors de combat. Les autres demanderent quartier; mais les ennemis firent main-basse sur tous les soldats, & n'épargnerent les gens de quelque distinction, que pour les reserver à une mort plus funeste. Strozzi, pendant qu'on le menoit au Général Espagnol, expira sans prononcer un seul mot. Pour la probité, la bonne-foi & la générosité, il étoit comparable à ceux qui ont possedé ces vertus dans le dégré le plus éminent. Aucun danger ne l'épouvantoit. Son défaut étoit le manque de prudence, & trop de securité. Il étoit fils de Pierre Strozzi, Maréchal de France, mort quatorze ans auparavant au siege de Thionville, & qui, ayant réuni la plus profonde connoissance de l'art militaire avec le courage, la prévoyance & l'activité, fut regardé comme un Général du premier ordre.

Mort de Philippe Strozzi.

Le Comte de Vimioso, s'étant rendu à un volontaire Cremonois nommé Mondenaro, & ayant été conduit à Santa Cruz, dont il étoit parent, en fut assez bien traité, si l'on en croit

les hiſtoriens Eſpagnols ; mais deux jours après, il mourut de ſes bleſſures. HENRI III. 1582.

Selon les mêmes hiſtoriens, il n'y eut du côté de leur nation dans ce combat que deux cens hommes tués & cinq cens bleſſés. Nous y perdimes plus de deux mille hommes, & huit de nos vaiſſeaux. Sainte Soline avec neuf autres vaiſſeaux prit le large, ſans avoir combattu, & il gagna l'iſle de Fayal, ou des hêtres [a], qu'il pilla, ce qui le fit ſoupçonner d'être d'intelligence avec les ennemis. Les Eſpagnols ſe ſont trompés, & après eux, Jerôme Franchi Coneſtagio, qui d'ailleurs a écrit l'hiſtoire de cette expédition avec beaucoup de candeur & de liberté, lorſqu'ils ont attribué à Landereau cette action de Sainte Soline. Landereau ne ſe trouva point à la bataille. Il étoit malade du poiſon, que les Portugais, à ce qu'il prétendoit, lui avoient donné, & ſon eſcadre étoit allée au Cap Verd.

La veille de l'action, Antoine de Portugal s'étoit rendu de l'iſle de Saint Michel à l'iſle Tercere. Lorſqu'il fut à Angra, (comme s'il eût prévu ſon malheur,) au lieu de faire ſon entrée

a En Eſpagnol, le hêtre ſe nomme *haya*.

HENRI III. 1582.

sous les arcs de triomphe qu'on lui avoit élevés, il passa avec peu de suite sur un petit pont de bois, & entra ainsi dans la Ville. La nouvelle de la défaite des françois l'affligea sensiblement. Il fit défendre à Sainte Soline d'aborder dans l'isle. Cossé y conduisit dix-huit vaisseaux, que Don Antoine regarda comme une derniere ressource, si Santa Cruz venoit l'attaquer.

Ce dernier, au lieu de poursuivre sa victoire, cingla vers l'isle de Saint Michel, où il reçut à composition les habitans des isles de Flores & de Sainte Marie. S'étant fait amener tous les prisonniers, qui composoient ensemble le nombre de trois cens, & parmi lesquels on comptoit vingt-huit seigneurs & cinquante gentilshommes, il les condamna tous à mort, en qualité de forbans. On dressa pour leur supplice un échaffaut dans dans la place publique de Villafranca. Ce spectacle causa de grands murmures parmi les soldats Espagnols, soit qu'ils craignissent les représailles, soit qu'ils fussent fâchés de perdre le profit qu'ils esperoient de la rançon des prisonniers. Ils s'attrouperent, pour demander la vie de ces malheureux, mais

Cruauté des Espagnols contre les prisonniers François.

Santa Cruz fut ſourd aux prieres & aux repréſentations.

HENRI III. 1582.

Après avoir fait exécuter ſa ſentence contre les priſonniers françois, il mit à la voile, pour aller au-devant de la flotte Portugaiſe, qu'on attendoit des Indes. Il la rencontra, & l'Amiral Portugais, nomme Telles, ne baiſſa point pavillon. Santa Cruz diſſimula ſon mécontentement, dans la crainte de détacher du parti de Philippe un homme de cette importance. Lorſque la flotte des Indes eut quitté celle d'Eſpagne, pour continuer ſa route vers Liſbonne, Santa Cruz délibera avec ſon conſeil, comment on traiteroit les équipages de quelques vaiſſeaux Flamands, qui avoient pris la fuite avant le combat. Il fut reſolu que les bâtimens ſeroient confiſqués, & les équipages condamnés aux galeres. Les ſoldats Allemans, qui étoient ſur ces vaiſſeaux, furent remis au Comte de Lodron, pour qu'il les punît comme il le jugeroit à propos.

La flotte Eſpagnole ayant enſuite paſſé à la vue de l'iſle Tercere, Don Antoine eut une vive allarme. Il avoit encore tous les bâtimens de Coſſé, mais il appréhendoit une trahiſon de

HENRI III. 1582.

la part des insulaires. Dans cette inquiétude, il s'assura d'un vaisseau leger, pour prendre la fuite. La retraite de Santa Cruz le rassura. Celui-ci retourna glorieux à Lisbonne, & il y arriva le 10 Septembre. Il y fut reçu de Philippe II avec de grandes marques de bienveillance, & il obtint des récompenses pour tous ceux qui s'étoient distingués dans cette expédition.

Antoine, délivré de son inquiétude, par le départ de la flotte ennemie, ne fit pas de ses malheurs l'usage qu'il devoit. Il se plongea dans le dereglement avec tant d'excès, qu'il sembloit vouloir insulter à sa mauvaise fortune. Tous les jours, il débauchoit les femmes & les filles des principaux habitans. Il ne respectoit pas même les vierges consacrées à Dieu. Enfin il se détermina à repasser en France. Quoiqu'il craignît avec raison d'être méprisé parmi nous en l'état où il se trouvoit, cependant il comptoit beaucoup sur le caractere impétueux de Catherine de Médicis, qui, touchée vivement de la mort de Strozzi son parent, mettroit tout en œuvre pour en tirer vengeance. Antoine partit de l'isle

l'isle Tercere au commencement d'Octobre. Il y laissa quelques vaisseaux, tant François qu'Anglois, sous les ordres d'un Florentin. En chemin faisant, il vouloit faire une tentative sur Madere: mais, plusieurs de ses vaisseaux s'étant égarés, il ne pensa plus à cette entreprise; il & revint en France, où il trouva, malgré le désordre de ses affaires, l'asyle que les Princes malheureux y ont toujours eu. Il y avoit été devancé par Cossé, par Sainte Soline, & par Landereau. Sainte Soline fut arrêté à Poitiers, d'où la maréchaussée le conduisit à Paris. Cet officier courut grand risque de la vie, mais à la fin il fut mis en liberté, à la sollicitation de ses amis, qui firent passer pour lâcheté ce qu'on appelloit trahison. Landereau, sous prétexte de maladie, évita de se rendre à la Cour, qu'il jugeoit ne devoir pas non plus être contente de lui.

HENRI III. 1582.

Don Antoine repasse en France.

L'arrivée de la flotte Portugaise des Indes à Lisbonne mit le comble à la joye de Philippe. En même-tems il apprit que la flotte de la nouvelle Espagne & du Perou n'avoit rien à craindre. Mais la satisfaction que lui donnoient tant d'évenemens heureux, fut

HENRI III. 1582.

troublée par le decès prématuré de Don Diegue son fils aîné, qui mourut le 21 Novembre, âgé de neuf ans. Avec tant de royaumes, ce Monarque se voyoit presque sans héritier ; l'Infant, qui lui restoit, étant d'un tempérament extrêmement délicat.

Mort du fils fils aîné de Philippe II.

Mort du Duc d'Albe. Son portrait.

On ne sauroit dire si la mort du Duc d'Albe, qui arriva vers le même-tems, fut un sujet de chagrin pour Philippe. Ce Prince avoit une secrete haine contre ce seigneur, depuis que celui-ci étoit retourné en Espagne, après avoir dompté plutôt que pacifié les Pays-bas. Le Duc d'Albe[a], de l'aveu même de ses ennemis, fut un des plus grands Généraux que son siecle eût produits. Par un défaut assez naturel à sa nation, il regardoit toutes les autres avec mépris. Excessivement impérieux, & d'une sévérité outrée, il pensoit qu'un Empire s'affermit mieux par la terreur, que par l'amour. On lui impute la détention injurieuse du Landgrave de Hesse, contre la foi donnée. On attribue aussi à sa jalousie, plus qu'à l'équité de Charles V, la disgrace de Ferdinand de Gonzague.

a J'ai dit précédemment qu'il se nommoit *Ferdinand Alvarés de Tolede.*

qui, après les services importans qu'il avoit rendus, fut dépouillé du gouvernement du Milanez. HENRI III. 1582.

Sanche d'Avila suivit de près son maître ; c'est ainsi qu'il appelloit le Duc d'Albe. Il avoit été en effet élevé dans la maison & sous les yeux de ce Duc, & il avoit fait sous lui l'apprentissage du métier des armes. Le nom d'Avila lui avoit été donné à cause du lieu de sa naissance. Sa famille n'étoit pas illustre, mais il l'étoit devenu par sa valeur, & par le bonheur qui l'avoit toujours accompagné. Ayant négligé une blessure qu'il avoit reçue par un coup de pied de cheval, il tomba dans une maladie sérieuse, dont il mourut. Mort de Don Sanche d'Avila.

Le Roi d'Espagne nomma, pour commander en chef dans le Portugal, à la place du Duc d'Albe, César de Borgia, Duc de Gandia, recommandable par son intégrité, mais qui pour les talens militaires étoit fort au dessous de son prédécesseur. Ce Monarque fit publier une nouvelle amnistie, plus étendue que la précédente, & il réduisit à dix le nombre des personnes de marque qu'il avoit exceptées, mais il ne changea rien à l'égard des eccléPhilippe II fait publier une nouvelle amnistie.

HENRI III. 1582.

siastiques. Comme ils s'étoient déclarés contre lui avec le plus de fureur, il ne leur pardonna jamais. Lorsqu'à la fin de la guerre on compta ceux qu'il avoit fait périr, on en trouva deux mille, & ce nombre est marqué dans le bref d'absolution que le Pape lui accorda. La nouvelle amnistie fut publiée à Tomar dans les premiers jours de Décembre. On fit ensuite les obséques des deux derniers Rois de Portugal, Sebastien & Henri, dont les corps furent portés d'Almerin au couvent de Belem. Dans l'oraison funebre qui fut prononcée, Sebastien fut loué modestement, & Henri jusqu'au dégoût. La plus grande partie des auditeurs entendit avec plus de plaisir le recit de sa mort, que l'éloge de Philippe. Les procureurs & les syndics des Villes devoient venir à Belem vers la fin de l'année, pour prêter serment au nouveau Souverain; mais, quelques obstacles ayant retardé leur arrivée, il differa jusqu'au mois de Février suivant son retour en Castille.

Obséques des Rois Sebastien & Henri.

Pendant qu'il étoit occupé à dépouiller Antoine, le Duc d'Anjou travailloit fortement à s'assurer la possession des Pays-bas. Ce Prince avoit passé

HENRI III. 1582.

plusieurs mois à Londres dans les tournois & dans les fêtes, espérant toujours de vaincre les difficultés qui s'opposoient à son mariage. Sur les nouveaux obstacles qui survinrent, il prit congé d'Elizabeth. La Reine le conduisit jusqu'à Cantorbery, & lui fournit de l'argent & des troupes. Il s'embarqua le 9 de Février avec une suite nombreuse de seigneurs & de gentilshommes Anglois, parmi lesquels étoient R. Dudley Comte de Leycester, Ch. Howard, Amiral d'Angleterre, & Hunsdon, tous trois Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere. Après deux jours de navigation, il arriva à Flessingue. Le Prince d'Orange, accompagné du Prince d'Epinoy, alla au devant de lui dans une barque. On avoit préparé dans l'hôtel-de-Ville un logement, où le Duc d'Anjou passa la nuit. Le lendemain, il se rendit à pied à Middelbourg, & il n'y avoit guéres moyen d'y aller autrement, toute la terre étant couverte de glace. A la porte de la Ville, il trouva les députés des Etats de Hollande, qui le complimenterent. On le conduisit à la maison, qui lui avoit été destinée. Dix compagnies bourgeoises, vêtues dun riche unifor-

Le Duc d'Anjou quitte l'Angleterre, pour revenir dans les Pays bas.

HENRI III. 1582.

me, formoient une double haye : il y avoit de magnifiques illuminations dans toutes les rues ; l'air retentissoit du bruit des trompettes & de l'artillerie, tant des remparts de la Place, que des vaisseaux. La Ville donna un repas splendide à ce Prince, & les députés des Etats le prierent d'y passer quelques jours, afin d'attendre que les préparatifs, qu'on faisoit à Anvers pour sa reception, fussent achevés.

Entrée de ce Prince à Anvers.

Le 19 Février, il s'embarqua pour Anvers. Il y arriva le 21, & fit une partie du tour de la Ville, précédé & suivi de cinquante-quatre bâtimens, dont il étoit escorté, & au milieu de plus de vingt mille hommes en armes, qui bordoient les quais & le rivage de l'Escaut. Enfin il descendit de son vaisseau au bruit du canon de la flotte & de la Ville, & il fut reçu par les Etats de Brabant, ainsi que par les magistrats.

On lui avoit préparé un trône, autour duquel étoient en bataille vingt compagnies d'infanterie de la bourgeoisie, & quelques compagnies de cavalerie. Lorsqu'il s'y fut placé, le Docteur Hessels le harangua au nom des Etats. Théodore Liesweld, Chan-

celier de Brabant, lut en françois & en flamand les conditions, sous lesquelles la province se donnoit à son nouveau Souverain. Le Duc d'Anjou jura de les observer. On apporta ensuite une longue robe de velours pourpre, doublée d'hermine, & la couronne ducale. Le Prince d'Orange, en mettant la robe au Prince, lui dit : *Attachez-la si bien sur vous, que personne ne puisse vous l'arracher.* Puis, lui ayant posé la couronne sur la tête, il le salua en qualité de Duc de Brabant. Après cette cérémonie, tous les seigneurs prêterent serment d'obéissance, & l'on remit au Duc les clés. Alors un héraut le proclama. On jetta au peuple des médailles d'or & d'argent. D'un côté étoit l'effigie du Prince. Au revers, on voyoit un soleil dissipant les nuages, avec ces mots : *Fovet & discutit.*

HENRI III. 1582.

Il est proclamé Duc de Brabant.

La proclamation étant faite, le nouveau Duc de Brabant monta sur un cheval magnifiquement harnaché, & fit son entrée par la porte Impériale. A la tête du cortege marchoient les trompettes & les huissiers de la Ville, les officiers de la milice bourgeoise, & les négocians de diverses nations,

HENRI III. 1582.

habillés chacun à la maniere de leur pays. Cette premiere troupe étoit suivie des officiers municipaux, des magistrats, de la principale noblesse, & des Etats. Venoit ensuite le Chancelier de Brabant. Le Prince étoit sous un dais porté par six magistrats. Devant lui, le Baron de Merode & le Gouverneur d'Anvers portoient, l'un, l'épée; l'autre, la main de justice. A quelque distance de la porte, une jeune fille, dans un char, lui offrit divers présens, au nom de la Ville. Il passa sous plusieurs arcs de triomphe. Desirant que dans un si beau jour il y eût le moins de malheureux qu'il seroit possible, il fit jetter de l'argent au peuple pendant toute la marche, & mettre en liberté trois cens prisonniers [a].

Le 23 Février, il admit à son audience les députés des Catholiques. On leur avoit interdit l'exercice public de leur religion. Ils demanderent qu'on levât cette défense. Par une ordonnance du 15 Mars, on leur assigna l'Eglise de Saint Michel, à condition cependant que l'entrée n'en seroit per-

a J'ai cru ne devoir pas dire, comme M. *de Thou*, « accorda la liberté à trois cens criminels » :

HENRI III. 1582.

miſe qu'aux habitans domiciliés dans la Ville. Une plus grande tolérance pouvoit attirer beaucoup d'étrangers, & l'on craignoit que ce ne fût une occaſion de troubles.

On attente à la vie du Prince d'Orange.

Jean Yſunca, Biſcayen [a], qui, après avoir été commiſſaire des vivres dans les Pays-bas, s'étoit retiré en Portugal, penſoit aux moyens d'avancer ſa fortune. Il apprit que Gaſpard Anaſtro ſon compatriote, établi à Anvers, étoit ſur le point de faire banqueroute. Perſuadé que dans une telle circonſtance il ne ſeroit pas difficile de l'engager à quelque coup temeraire, il lui écrivit de Liſbonne, que, s'il vouloit tuer le Prince d'Orange, il auroit pour récompenſe une commanderie de l'Ordre de Saint Jacques, & quatre-vingt mille ducats. Anaſtro ne ſe ſentit pas aſſez de courage pour exécuter lui-même l'attentat propoſé, mais il chercha quelqu'un propre à le commettre. D'abord, il jette les yeux ſur Venero, ſon caiſſier. Sur le refus que fait Venero de prêter ſa main à l'uſage pour lequel on la lui demande, Anaſtro s'adreſſe à un de ſes domeſti-

a Il étoit né à Vittoria.

HENRI III. 1582.

ques, nommé Jaureguy [a]. Celui-ci se charge de l'entreprise. Afin qu'il s'y portât avec plus de hardiesse, son maître lui remit des tablettes remplies de paroles prétendues magiques, & un écrit par lequel Philippe II promettoit une exemption de tous impôts [b] à la Ville qui fourniroit un asyle au meurtrier de Nassau.

Jaureguy, pour l'exécution de son crime, choisit le 18 Mars. Ce jour, il se confessa à Antoine Timerman, qui avoit été Dominicain, & qui avoit coutume de dire la messe en secret dans la maison d'Anastro. Timerman, à qui son pénitent déclara son projet, en approuva les motifs; & l'assassin, après avoir communié, courut à la citadelle. Le Prince d'Orange dînoit avec ses enfans, & avec quelques seigneurs. Lorsqu'ayant quitté la table, il retourna dans sa chambre, Jaureguy lui tira un coup de pistolet. La balle entra au-dessous de l'oreille droite, passa par le palais sous la mâ-

a Agé seulement de vingt ans. « Il étoit, dit » M. *de Thou*, d'un caractere sombre & opiniâtre, ce qui faisoit juger » à son maître, que, s'il » se déterminoit une fois, » il ne reculeroit point ».

b Dans le texte, on lit: « promettoit à la Ville, » qui &c. toutes les graces qu'elle demande» roit ».

choire supérieure, & sortit par la joue gauche. Le Prince perdit connoissance. Etant revenu à lui, il recommanda qu'on ne tuât point l'assassin. Mais les gentilshommes, qui étoient dans l'appartement, avoient percé de plusieurs coups ce malheureux, & les gardes l'avoient achevé. Pendant qu'on menoit le Prince à son lit, il jetta les yeux sur la noblesse françoise qui l'accompagnoit, & on l'entendit répéter plusieurs fois : *Le Duc de Brabant perd un bon serviteur.*

HENRI III. 1582.

Le bruit de cet assassinat, s'étant répandu dans la Ville, y mit tout en mouvement. Le peuple couroit de tous côtés dans les rues, & demandoit des armes. Par-tout on tendit les chaînes. Toutes les milices bourgeoises se rendirent à leurs postes. Le tumulte fut encore plus grand dans l'hôtel du Prince. Des esprits legers & crédules publioient que les françois étoient les auteurs de l'attentat. Sur cette imagination, les domestiques du Prince craignoient que ce qui avoit été manqué par un des conjurés, ne fût achevé par les autres. Ainsi la premiere attention que l'on eut, fut de mettre à la porte de la maison une forte garde.

HENRI III. 1582.

Le Duc d'Anjou étoit logé au couvent de Saint Michel, où il se disposoit à célébrer l'anniversaire de sa naissance. Dès qu'il fut instruit du malheur qui causoit la désolation publique, il fit cesser tous les préparatifs de la fête qu'il avoit ordonnée.

En fouillant Jaureguy, l'on trouva l'écrit, dont nous avons parlé. Alors on ne douta plus, qui avoit conduit la main du coupable; & les françois furent pleinement justifiés. Tout soupçon sur leur compte étant banni, on exposa le corps de l'assassin dans la grande place, afin qu'il pût être reconnu. Il ne tarda pas à l'être. Son maître, quelques jours avant l'assassinat, étoit parti d'Anvers, pour se rendre auprès du Prince de Parme. On arrêta Venero. On s'assura aussi de Timerman, parce qu'on sut qu'il fréquentoit la maison d'Anastro, &, que le matin il y avoit dit la messe. Ils furent convaincus d'avoir été dans la confidence du fugitif & de son domestique, & ils furent condamnés à mort. Le Prince d'Orange demanda qu'on adoucît leur supplice, & on les étrangla, avant de les écarteler.

Ce Prince, qui étoit robuste, &

d'un temperament sain, parut reprendre ses forces. Les veines, coupées par la bale, avoient été cicatrisées par le feu qu'on y avoit mis. Mais le dixieme jour, la croute tomba, & le sang recommença à sortir avec abondance. Tous les remedes ordinaires ayant été employés inutilement, Leonard Botal, de la Ville d'Ast en Piémont, médecin du Duc d'Anjou, conseilla de boucher la playe avec le pouce, & de faire succeder continuellement des hommes les uns aux autres, pour la fermer de cette maniere. On arrêta par ce moyen l'hémorragie : la playe se ferma au bout de quelques jours, contre toute espérance, & le 2 Mai le Prince fut en état d'aller au temple, pour rendre à Dieu de solemnelles actions de graces. Depuis son accident, la consternation générale avoit été telle, qu'on eût dit que les Flamands avoient perdu leur pere. On avoit fait par-tout des prieres publiques, & l'on avoit ordonné plusieurs jeûnes, pour obtenir sa guérison.

HENRI III. 1582.

Le Prince d'Orange guérit de sa blessure.

Charlotte de Bourbon Montpensier, sa femme, avoit été si frappée du danger où il s'étoit trouvé, qu'elle tomba dans une maladie, dont elle mou-

Mort de la Princesse d'Orange.

rut le 5 Mai, généralement regrettée.

HENRI III. 1582.

Anastro avoit assuré au Prince de Parme, que la blessure du Prince d'Orange étoit mortelle. Le Viceroi, à son instigation, écrivit le 25 Mars à plusieurs Villes, pour les porter à se soumettre, leur répondant de la clémence du Roi d'Espagne, & leur représentant que, l'auteur de tous les troubles étant mort, il n'y auroit plus de difficulté à convenir d'un accommodement. Mais, comme les Etats eurent soin d'annoncer par-tout qu'il n'y avoit rien à craindre pour la vie de Nassau, les lettres du Gouverneur général ne produisirent aucun effet. Au contraire, les peuples, irrités de la noirceur de l'attentat des Espagnols, se préparerent à la guerre avec plus d'ardeur que jamais. Les françois commencerent par une tentative sur Namur, où étoit Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, mere de Farnese. On s'étoit flatté qu'on s'empareroit facilement de la Place, en l'absence du Comte de Barlaymont, qui en étoit Gouverneur. Dans cette idée, on prépara des échelles, teintes en noir, afin qu'elles fussent moins apperçues; mais les chefs

Opérations militaires dans les Pays-bas.

de l'expédition n'étant pas d'accord, & le Prince de Parme ayant fait avancer beaucoup de cavalerie de ce côté, on renonça à l'entrepriſe. Le Gouverneur général, informé que Montigni avoit repris Lens ſur les François, fit mine d'en vouloir à Menin, & tomba à l'improviſte ſur Oudenarde. Frederic de Borgt y commandoit, depuis que les habitans avoient chaſſé Manſard, qui avoit voulu y faire entrer des troupes. Les aſſiégés, n'étant pas aſſez forts pour ſoutenir un aſſaut, lâcherent les écluſes. Mais Farneſe avoit ſi bien pris ſes meſures, que l'inondation ne cauſoit aucune incommodité à ſes troupes, & qu'elle fermoit au contraire le chemin aux ſecours qu'on pourroit envoyer à la Ville. A la faveur de bateaux plats, les Eſpagnols fatiguoient les habitans par des attaques continuelles. Il y eut à un baſtion une action très-vive, dans laquelle les deux partis perdirent beaucoup de monde. Bernaille y fut tué du côté des aſſiégés. Cette perte abattit entierement leur courage, déjà refroidi par les fréquentes veilles & par les travaux multipliés. Ils capitulerent. La garniſon ſortit avec ſes armes &

HENRI III. 1582.

HENRI III. 1582.

ſes drapeaux, & la Ville paya trente-ſix mille florins. Les Eſpagnols donnerent un an aux Proteſtans, pour ſe déterminer à ſe faire Catholiques, ou à choiſir un autre aſyle. La priſe du château de Gaure ſuivit de près celle d'Oudenarde.

Le Duc d'Anjou voulut auſſi établir la réputation de ſes armes par quelques exploits. Il fit marcher deux détachemens, l'un vers Courtrai, l'autre vers Arſchot, afin d'obliger les ennemis de partager leurs forces; & Tiant, Gouverneur de Ninove, ſe préſenta le 23 Avril devant Aloſt. Il attaqua la Place du côté de la porte de Bruxelles. La plupart des ſoldats, pour arriver au pied du rempart, ſe mirent dans l'eau juſqu'aux aiſſelles. Environ deux cens franchirent la muraille. Ils furent repouſſés juſqu'à deux fois, mais enfin ils obligerent les habitans de reculer, & s'étant rendus maîtres de la porte de Bruxelles, ils la rompirent. Auſſitôt, la cavalerie Françoiſe étant entrée, la garniſon & la bourgeoiſie s'enfuirent vers l'hôtel-de-Ville. Il y eut deux cens, tant habitans, que ſoldats, de tues. Le reſte ſe ſauva par-deſſus les murs. Mouqueron, qui

commandoit dans la Ville, & Aloy, Abbé de Ninove, furent faits prisonniers. HENRI III. 1582.

Les Espagnols se dédommagerent de cette perte par la prise du Fort de Gaesbeck. Pour y réussir, quelques-unes de leurs compagnies eurent recours à un combat simulé. Les unes feignant de poursuivre les autres, elles arriverent sous les murs du Fort. Celles qui paroissoient fuir, se disant françoises, & chargées du butin de la Ville d'Alost, prierent qu'on leur ouvrît les portes; & la garnison fut assez crédule pour les laisser entrer.

Au commencement du mois de Mai, les habitans de Diest & d'Herentals pillerent Tillemont. La garnison, au lieu de défendre la Ville, s'enferma dans un couvent entouré de palissades, où elle demeura jusqu'à ce que les ennemis se fussent retirés.

Quelque-tems après, Charles de Mansfeld, qui avoit quitté depuis peu le service des Etats pour s'attacher au Roi d'Espagne, se rendit à Dunkerque avec quinze cens chevaux Allemans. Il y mena aussi quelques compagnies, qui avoient été levées en

HENRI III. 1582.

France, mais secretement, parce que Henri III ne vouloit point paroître approuver l'entreprise du Duc d'Anjou. Rochepot envoya contre Mansfeld un fort détachement. Le Prince de Parme, en étant averti, s'avança de ce côté, & alla camper le 1r Août sous Berg-Saint-Vinox. Il fut attaqué le surlendemain par deux mille cinq cens arquebusiers, que détacha Rochepot. Après un combat long & opiniatre, on se retira de part & d'autre, sans que la victoire se déclarât; mais la perte des ennemis fut beaucoup plus grande que la nôtre.

La veille de cette action, Lierre, petite Ville à une lieue d'Anvers, fut surprise par les Espagnols. Un sénateur d'Anvers, nommé Eetveld, étoit chargé de garder ce poste avec plusieurs compagnies d'infanterie, du nombre desquelles étoit une compagnie Ecossoise, commandée par Guillaume Semple. Ce dernier, voulant se venger d'une injustice qu'il prétendoit lui avoir été faite par les Etats, traita secretement avec Farnese, pour lui livrer la Place. Eetveld, homme borné, étant un jour à table avec Semple, cet officier lui demanda la per-

mission d'essayer de faire quelques prisonniers sur les ennemis. L'ayant obtenue, il fit part de ses desseins à son frere qu'il laissoit dans Lierre, & il sortit par la porte de Louvain avec vingt hommes de sa compagnie, & avec sept autres soldats & un tambour qu'Eetveld y joignit. A trois quarts de lieues de la Ville, il fit entrer son détachement dans l'église d'un village; & ses gens, par son ordre, lierent les huit hommes qui lui avoient été donnés par Eetveld. Dans le moment, Charles de Barlaymont de Haultepenne arriva au même village avec plusieurs soldats d'élite. Les Ecossois reprirent le chemin de Lierre, tenant au milieu d'eux les soldats & le tambour d'Eetveld, enchaînés comme des prisonniers que Semple venoit de faire. Dès que cette troupe se présenta aux portes de la Ville, le frere de Semple les fit ouvrir. Les conjurés, s'étant emparés des clés, firent entrer Barlaymont, qui les suivoit à la tête de son détachement. Bientôt la garnison & la bourgeoisie prirent la fuite, & la Ville fut pillée. Semple, après son indigne action, alla trouver le Prince de Parme, qui l'envoya au Roi d'Espa-

HENRI III. 1582.

HENRI III. 1582.

gne avec des lettres de recommandation, pour lui procurer la récompense de sa trahison, ou du moins, pour le mettre à couvert du ressentiment de ceux qu'il avoit trahis.

Conjuration de Nicolas Salcede.

Sur ces entrefaites, on découvrit la conjuration de Nicolas Salcede, sieur d'Auvillars. Il étoit fils de Pierre Salcede, qui, dix-sept ans auparavant, avoit soutenu si courageusement les intérêts de Charles IX contre le Cardinal de Lorraine, dans le pays Messin [a]. En même-tems il étoit allié du Duc de Mercœur [b]; sa mere, & celle de Marie de Luxembourg, femme de ce Duc, étant toutes deux de la maison de Beaucaire Peguillen. Cette alliance avoit fait oublier à Salcede le ressentiment du meurtre de son pere, que les Guises avoient fait tuer dans le massacre de la Saint Barthelemi. De leur côté, ils ne laissoient échapper aucune occasion de le gagner à force de bienfaits. Ils le connoissoient capable des plus grands attentats, & ils avoient besoin d'un homme de ce caractere. Depuis peu, il avoit été accusé de fausse monnoie. Comme il avoit refusé de comparoître, il avoit

a Voyez le livre 16. b *Philippe Emanuel de Lorraine.*

été condamné à Rouen par contumace : mais le Roi lui avoit accordé sa grace, à la priere du Duc de Lorraine. C'étoit, à ce que prétendoit Salcede, une nouvelle obligation de ne point resister aux volontés des Princes de cette maison.

HENRI III. 1582.

Nous avons dit [a], qu'après la mort de Don Juan d'Autriche, on avoit trouvé dans ses papiers le traité qu'il avoit conclu avec le Duc de Guise ; que le Roi d'Espagne, éclairé par cette découverte sur les dispositions des Princes Lorrains, avoit resolu de faire servir leur ambition à ses projets, & qu'il s'étoit étroitement lié avec ces factieux. Il donnoit au Duc de Guise cinquante mille écus d'or par an, & il lui écrivoit souvent. Dans toutes ses lettres, il le pressoit de se rendre le protecteur de la religion en France, où elle alloit périr par l'indolence de Henri III, qui fomentoit le mal, en négligeant d'y remedier. Le Duc de Guise, tenant un rang considérable dans l'Etat, pouvoit sans scrupule, disoit Philippe, se déclarer pour une si bonne cause, & faire tous ses efforts, même par des ligues au dedans & au

a Livre 26.

HENRI III. 1582.

dehors du royaume, pour mettre la saine doctrine à couvert du péril dont elle étoit menacée. La Cour de Madrid autorisoit ce sentiment par un grand nombre de décisions théologiques, dont on ne manquoit pas en Espagne, & qui étoient toujours conformes au desir du Prince.

Le Duc de Guise, héritier de l'esprit du Cardinal de Lorraine son oncle, n'eut pas de peine à entrer dans ces vues, d'autant plus qu'il étoit déjà comme engagé par son traité avec Don Juan d'Autriche. Il étoit assuré de la faveur du clergé, & du secours des nouveaux Ordres religieux, sur-tout des Jésuites, qui, fascinant l'imagination des pénitens par les questions embarrassées qu'ils leur proposoient dans le secret de la confession, les détachoient insensiblement de l'obéissance due au Souverain. Toutes ces pratiques se faisoient de concert avec le Pape. Les émissaires du parti étoient continuellement à Rome, d'où ils revenoient chargés de bulles. La funeste léthargie de Henri favorisoit les desseins des rebelles. Livré à ses plaisirs insensible aux maux de l'Etat, tranquille sur l'avenir, enivré des flatte-

ries de conseillers insensés ou pervers, que ses profusions enrichissoient, ce Prince faisoit tout ce qu'il faloit pour se rendre de plus en plus méprisable. D'ailleurs, la reputation & la puissance des Guises augmentoient de jour en jour. On ne connoissoit point d'autre crédit que le leur. Le Roi de Navarre, haï à cause de sa religion, étoit comme relegué au fond du Béarn. Le Prince de Condé, & les autres Princes de la maison de Bourbon, qui étoient restés à la Cour, n'y jouoient qu'un médiocre rôle. Le Cardinal de Bourbon, flatté de l'espérance de regner à l'exclusion du Roi de Navarre, s'étoit absolument éloigné d'eux, pour se livrer à leurs ennemis.

HENRI III. 1582.

Ces fondemens posés, il n'étoit pas difficile d'élever l'édifice de la rebellion. Le seul Duc d'Anjou pouvoit traverser les projets des Guises. Ils resolurent de se défaire de lui. Ayant communiqué leur projet à Salcede, ils convinrent avec lui, qu'il iroit offrir ses services & ceux de ses amis au Duc d'Anjou, & qu'il lui demanderoit la permission de lever un regiment. Les Guises ne doutoient pas que à ce Prince, qui voyoit ses troupes déser-

HENRI III. 1582.

ter tous les jours, faute de paye, n'acceptât cette offre avec joye. Il y avoit même quelque apparence que ce Prince, devant être dans une défiance continuelle des habitans du pays, reserveroit pour sa garde le nouveau regiment, ou du moins le tiendroit le plus souvent près de sa personne. Dans l'un ou l'autre cas, Salcede ne pouvoit manquer de trouver l'occasion d'exécuter le coup qu'on exigeoit de lui.

Salcede est arrêté. Sa confession.

Selon ses instructions, en allant à Bruges, où étoit le Duc d'Anjou, il passa par le camp du Prince de Parme. Pour colorer cette démarche, il prétexta qu'il avoit eu dessein de reconnoître l'armée ennemie; mais le Prince d'Orange entra en défiance. Il fit part de ses soupçons au Duc d'Anjou, & l'on arrêta Salcede, ainsi qu'un nommé François Baza, qui l'avoit suivi à Bruges par ordre d'Alexandre Farnese. Salcede, sans attendre qu'on le mît à la torture, déclara que, l'année derniere, les Lorrains l'avoient envoyé examiner la flotte qu'on équipoit à Bordeaux [a] pour les isles Açores

a Il y a ici dans le texte, à Dieppe. Mais plus haut M. *de Thou* a dit que cette flotte avoit été équipée dans le port de Bordeaux.

qu'

qu'à son retour il avoit rendu compte au Duc de Guise de ce qu'il avoit observé ; que le Duc de Guise, instruit du nombre des vaisseaux, & de la quantité des vivres qu'on embarquoit, en avoit donné avis à J. B. Taxis, Ambassadeur d'Espagne en France, qui sur le champ avoit dépêché son petit-fils au Gouverneur des Pays-bas. Le prisonnier ajouta qu'il avoit été ensuite chargé par le Duc de Guise, de porter des lettres en Lorraine à Christophe de Bassompierre, à Chrétien de Savigni de Rosne, à Eléonor de Chabot, Comte de Charny, & à quelques autres seigneurs.. « Après avoir remis ces » lettres, continua-t'il, je m'étois re» tiré en Champagne, lorsque je fus » de nouveau mandé à Paris par d'Af» sonville, agent du Duc de Lorraine » à la Cour de France. M'étant rendu » secretement chez le Duc de Guise, » je trouvai chez lui le Duc de Mayen» ne & Villeroi. Ce dernier m'apprit » qu'ils avoient toute la noblesse à eux; » que le Duc d'Aumale étoit sûr de la » Picardie ; que les Ducs de Guise & » de Mayenne étoient maîtres de la » noblesse de Champagne & de Bour» gogne; que Jean de Mouy de la Meil-

HENRI III. 1582.

HENRI III. 1582.

» leraye avoit gagné la noblesse du
» pays de Caux ; que Matignon de
» Torigny tenoit pour les ligués les
» Villes de Granville & de Cherbourg
» dans le Cotentin ; que tous les ports
» de Bretagne étoient entre les mains
» du parti ; que de l'autre côté de la
» France, Lyon étoit ouvert aux se-
» cours qu'on attendoit d'Italie ; que
» c'étoit par-là que viendroient les
» troupes du Pape, qui devoient être
» jointes par une armée du Duc de Sa-
» voye, & que les Espagnols entre-
» roient en France par le Béarn, pen-
» dant que Mendose mon parent fe-
» roit une irruption par le pays de
» Lourde avec les Biscayens. Les Ducs
» de Guise & de Mayenne, ayant or-
» donné à Villeroi d'aller dans un ca-
» binet cacheter les lettres qu'ils écri-
» voient au Prince de Parme, me pro-
» poserent de porter ces dépêches. Ils
» me chargerent d'assurer ce Prince,
» que tout étoit disposé pour l'exécu-
» tion de leur entreprise ; & que le
» mémoire, qu'ils enfermoient dans
» le paquet, contenoit un état exact
» de leurs forces. De plus, ils m'or-
» donnerent de recommander à Far-
» nese de s'approcher insensiblement

HENRI III. 1582.

» de Calais, afin de s'en saisir lorsqu'il seroit tems, parce que le Roi, » effrayé de cette nouvelle, les mettroit à la tête de ses troupes. Villeroi étant rentré dans la chambre, on me remit le paquet cacheté. Après avoir juré fidélité aux deux freres, je retournai en Lorraine. A Nanci, je reçus ordre de ne point partir pour les Pays-bas, avant qu'on m'eût envoyé de nouvelles instructions. Peu de tems après, il arriva un petit Espagnol borgne, qui m'apporta des lettres du Duc de Guise. L'Espagnol se mit en chemin de son côté le 24 Juin, pour porter des dépêches de ce Duc au Pape & au Roi d'Espagne. Pour moi, je pris la route de Flandre. Lorsque je fus arrivé à Bruges, j'eus plusieurs entretiens avec le sieur de Combelles, qui m'informa qu'il avoit à ses ordres trois mille arquebusiers dévoués au service des Lorrains ».

Salcede, outre les personnes dont il voit parlé dans sa déposition, accusa plusieurs autres seigneurs d'être d'intelligence avec les Guises. Il dénonça, comme complices de la conjuration, les deux freres Claude & René de Vil-

HENRI III. 1582.

lequier ; George de la Châtre, fils du Gouverneur de Berry ; Mandelot, Gouverneur de Lyon ; Gerard Mauléon de Gourdan, Gouverneur de Calais ; Corboran de Cardillac de Sarlabouz, Gouverneur du Havre ; René de Tournemine de la Hunauldaye, Commandant en Bretagne. Il dit que les Guiſes ſe vantoient d'avoir même dans leurs intérêts le Duc de Nevers, le Maréchal d'Aumont, le Comte de Grandpré, François & Charles de Balzac, Guy de Saint Gelais de Lanſac, François d'O, diſgracié depuis peu, Jean d'O ſieur de Menou ſon frere, Laurent de Maugiron, Philibert de la Guiche, &, (ce qui étoit preſque incroyable,) le Duc de Joyeuſe. Il ajouta que l'agent, qui négocioit pour les conjurés auprès du Pape, étoit le Cardinal de Pellevé ; que le projet étoit d'exterminer la famille royale, & de mettre le royaume de France entre les mains du Roi d'Eſpagne : que Henri Duc de Brunswic, beaufrere du Duc de Lorraine, avoit promis de lever de nombreuſes troupes en Allemagne pour l'exécution de ce complot. Le priſonnier écrivit cette confeſſion en préſence de Sorbieres-des-

Pruneaux, de Mathurin Chartier, & de Hugue de Laverne, Capitaine des gardes du corps du Duc d'Anjou. HENRI III. 1582.

Quelques jours après, il fit rendre à ce Prince une lettre, dans laquelle il protestoit qu'il avoit eu seulement intention de se saisir de quelques Places des Pays-bas, afin de meriter par ce service, que Philippe lui fît rendre les biens dont ses ancêtres avoient joui en Espagne; que les Guises eux-mêmes n'avoient d'autre objet que de fermer au Duc d'Anjou toutes les portes pour rentrer en France. Il finissoit par demander grace, suppliant le Prince d'avoir égard à sa jeunesse, & de faire reflexion que ce n'étoit point comme françois, mais comme espagnol, qu'il s'étoit prêté aux vues de la Cour de Madrid.

Le Duc d'Anjou avoit envoyé au Roi son frere une copie de la confession de Salcede. Henri III dépêcha Bellievre & Brulart en Flandre, avec ordre de se faire remettre le prisonnier, & de l'amener à Paris. Cependant, François Baza, pour se garantir des tourmens de la question, se tua dans son cachot. On prononça la sentence à son cadavre, qui fut écartelé, &

HENRI III. 1582.

dont les quartiers furent attachés à un gibet, avec ces mots : *Pour avoir entrepris de faire périr par le fer ou par le poison le Duc de Brabant & le Prince d'Orange.*

Bellievre & Brulart, s'étant rendus à Bruges, interrogerent Salcede, & il confirma ce qu'il avoit dit dans sa premiere déposition. Sur leur réquisition, il fut conduit en France. On l'enferma d'abord au château de Vincennes, où le Roi l'entendit en présence de la Reine-mere, du Chancelier Birague, de Chiverny, Garde des sceaux, de Bellievre, de Brulart, de Christophe de Thou, premier Président, & de la Gueſle, Procureur Général. L'accusé retracta tous ses précédens aveux. Il soutint que des Pruneaux, Laverne & Chartier, lui avoient dicté sa confession, & qu'ils l'avoient forcé de l'écrire. « Pourquoi donc, lui dit Henri » III, avez-vous repeté les mêmes » choses à Bellievre & à Brulart, en » l'absence de ces gens qui vous ont » fait violence »? Salcede répondit que les menaces de Bellievre l'avoient intimidé. De Vincennes, le prisonnier fut transferé à la Bastille. Il y subit un second interrogatoire en présence du

Roi, & il perſiſta à dire qu'on lui avoit arraché par force les déclarations qu'il avoit faites. Là-deſſus, on examina le parti qu'il convenoit de prendre. De Thou fut d'avis que l'on ne ſe preſsât point d'envoyer ce ſcélérat au ſupplice. Il repréſenta que, ſi la conjuration étoit réelle, il falloit ſe tenir en état de confronter le dénonciateur aux autres coupables, & que, ſi elle ne l'étoit pas, il étoit important de ſe convaincre pleinement, avant que le dénonciateur périt, de l'innocence des perſonnes qu'il avoit chargées injuſtement. Les autres commiſſaires prétendirent que, s'il y avoit effectivement une conjuration, le ſupplice de Salcede épouvanteroit ſes complices, & que, ſi elle étoit fauſſe, on devoit, par la mort du calomniateur, donner à l'innocence accuſée la ſatisfaction qui lui étoit due; qu'autrement, il pourroit arriver, ſi on laiſſoit vivre Salcede, que les innocens, irrités de ſe voir mal à propos ſoupçonnés, priſſent des réſolutions qui les rendiſſent vraiment coupables. Henri III fut de ce dernier avis, tant parce qu'il étoit impatient de n'avoir plus à ſonger à cette affaire, que parce que le premier Pré-

HENRI III. 1582.

HENRI III. 1582.

sident lui étoit devenu peu agréable. De Thou avoit osé lui représenter qu'il devoit moderer ses dépenses, & ne plus faire tant d'édits bursaux. Le Roi, non-seulement n'avoit point eu égard à la remontrance, mais se tournant vers une foule de flatteurs qui étoient autour de lui, il avoit dit avec un air de mépris, *que le bon homme radotoit*. Le premier Président, aussi indifférent pour ce qui l'intéressoit, que zélé pour le bien public, avoit aisément oublié ce propos insultant; mais sa compassion pour un Prince aveugle le jetta dans un chagrin, qui le conduisit enfin au tombeau. L'affaire de Salcede ayant été renvoyée au Parlement; de Thou, qui jugea qu'elle étoit le préliminaire des maux qu'il avoit prédits, fut à l'instant attaqué d'une fievre double tierce.

Jugement de Salcede.

Sa maladie ne l'empêcha cependant point d'aller au Palais. Afin qu'on ne le soupçonnât pas de vouloir éloigner le jugement, il présida jusqu'à l'arrêt, qui fut prononcé le 25 Octobre, & qui portoit que Salcede, convaincu du crime de leze-majesté, seroit tiré à quatre chevaux; que sa tête seroit portée à Anvers, pour être exposée dans

le lieu qui seroit ordonné par le magistrat ; que sa confession, les lettres particulieres qu'on avoit trouvées sur ce criminel, & les déclarations qu'il avoit faites, seroient brulées, comme malignement fabriquées contre l'honneur de plusieurs Princes, seigneurs & autres personnes, & qu'avant d'être conduit au supplice, il seroit appliqué à la question extraordinaire. Il avoua de nouveau ce qu'il avoit confessé dès le commencement : mais, comme on le remenoit au cachot par un escalier obscur, un Jésuite l'exhorta de retracter encore tout ce qu'il avoit déclaré. Le scélérat suivit ce conseil, & il persista jusqu'à la mort dans sa rétractation, criant sans cesse que les Princes Lorrains étoient innocens de tous les crimes dont on les chargeoit. Lorsqu'il fut mis à la question, le Roi y assista caché derriere un rideau. Ce Monarque alla même à l'hôtel-de-Ville, pour voir écarteler le criminel.

HENRI III. 1582.

De Thou, dont les forces s'affoiblissoient tous les jours, ne put assister à la question de Salcede, ni signer l'arrêt qui lui fut prononcé. Le premier Novembre, sept jours après la

Mort prématurée du Président Christophe de Thou.

HENRI III. 1582.

condamnation, ce magistrat mourut, âgé de soixante-quatorze ans. Il fut sincerement pleuré de tous les bons citoyens. A l'approche de sa derniere heure, il montra la même fermeté, qui avoit paru dans toute la conduite de sa vie. Prévoyant les malheurs dont tout le royaume étoit menacé, il dit qu'il plaignoit le sort de ceux qui restoient après lui. Ce furent ses dernieres paroles. Telle fut la fin de cet homme illustre, qui avoit une grande connoissance du droit ancien & du droit françois, & qui joignoit à une véritable piété beaucoup de prudence, de grandeur d'ame, & de candeur, une gravité sans affectation, un amour tendre pour sa patrie, & une intégrité à toute épreuve. Henri III, qui avoit marqué un commencement d'aversion pour ce sage magistrat, dont les représentations continuelles l'importunoient, ne tarda pas à le regretter. Pendant les troubles, on entendit souvent dire à ce Prince, que Paris ne se seroit jamais révolté, si de Thou avoit encore été à la tête du Parlement.

Soit pour détruire l'idée, dans laquelle on étoit que la Cour avoit été

la cause de la mort du premier Président, soit qu'en effet Henri se repentît déjà de l'avoir maltraité, ce Prince ordonna qu'on fît de magnifiques funérailles au chef du premier tribunal du royaume. La mort de ce magistrat étant tombée dans les vacances, le Roi voulut qu'on remît la cérémonie après la Saint Martin. Les Princes, les grands, & tous les Ordres de la Ville, assisterent au convoi. On ferma les boutiques, & le peuple répandu dans les rues honora la pompe par un silence profond, marque certaine de la douleur publique.

HENRI III. 1582.

Achille de Harlay, qui avoit épousé Catherine de Thou fille du défunt, fut nommé premier Président. Il étoit alors à Clermont en Auvergne, pour y tenir les grands jours. Le Duc d'Anjou, dont de Thou étoit Chancelier, lui donna pour successeur dans cette charge Guy du Faur sieur de Pibrac.

Achille de Harlay est nommé premier Président.

Les Anglois, à la solde du frere de Henri III, étant mécontens de Jean Norris leur Commandant, la plûpart avoient pris parti dans les troupes ennemies. Par cette défection, l'armée du nouveau Souverain des Pays-bas se trouvoit réduite à quatre mille hom-

HENRI III. 1582.

mes. Elle étoit campée dans les environs de Gand, où ce Prince s'étoit rendu depuis peu de Bruges. Le Prince de Parme, dont les forces étoient supérieures, attaqua les françois. Il y eut deux cents hommes de tués du côté des Espagnols, & à peu près autant du nôtre. Le Duc d'Anjou, ayant laissé à Gand le Prince d'Epinoy, partit le lendemain pour Dendermonde, où les habitans lui firent une reception magnifique. De-là, il revint à Anvers, après avoir distribué des quartiers de rafraichissement à ses troupes. Lorsqu'elles furent reposées, d'Epinai-saint-Luc se mit en marche avec deux mille hommes de pied, & cinq cents chevaux. Il reprit le fort de Gaesbeck aux Espagnols. Rochepot, voulant resserrer la Ville de Lierre, s'approcha du château d'Echoven, qui n'en est qu'à une demi-lieue. La garnison se rendit, sans attendre que le canon tirât. Celle du château de Rost ne tint que trois jours. A l'attaque de ce dernier poste, Rochepot & le Colonel la Garde furent blessés.

Combat entre les Espagnols & les François sous les murs de Gand.

L'armée du gouverneur des Pays-bas est considérablement renforcée.

Le Prince de Parme venoit de recevoir quarante & une compagnies d'infanterie Espagnole, qui avoient été

tirées d'Italie, & qui compoſoient enſemble cinq mille hommes ; ſeize compagnies Italiennes, faiſant un pareil nombre de fantaſſins ; un nouveau regiment de Bourguignons, & quelques autres troupes. Les premiers exploits, qu'il fit avec l'aide de ces renforts, furent la priſe de Câteau-Cambreſis & celle de l'Ecluſe. Il s'empara de pluſieurs autres poſtes des environs. Au commencement de Novembre, il inveſtit Ninove. Cette Place, n'étant pas à portée d'être ſecourue, capitula. Les Forts de Leidekercke & de Gaesbeck ſuivirent le torrent. La rapidité des ſuccès de Farneſe lui donna l'eſpérance de pouvoir réduire Bruxelles par la famine. Comme il y avoit dans cette Ville deux mille Anglois, deux compagnies d'infanterie françoiſe, & quatre eſcadrons de vieilles troupes, il ſe contenta de former de loin le blocus. Bientôt l'armée Eſpagnole fut réduite elle-même à une extrême diſette, parce que l'Artois & le Hainaut, étant ruinés, ne pouvoient lui fournir des ſubſiſtances. Ainſi Farneſe abandonna ſon projet, & reſolut d'aller ſe poſter dans le pays de Waes, qui eſt entre Gand, Anvers & Bruxelles.

HENRI III. 1582.

HENRI III. 1582.

Le Duc d'Anjou le prévint, en rompant les chemins & les digues, de sorte que les ennemis, attaqués tout à la fois par la faim, par les inondations & par le froid, perdoient tous les jours quantité de soldats, qui mouroient de maladie ou de misere. Non-seulement le Prince de Parme fut contraint de faire entrer ses troupes en quartiers, mais il laissa aux environs de Bruxelles plus de sept-cents malades, qui resterent dans les digues, exposés à la cruauté des payſans.

Il arrive aussi des secours au Duc d'Anjou.

L'armée du Duc d'Anjou souffroit aussi beaucoup. La mauvaise nourriture causa parmi les soldats une maladie épidémique. Quatre mille fantassins françois, trois mille suisses, & plusieurs escadrons, arriverent sous les ordres du Dauphin d'Auvergne, devenu Duc de Montpensier par la mort de Louis de Bourbon son pere. Le Duc d'Anjou prit aussi à son service quelque cavalerie allemande.

Le Sultan envoye des ambassadeurs à ce Prince.

Les Turcs ayant appris que les Pays-bas avoient reconnu ce Prince pour Souverain, Amurath lui envoya des ambassadeurs, pour lui proposer de faire d'Anvers un des entrepôts du commerce de la Turquie. Le Sultan

demandoit dix-huit maisons dans la Ville pour autant de négocians Turcs. On devoit leur adresser toutes les marchandises, qui seroient envoyées de l'Asie & de la Grece pour le nord, & l'on se proposoit de faire passer ces marchandises d'abord à Marseille par la méditerranée, de-là à Bordeaux par terre, & de Bordeaux à Anvers par l'océan. Il n'y eut rien de conclu, & les ambassadeurs retournerent à Constantinople par la mer Baltique & par la Pologne. HENRI III. 1582.

Une négociation, qui intéressoit particulierement la nation françoise, eut plus de succès. Henri III renouvella le traité d'alliance avec les Suisses. Les plénipotentiaires pour le Roi furent Mandelot, Gouverneur de Lyon; Jean de Bellievre de Hautefort, premier Président du Parlement de Grenoble; Henri de Clausse de Fleury, Ambassadeur en Suisse, & Jean Grangier de Liverdis, Résident chez les Grisons. Le traité fut signé le 22 Juillet à Soleure. Il contenoit vingt-cinq articles, & n'étoit proprement qu'une répétition des traités précédens. On y donnoit au Roi les titres de Duc de Milan, de seigneur de Genes, & Traité renouvellé entre les François & les Suisses.

HENRI III. 1582.

de Comte d'Aſt, comme on les avoit donnés à François I dans le traité de 1516, le premier qui eut été fait entre la France & le Corps Helvetique.

Comme ſi, après s'être aſſuré des Suiſſes, & s'être défait de Salcede, il n'y avoit plus eu rien à craindre, Henri reprit ſa ſécurité ordinaire. Cependant les Guiſes ne ſe tenoient pas oiſifs. Pour faire ſucceder une crainte à une autre, ils répandoient par leurs émiſſaires, que les Proteſtans préparoient une nouvelle guerre civile. Les prédicateurs, qui dans la ſuite ont ſi bien ſervi les ligueurs, recommencerent leurs déclamations. A les entendre, la religion étoit à deux doigts de ſa perte. On le publioit, non-ſeulement dans les chaires, mais dans les écoles, dans les cercles, dans les confeſſionaux. On exhortoit les perſonnes ſimples, à faire des aſſociations. On vantoit au peuple les Princes Lorrains, comme les zélés défenſeurs de la ſaine doctrine; & l'on élevoit juſqu'au Ciel leur piété. Les factieux ne montroient pas moins d'ardeur à décrier le Roi, qu'à exalter le Duc de Guiſe. Le Roi le ſavoit, mais pour y remedier, il auroit falu ſortir de ſa léthargie. D'ail-

eurs ceux qui l'obsédoient, avoient pour principe, qu'il valoit mieux tout souffrir, que de rien faire qui pût diviser les Catholiques. La Reine-mere, qui n'aimoit pas le Roi de Navarre, & qui penchoit entierement vers le Duc de Lorraine, son autre gendre, favorisoit alors tout ce qui tenoit à ce Prince, & elle insinuoit à Henri, qu'il devoit mepriser les clameurs publiques; que ce qu'il éprouvoit, elle l'avoit éprouvé dans le tems qu'elle gouvernoit pendant la minorité de Charles IX; que des invectives méprisées s'oublioient bien vîte, au lieu qu'on les accréditoit, en y paroissant trop sensible.

Ainsi le Roi, persuadé que la tranquillité du royaume ne pouvoit être troublée que par les Protestans, laissa aux Lorrains la liberté de tout entreprendre, & à leurs partisans celle de tout dire. Afin de faire éclater son amour pour la religion, & sa haine pour l'héresie, il résolut dès ce moment de ruiner les anti-papistes, & de les dépouiller de leurs dignités, de leurs charges, & de toute administration publique. Comme il sentoit qu'il auroit de la peine à y réussir par la force, il eut

HENRI III. 1582.

recours à l'adreſſe. Le cinquante-neuvieme article de l'édit, qui leur avoit été accordé cinq ans auparavant, leur donnoit huit Villes de ſureté, à condition qu'ils les remettroient dans ſix ans. Le tems de rendre ces Places n'étant pas éloigné, la Cour les redemanda au Roi de Navarre.

On adopte en France le Calendrier Gregorien.

Parmi tant de fauſſes démarches elle prit une réſolution, qui fut approuvée de tous les gens raiſonnables. Ce fut de recevoir la réforme du Calendrier, propoſée par Gregoire XIII. Le Roi donna le 3 Novembre à ce ſujet un édit, qui fut porté au Parlement après la Saint Martin, & enregiſtré ſans oppoſition. Il fut ordonné qu'on retrancheroit dix jours de l'année précédente, & que celui, qui devoit être le dixieme de Décembre, ſeroit compté pour le vingtieme. En conſéquence, la fête de Noël fut celebrée cette année le 15, au lieu de l'être le 25.

A l'imitation de Henri III, le nouveau Duc de Brabant ſon frere, aidé du Prince d'Orange, engagea toutes les provinces des Pays-bas, à l'exception de celles d'Utrecht & de Gueldre à recevoir le nouveau Calendrier.

HENRI III. 1582.

L'Empereur auroit voulu le faire adopter par l'Allemagne ; mais l'affaire ayant été proposée aux Etats de l'Empire, qui s'assemblerent cette année à Ausbourg, & qui firent l'ouverture de leurs séances le 27 Juin, tous les Princes & Etats de la confession évangélique s'opposerent à cette innovation. Rodolphe ne jugea pas à propos de passer par dessus leur répugnance, & il décida que l'on continueroit de suivre l'ancien style dans les jugemens de la Chambre Impériale.

Diete à Ausbourg.

Deux mois avant d'assembler les Etats de l'Empire, il avoit convoqué à Presbourg ceux du royaume de Hongrie. Il y proposa la continuation de la taxe, qui se levoit sur chaque maison. Les Etats de leur côté firent plusieurs demandes, & les Protestans quelques plaintes. Rodolphe, ayant satisfait à tout, obtint facilement tout ce qu'il desiroit.

Assemblée des Etats de Hongrie.

Il lui fut moins aisé de terminer une affaire, qui troubloit toute l'Allemagne. On a vu dans une note du premier livre, qu'après la déposition de Herman de Weiden, Adolphe de Schaumbourg avoit été nommé Electeur de Cologne. Il eut pour succes-

HENRI III. 1582.

seur Antoine de Schaumbourg son fre
re. Jean Gebbard de Mansfeld succéd
à Antoine, & fut remplacé par Frede
ric, de la même famille que Herman
Salentin, de la maison des Comtes d'I
senbourg, fut Electeur après Frede
ric. Dans la suite, Salentin se démit d
l'Archevéché de Cologne, ainsi que d
l'Evêché de Paderborn, pour épouser l
sœur du Comte d'Aremberg. L'Electo
rat fut brigué par plusieurs prétendans
entre autres, par Ernest fils d'Albe
Duc de Baviere. A la sollicitation d
Comte de Newenar, le chapitre d
Cologne préféra Gebbard Truchses
à ce Prince. Gebbard fut sacré le
Mai 1577. Il n'avoit pas moins d'éloi
gnement que Salentin pour le célibat
mais il ne vouloit point que le maria
ge lui coûtât la dignité Electorale. De
puis quelque tems, il avoit vu Agné
de Mansfeld [b], chanoinesse de Geri
heim, & il ne l'avoit point vue ave
indifférence. Un voyage qu'elle fit
Cologne, pour accompagner Mari

a De Waldburg. *Truchses* est un titre attaché à tous les seigneurs de cette famille, & marque la dignité de Maître-d'hôtel de l'Empire, laquelle est héréditaire dans leur ma son.

b Fille de feu *Jean George*, Comte de *Mansfeld Eisleben*.

HENR. III. 1582.

à sœur, qui devoit épouser le Baron le Créhange, donna occasion à l'Electeur d'avoir plusieurs entretiens avec elle. Il en devint éperdument amoureux. Le Baron de Créhange, après son mariage, alloit fréquemment dans ses terres de Thuringe avec sa femme, & avec Agnés sa belle-sœur. En route, ils couchoient dans les châteaux de Gebbard, qui par-là trouvoit le moyen de se livrer à toute sa passion. Ernest de Mansfeld Eisleben, offensé des bruits qui couroient sur les liaisons de sa sœur avec Gebbard, le pressa de ne plus la voir, ou de l'épouser. L'Electeur prit ce dernier parti. Au commencement de l'année 1582, il se maria secretement avec Agnés.

Gebbard Archevêque de Cologne, épouse Agnés de Mansfeld.

Pour préparer les voyes à l'exécution du dessein qu'il avoit de garder son Electorat avec sa femme, il engagea sous main les Luthériens de ses Etats, à demander le libre exercice de leur religion. En conséquence, ceux de Cologne présenterent aux magistrats une requête, par laquelle ils supplioient qu'on leur permît de s'assembler. Les magistats, au lieu de répondre à cette requête, firent mettre en prison ceux qui l'avoient signée. Quel-

HENRI III. 1582.

ques jours après, Melchior Bruin Recteur du college des Apôtres, écrivit avec vehemence contre les prétentions des Proteſtans. On envoya de part & d'autre des députés à la diete d'Auſbourg. Mais par le conſeil des Comtes de Solms & de Newenar, les Luthériens, ſans attendre la déciſion des Etats de l'Empire, s'aſſemblerent le 7 Juillet au bourg de Mechteren. Cette entrepriſe irrita les magiſtrats, & ils s'en plaignirent à Newenar, à qui Mechteren appartenoit. Il répondit, qu'il ne pouvoit défendre dans ſes ſeigneuries l'exercice d'une religion approuvée par l'Empire.

Les aſſemblées des novateurs continuant, les magiſtrats crurent devoir employer la force. Ils commencerent par faire abattre pluſieurs arbres, qui empêchoient qu'on ne pût découvrir de la Ville le lieu où ſe tenoit le prêche. Ils firent enſuite pointer quelques pieces de canon contre cette maiſon, & ordonnerent de tirer, la premiere fois que les Luthériens s'y aſſembleroient. Les canoniers exécuterent leur ordre. La maiſon fut percée de pluſieurs boulets, & peu s'en fallut que Newenar lui-même ne fût tué. Tout

mbloit teedre à une ſédition. Sur la quiſition du chapitre, les deux partis ommerent des députés, qui ſe ren- rent à Mulheim. Gebbard ſe trouva la conférence. Il étoit bien aiſe de fai- croire que Newenar avoit agi ſans participation, & il feignit de deſi- r que ce ſeigneur ne ſouffrît plus de jêche dans les terres de ſa dépen- nce.

HENRI III. 1582.

Comme l'Electeur ſe diſpoſoit à ſe ndre à la diete d'Auſbourg, les cha- ines craignirent qu'il ne machinât elque intrigue contre eux avec les inces Proteſtans. Ils y envoyerent de ur côté Frederic de Saxe, membre chapitre. De-là vint la haine, qui ata depuis entre Gebbard & Frede- , & qui leur devint funeſte à tous deux.

Les troubles inteſtins de Cologne mmençant à attirer l'attention des ys voiſins, Guillaume, Duc de Cle- s, promit au chapitre & aux magi- ſtats, de leur fournir du ſecours con- les Religionnaires. Alexandre Far- e, Gouverneur des Pays-bas, prit même engagement. Les magiſtrats, ſurés par de tels appuis, reſolurent couper la racine à toutes diſſentions.

HENRI III. 1582.

Ils firent publier une ordonnance, par laquelle il étoit enjoint à tous ceux qui suivoient une autre religion que la catholique, & qui, ayant été chassés de la Ville seize ans auparavant, y avoient été de nouveau reçus, d'en sortir dans un mois. Les Luthériens obtinrent des Princes de leur communion, qui étoient à la diete d'Ausbourg, des lettres adressées aux magistrats, pour faire révoquer cet ordre. Ces lettres ayant été rendues aux bourguemestres, les Protestans dressèrent une nouvelle requête, mais au lieu de la présenter au Sénat ou au chapitre, ils la donnerent à Gebbard qu'ils savoient leur être favorable. En même-tems, ils lui remirent des lettres, par lesquelles plusieurs Princes le prioient de permettre dans Cologne l'exercice public de la religion Evangelique.

D'un autre côté, les chanoines lui notifierent que, si le bruit qui couroit qu'il vouloit se marier, & changer de religion, avoit quelque fondement, ils se tenoient déliés de leur serment de fidélité. Cette déclaration l'engagea à se précautionner contre tout événement. Ayant levé des troupes, il pri-

l

a route de Cologne [a]. L'approche l'un si grand nombre de gens de guerre etta l'allarme dans la Ville, & l'on erma les portes. Après bien des diffiultés, l'Électeur entra avec sa Cour. l fit dire aux magistrats, que diverses irconstances l'avoient mis dans la écessité d'armer; que les mêmes raions l'obligeoient de faire quelque séour dans Cologne, & qu'il desiroit ue ses troupes fussent logées commoement & auprès de lui. Les magistrats supplierent d'envoyer ses troupes ans les villages & les châteaux voiins, ou du moins, s'il vouloit qu'els fussent reçues dans la Ville, de les istribuer dans les couvens & dans les aisons eccléſiastiques. Il prit ce derer parti.

HENRI III. 1582.

Ayant invité les bourguemestres à ner, il tenta une autre entrepriſe. Il emanda qu'on lui remît les clés de la ille. Les magistrats les refuserent lutement, déclarant qu'on ne pouoit ni ne devoit leur en ôter la garde ns le consentement de la bourgeoisie. ussi-tôt l'hôtel-de-Ville fut entouré ne grande multitude d'habitans,

Tentative de Gebbard, pour se faire remettre les clés de Cologne.

[a] On lit *Benn* dans le texte; mais, par ce qui suit, je conjecture qu'il y a erreur.

HENRI III. 1582.

déterminés à défendre les bourguemestres, si on vouloit leur faire violence. Cependant la présence des soldats, qui, n'ayant pas encore leurs logemens, étoient sous les armes dans la place, tint le peuple en respect. Sur le soir, l'Electeur se rendit à Rosenthal, où demeuroit Agnés de Mansfeld avec la Baronne de Créhange sa sœur. Il y manda plusieurs des magistrats, & il leur dit qu'à la vérité ils étoient préposés pour la garde de la Ville, mais que le Prince étoit en droit de demander les clés dans une nécessité pressante, & dans un tems où sa vie étoit en danger; qu'ainsi ils ne manquassent pas, aussitôt qu'il seroit de retour à Cologne, de les lui apporter, & de venir recevoir des ordres plus amples qu'il avoit à leur communiquer. Après leur avoir parlé ainsi, il rentra dans la Ville. Toute la nuit se passa en menaces d'un côté, & en inquiétudes de l'autre. Gebbard étoit outré de la résistance des habitans, & ses partisans eurent beaucoup de peine à l'empêcher d'en venir aux dernieres extrêmités. Le lendemain, 5 Novembre, Newenar & le Comte de Solms allerent au Conseil de la Ville. Ils conjure

HENRI III. 1582.

nt les magistrats, de n'avoir aucune
fiance de leur Souverain. Ils assure-
nt qu'en demandant les clés, il n'a-
oit eu d'autre intention que d'éprou-
r l'obéissance & la fidélité des bour-
uemestres; que, s'ils se soumettoient
e qu'il exigeoit, il leur remettroit
l'instant les clés, & leur confieroit la
rde de la Ville, à condition que
rtaines personnes, qu'il nommeroit,
ir fussent associées pour cette fon-
ion. Newenar en même-tems pressa
Conseil, d'ordonner que la bour-
oisie mît bas les armes. Les magi-
ats renvoyerent à la décision du cha-
re l'affaire de la délivrance des clés.
r le dernier article, ils répondirent
e, la bourgeoisie ayant pris les
nes, sans leur en demander la per-
ssion, il y avoit lieu de croire qu'el-
n'obéiroit pas, s'ils lui ordonnoient
les quitter; mais qu'ils étoient per-
adés que, si le Prince vouloit ren-
yer les troupes qu'il avoit fait en-
r dans la Ville, la tranquillité seroit
ntôt rétablie. On disputa long-
ns, & à la fin l'on convint que les
urguemestres demeureroient en pos-
sion des clés & de la garde des por-
; qu'Eick commanderoit dans la

HENRI III. 1582.

Place, & que Gebbard n'y feroit pas entrer un plus grand nombre de troupes. Eick, qui étoit un homme pacifique, s'excusa d'accepter le commandement : on mit à sa place Werner Schenck.

L'Electeur avoit écrit à Farnese pour le prier de ne point ajouter foi aux calomnies que ses ennemis publioient contre lui, & pour l'assurer que jamais il ne s'écarteroit de ce qu'il devoit à sa religion, à son rang, & à ses sujets. Malgré cette protestation le Prince de Parme, persuadé que Gebbard se préparoit à des hostilités, & qu'il comptoit sur le secours du Duc d'Anjou, renouvella au chapitre & aux magistrats de Cologne les promesses qu'il leur avoit faites. Gebbard, de son côté, pour prévénir toute surprise, chargea Rump & Hontselaër de lui faire de nouvelles levées de soldats & il mit des garnisons dans les châteaux de Poppelsdorf, de Kessenich & de Godesberg, ainsi que dans l'abbaye de Dietkircken [a].

De la Ville de Bonn où il s'étoit retiré, il écrivit le 22 Novembre à la bourgeoisie de Cologne, pour la me

a Abbaye de filles.

HENRI III. 1582.

re dans ſes intérêts. Sa lettre portoit que les magiſtrats armoient contre ui ; qu'ils ſuivoient les conſeils de ens mal intentionnés, qui ne cherhoient qu'à exciter des troubles ; u'ils faiſoient tous leurs efforts, pour néantir l'autorité de l'Archevêque, & que, pour faire réuſſir leurs entreriſes contre le pouvoir légitime, ils ouloient les peuples par des dépenes auſſi inutiles que ruineuſes. Il ſe attoit de ſemer la diviſion entre le euple & les magiſtrats, mais le conraire arriva. La bourgeoiſie commuiqua la lettre au chapitre & au Conſeil e Ville. Ces deux corps firent au nom u peuple une réponſe pleine de hauur. Ils accuſoient Gebbard dans leur rit, d'avoir violé toutes les conſtitions & tous les decrets du Corps ermanique, & ils ne diſſimuloient us à ce Prince, qu'ils étoient réſolus porter leurs plaintes à l'Empereur à l'Empire. Alors l'Electeur reconut qu'il avoit entrepris une affaire autant plus facheuſe, qu'il manoit d'argent : mais comme il étoit op avancé pour reculer, il ſonga à ſe mettre en état de la ſoutenir. Il fit apporter à Bonn tou-

HENRI III. 1582.

tes les richeſſes qui étoient dans la fo
tereſſe de Bruel, où étoient renferm
les tréſors de l'Electeur de Cologn

Lé Pape & l'Empereur prennent connoiſſance des différends de l'Electeur avec ſon chapitre.

Cependant le chapitre dépêcha i
cretement un exprès, pour inform
le Pape de ce qui ſe paſſoit. Quoiq
Gregoire XIII n'ignorât pas, de quel
importance il étoit d'apporter au m
un prompt remede, néantmoins la co
ſidération qu'il avoit pour le Cardin
d'Auſbourg, oncle de l'Electeur, l'er
pêcha de rien précipiter. Il ſe conten
d'envoyer un Legat en Allemagne,
il choiſit pour cette légation le Carc
nal Madrucci. Le Legat, avant
partir, députa Minuccio Minucci a
Electeurs de Mayence & de Treve
avec ordre de les engager à prendre d
informations au ſujet des griefs d
chanoines de Cologne. Les bruits, c
couroient ſur les projets de Gebbar
allant toujours en augmentant, Gr
goire lui écrivit le 5 Décembre. Qu
ques jours auparavant, le Saint Pe
avoit mandé à l'Electeur de Treve
d'aller trouver Gebbard, & de le pc
ter à ne rien faire d'indigne du nc
qu'il portoit. L'Empereur Rodolp
s'entremit auſſi de cette affaire, à
priere du Pape, & il envoya un mi

HENRI III. 1582.

ſtre avec caractere, pour parler à Gebbard.

D'un autre côté il arrivoit à Bonn des envoyés de tous les Princes Proteſtans. Jean de Naſſau, frere du Prince d'Orange; Albert de Naſſau de Sarwerde, Herman de Weiden, le Comte de Witgenſtein, Charles & Ferdinand Truchſes, l'un, pere, l'autre, frere de l'Electeur, & pluſieurs autres ſeigneurs, s'y rendirent. Pour l'affermir dans les réſolutions qu'il avoit priſes, ils lui promirent tous de le ſeconder de tout leur pouvoir. Ces promeſſes le tranquilliſerent, & il parut auſſi gai qu'on l'avoit vu auparavant triſte & inquiet. Son palais, qui juſques-là n'avoit été rempli que de guerriers, & qui ne retentiſſoit que du bruit des armes, changea totalement de face. Les fêtes, les bals, les ſpectacles, ſuccederent au tumulte militaire. On ne ſe contraignit plus; on parla du Pape, à table & dans les converſations familieres, avec une licence qui ne gardoit plus de meſures. L'Electeur lui-même ceſſa de cacher qu'il n'étoit plus Catholique. Mais comme il fut averti qu'on aſſuroit qu'il vouloit non-ſeulement garder l'Electorat,

Gebbard leve le maſque.

HENRI III. 1582.

en changeant de religion, & en se mariant, mais encore le rendre héréditaire, il jugea qu'il étoit nécessaire de détruire ces bruits. Pour cet effet, il déclara par un écrit public : *Qu'il entendoit que s'il venoit à mourir, ou si les conjonctures le déterminoient à abdiquer, l'élection fût dévolue au chapitre, suivant l'usage établi.*

Déclaration de cet Electeur.

N'ayant pu obtenir les clés de Cologne, il desiroit de se faire remettre du moins celles de Bonn. En vertu d'une lettre qu'il supposa écrite par le chapitre, il se les fit apporter. A peine les eut-il en sa possession, qu'il défendit à la bourgeoisie de monter la garde, & qu'il confia les portes à des soldats étrangers. Il fit même désarmer tous les habitans qui lui étoient suspects. Bientôt les excès des nouveaux hôtes, qu'il avoit introduits dans la Ville, allerent si loin, que la plûpart des bourgeois s'expatrierent. Le chapitre & les magistrats de Cologne écrivirent une lettre circulaire à la noblesse, & lui ordonnerent de se rendre à Cologne après les fêtes de Noël, pour délibérer sur les moyens d'arrêter de pareils désordres.

Tandis qu'une partie de l'Allema-

gne étoit agitée, la Pologne commençoit à jouir de quelque repos. Elle avoit conclu au commencement de cette année une tréve[a] de dix ans avec le grand Duc de Ruſſie. Les Moſcovites abandonnerent la Livonie, & cederent Derpt & Novogrod, à condition qu'il leur ſeroit permis d'en emporter tous les vaſes ſacrés. Bathory rendit Luki, Sawolocz, Newel & quelques autres Forts, mais il conſerva Weliſch & Poloczko. La treve ayant été ſignée, l'armée Polonoiſe ſe retira le 6 Février de devant Pleskow. Zamoyski mit ſes troupes en quartiers dans les environs de Derpt, de maniere qu'elles pouvoient ſe raſſembler aiſément, ſi les Moſcovites faiſoient quelque infraction au traité, & marcher au ſecours de Parnow, ſi Pontus de la Gardie ne levoit pas le ſiege de cette Place.

HENRI III. 1582.

Treve entre les Polonois & les Moſcovites.

A peine le Roi de Pologne eut-il terminé, du moins pour un tems, la guerre avec la Moſcovie, qu'il redemanda au Roi de Suéde la partie de la Livonie, qui avoit été conquiſe par les Suédois. Dominique Alamanni,

Le Roi de Pologne redemande aux Suédois les conquêtes qu'ils avoient faites en Livonie.

a Les traducteurs de M. *de Thou* donnent improprement le nom de paix à cette treve.

HENRI III. 1582.

Florentin, que Bathory envoya en ambaſſade à Stockholm, ne put rien obtenir. Il fut relevé par Chriſtophe Warſewicz, qui fut chargé de lettres de la Reine de Pologne pour la Reine de Suéde [a]. Warſewicz trouva le Roi de Suéde à Upſal, & il ne réuſſit pas mieux qu'Alamanni dans ſa négociation.

Bathory étoit à Riga, lorſque Poſſevin, qui avoit beaucoup influé dans la concluſion de la treve entre les Polonois & les Moſcovites, revint de Moſcou. Ce Jéſuite avoit agité avec le Czar les moyens de réunir la Moſcovie à l'Egliſe Romaine. Il avoit propoſé une ligue des Moſcovites avec la Pologne contre les Tartares. Il avoit eſſayé auſſi de déterminer Baſilowitz à déclarer la guerre aux Turcs. Sur tous ces articles, il n'avoit tiré que des réponſes équivoques.

Ambaſſadeurs envoyés à Bathory par le Kan de Crimée.

Il arriva à Riga des ambaſſadeurs de Mehemet Chirey, Kan des Tartares de Crimée, pour demander que les Polonois lui envoyaſſent les préſens ordinaires; qu'ils lui donnaſſent ſatiſ-

a Le lecteur doit ſe ſouvenir, que *Catherine Jagellon*, épouſe du Roi de Suéde, étoit ſœur de la Reine de Pologne.

faction sur les courses des Cosaques, & qu'on empechât ces courses à l'avenir. Le Kan affectoit d'exagérer les ravages des Cosaques, afin que la nécessité de défendre ses propres Etats lui servît de prétexte pour ne point aller en Perse, où Amurath lui avoit ordonné de marcher avec ses troupes. Le Roi de Pologne voyoit avec peine les Polonois payer une espece de tribut aux Tartares. Cependant ne voulant point, dans les circonstances présentes, s'attirer de nouveaux ennemis, il dit aux ambassadeurs, qu'on donneroit les présens accoutumés, & qu'on observeroit fidélement les traités avec le Kan.

HENRI III. 1582.

De Riga, Bathory se rendit à Vilna, & ensuite à Grodno. Après y avoir fait quelque séjour, il alla dans le mois d'Août tenir la diete à Warsovie. Il y reçut la nouvelle de la prise de Janikola, Vaivode de Valachie, un des plus implacables ennemis de la Pologne. Ce Vaivode étoit d'une des familles saxones, qui s'étoient établies en Transilvanie. Homme de néant, mais se donnant pour descendant des Despotes, il avoit trouvé le moyen d'élever sa fortune par la fa-

Diete de Warsovie.

HENRI III. 1582.

veur du grand Visir Achmet. A la mort de ce premier ministre, les choses changerent de face. La Porte dépossa Janikola, & le manda à Constantinople. Au lieu d'obéir, il avoit entierement ruiné le pays qu'il étoit contraint d'abandonner. Ayant ramassé des sommes considérables, il avoit resolu de se retirer en Hongrie, avec une partie de ses adhérens, & de se mettre sous la protection de l'Empereur. Pour éviter de tomber entre les mains des Transilvains, il prit des routes détournées, & se hazarda à passer sur le territoire de Pologne. En voulant y forcer un passage, il fut pris & conduit à Léopol, où il fut condamné à mort, & exécuté par ordre du Roi. Ses trésors furent confisqués. On accorda à sa veuve & à ses enfans une modique pension pour leur subsistance.

Mort de Janikola, Vaivode de Valachie.

Dans les premieres séances de la diete, Zamoyski, Chancelier du royaume, harangua fortement sur le deshonneur qu'il y avoit à laisser le Roi de Suéde jouir de ses conquêtes en Livonie. Le Chancelier parla aussi de recruter les troupes, & de pourvoir à leur solde. Il regna si peu d'unanimité

dans les délibérations, que ces différens points demeurerent indécis. Les avis ne furent pas moins partagés sur l'affaire de Staniſlas Karnkowski. Après la mort de Sophie; ſœur de Sigiſmond Auguſte, Roi de Pologne, & femme de Henri, Duc de Brunſwic; Anne & Catherine Jagellon, nieces de cette Princeſſe, avoient diſputé ſa ſucceſſion. Par la ſuite, il avoit été reconnu que les biens, qu'elle laiſſoit, appartenoient au Roi & à la république. En conſéquence, Sigiſmond Auguſte avoit envoyé Karnkowski en Allémagne, avec les actes qui juſtifioient cette prétention. Karnkowſki, ayant été peu après rappellé, avoit refuſé de les remettre au tréſor des archives de la couronne, & faute de ces pieces, la Pologne avoit couru riſque d'être déboutée de ſa demande par la Chambre Impériale. C'étoit-là le premier chef d'accuſation contre Karnkowski. Il y en avoit un autre auſſi très-grave. Ce Prélat s'étoit fait nommer par le Pape coadjuteur de Jacques Vehanski, Archevêque de Gneſne, ſans avoir obtenu l'agrément du Roi, & il s'étoit emparé par force de Snena. Il fut condamné à rendre les actes

HENRI III. 1582.

HENRI III. 1582.

qu'il avoit retenus, & on le déclara déchu de la coadjutorerie dont il avoit été pourvû contre les loix du royaume. Après cette déciſion, l'aſſemblée ſe ſépara tumultueuſement, malgré les remontrances de Zamoyski.

Il étoit venu à la diete des ambaſſadeurs de Moſcovie, pour faire jurer la treve au Roi de Pologne. Cette cérémonie ſe fit avec beaucoup d'éclat.

Le Sangiac de Zolnock fait une irruption ſur les terres de l'Empereur.

Peu s'en fallut que la guerre ne ſe rallumât cette année en Hongrie. Le Sangiac de Zolnock fit une irruption dans le Comté de Scepus, y enleva beaucoup de richeſſes, & emmena un grand nombre de captifs. Les Hongrois, dans le tems que les Turcs s'en retournoient, tomberent ſur eux, leur tuerent près de deux mille hommes, firent preſque autant de priſonniers, délivrerent les Chrétiens eſclaves, & reprirent tout le butin. Il eſt difficile d'exprimer, combien la nouvelle de cette défaite irrita la Porte. Déjà elle ſe préparoit à tirer une vengeance éclatante de cet affront; mais le Grand Seigneur ayant été informé que ſes ſujets avoient été les premiers aggreſſeurs, ce Prince, dont les forces étoient occupées en Perſe,

HENRI III. 1582.

ne jugea pas à propos de rompre avec la Cour Impériale.

On a vu à la fin du livre XXVIII, que Kodabendeb étoit convenu avec le grand Visir Sinan Pacha, d'envoyer à Constantinople un ministre plénipotentiaire. Ibrahim Kan fut choisi pour cette commission. Cet ambassadeur, après s'être fait attendre inutilement à Constantinople toute l'année précédente, y arriva enfin le 29 Mars de cette année. Il étoit suivi d'un cortege de plus de trois cents chevaux. Le Beglierbey de Romelie & Ulucciali allerent à sa rencontre avec vingt-cinq galeres au-delà de Scutari.

Arrivée d'un Ambassadeur à Constantinople.

Jamais il ne s'étoit trouvé ensemble à Constantinople un si grand nombre de ministres étrangers. Cette circonstance engagea le Sultan, à déployer toute sa magnificence dans la cérémonie de la circoncision de Mahomet son fils. Il y eut des spectacles pendant treize [a] jours & treize nuits sans interruption. Tant que durerent ces fêtes, on distribua gratuitement des vivres au peuple. On avoit dressé des échafauts autour de l'hippodrôme ou at-

Le Sultan fait d'immenses dépenses pour la circoncision de son fils.

a M. *de Thou* ne dit que onze, mais par ce qui suit, il est aisé de voir que c'est une inattention de sa part.

HENRI III. 1582.

meïdan. C'eſt une place, qui a dix-huit cents pas de long ſur douze cents de large. Dans la principale face étoit une tribune fermée, qui étoit deſtinée pour Amurath. Les grands Officiers de l'Empire, & les Pachas, avoient leurs places dans une galerie à la droite de cette tribune. Une autre galerie avoit été conſtruite à la gauche pour les miniſtres étrangers, & pour leur ſuite. La cérémonie commença le 28 Mai. Amurath ſortit ce jour-là du ſérail avec toute la pompe que les Empereurs Ottomans ont coutume d'étaler dans les occaſions éclatantes. Son fils & lui jetterent de l'argent par-tout ſur leur paſſage. Ces largeſſes augmenterent chaque jour, & à la fin la prodigalité fut pouſſée juſqu'à abandonner au peuple la vaiſſelle d'or & d'argent, qui avoit ſervi au repas de l'Empereur & des Sultanes. Non-ſeulement on varioit tous les jours les divertiſſemens, mais il y avoit pluſieurs différens plaiſirs pour la même journée. Le 29, on fit l'attaque ſimulée de deux fortereſſes. Les divers corps de la Ville, & les communautés des artiſans, porterent enſuite leurs préſens au Grand Seigneur. Les jours ſuivans furent

remplis par des combats d'athletes, par des courses de chevaux, par des spectacles de saltimbanques. On admira sur-tout un homme d'une force prodigieuse. *Il jettoit en haut, d'une seule main*, dit M. de Thou, *un tronc d'arbre que douze personnes ne pouvoient presque lever de terre, & il le recevoit ensuite sur ses épaules. Couché par terre, les mains & les cuisses liées avec des chaînes, il se faisoit un jeu de porter sur le ventre une pierre que dix hommes ne rouloient qu'avec peine, & sur laquelle il faisoit monter quatre porte-faix des plus pesans qu'on pût trouver. Il rompoit avec ses dents un fer de cheval. En trois coups de poing, il cassoit le fer du socle d'une charue.* Aux divertissemens du jour succedoient des danses, des illuminations & des feux d'artifice. Le 9 Juin [a], on amena tous les enfans, qui devoient être circoncis avec le fils de l'Empereur. On leur donna à chacun une robe, une veste & cent aspres [b]. L'espérance de cette gratification en avoit attiré un tel nombre, que trente chi-

HENRI III. 1582.

Force extraordinaire d'un Saltimbanque.

a Juillet est une faute d'impression dans le texte.

b Monnoie turque, qui vaut quinze à seize deniers.

HENRI III. 1582.

rurgiens employerent un jour & une nuit à les circoncire. Ce fut dans cette même nuit, qui termina la fête, que le fils d'Amurath fut circoncis, non en public, comme les autres, mais dans la chambre du Sultan [a].

L'Ambaſſadeur de France n'aſſiſta à aucun des ſpectacles dont nous venons de parler, parce qu'il n'avoit pu obtenir que les ambaſſadeurs de Pologne en fuſſent exclus, & que Henri III, continuant de prendre le titre de Roi de Pologne, ne vouloit point reconnoître le nouveau Roi. Dans les relations, qui parurent alors, on avança fauſſement, que, ſi notre Ambaſſadeur ne s'étoit pas montré en cette circonſtance, c'étoit parce que la Porte avoit réglé qu'il n'auroit ſéance qu'après ceux de l'Empereur. L'Ambaſſadeur, qui étoit alors à Conſtantinople de la part de Henri, étoit Germigny de Germolles, homme d'une naiſſance obſcure, & fort au deſſous d'un tel poſte. Il avoit été domeſtique du Cardinal de Bourbon, & la Reine-mere, à la recommandation de ce Prin-

a On lit dans le Journal de Henri III, qu'*Amurath* avoit fait inviter ce Prince par des ambaſſadeurs, d'aſſiſter à cette cérémonie.

ce, avoit fait donner à Germigny cette ambaſſade, après les deux freres François & Gilles de Noailles, qui y avoient repréſenté ſucceſſivement avec beaucoup de dignité. HENRI I. 1582.

Immédiatement après la circonciſion du fils d'Amurath, on célébra le mariage de la ſœur du Sultan. Les fêtes furent continuées cinq autres jours à cette occaſion; &, ce qui n'étoit point arrivé les jours précédens, il y eut quelque déſordre pendant ceux-ci. Les janiſſaires, ayant pris querelle, en vinrent aux mains, ſans reſpect pour la préſence de l'Empereur; & ſix d'entre eux perdirent la vie dans ce tumulte. Mariage de la ſœur du Sultan.

Au milieu des réjouiſſances publiques, Amurath reçut de mauvaiſes nouvelles d'Arménie. Oſman Pacha, à qui Sinan avoit confié le gouvernement de la Mingrelie, avoit ravagé le Schirvan, (autrefois la Médie Atropatienne); mais s'étant avancé trop loin, il avoit été battu par les Perſans. Le Sultan, en apprenant cet événement, entra en fureur. Il ordonna qu'on mît l'Ambaſſadeur de Perſe & ſa ſuite en priſon dans une maiſon abandonnée. Cet Ambaſſadeur pen- Les Turcs ont du deſſous en Géorgie.

HENRI III. 1582.

dant long-tems ne put obtenir d'être transferé ailleurs, même après avoir vû cent de ses domestiques enlevés sous ses yeux par la contagion. A la fin, il fut conduit à Erzerum, où il ne fut pas gardé moins étroitement.

Le Grand Seigneur ayant resolu d'envoyer en Perse un nouveau Général, Sinan lui proposa divers sujets pour cet emploi. Amurath leur donna l'exclusion, & se déclara pour Mahomet Pacha, parent fort proche de feu Mustapha, le rival & l'ennemi déclaré du grand Visir. Ce fut pour Sinan un des premiers avertissemens de la diminution de son crédit.

Comme les habitans de Teflis étoient dans une extrême disette, Mahomet se proposa d'approvisionner d'abord cette Place. Il marcha pour cet effet vers Archelet. Là, il fut joint par Mustapha Kan, ce même Prince Géorgien, connu ci-devant sous le nom de Manucchiar, dont il a été fait mention dans le XXVI livre, & qui s'étoit fait mahometan, pour devenir Souverain. Mustapha, consulté sur le chemin que l'armée devoit prendre, conseilla de passer par ses Etats. Lorsque les Turcs furent arrivés à Giori,

château qui avoit appartenu à Giusuf, mais dont ils s'étoient emparés après sa mort, ils découvrirent dans une plaine voisine les troupes des Géorgiens, parmi lesquelles il y avoit beaucoup de Persans vêtus à la géorgienne. Kodabendeb avoit ordonné à ces derniers de s'habiller ainsi, parce que, n'étant pas encore instruit de l'outrage fait à son Ambassadeur, il ne vouloit point que ses sujets parussent avoir part aux hostilités. Un orage affreux, qui survint, fit différer l'action. Le lendemain, elle s'engagea; les Géorgiens remporterent une victoire complette; ils enleverent la caisse militaire des Turcs, & la plus grande partie des vivres que ceux-ci conduisoient à Teflis. HENRI III. 1582.

Danger que court Manucchiar.

Mahomet, pour se justifier de cet échec auprès d'Amurath, en rejetta la faute sur Mustapha Kan. Il accusa ce Prince d'avoir été d'intelligence avec les ennemis, pour faire tomber les Turcs dans une embuscade. Sur cette allégation, la mort du prétendu coupable fut résolue. Mustapha Kan eut quelque soupçon des desseins sanguinaires, formés contre lui. Ayant été mandé au Divan, il se fit accompa-

HENRI III. 1582.

gner par des gens affidés, à qui il recommanda d'entrer au premier bruit, & de faire main-basse sur tout ce qu'ils rencontreroient. Lorsqu'après le Divan il se préparoit à sortir, il fut arrêté par le Kiaïa du Séraskier. Aussitôt Mustapha jetta le cri dont il étoit convenu avec les personnes de sa suite; il mit le sabre à la main, & déchargea un si terrible coup sur la tête du Kiaïa, qu'il le fendit en deux. Le Général Ottoman, s'étant présenté pour venger son lieutenant, reçut cinq blessures. En même tems, les gens de Mustapha enfoncerent les portes, & tirerent leur maître des mains de ses ennemis. La nouvelle de ce qui venoit de se passer, excita un grand tumulte. De peur que les Géorgiens n'en prissent occasion d'attaquer le camp, l'armée leva le piquet avec précipitation, & se rendit à Cars avec le Général blessé.

Amurath dépose le grand Visir.

Cependant, Mustapha écrivit au Sultan, pour montrer l'injustice de l'accusation qu'on lui intentoit. Amurath, quelque irrité qu'il fût contre ce Prince, crut devoir dissimuler. Il lui envoya une masse d'or, & une veste magnifique. Une victime étoit né-

ceſſaire au courroux d'Amurath, & Sinan fut ſacrifié. Le Sultan dépoſa le grand Viſir, & lui donna pour ſucceſſeur Schiaus Pacha, Hongrois de nation. HENRI III. 1582.

Le Roi de Perſe apprit avec peine la diſgrace de Sinan, mais regarda comme un événement des plus heureux la querelle ſanglante de Mahomet & de Muſtapha Manucchiar. Ce jeune Prince, s'il vouloit ne pas périr, étoit forcé d'abandonner le parti des Turcs, & de ſe joindre à Simon, autre Prince Géorgien, dont il avoit épouſé la ſœur. Leurs Etats ſe touchoient, & ces deux Princes réunis étoient en état d'empêcher les Ottomans, de rentrer en Arménie. D'ailleurs, il y avoit de l'apparence, qu'Amurath ne laiſſeroit pas le commandement de ſes troupes à Mahomet. Avant que le Grand Seigneur eût nommé un autre Général, & avant que les ennemis euſſent fait tous les préparatifs pour quelque nouvelle entrepriſe ſous un nouveau chef, il s'écouleroit beaucoup de tems. Quand même Mahomet demeureroit à la tête de l'armée Ottomane, il ne pouvoit être ſitôt guéri de ſes bleſſures.

HENRI III. 1582.

La guerre s'allume entre le Roi de Perſe & Abas Mirize, ſon ſecond fils.

Dans l'un & l'autre cas, les Turcs ne paroiſſoient pas devoir être à craindre pour tout le reſte de la campagne. Kodabendeb profita de la circonſtance, pour réduire Abas Mirize, ſon ſecond fils, qui, comme nous l'avons dit vers la fin du livre XXVIII, affectoit l'indépendance dans ſon gouvernement du Choraſan.

Avant de partir pour cette expédition, il ſe précautionna contre celles que les Turcs pourroient tenter. Pour tenir en bride Oſman Pacha, qui étoit maître de Derbent & de Temir Capi, il oppoſa un corps conſidérable de troupes à ce Général. Il pourvut à la défenſe de Tauris, de Reivan & de Naſſivan. Il marcha enſuite avec ſon fils aîné contre Abas Mirize, à la tête de vingt mille hommes. A ſon arrivée dans le Choraſan, il emporta la Ville de Saſvar par eſcalade. Le Gouverneur fut pris, & condamné à perdre la tête. Les Villes de Turſis, de Derbat & de Coran, furent contraintes d'ouvrir leurs portes. Pluſieurs Kans ſubirent le même ſort que le Gouverneur de Saſvar. Bientôt Kodabendeb pénétra juſqu'à Herat, capitale de la province. Cette Place, que le

le fameux Tamerlan avoit rebâtie, étoit forte par sa situation & par ses remparts. Abas Mirize s'y étoit enfermé avec des troupes aguerries. Le Roi, craignant que le siege ne tirât en longueur, commença à se repentir de la démarche qu'il avoit faite, à l'instigation de Mirize Salmas, son premier ministre. Il fit reflexion qu'ayant la guerre à soutenir contre un aussi puissant ennemi que le Turc, il y avoit eu de l'imprudence à s'engager dans une guerre domestique. A ces considérations se joignit un retour de tendresse paternelle. HENRI III. 1582.

Réconciliation d'Abas Mirize avec son pere.

Ses courtisans s'apperçurent de ses dispositions, & ils en instruisirent Abas Mirize. Soit que le jeune Prince ne fût point aussi coupable qu'on le supposoit, soit qu'il eût un juste remords de ses fautes, ou qu'il appréhendât l'événement du siege, il écrivit à son pere & à son frere des lettres également respectueuses & touchantes. Il obtint la permission de se justifier, & il parvint à persuader qu'il étoit innocent. La mort de Salmas fut le sceau de la réconciliation du pere & du fils[a].

[a] *Georges Buchanan*, est un écrivain trop renommé, pour que la difficulté de placer sa mort dans le

HENRI III. 1582.

Kodabendeb, de retour à Caſbin, y fut reçu avec de grands tranſports de joie. L'allegreſſe publique y fut diminuée par les avis qui vinrent de la frontiere. Les Turcs s'étoient emparés de Reivan ; & Ferhat Pacha, que le Grand Seigneur venoit de déclarer Commandant de ſes troupes, faiſoit divers préparatifs, qui annonçoient un grand projet.

Ferath Pacha, declaré Général des troupes du Grand Seigneur.

L'effet ne répondit pas aux apparences. Le nouveau Général des Ottomans borna ſes opérations de la campagne de 1583, à conſtruire une citadelle à Reivan, & un petit fort à trois journées de cette Place ; à faire en-

corps de cet ouvrage, ſoit une raiſon de la paſſer ſous ſilence. Cet homme célébre mourut le 28 Septembre 1582, âgé de ſoixante-treize ans. Il étoit né à Killerne en Ecoſſe, dans la province de Lenox Après avoir fait ſes premieres études, il vint en France. Il enſeigna les humanités à Paris, enſuite à Bordeaux. De-là, *André Govea* l'emmena en Portugal avec *Nicolas de Gronchy*, *Guillaume de Guerente*, *Jacques Teviot*, *Elie & Patrice Vinet*. *Buchanan* fit à Coïmbre ſa paraphraſe ſur les Pſeaumes. Quelques écrits ſatyriques lui attirerent des affaires. Etant revenu en France, il s'attacha à *Timoléon de Coſſé*, fils du Maréchal de *Briſſac*. Il demeura auprès de ce jeune ſeigneur juſqu'en 1560, qu'il repaſſa en Ecoſſe, où, ayant embraſſé la religion Proteſtante, il fut précepteur de *Jacques VI*, fils de *Marie Stuard*. Dans ſa vieilleſſe, il écrivit l'hiſtoire de ſon pays. Il y abuſe un peu de la liberté naturelle à ſa nation, & il n'y ménage pas aſſez la majeſté royale.

trer un secours dans Teflis, & a ravager les états de Manucchiar, qui non-seulement avoit quitté le parti des Turcs, & abjuré le Mahometisme, mais s'étoit approprié une partie des deniers de la caisse militaire, & avoit fait couper la tête à deux Capigis Bachis, que le Sultan lui avoit envoyés. Osman, avec moins de forces que Ferhat, fit plus de mal aux Persans. Il désola les côtes de la mer Caspienne, mit de nouveau tout à feu & à sang dans le Schirvan, & se rendit maître de Sumacchia, de Tabassaran & de Cabba.

HENRI III. 1582.

Manucchiar renonce au Mahometisme.

Fin du trentieme Livre.

ABREGE DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXXI.

HENRI III. 1583.

ROme fut affligée cette année d'une grande diſette. La livre de pain s'y vendoit juſqu'à douze ſols de France. Cette famine ne dura que deux mois, parce que le Pape remedia par ſes ſoins & par ſes charités au fléau cauſé par la négligence ou l'avarice de ſes miniſtres. On s'imagina que les bandits, dont la campagne étoit pleine, avoient contribué beaucoup au malheur public. En effet, les brigandages, qu'ils exerçoient ſur les chemins, empêchoient les payſans

Grande famine à Rome. Suites funeſtes de ce fléau pour la maiſon des Urſins.

de porter leurs grains aux marchés. Le gouvernement fit publier un édit rigoureux contre tous vagabons & gens sans aveu. Plusieurs, moyennant la protection que leur accordoient divers seigneurs, trouvoient retraite dans Rome. Le Barigel eut ordre d'en faire une recherche exacte. Il sut qu'il y en avoit quelques-uns dans le palais des Ursins, qui pendant long-tems, à cause de la splendeur de la famille de ce nom, avoit joui du droit d'asyle; droit, dont cette famille ne s'étoit pas encore entierement départie, quoique le Pape eût aboli ces immunités. Les maîtres de ce palais étant absens, le Barigel y entra avec ses sbirres. Après un moment de résistance, plutôt que de combat, de la part de quelques domestiques, il se disposoit à emmener ses prisonniers, lorsqu'arriva Raymond des Ursins, fils de Jourdain qui avoit servi la France avec une si grande distinction sous le regne de Henri II. Raymond étoit accompagné de Silla Savelli & d'Ottavio Rustici. Il pria le Barigel, de relâcher les prisonniers. Cet officier, ne voulant pas s'en dessaisir, Raymond lui dit des choses piquantes, & le Barigel répon-

HENRI III. 1583.

HENRI III. 1583.

dit sur le même ton. Des Ursins, outré d'une telle insolence, dédaigna de tirer l'épée contre un homme de cette espece. Il lui donna quelques coups de houssine. Sur le champ, le Barigel commanda à ses gens, de faire feu. Rustici tomba mort, & les deux autres seigneurs furent blessés si dangéreusement, qu'ils moururent deux jours après. Cet incident causa dans la Ville une grande fermentation. Toute la noblesse prit fait & cause. Les Ursins, leurs amis & leurs vassaux, firent main-basse sur tous les sbirres qu'ils rencontrerent. Le Barigel prit la fuite. Gregoire XIII, qui étoit naturellement doux & timide, laissa passer la premiere fureur de la noblesse, se flattant qu'insensiblement la tranquillité se rétabliroit. Afin d'accorder une vengeance aux Ursins, il fit chercher le Barigel, le fit ramener à Rome, & le fit décapiter; mais de peur de porter coup par-là à l'autorité souveraine, il défendit d'insérer dans la sentence, que cet officier étoit puni pour l'action dont la noblesse se plaignoit.

Cette satisfaction ne parut pas suffisante aux Ursins. Louis, frere de Raymond, voulut en tirer une plus

éclatante. Il avoit lieu de croire que son palais avoit été fouillé par un ordre particulier de Vitelli, Vice-gouverneur de Rome. Un soir que Vitelli retournoit chez lui dans sa caleche, Louis l'assassina. Après un crime si horrible, il n'y avoit point de grace à esperer. Le meurtrier alla se mettre à la tête des bandits, & répandit la terreur dans l'Etat Ecclésiastique. Après y avoir commis beaucoup dexcès, il se retira sur les terres de la république de Venise, à qui ses ancêtres avoient rendu d'importans services. Le Pape envoya dans la marche d'Ancône & dans la Romagne le Cardinal de Santafiore, & le Cardinal Buoncompagno, Archevêque de Ravenne, pour reprimer les brigandages, & pour punir les personnes qui donneroient retraite aux brigands.

HENRI III. 1583.

Henri III continuoit d'être dans l'embarras par rapport au Duc d'Anjou, dont les avantages & les revers l'inquiétoient également. Si les projets du Duc sur les Pays-bas réussissoient, il étoit à craindre qu'il ne tournât quelque jour contre son frere toutes les forces de ces provinces. D'un autre côté, il étoit de l'honneur de la Fran-

HENRI III. 1583.

ce, qu'il n'échouât pas entierement. Par cette derniere raison, on ne le laissoit pas sans secours ; mais on les lui envoyoit toujours trop foibles, ou trop tard. Les plus sages conseillers de Henri étoient d'avis qu'il pensât pour lui même à la conquête de la Flandre. Ses favoris l'en détournerent. Le Duc d'Anjou, croyant avoir également à se défier, & de la bonne volonté du Roi, & de la constance des Flamands, prit la resolution de s'assurer de plusieurs Places fortes, & d'y mettre des garnisons qui ne dépendissent que de lui. Il fut décidé dans son conseil secret, que le 16 Janvier on exécuteroit ce dessein, mais qu'on agiroit à l'insçu de Montpensier, de Laval, de la Rochefoucauld & d'Avantigny. On crut que, n'ayant point de part à l'entreprise, ils pourroient, en cas de mauvais succès, servir de médiateurs entre le Duc d'Anjou & les Etats.

Le Duc d'Anjou veut s'emparer de plusieurs Places des Pays-bas.

Le jour marqué pour frapper le coup projetté, les troupes françoises, qui étoient à Dunkerque, en chasserent les troupes flamandes. Il en fut de même à Dendermonde, à Vilvorde & à Berg-saint-Vinox. Dès le 14, le Duc d'Anjou, sous prétexte de vouloir

faire la revue des troupes, les avoit fait avancer sous Anvers. Un grand nombre des gentilshommes, qui servoient dans ces troupes, se rendirent à la Ville, comme pour faire leur cour au Prince. Ils avoient ordre de se saisir de la porte de Cronembourg. Le 16, les magistrats, sur quelque allarme, ayant fait tendre les chaînes dans les rues, les françois ne purent rien entreprendre. Le Duc d'Anjou alla le lendemain de grand matin chez le Prince d'Orange, & le pria de l'accompagner au camp. Le Prince d'Orange s'excusa sur une indisposition vraie ou supposée. En même tems, il représenta au Duc, que, les bourgeois ayant pris ombrage de certains mouvemens, ce Prince feroit sagement de ne point sortir de la Ville. D'abord le frere de Henri III parut ceder aux avis du Prince d'Orange. Ensuite il feignit d'avoir fait une reflexion, qui l'empêchoit de les suivre, & il se disposa à sortir. On ôta sur le champ les chaînes & les barricades des rues, par lesquelles il devoit passer. Lorsqu'il fut à la porte Kipdorp, ses gardes s'emparerent de cette porte, après avoir mis en fuite le corps de

HENRI III. 1583.

Mauvais succès de la tentative de ce Prince sur Anvers.

HENRI III. 1583.

garde, & massacré le colonel Vierendel, qui y commandoit. Sans perdre un moment, une partie des troupes françoises entrerent dans la Ville, & se répandirent de tous côtés, criant : *La messe, Ville prise, victoire gagnée.*

Quoique les habitans fussent divisés entre eux par les différends sur la religion, ils se réunirent tous dans ce péril commun, pour défendre leurs vies, leurs femmes & leurs enfans. On n'entendit que des cris. Le Prince d'Orange, qui étoit dans la citadelle à l'autre extrémité de la Ville, courut à l'endroit où le combat étoit le plus animé. Il n'avoit pas voulu croire la premiere nouvelle qu'on lui avoit donnée de l'entreprise des françois. Ne pouvant plus douter de la vérité du rapport qu'on lui avoit fait, il se mit à la tête de la bourgeoisie, & il chargea vivement les assaillans. Fervaques, qui commandoit les françois, fut fait prisonnier. Par ordre du Prince d'Orange, on le mit aux fers. La prise de cet officier refroidit le courage de nos troupes. L'ardeur des habitans au contraire augmenta. Elle étoit telle, que ceux qui n'avoient point de balles, pour charger leurs arquebuses, y sup-

pléoient par les pieces de monnoie, qu'ils trouvoient dans leurs poches. Tout sexe, tout âge combattoit, ou excitoit à combattre. Il y eut un grand nombre de françois tués à la porte, où ils s'embarrassoient les uns les autres. Comme insensiblement elle se trouva bouchée par la multitude des corps morts, beaucoup de cavaliers se jetterent du rempart dans le fossé. Tiant, de la maison de Merode, & Gouverneur d'Alost, fut de ce nombre. Après avoir passé à la nage, il sembloit échappé, lorsqu'il fut tué d'un coup de feu. HENRI III. 1583.

Le Duc d'Anjou, accompagné des principaux officiers de son armée, attendoit l'événement, hors de la Ville. Ce Prince, voyant que personne ne sortoit par la porte qu'occupoient ses gardes, se crut maître d'Anvers. Lorsqu'il reconnut que s'étoient ses propres gens qui se précipitoient du rempart, il se retira dans son camp avec autant de honte que de repentir de son imprudence. Outre Fervaques, plusieurs autres françois de considération, entre autres, Artur de Cossé, Evêque de Coûtance, & premier aumonier du Duc d'Anjou, resterent

HENRI III. 1583.

prisonniers à Anvers. Le Prince d'Orange les garantit de la fureur de la populace. Il n'écouta point quelques amis, qui cherchoient à lui persuader qu'on n'en vouloit pas moins à sa vie, qu'à la liberté de la nation. Le Duc d'Anjou se proposoit de passer l'Escaut, & de gagner Dendermonde: mais les magistrats d'Anvers avoient envoyé des barques, pour s'opposer à son passage. Norris, qu'ils avoient détaché avec cinq enseignes, s'empara du pays de Waës, lâcha les écluses, & inonda toute la campagne. Pour comble de malheur, la plupart des allemans, qui étoient dans nos troupes, prirent parti dans celles du Prince de Parme. Les françois marcherent vers Rimenant, qui est de l'autre côté de la Dile. Ils y trouverent aussi le pays inondé. Ce ne fut qu'après bien de dangers & des fatigues, qu'ils parvinrent à des lieux où ils n'avoient plus à lutter contre les eaux.

Pendant les divisions du Duc d'Anjou & des Etats, le Prince de Parme fit investir Eindhoven par Charles de Mansfeld. Les assiégés furent bientôt réduits aux dernieres extrémités.

Dès qu'on eut reçu en France la

nouvelle de ce qui venoit de se passer dans les Pays-bas, Henri III, par l'avis de la Reine-mere, dépêcha François de Pons de Mirambeau aux Etats. Ce seigneur, qui devoit leur être d'autant plus agréable qu'il étoit de la religion Protestante, avoit pour adjoint Matthieu Brulart. Par leurs soins, ainsi que par ceux de Pomponè de Bellievre, qui se transporta aussi quelque tems après en Flandre, le courroux des flamands s'appaisa, & le Duc d'Anjou fit sa paix avec eux.

HENRI III. 1583.

Henri III fait oublier aux Etats de Flandre & de Brabant la faute du Prince son frere.

Il fut réglé qu'il se rendroit à Dunkerque avec quatre cents fantassins & trois cents chevaux, & que des députés iroient l'y trouver; qu'on lui donneroit sept ôtages; que lorsqu'ils lui auroient été livrés, il remettroit les Places dont il s'étoit rendu maître, & que ses troupes prêteroient serment aux Etats, qui, de leur côté, feroient rendre les françois qu'ils retenoient prisonniers.

Ce traité fut signé le 18 Mars à Dendermonde, & publié le 2 Avril à Anvers. Le Prince passa sur le champ à Dunkerque; mais les députés des Etats firent moins de diligence. Cependant Eindhoven, après trois mois

HENRI III. de siege, capitula, & Farnese en fit raser les fortifications. Les Espagnols reprirent aussi Tornhout, Hoochstrate, Loenhout, Vierfel, Diest, & Westerloo. Ils attaquerent un corps de françois & d'anglois, qui étoit à Rosendal sous les ordres du Maréchal de Biron. Les anglois furent taillés en pieces, & Biron, en voulant les secourir, fut blessé. Le Duc d'Anjou ayant quitté Dunkerque, pour aller à Calais; Montigny, par ordre du Prince de Parme, forma le blocus de la premiere de ces deux Places. Pour l'investir, il prit le tems que les matelots, qui en faisoient la principale force, en étoient sortis. Lorsque tout fut disposé pour l'attaque, Farnese voulut conduire lui-même le siege. Il pressa si vivement la Ville, que Chamois, qui y commandoit, la rendit le 15 Juin. Les soldats de la garnison ne purent emporter que leurs épées. La Ville de Dunkerque étant prise, celle de Nieuport tomba d'elle-même. Werne & Dixmude ne firent pas plus de résistance. Le Prince de Parme n'eut pas la même facilité, à s'emparer de Berg-Saint-Vinox. La garnison de cette Place n'étoit composée que de

1583. Avantages remportés par les Anglois.

françois. Ils se défendirent long-tems, & non-seulement ils obtinrent une capitulation honorable, mais Farnese s'obligea de leur payer tout ce qui leur restoit dû de leur solde. HENRI III. 1583.

Malgré le nouveau traité que le Duc d'Anjou venoit de conclure avec les Etats, il regnoit toujours beaucoup de mesintelligence entre les françois & les flamands. Le frere de Henri III crut devoir donner aux esprits le tems de se calmer, & il resolut de retourner en France, afin que son absence le fît regretter. Le Duc d'Anjou se détermine à repasser en France.

Les Espagnols regardoient sa réconciliation avec les Etats comme l'ouvrage du Prince d'Orange. Plus irrités que jamais contre ce dernier, ils conjurerent de nouveau contre sa vie. On arrêta un nommé Pierre Dordogno, qui avoua être venu exprès d'Espagne, pour l'assassiner. Nassau n'étoit pas moins en butte à la haine de la plupart des flamands qu'à celle des espagnols. Dans le mois d'avril, il avoit épousé Louise de Coligny, fille du fameux Amiral de ce nom, & veuve de Teligny, qui onze [a] ans auparavant avoit

a Les traducteurs de M. *de Thou* devoient s'apercevoir que neuf étoit une faute d'impression dans le

HENRI III. 1582.

été tué avec son beau-pere dans le massacre de la Saint Barthelemi. L'admiration que ce Prince avoit toujours eue pour le pere, avoit tenu lieu de dot à la fille. Ce mariage avoit confirmé les flamans soupçonneux dans la persuasion que Nassau étoit dévoué totalement à la France. De toutes parts, on tenoit contre lui des discours offençans. Quelque sage & quelque moderé qu'il fût, il ne put soutenir de pareilles insultes. Après avoir averti plusieurs fois les magistrats de reprimer la licence effrenée de la populace, voyant que les calomnies répandues contre lui demeuroient impunies, & n'envisageant qu'un triste avenir, il prit le parti de se retirer en Zelande. La veille de son départ d'Anvers [a], il fit assembler les magistrats; il leur prescrivit la maniere dont ils devoient se conduire, & ayant nommé bourguemestre pour l'année suivante Philippe Marnix de Sainte Aldegonde, dont il connoissoit la prudence & la fidélité, il voulut lui conferer la dignité de Margrave, mais Sainte Aldegonde la refusa.

Retraite du Prince d'Orange en Zelande.

texte. Le massacre de la Saint Barthelemy étoit arrivé en 1572.

a Il partit le 21 Juin.

Peu après que le Prince fut arrivé en Zelande, il écrivit à toutes les Villes, pour leur persuader d'engager le Maréchal de Biron à demeurer en Flandre avec les troupes, dont le Duc d'Anjou lui avoit confié le commandement. Bruxelles & les Villes voisines, qui étoient les plus exposées, étoient portées à suivre ce conseil, mais nonobstant leurs représentations, on publia un decret, qui ordonna à tous les françois de sortir du pays. Ainsi Biron passa dans l'isle de Biervliet, & s'y étant embarqué, il vint joindre à la fin d'Août le Duc d'Anjou, qui rassembloit ses troupes sur notre frontiere, du côté de Cambrai. HENRI III 1583.

Le mauvais succès des affaires de ce Prince inquiéta plus qu'il n'affligea Henri III. Au commencement de cette année, ce Monarque avoit envoyé plusieurs nouveaux édits bursaux au Parlement, qui, malgré des lettres de jussion réiterées, avoit refusé de les enregistrer. Henri, voulant avoir de l'argent à quelque prix que ce fût, eut recours à son usage ordinaire. Ce fut de tenir un lit de justice. Après avoir dit quelques mots aux Chambres assemblées, il ordonna à René de Bira- Lit de Justice tenu par Henri III.

HENRI III. 1583.

gue, son Chancelier, de leur expliquer ses intentions. Ce Cardinal prononça un long discours, dont le résultat fut que les édits étoient injustes, mais nécessaires : *Et tout le monde*, ajouta-t'il, *voit cette nécessité.* Ces paroles, qu'il repéta plusieurs fois, en s'agitant beaucoup, & en jettant de tous côtés ses regards, exciterent une risée générale. Comme le Roi avoit avec lui un grand nombre de ses favoris, dont l'avidité insatiable épuisoit sans cesse le trésor public, on s'imagina que Birague avoit prétendu désigner ces sangsues par la nécessité dont il avoit parlé. Les édits ayant passé, on en publia onze le 7 de Mars. Un des plus crians fut celui qui imposoit dix-huit sols par écu sur l'honoraire que les consignations payoient à chaque conseiller pour les rapports faits au Parlement.

Henri savoit qu'il n'étoit pas aimé. Pour se précautionner contre le mécontentement général, il doubla sa garde. Il affectoit de paroître en public avec beaucoup plus de hallebardiers & de suisses, que de coutume. Cependant, comme il étoit fort changeant, il s'ennuya bientôt de tout cet

appareil de majesté, & il essaya de regagner l'affection du menu peuple, par un feint extérieur de dévotion. Nous avons déjà fait mention des processions de pénitens, & nous avons dit que le Roi avoit pris du goût pour ces pieuses comédies, lorsqu'il avoit passé dans le Comtat, en revenant de Pologne. Ces processions avoient été depuis introduites à Toulouse & à Lyon par le pere Edmond Auger, qui avoit un fort ascendant sur l'esprit de Henri. Un certain du Peyrat s'étoit donné beaucoup de mouvement, pour les établir à Paris. Le Roi en avoit souvent fait la proposition, du vivant de Christophe de Thou, premier Président; mais ce magistrat, ainsi que Pierre Brulart, Président des Enquêtes, s'y étoient toujours opposés. Ils avoient représenté que ces nouvelles cérémonies étoient beaucoup moins propres à entretenir la piété, qu'à troubler le bon ordre, & à favoriser le libertinage. Aussitôt après la mort du premier Président, Henri revint à ses premieres idées. Non-seulement il ne trouva point de résistance de la part des personnes en place, mais plusieurs applaudirent à son projet, pour faire

HENRI III. 1583.

HENRI III. 1583.

leur cour à ce Prince, qui marchoit à grands pas vers sa ruine, & qui, après s'être fait haïr par son mauvais gouvernement, se faisoit mépriser par un mélange bisarre de débauche & de superstition. On vit bientôt se former dans la capitale plusieurs confreries de flagellans, dont les uns étoient vêtus de blanc, d'autres de bleu, d'autres de noir. Leurs statuts furent confirmés par des lettres-patentes; & leur premiere procession se fit le 25 Mars, jour de l'annonciation. Le Roi, les Princes, les grands de la Cour, les premiers magistrats, & le Chancelier lui-même, s'y trouverent tous vêtus de sacs, & le visage couvert. Ce jour, il tomba beaucoup de pluie. « Ce fut, » dit M. de Thou, un sujet de raille- » rie pour les uns, & d'indignation » pour les autres, qui disoient tout » haut que les auteurs de ces spectacles, » donnés si à contre tems, se moquoient » de Dieu & des hommes: & mal- » gré l'autorité du Pape & du Nonce, » qui approuvoient ces nouveautés, » les prédicateurs, qui avoient com- » mencé depuis quelque tems à parler » avec beaucoup de liberté du Roi & » des magistrats, ne gardoient aucu-

Ce Prince établit à Paris la compagnie des flagellans.

nes mesures, en sorte que le lendemain toutes les chaires retentirent d'invectives contre cette nouvelle espece de religieux. Celui qui alla le plus loin en cette occasion, fut Maurice Poncet, théologien habile, mais mordant, & quelquefois bouffon. Il parla avec force contre ces courtisans, qui cachoient leurs désordres sous le masque de la piété, &, par allusion au tems pluvieux, qui dura pendant la procession, il dit : *Que ces confreres faisoient à peu près comme ceux qui se couvrent d'un sac mouillé, pour se garantir de la pluie.* La liberté de Poncet le fit exiler à l'abbaye de Saint Pierre de Melun, où il avoit fait profession. Châtiment leger pour une injure que le Roi avoit ressentie très-vivement ».

HENRI III. 1583.

Les flagellans recommencerent leur procession le vendredi saint. On la fit de nuit aux flambeaux. George de Joyeuse de Saint Dizier, frere d'Anne de Joyeuse, y ayant assisté nuds pieds, le tems étant encore froid, ce seigneur tomba malade de la dissenterie, dont il mourut peu de tems après.

Mort de George de Joyeuse.

Il arriva en ce tems une chose qui

HENRI III. 1583.

piqua extrêmement les Guiſes. François de Roſieres, archidiacre de Toul, avoit, deux ans auparavant, compoſé un gros volume intitulé : *Généalogie des Ducs de Lorraine & de Bar.* Dans cet ouvrage, il avançoit en faveur des Lorrains pluſieurs faits contre la vérité de l'hiſtoire, il diminuoit avec une inſigne mauvaiſe foi les prérogatives de la couronne de France, & il s'étoit oublié juſqu'à inſerer dans ſon livre diverſes allégations injurieuſes à la perſonne de Henri III. Ce livre étoit demeuré long-tems dans l'obſcurité. On le fit lire cette année au Roi. Les ordres furent donnés pour arrêter Roſieres, & la Cour envoya à Toul Nicolas Brulart, Conſeiller au Parlement, pour interroger cet eccléſiaſtique. Il fut amené à la baſtille. Le Duc de Lorraine, averti par la Reine-mere, vint à Paris pour tâcher d'aſſoupir cette affaire, & pour empêcher qu'on n'exigeât du priſonnier quelque ſatisfaction flétriſſante pour la maiſon de Lorraine. Le 26 Avril, le coupable fut conduit de la baſtille au Louvre. Là, devant le conſeil, en préſence du Duc de Lorraine, du Cardinal de Vaudémont, & des Ducs de

Livre de Roſieres

Guise & de Mayenne, Chiverny, garde des sceaux, l'ayant fait mettre à génoux, le déclara criminel de lèze-majesté. Un moment après, Catherine de Médicis, sortant, comme d'une machine, pria son fils de vouloir bien avoir pitié du coupable. Le Roi accorda la grace à ce temeraire écrivain, lui ordonna de se lever, & le remit au Duc de Lorraine. A l'égard du livre, on arrêta qu'il seroit laceré en présence de l'auteur; mais cette flétrissure ne fut exprimée par aucun acte public, depeur qu'elle ne retombât sur les Princes, pour qui l'ouvrage avoit été fait.

HENRI III. 1582.

La licence alloit si loin, qu'on répandoit tous les jours dans le public quantité décrits, par lesquels on prétendoit prouver que les Lorrains avoient droit de succeder à la couronne, & dans lesquels on ne parloit qu'avec mépris de la maison de Hugue Capet. Le Roi, au lieu de faire informer juridiquement contre les auteurs de ces libelles, s'étoit mis en tête de les faire refuter par des réponses en forme. Il y avoit quatre ans, qu'il avoit chargé de ce soin Pons de Thiard de Bissy, qui depuis fut Evê-

Pons de Thiard de Bissy est chargé de réfuter plusieurs écrits composés en faveur des Princes Lorrains.

HENRI III. 1583.

que de Châlons-sur-Saone. Ce prélat composa un livre, mais sans y mettre son nom, comme s'il eût craint de se brouiller avec les Guises. Il fait descendre Hugue Capet, par le côté paternel, du fameux Witikind, qui soutint si long-tems la guerre contre Charlemagne, & par le côté maternel, de Charlemagne lui-même. Ensuite il prouve par le témoignage de plusieurs auteurs très-anciens, qu'Othon, Duc de Lorraine, fils de Charles de France, & petit-fils de Louis IV *dit* d'Outremer, Roi de France, est mort sans enfans mâles, & qu'ainsi, il a été le dernier des Carlovingiens; qu'après sa mort, arrivée en 1004, ou 1005, l'Empereur Henri II détacha la Lorraine de la couronne de France, dont elle étoit membre, & qu'il la donna à Godefroi des Ardennes, dont la famille n'a possedé ce Duché que jusqu'en l'année 1070; qu'Ida, sœur de Godefroi le bossu, dernier de cette famille, ayant épousé Eustache, Comte de Boulogne, Godefroi de Bouillon leur fils, qui fut depuis Roi de Jérusalem, devint héritier de la Lorraine, mais que, pendant qu'il étoit en orient, l'Empereur Henri IV accorda l'investiture de

ce

ce Duché à Henri, Comte de Limbourg; que Henri V la donna quelque tems après à Godefroi, Comte de Louvain; que par conséquent, dans l'intervalle d'environ cent ans, la Lorraine a été possedée par quatre différentes familles. HENRI III. 1583.

Tel étoit le rempart, que le Roi opposoit à une maison factieuse, dont la puissance augmentoit de jour en jour. Sans doute la posterité trouvera une pareille ressource peu digne de la majesté royale. Entre les causes de la nonchalance de ce Monarque à venger les mépris qu'on faisoit de sa dignité, une des principales étoit son incroyable foiblesse pour Anne de Joyeuse, qui étoit parent fort proche des Guises, & qui trouvoit moyen de lui fasciner les yeux sur les suites de leur démarches les plus audacieuses.

Projets d'Anne de Joyeuse. Il va à Rome avec caractere d'ambassadeur extraordinaire.

Ce favori n'étoit pas cependant tellement dévoué à ces Princes, qu'il ne pensât à s'élever à leurs propres dépens. Son dessein étoit de s'offrir au Pape pour Général dans la guerre qu'on se proposoit de faire aux religionnaires, & il desiroit passionnément d'enlever aux Princes Lorrains cet honneur, qu'ils se ménageoient avec tant

HENRI III. 1583.

de soin auprès du peuple en France, & à Rome auprès du Souverain Pontife. Il ne souhaitoit pas avec moins d'ardeur, de dépouiller le Maréchal de Montmorency [a] du gouvernement de Languedoc. Henri III, comme nous l'avons dit ailleurs, ne voyoit qu'avec peine ce gouvernement entre les mains de Montmorency : mais il craignoit, en le lui ôtant, de mécontenter le Saint Pere ; le Maréchal s'étant rendu très-agréable à la Cour de Rome, par la politique qu'il avoit de faire respecter le Comtat d'Avignon par les Protestans. Joyeuse se flatta de triompher de cette difficulté, s'il pouvoit avoir quelques entretiens avec Gregoire XIII. Partie dans cette espérance, partie dans la vue de se préparer les voies au généralat qu'il ambitionnoit, il se fit nommer ambassadeur extraordinaire du Roi auprès du Pape.

Il parut à Rome avec l'équipage d'un Souverain. Dans la seconde audience qu'il eut de Gregoire XIII, il exposa à Sa Sainteté, que le Roi avoit un desir sincere de bannir l'hérésie de la France, mais qu'il n'étoit pas facile

a *Henri de Montmorency*, connu ci devant sous le nom de d'*Anville*.

à ce Prince d'exécuter ce qu'il souhaitoit ; qu'il étoit continuellement traversé par les intrigues de certaines gens, qui, préférant leurs intérêts particuliers à ce qu'ils devoient à la religion & à la patrie, favorisoient sous main les novateurs ; que Montmorency étoit à la tête de ce parti ; que ce Maréchal, sous prétexte de se fortifier contre ses ennemis, croyoit pouvoir impunément tout faire & tout souffrir dans son gouvernement ; qu'aujourd'hui le mal étoit venu à tel point, qu'on ne pouvoit differer le remede, l'erreur ayant jetté de si profondes racines dans le Languedoc, que chaque Ville de cette Province sembloit être une nouvelle Genève ; que de-là, ce mauvais arbre avoit étendu ces branches dans toutes les autres parties du royaume ; que le Roi n'ignoroit pas les artifices, dont usoit Montmorency pour donner bonne opinion de sa foi, & pour faire croire à la Cour de Rome, qu'elle lui devoit la conservation d'Avignon & du Comtat ; mais que ceux, à qui le Maréchal prétendoit en imposer, devoient faire attention que ce n'étoit pas à lui, mais à la protection du Roi, qu'ils étoient redeva-

HENRI III. 1583.

HENRI III. 1583.

bles de cet avantage ; que Henri III, malgré tous les sujets qu'il avoit d'être mécontent de Montmorency, n'avoit point voulu cependant prendre aucune resolution contre ce seigneur, sans en avoir auparavant donné part à Sa Sainteté, & sans lui avoir fait connoître que le Maréchal n'étoit d'aucune utilité à Rome, & devoit être regardé comme un des plus grands ennemis de la France.

Montmorency avoit fait persuader au Pape, que Joyeuse avoit pour but, s'il pouvoit obtenir le gouvetnement du Languedoc, de se faire donner par le Roi le Comtat d'Avignon, à titre de principauté, & que le Roi donneroit en échange au Saint Siege le Marquisat de Saluces ; que, si la Cour de Rome refusoit cet échange, on renouvelleroit les anciennes disputes, & qu'on soutiendroit que les Souverains Pontifes ne possedoient le Comtat, que par engagement. Le Saint Pere, prévenu par ces avis, reçut très-mal les insinuations de Joyeuse, & lui fit des reproches de ce qu'il marquoit si peu de reconnoissance pour un homme, au pere de qui le sien avoit tant d'obligations. Joyeuse se retira confus,

HENRI III. 1583.

De Rome, il se rendit à Venise. Il y fut reçu avec autant de magnificence, que s'il eut été le frere de Henri III; & le Roi l'honoroit effectivement de ce titre, dans les lettres qu'il lui écrivoit. Les Vénitiens lui donnerent avec grande solemnité la qualité de Patrice. On lui rendit les mêmes honneurs à Ferrare, à Florence, à Mantoue & à Turin, & enfin, il revint en France, languissant & malade, sans doute par le chagrin que lui avoit causé le mauvais succès de son ambassade.

Henri III donne à Joyeuse le gouvernement de Normandie.

Privé de l'espoir d'obtenir le gouvernement de Languedoc, il tourna ses vues sur celui de Normandie. Après la mort du Duc de Bouillon, ce dernier gouvernement, à cause de son étendue, avoit été partagé entre les quatre lieutenans du feu Gouverneur. Joyeuse fit réunir ces quatre portions sur sa tête, moyennant les conventions qu'il fit avec les titulaires. Pour se faire ceder le gouvernement du pays de Caux, par François d'O, qui l'avoit acheté du Maréchal de Matignon, & qui y étoit relegué depuis quelques années, il fut obligé non-seulement de lui payer une somme

HENRI III. 1583.

considérable, mais encore de lui faire rendre, au grand malheur de l'état, la surintendance des finances.

Commissaires envoyés par le Roi dans les Provinces.

Le Roi, s'imaginant avoir regagné le peuple par des dehors affectés de piété, volut faire croire qu'il songeoit à lui rendre justice sur ses griefs. Il nomma quelques Conseillers d'Etat, pour aller dans les provinces recevoir les plaintes, tant des communautés que des particuliers. Philippe du Bec, Evêque de Nantes, & le Chevalier Louis Châtaigner d'Abein, qui étoit revenu depuis peu de son ambassade de Rome, furent envoyés dans le Lyonnois, dans le Dauphiné & dans la Provence. Pierre de Villars, Archevêque de Vienne, & Jean d'Angennes de Poigny, se rendirent en Guyenne & en Languedoc. La Normandie & la Bretagne furent le département de Pierre d'Espinac, Archevêque de Lyon, & du Chevalier Michel de Seure. Ces commissaires, dans les villes où ils passoient, commençoient leurs harangues par de longs éloges de la bonté du Roi puor ses sujets, & ils finissoient en demandant de nouvelles contributions.

Assemblée à Saint Germain.

Lorsqu'ils furent de retour, le Roi indiqua une assemblée à Saint Ger-

main, où il manda les grands du royaume, & divers membres du Parlement. On entendit les commissaires dans cette assemblée ; & sur leur rapport, on travailla à plusieurs reglemens concernant le gouvernement civil & les finances. Les personnes sages regarderent comme un mauvais augure, qu'on renouvellât plusieurs articles concernant la *Loi de Majesté*. « Ces articles, disoient-elles, s'ob- » servent d'eux-mêmes dans un état » bien reglé, sans qu'il soit besoin » de veiller à leur exécution ». On proposa de remettre en vigueur par un acte autentique cette maxime : « Que » les magistrats ne peuvent être ex- » communiés pour faits qui intéres- » sent les devoirs de leurs charges ».

HENRI III. 1583.

Les prélats s'excuserent d'opiner sur cette matiere, & dès-là on eut lieu de s'appercevoir qu'il y avoit un complot formé. Henri le sentit, mais sans prendre aucune précaution à cet égard. Le Président Jean de la Guesle parla de divers abus, qui troubloient l'ordre judiciaire. Il montra la nécessité d'abolir les privileges, que certaines eglises avoient de sauver la vie à des criminels. A cette occasion, il s'étendit

HENRI III. 1583.

beaucoup sur la châsse de Saint Romain de Rouen. Le Cardinal de Bourbon prit feu, comme s'il se fût agi de ses biens & de sa dignité.

Le Cardinal de Guise veut prendre dans cette assemblée le pas sur Charles de Bourbon.

Ce vieillard imprudent ne fut pas si vif sur une injure réelle, qui fut faite à son nom & à sa maison. Charles de Bourbon, son neveu, avoit embrassé le parti de l'Eglise. Sous prétexte que tous les ecclésiastiques cedent le pas aux Cardinaux, le Cardinal de Guise lui disputa la préséance. Non-seulement le Cardinal de Bourbon le souffrit patiemment, mais il trouva mauvais que le jeune Prince voulût défendre la prérogative attachée à son rang. Le Roi ayant décidé la querelle suivant les loix du royaume, le Cardinal de Guise cessa de paroître à l'assemblée. Les Cardinaux de Pellevé, de Rambouillet & de Birague, continuerent d'y assister, & le Cardinal en marqua son indignation par ce mot orgueilleux : *Il y a des hommes qui honorent la pourpre, & d'autres qui en sont honorés.*

Nouveaux Cardinaux.

Avant que l'assemblée se séparât, le Pape donna deux places dans le sacré College, à Charles de Bour-

bon & à François de Joyeuse [a]. Le dernier étoit Archevêque de Narbonne. En qualité de Cardinal-prêtre, il prétendit être en droit, lorsqu'il recevroit la barette, de la recevoir avant le Prince son collegue. Peut-être, sans les remontrances que le Duc d'Espernon fit au Roi, le Cardinal de Vendôme, (ce fut le nom que prit Charles de Bourbon), n'auroit-il pas obtenu, vis-à-vis du Cardinal de Joyeuse, la même justice qu'il avoit obtenue dans son différend avec le Cardinal de Guise?

HENRI III. 1583.

Il se tint cette année dans le mois de Mai un Concile provincial à Rheims. Les Evêques de Soissons, de Laon, de Beauvais, de Châlons, de Noyon & d'Amiens, s'y trouverent. Celui de Senlis, n'ayant pu s'y rendre, fut représenté par son grand Vicaire. Dans le même mois, il se tint à Tours un autre Concile, qui fut ensuite transferé à Angers, & qui ne termina ses séances que dans le mois de Septembre. Cette assemblée fut composée de Simon de Mailly, Archevêque de Tours, & des Evêques d'Angers, de Nantes, de Léon, de Saint Brieu,

Conciles de Rheims & de Tours.

a Frere du Duc de *Joyeuse*.

HENRI III. 1583.

de Rennes, de Cornouailles [a], de Dol & de Vannes. Les Evêques du Mans & de Saint Malo y envoyerent leurs Vicaires généraux, & il y assista des députés du chapitre de la cathédrale de Treguier, le siege episcopal de cette derniere Ville étant vacant. Les décrets de ces deux Conciles furent approuvés par le Pape, & publiés par autorité du Roi.

On indiqua aussi des grands jours. D'abord on les tint à Troyes en Champagne. Ce fut Bernard Prévôt de Marsan, qui y présida.

Mort d'Antoinette de Bourbon.

Antoinette de Bourbon [b], veuve de Claude de Guise, mourut le 20 Janvier de cette année, âgée de quatre-vingt-huit ans. Elle avoit eu un grand nombre d'enfans, qui devoient faire le bonheur ou du moins l'ornement de ce royaume, & qui, par leur esprit d'ambition & d'intrigue, firent le malheur de l'état & de leur posterité.

Mort de Birague, Cardinal & Chancelier.

Le 24 Novembre [c], le Cardinal René de Birague, Chancelier de France, & Commandeur de l'Ordre du

a Ou de Quimper.

b Fille de *François de Bourbon*, Comte de Vendôme, bisayeul de Henri IV.

c Et non le 6 Décembre, comme on lit dans M. *de Thou*.

Saint-Esprit, mourut à Paris, dans la soixante-dix-septieme année de son âge. Ses ancêtres avoient été toujours attachés à la France dans nos guerres d'Italie. A leur exemple, il servit fidelement nos Rois. Il fut d'abord Conseiller au Parlement de Paris, ensuite Président du Sénat de Turin, & employé dans plusieurs négociations. Lorsqu'on eut rendu le Piémont au Duc de Savoye, on envoya Birague à Lyon, pour y contenir les religionnaires. Charles IX, en 1570, le nomma Garde des sceaux, & en 1573, lui confera la dignité de Chancelier. A la recommandation de Henri III, Gregoire XIII le créa Cardinal en 1578. Dans la même année, Birague fut déchargé des sceaux. C'étoit un homme prudent, libéral & plein de candeur [a]; mais étant étranger, il connoissoit peu nos loix, & par-là sembloit peu digne de la place qu'il occupoit. On l'inhuma dans l'eglise de Sainte Catherine, qu'il avoit fait

HENRI III. 1583.

a On peut ajouter, (& de désintéressement). Il avoit coutume de dire dans les dernieres années de sa vie, qu'il auroit la satisfaction de mourir *Cardinal sans titre*, *Prêtre sans bénéfices*, & *Chancelier sans sceaux*.

HENRI III. 1583.

bâtir [a]. Le Parlement en corps assista à la pompe funébre [b]. Philippe Hurault de Chiverny, qui avoit succedé à Birague dans la dignité de Garde des Sceaux, lui succeda aussi dans celle de Chancelier.

On envoye un secours à l'isle Tercere.

Le Duc de Joyeuse, avant son voyage d'Italie, avoit obtenu du Roi, qu'on enverroit du secours aux françois, qui étoient restés dans l'isle Tercere. Outre que la charge de grand Amiral, dont il avoit été revêtu l'année précédente, exigeoit de lui cette attention; les promesses, qu'il avoit faites à Don Antoine de Portugal, étoient un second motif qui l'y engageoit. Le secours ne répondit point à l'attente ni de l'un ni de l'autre, & ne fut que de six cents hommes. Aymar de Chaste, qui le commandoit, avoit abordé le 11 de Juin à Angra. Il proposa à Emanuel de Silva, Gouverneur de l'isle, de renfermer toutes les munitions de guerre & de bouche dans la citadelle de la capitale, afin que, si

a Il y avoit fait élever un mausolée à *Valence Balbiani*, qu'il avoit épousée avant d'embrasser l'état ecclésiastique, & dont il avoit eu une fille unique, mariée à *Jean de Laval*, Marquis de Nesle.

b L'oraison funébre fut prononcée par *Renaud de Beaune*, Archevêque de Bourges.

l'on ne pouvoit empêcher les Espagnols de faire une descente, on fût en état de se maintenir dans cette forteresse, jusqu'à ce que la mauvaise saison les forçât de se rembarquer. Silva ne fut point de cet avis. Il soutint que, si l'on prenoit ce parti, le soldat assuré d'une retraite defendroit avec moins de courage les ouvrages qu'on avoit construits sur la côte. De Chaste, ayant fait le tour de l'isle, trouva au nord-est, près du cap de Serra, une rade très-vaste, où l'on pouvoit aborder sûrement, même en hyver. La-dessus, il resolut de fortifier le hameau de la Praya, par lequel cette rade étoit commandée. Il envoya trois cents françois à l'isle de Fayal, pour la tenir dans le devoir.

HENRI III. 1583.

Le 20 Juillet, on apperçut en mer la flotte d'Espagne. Elle étoit partie de Lisbonne le 23 du mois précédent, & elle étoit composée de quatre-vingt-dix vaisseaux, de plusieurs galeres, & d'un grand nombre de bâtimens de transport. Il y avoit sur cette flotte dix mille espagnols, quinze cens allemans, deux compagnies d'italiens, & une de volontaires portugais. Les espagnols aborderent premierement à

Les François ne peuvent empêcher les Espagnols de se rendre maîtres de cette isle.

HENRI III. 1583.

l'isle de Saint Michel. Ils y avoient laissé l'année précédente Augustin Iniguez avec deux mille hommes. Le Marquis de Santa Cruz prit ces troupes sur ses vaisseaux, & fit voile vers l'isle Tercere. Il y débarqua à Puerto de las Muelas en un endroit, si plein d'écueils, qu'on n'avoit pas daigné le garder. Pendant que les espagnols faisoient la descente, leur Général envoya des vaisseaux de tous les côtés de l'isle, afin que les insulaires, incertains du lieu où il tenteroit son débarquement, fussent dans la nécessité de partager leurs forces. A quelque distance de Puerto de las Muelas, on avoit élevé à la hâte trois mauvais forts, défendus par trois compagnies de portugais, & par une de françois. Les ennemis, s'étant emparés facilement de ces postes, s'avancerent contre les françois, qui étoient en bataille sur une hauteur près de Saint Sebastien. On combattit long-tems. Nos troupes, quoique fort inférieures en nombre, excitées par l'exemple de Chaste leur Général, firent des prodiges de valeur, mais enfin elles furent contraintes de se retirer dans leurs lignes. Les habitans de l'isle avoient

amené au camp un millier de bœufs, dont ils espéroient faire l'usage, qui leur avoit réussi l'année précédente contre Pedro de Valdes. De Chaste, par la raison même qu'on s'étoit servi de cette ruse de guerre avec succès, jugea qu'on n'en tireroit pas une seconde fois les mêmes avantages.

HENRI III. 1583.

Il avoit dessein de hazarder le lendemain un nouveau combat : Silva s'y opposa ; &, dès la nuit suivante, la plupart des portugais se dispersèrent dans les montagnes. Leur commandant prit lui-même la fuite. Il se disposoit à passer dans l'isle Gracieuse ; mais les femmes de l'endroit, où il s'étoit retiré, l'en empêcherent, en brûlant son vaisseau.

De Chaste, malgré la désertion des portugais, ne perdit point courage. Il se mit en marche, pour aller joindre le débris des troupes de Silva. Santa Cruz harcela notre arriere-garde, se rendit maître de Saint Sebastien, & alla mettre le siege devant Angra. Cette ville, du côté de la terre, étoit mal fortifiée. D'ailleurs elle avoit été abandonnée par la plupart de ses habitans. Elle ne fit presque aucune résistance. Le pillage fut permis au soldat, &

HENRI III. 1583.

dura trois jours. Pendant ce tems, les galeres d'Espagne entrerent dans le golfe, & s'emparerent de nos vaisseaux, mais elles n'y firent qu'un médiocre butin. La reddition d'Angra ayant été suivie de celle de tous les Forts, Santa Cruz, avant d'aller plus loin, voulut soumettre l'isle de Fayal. Il chargea de cette expédition Pierre de Tolede, Duc de Ferrandina. Celui-ci, en abordant à l'isle, envoya Gonçalo Pereïra, portugais, pour offrir aux habitans des conditions raisonnables. Guedez de Sousa, qui y commandoit pour Antoine de Portugal, bien loin d'écouter les propositions de Pereira, poussa la férocité jusqu'à le tuer d'un coup d'épieu. Le Duc de Ferrandina débarqua ses troupes presque sans combat. Il rencontra quatre cents françois & quelques portugais : il les chassa devant lui, & il investit Orta, où Sousa s'étoit enfermé. La Ville ne tint pas long-tems, & les espagnols vengerent la mort de Pereïra, en faisant souffrir à son meurtrier un supplice cruel. On coupa les deux mains à ce Gouverneur. Puis, on le suspendit par un bras à un gibet, où il mourut dans d'effroyables tourmens. Après avoir

Supplice cruel de Sousa, Gouverneur de l'isle Fayal.

fait piller l'isle, le Duc de Ferrandina y laissa deux cents hommes. Celles de Pic, del Cuervo, de Saint George, & l'isle Gracieuse, envoyerent des députés à ce seigneur, qui les reçut à composition. HENRI III. 1583.

Nos troupes étoient reduites à la derniere extrémité dans l'isle Tercere. Cependant de Chaste ne voulut pas qu'on pût nous reprocher d'avoir plus songé à notre salut qu'à celui de nos alliés. Il écrivit à Silva, que les françois étoient dans la nécessité de traiter avec l'ennemi, mais qu'ils étoient déterminés à ne signer aucun accommodement, que de concert avec les portugais. Silva répondit avec une arrogance digne de son caractere, que nous pouvions, non-seulement nous rendre, mais même nous joindre aux Espagnols, & que ce qu'il avoit de soldats suffiroit pour triompher des uns & des autres. Pendant qu'il affectoit tant d'orgueil, il manda à Santa Cruz, que les portugais, si les espagnols vouloient leur accorder la vie, leur livreroient nos troupes. Santa Cruz ayant envoyé à de Chaste la lettre du Gouverneur, les françois capitulerent, à condition qu'on leur laiss-

Santa Cruz accorde une capitulation aux françois.

HENRI III. 1583.

ſeroit leurs épées, & qu'on leur fourniroit des vaiſſeaux pour retourner en France. Après qu'ils eurent remis leurs drapeaux, leurs munitions & leurs armes à feu, (ce qui s'exécuta ſans l'appareil humiliant que les vainqueurs, en pareille occaſion, font ſubir aux vaincus), de Chaſte, & Jacques d'Eſcaravagues de Sainte Colombe, ſon lieutenant, allerent trouver Santa Cruz à Angra. Il les reçut avec beaucoup de marques d'eſtime.

Cette affaire terminée, les eſpagnols ne ſongerent plus qu'à trouver Silva. Ayant perdu l'eſpérance de s'embarquer, il ſe traveſtit, & il erra pendant quelques jours dans les montagnes. Une eſclave negreſſe le trahit. Il fut conduit à Angra, & il y fut décapité. Quelque-tems auparavant, il avoit fait couper la tête à Melchior Alfonſe, ſous prétexte que celui-ci étoit dans les intérêts de l'Eſpagne. Cette tête ayant été attachée à un gibet, les parens d'Alfonſe avoient demandé la permiſſion de l'enlever. *Vous l'enleverez*, répondit Silva, *quand on aura mis la mienne à la place.* « Cette réponſe barbare, ajoute M. » de Thou, fut une ſorte de préſage

» de ce qui devoit arriver à cet hom-
» me féroce ; car le Marquis de Santa
» Cruz ordonna qu'on ôtât de ce gi-
» bet la tête d'Alfonſe, & qu'on y mît
» celle de Silva ». Un certain Amador de Viera avoit été envoyé l'année précédente par Philippe, pour travailler ſecretement à faire rentrer les habitans dans l'obéiſſance. Il en avoit en effet gagné quelques-uns ; mais, par une perfidie déteſtable, il les avoit enſuite dénoncés au Gouverneur, & il avoit partagé avec lui la confiſcation des biens de ces malheureux. Les eſpagnols firent auſſi décapiter ce traître. Pluſieurs inſulaires furent pendus. D'autres furent envoyés aux galeres, ainſi que les françois qui avoient été faits priſonniers avant la capitulation. Un grand nombre de moines, qui s'étoient montrés les plus furieux dans la revolte, avoient changé d'habit pour ſe ſouſtraire aux pourſuites du vainqueur. La plûpart furent découverts, & ſubirent le ſupplice. Santa Cruz fit arrêter auſſi divers eccléſiaſtiques, qu'il fit périr en ſecret de pluſieurs manieres différentes. Il laiſſa Jean d'Urbino dans l'iſle, avec un corps de deux mille hommes, & mit à

HENRI III. 1583.

HENRI III. 1583.

la voile pour retourner en Espagne, où il arriva le 14 Septembre.

Philippe II y étoit revenu de Portugal dès le mois de Février, après avoir laissé le gouvernement de ce dernier royaume au Cardinal Albert d'Autriche. Ce Monarque, pour recompenser les services de Santa Cruz, lui accorda la Grandesse.

Assemblée des Etats des Pays-bas à Middelbourg

La nouvelle de la conquête des isles Açores par l'Espagne, dérangea les projets du Prince d'Orange. Il convoqua les Etats généraux des Pays-bas à Middelbourg. Robert de Sorbieres, sieur de Pruneaux, leur fit au nom du Duc d'Anjou les promesses les plus fastueuses. Mais la plaie d'Anvers étoit encore récente; & la haine, qu'elle avoit attirée aux françois, l'emportoit sur toutes les considérations du bien public. L'opposition de plusieurs députés à toutes les propositions, qui furent faites pour l'avantage de la cause commune, détermina le Prince d'Orange à dissoudre l'assemblée, & à en indiquer une nouvelle à Dort.

Le Prince de Parme s'empare de plusieurs Places.

Pendant que les Etats perdoient le tems en déliberations, les espagnols ne s'endormoient pas. Jean-Baptiste Taxis surprit Zutphen. Fernshum &

Otterdam ouvrirent leurs portes au Beron de Nienors. Le Prince de Parme se saisit d'Axel, de Hulst, du Sas-de-Gand, & du Fort de Rupelmonde. HENRI III. 1583.

Le Comte de Bergh étant devenu suspect aux Etats, ils le firent arrêter. Peu après, à la sollicitation du Prince d'Orange son beau-frere, ils lui rendirent la liberté, & ils eurent lieu de s'en repentir. Ne pouvant leur pardonner l'affront qu'ils lui avoient fait, il abandonna leur parti.

Les Hollandois & les Zelandois offrent au Prince d'Orange la souveraineté de leurs provinces.

Dans la triste situation de ces provinces, la Hollande & la Zelande voulurent se donner au Prince d'Orange. Soit par modestie, soit par crainte de ne pouvoir se soutenir, il refusa la souveraineté; & il obtint que les Etats envoyassent la Maillerie & Jean d'Asseliers en France, pour conclure un nouveau concordat avec le Duc d'Anjou. Les Etats consentirent à cette démarche, parce qu'ils prévirent que le Prince Casimir, occupé d'autres affaires que les leurs, ne leur fourniroit pas les secours qu'il leur avoit promis.

Déposition de Gebbard, Electeur de Cologne.

Non-seulement Gebbard, Electeur de Cologne, avoit déclaré son mariage avec Agnés de Mansfeld, mais il

HENRI III. 1583.

avoit célébré ſolemnellement ſes noces. Le Pape, ayant fait d'inutiles efforts pour ramener cet Electeur, l'avoit dépoſé ; & le chapitre de Cologne avoit élu pour Archevêque Erneſt de Baviere, déjà Evêque de Liege, de Freyſengen & de Hildesheim. D'un côte, le Prince de Parme avoit fait marcher des troupes, ſous les ordres du Comte d'Aremberg, au ſecours du nouvel Electeur. De l'autre, la plupart des Princes proteſtans de l'Empire avoient embraſſé la querelle de Gebbard. Caſimir, en particulier, s'étoit rendu à Bonn, avec un corps d'armée, pour ſoutenir les intérêts de l'Electeur dépoſé.

Les deux partis remporterent alternativement divers avantages, dont aucun ne fut déciſif ; & Caſimir vint inſenſiblement à ſe repentir de s'être engagé dans cette guerre. Il ſaiſit, pour n'y plus prendre patt, un prétexte qui ſe préſenta. Louis, Electeur Palatin, mourut le 12 Octobre de cette année, laiſſant d'Elizabeth de Heſſe, ſa premiere femme, un fils nommé Frederic, âgé ſeulement de neuf ans. Auſſitôt Caſimir retourna dans le Palatinat, pour ſe charger de

Mort de Louis, Electeur Palatin.

l'adminiſtration de cet électorat pendant la minorité du jeune Prince, ſon neveu. HENRI III. 1583.

Le 17 de ce même mois, mourut Catherine, femme de Jean III, Roi de Suede, & fille de feu Sigiſmond I, Roi de Pologne, & de Bonne Sforce. Mort de Catherine Reine de Suede.

Magnus de Holſtein, frere de Frederic II, Roi de Danemarck, étoit mort quelque tems auparavant [a]. Jean Baſilowitz lui avoit donné en mariage une Princeſſe [b] du ſang des Czars, & avoit voulu le faire Roi de Livonie. Ces deux Princes s'étant brouillés, Magnus, après pluſieurs outrages reçus de Baſilowitz, s'étoit retiré en Courlande. A ſa mort, la nobleſſe de ce duché ſe trouva partagée ſur le choix d'un Souverain. Une partie penchoit pour la Pologne, & l'autre pour le Danemarck. Les Rois de ces deux Etats convinrent de s'en rapporter au jugement de Frederic, Duc de Pruſſe. Mort de Magnus de Holſtein.

Cette même année, George Erneſt, Prince de Henneberg, fils de Guillaume IV, finit ſes jours, dans la ſoixante-quatorzieme année de ſon âge. Il avoit eu deux femmes. La pre- Famille des Princes de Henneberg éteinte.

a Le 18 Mars. b *Anne de Voldemar.* Elle étoit niece de *Baſilowitz.*

HENRI III. 1583.

miere étoit Elizabeth, fille aînée d'Eric, Duc de Brunſwic, ſurnommé *le Vieux*. La ſeconde ſe nommoit auſſi Elizabeth, & étoit ſœur de Louis de Wirtemberg. Le Prince de Henneberg n'avoit point eu d'enfans, ni de l'une ni de l'autre. Poppon ſon frere étoit mort auſſi ſans poſterité. Ainſi cette illuſtre famille, qui avoit été floriſſante pendant 270 ans depuis Berthold I, créé Prince de Henneberg par l'Empereur Henri VII, fut totalement éteinte. L'Electeur de Saxe & le Landgrave de Heſſe en partagerent les biens, en qualité de ſeigneurs féodaux.

Erneſt de Baviere, nouvel Electeur de Cologne, propoſe inutilement à Gebbard un accommodement.

On avoit tenu à Francfort une eſpece de congrés, pour travailler à pacifier les troubles de Cologne, & il avoit été propoſé dans cette aſſemblée, que Gebbard cedât volontairement l'électorat, moyennant une penſion conſidérable qu'Erneſt lui aſſureroit. Le premier, quoique ſon parti fût affoibli par la retraite du Prince Caſimir, ne voulut point accepter ce moyen d'accommodement. Dans ces circonſtances, Erneſt s'approcha du château de Poppelſdorff, & le battit à coups de canon. La garniſon étoit réduite

HENRI III. 1583.

te à l'extrémité, lorsqu'il arriva un accident, qui, en interrompant la prosperité d'Ernest, releva les espérances de Gebbard. Sept cents hommes de ses troupes occupoient la petite Ville de Hults. Frederic de Saxe Lawembourg investit ce poste. Après vingt jours de siege, la garnison, loin de se décourager, bravoit tous les efforts des assiégeans. Gebbard resolut de la secourir. Ayant partagé ses troupes, pour mieux tromper l'ennemi, il passa la riviere près de Rhinberg avec une partie, & donna ordre à Henri, bâtard du Duc de Brunswic, de passer avec le reste en un autre endroit. Tout cela s'exécuta avec tant de diligence, qu'ils furent à la vue du camp de Frederic, avant qu'on fût averti de leur marche. Les assiégeans crurent d'abord que c'étoient des troupes du Roi d'Espagne, qui venoient les joindre. Bientôt ils reconnurent leur erreur. L'épouvante les prit, & ils se débanderent. La cavalerie de Gebbard les poursuivit, & en fit un grand carnage. Il demeura plus de douze cents hommes sur la place. Gebbard s'empara de trois cents chariots chargés de munitions. Après cette expédition, il détacha quelques trou-

Gebbard fait lever le siege de Hulst à Frederic de Saxe.

HENRI III. 1583.

pes, pour rompre le pont de pierre, qui eſt à Ketwick, ſur la Roër. L'Evêque de Werden, à qui appartenoit Ketwick, raſſembla les payſans, & s'oppoſa à cette entrepriſe.

Cependant Ferdinand de Baviere, frere du nouvel Electeur, ſe rendit maître d'un château voiſin de Bonn. Les Bavarois n'accorderent aucun quartier à la garniſon.

Ambaſſade du Roi de Navarre en Angleterre & en Allemagne.

La guerre, que les catholiques faiſoient à Gebbard, n'attiroit pas moins l'attention de Henri de Bourbon, Roi de Navarre, que celle des autres Princes proteſtans. Ce Roi ſe crut obligé d'envoyer à cette occaſion une ambaſſade en Angleterre & en Allemagne. Jacques de Segur de Pardaillan & Soffrey de Calignon, qu'il choiſit pour cette commiſſion, étoient chargés d'un long mémoire. On expoſoit dans cet écrit, qu'en Eſpagne & en Italie il ſuffiſoit, pour éprouver la cruauté de l'inquiſition, d'être ſoupçonné de ne pas penſer comme le Pape; qu'en France les miniſtres de la Cour romaine ſollicitoient ſans relâche l'établiſſement de ce redoutable tribunal; qu'en Angleterre les Jéſuites ne cherchoient qu'à ſoulever les peuples, & que de noirs complots auroient fait

périr Elizabeth, & bouleverſé ſes Etats, ſi la prudence de cette Reine n'avoit éteint le feu de la révolte dans ſa naiſſance ; que le manege & les intrigues des papiſtes avoient tout nouvellement produit un funeſte changement en Ecoſſe, & que les diviſions, qu'ils avoient cauſées entre les grands, avoient éloigné de la Cour de Jacques VI tout ce qu'il y avoit de gens de probité ; que dans les Pays-bas les affaires des confédérés empiroient de jour en jour, & qu'il étoit à craindre que ces provinces ne rentraſſent inceſſamment ſous le joug de Rome ; que les largeſſes & les artifices du Pape, ſoutenus par les ſermons ſéditieux des Jéſuites, avoient preſque allumé depuis deux ans la guerre civile en Suiſſe ; que les Bernois avoient couru riſque d'être accablés par les armes du Duc de Savoye ; que les papiſtes avoient trouvé le moyen de gagner la confiance du Roi de Suede, & de l'indiſpoſer contre les egliſes proteſtantes ; qu'à l'égard de l'Allemagne, depuis la paix accordée à ſes egliſes par un décret de la diete de l'Empire, la Cour de Rome n'avoit point ceſſé de travailler à troubler leur tranquillité, & qu'on

HENRI III. 1583.

HENRI III. 1583.

voyoit avec quel acharnement cette Cour poursuivoit actuellement l'Electeur de Cologne.

« C'est, ajoutoit l'auteur du mémoire, la vue de tous ces maux, » qui a fait prendre au Roi de Navarre la résolution d'exhorter les Princes protestans, à s'unir d'intérêt, & » à former une ligue contre les violences de leurs ennemis. Ce Prince » offre d'entrer dans cette ligue, & de » sacrifier ses biens, ses sujets, & même sa vie, à l'intérêt commun. Il a » remis à ses ambassadeurs toutes ses » pierreries, & tout ce que ses ancêtres ont amassé de plus précieux depuis un grand nombre d'années, » avec ordre de vendre ces effets, ou » de les engager, pour soutenir une si » juste cause. Deux Electeurs de Cologne ont embrassé la réforme. » Herman de Weiden, effrayé des » malheurs publics, s'est laissé dépouiller de sa dignité, & a succombé dans une querelle, où son droit » étoit incontestable. Nous devons » faire tous nos efforts, pour qu'il » n'en arrive pas autant à Gebbard ».

Les autres instructions de Segur & de Calignon regardoient l'accommodement des différends entre les eglises

protestantes, qui ne suivoient pas la même confession.

HENRI III. 1583.

Ces ministres s'embarquerent à la Rochelle, & se rendirent premierement en Angleterre. De-là, ils passerent en Hollande, ensuite en Allemagne. Ils virent le Duc Jules de Brunswic & l'Electeur de Saxe. Ayant pris la route de Danemarck, ils furent informés à Werden, que l'Empereur avoit envoyé ordre de les arrêter. La Cour impériale prétendoit qu'ils n'avoient point dû entrer dans l'Empire sans permission, & elle les accusoit de chercher à exciter des troubles. Ils écrivirent à l'Empereur, pour se justifier sur ces deux points. Après avoir envoyé leur lettre à Rodolphe, & avoir conféré à Paderborn avec Henri de Saxe Lawembourg, qui joignoit le titre d'Evêque de cette Ville à celui d'Archevêque de Brême, ils se séparerent. Segur revint en France, & Calignon passa en Suisse.

Leur ambassade excita la mauvaise humeur des catholiques, & même d'une partie des protestans de la confession d'Ausbourg. On publia les instructions des deux ambassadeurs à Ingolstad, sous le titre de *Boute-feu des*

HENRI III. 1583.

Calviniſtes préſenté par les envoyés du Roi de Navarre. L'éditeur y joignit une préface, un détail hiſtorique, & une réponſe qu'il donna comme l'ouvrage de quelques proteſtans d'une grande autorité, mais qu'on attribua aux Jéſuites [a].

a Cette Societé fit une grande perte, cette année 1583, par la mort de *Jean Maldonat*, un de ſes membres les plus célèbres. M. *de Thou*, dans le livre XXXVII de ſon hiſtoire, dit que ce Jéſuite étoit portugais. En parlant de la mort de ce même Jeſuite, liv. LXXVIII, M. *de Thou* le fait naître en Andalouſie. Les deux leçons ſont également fauſſes. *Maldonat* étoit né l'an 1534 à las Caſas de la Reina, près de Lerena, dans l'Eſtremadoure. Il fit ſes études à Salamanque, avec beaucoup d'éclat, ſous *Dominique Soto*, Dominicain, & ſous *François Tolet*, Jéſuite, qui depuis fut Cardinal. Il y profeſſa enſuite la langue grecque, la philoſophie & la théologie. En 1562, il entra dans l'Ordre des Jéſuites à Rome, où il enſeigna quelque tems. Il remplit pendant dix ans à Pàris, dans le college de Clermont, une chaire de philoſophie & de théologie. Sa réputation lui attiroit des auditeurs de tous les Ordres de l'Etat. On croit, dit M. *de Thou*, que ſon mérîte ſeul fut cauſe, que ſa Societé, qui étoit fort odieuſe à l'Univerſité, fut tolerée par le Parlement. Quand les affaires des Jéſuites furent bien établies en France, le Pape *Gregoire XIII* rappella *Maldonat* à Rome. Ce fut là que cet homme laborieux tomba dans une maladie cauſée par ſes veilles exceſſives, qui l'emporta le 6 Janvier, dans la quarante-neuvieme année de ſon âge; dans la cinquante-ſeptieme, ſelon M. *de Thou*. On peut voir dans *Ribadeneira* & *Alegambe*, de ſcript. Soc. Jeſu, ainſi que dans *Nicolas-Antoine*, Biblioth. ſcript. Hiſp.; & dans *André Schot*, Biblioth. hiſt., la liſte des ouvrages de *Maldonat*.

La prise du Fort, dont Ferdinand de Baviere s'étoit emparé, mettant le nouvel Electeur de Cologne à portée d'attaquer la Ville de Bonn ; le Comte d'Aremberg avoit mis le siege devant cette Place. Charles Truchses, frere de Gebbard, la défendoit avec plus de courage que de forces. Les assiégés avoient encore abondance de bled & de vin, mais ils étoient dans une grande disette de plusieurs autres choses nécessaires. Le bois sur-tout leur manquoit, & ils furent obligés d'abattre une partie de leurs maisons, pour en prendre la charpente. Il y avoit dans l'armée d'Ernest quarante compagnies d'infanterie Bavaroise, cinq de Liégeois, quatre de Francomtois & quatre d'Italiens. L'ancien Electeur se hâta de rassembler un corps d'environ cinq mille hommes, à la tête desquels le bâtard de Brunswic s'avança du côté de Bonn, pour y jetter du secours. Les Bavarois, instruits de son dessein, détacherent contre lui dix enseignes d'infanterie & dix escadrons. Il marchoit entre une riviere & des bois. Lorsqu'il approcha d'un pont sur lequel il vouloit passer, il fit prendre les devans à une partie de sa petite

HENRI III. 1584.

Siege de Bonn par Ernest de Baviere.

HENRI III. 1584.

armée, & il demeura en arriere. A peine eut-il ainſi partagé ſes troupes, que les Bavarois, qui étoient embuſqués dans une forêt épaiſſe, fondirent ſur lui. Ses ſoldats effrayés gagnerent précipitamment le pont. N'étant pas conſtruit aſſez ſolidement, il ſe rompit. Près de quatre cents hommes ſe noyerent. Ceux qui n'avoient pu arriver au pont, furent taillés en pieces, ou ſe diſperſerent, après avoir jetté leurs armes. Ceux qui avoient paſſé ſur l'autre bord de la riviere, voyant la déroute de leurs gens, abandonnerent leurs équipages, & s'enfuirent à Molheim.

Dans la crainte que cet échec ne décourageât les habitans de Bonn, Gebbard leur dépêcha un homme de confiance, pour leur promettre qu'ils ſeroient ſecourus au plus tard dans vingt jours. Charles Truchſes, ſon frere, craignoit plus les ſéditions de la garniſon, que les efforts des aſſiégeans. Il avoit défendu, ſous peine de la vie, de recevoir aucune lettre de leur part, & il avoit même empêché qu'on ne laiſsât entrer un tambour qu'ils avoient chargé de quelques propoſitions. Le Comte d'Aremberg, ne

HENRI III. 1584.

pouvant introduire perſonne dans la Ville, faiſoit roder jour & nuit, au tour des remparts, divers émiſſaires, qui lioient converſation avec les ſentinelles, & qui les intimidoient par la peinture du danger, auquel l'obſtination de Truchſes à ſe défendre les expoſoit.

Les diſcours de ces gens apoſtés firent effet. La garniſon ſe révolta, & les officiers forcerent Truchſes, de conſentir qu'ils s'aſſuraſſent s'ils pouvoient compter ſur les ſecours que Gebbard leur faiſoit eſperer. Tout confirmant qu'il étoit inutile d'en attendre, Michel Pirckler, partiſan d'Erneſt, courut dans la Ville avec une trentaine de ſoldats, criant qu'on trahiſſoit la garniſon & les habitans. En vain Truchſes ſe préſenta aux mutins. En vain il leur remontra que Gebbard avoit demandé vingt jours pour les ſecourir; qu'il n'y en avoit que ſept d'écoulés; que les travaux de l'ennemi avançoient peu, & qu'il étoit encore loin de faire breche. Les ſoldats ſe ſaiſirent des drapeaux, les porterent aux magiſtrats, & Truchſes fut dans la néceſſité de remettre à ces derniers les clés de la Ville. Sur le

HENRI III. 1584.

champ, ils députerent au Comte d'Aremberg, & s'engagerent à rendre la Place, pourvû qu'on leur fît voir que Gebbard avoit pû être dépoſé, & qu'Erneſt étoit légitimement élu. Les aſſiégeans ayant levé les ſcrupules que les habitans avoient à cet égard, on regla les articles de la capitulation. Il fut ſtipulé que le nouvel Electeur feroit payer à la garniſon quatre mille écus; que Charles Truchſes & les officiers demeureroient priſonniers; que les ſoldats auroient la liberté de ſe retirer avec leurs armes, leurs femmes, leurs enfans, & leurs effets. Ces articles furent ſignés le 28 Janvier 1584. Truchſes fut conduit à Poppelſdorf, où étoit Erneſt. On mena les autres priſonniers à Broël.

Deux jours après qu'on eut fait l'inventaire des munitions, qui étoient dans Bonn, le nouvel Electeur y fit ſon entrée. Il donna le chartrier de l'hôtel-de-Ville pour priſon à Truchſes, qui dans la ſuite fut transferé au château de Huy, près de Liege.

La priſe de Bonn eſt ſuivie de celle de Bedberg.

Ferdinand de Baviere s'approcha de Bedberg. Cette Ville, ſituée ſur la riviere d'Erff, & plus forte par ſon aſſiete que par ſes fortifications, appar-

tenoit au Comte de Newenar. Il en avoit confié la garde à un capitaine nommé Schrecki. La Ville ouvrit ses portes, dès que Ferdinand parut. Le château restoit à prendre. Schrecki avoit amassé beaucoup de butin dans cette forteresse, & c'étoit un puissant aiguillon pour animer les Bavarois. Leurs batteries ayant fait breche, le Gouverneur arbora le drapeau blanc, & la garnison promit de ne servir de six mois dans les troupes de l'ancien Electeur. La plupart des soldats, dont elle étoit composée, passerent au service d'Ernest. HENRI III. 1584.

Par ordre de ce Prince, Manrique se mit en marche, pour s'emparer de Recklingshausen. Gebbard, s'étant avancé à Boër, Manrique retourna sur ses pas. L'Electeur dépossé prit la route de Wesel, & permit le pillage d'un couvent de Chartreux, qui étoit auprès de cette Ville. Newenar & le Comte de Hohenloë y joignirent Gebbard. Ils lui proposerent de renfermer son peu de troupes dans quelque Place capable de défense, & en attendant des renforts, d'abandonner la campagne à ses ennemis. Avant que Gebbard pût profiter de ces conseils, Fer-

HENRI III. 1584.

dinand de Baviere attaqua huit cents hommes, commandés par le bâtard de Brunſwic. Il ne s'en ſauva que quatre-vingts. Tous les autres furent pris ou tués. Le bâtard de Brunſwic fut fait priſonnier, & conduit à Keiſerwert. Ferdinand, après cette victoire, ſe diſpoſoit à fondre ſur Gebbard, qui étoit à la tête d'un corps de mille chevaux. Ce dernier, pour éviter le combat, paſſa l'Iſſel & le Rhin, ſe poſta entre le Leck & le Wahal, & s'y retrancha. Les Bavarois marcherent à Recklingshauſen, qu'ils inveſtirent le 7 Avril, & qui capitula le 2 du mois ſuivant.

Le bâtard de Brunſwic battu par Ferdinand, frere d'Erneſt.

Tandis qu'ils étoient occupés à ce ſiege, la garniſon de Hornberg, voyant les ennemis ſi près, détruiſit les munitions de guerre & de bouche qu'elle ne pouvoit emporter, & elle abandonna la Place. Peu de tems après, les villes de Weſterholt, d'Aremberg & de Werle, & tous les châteaux des environs, ſe ſoumirent au nouvel Electeur.

Gebbard ſe réfugie en Hollande. Il perd auſſi le Doyenné de Straſbourg.

Gebbard, accablé de tant d'adverſités, prit le parti de ceder à ſa mauvaiſe fortune. Il ſe réfugia à Delft, auprès du Prince d'Orange.

Frederic de Saxe Lawembourg avoit

eu quelque espérance de se faire élire Archevêque de Cologne. S'en voyant frustré par Ernest de Baviere, il voulut au moins avoir part à la dépouille de Gebbard, & lui enlever la dignité de Doyen du chapitre de Strasbourg. A force de sollicitations, il y réussit malgré l'opposition des chanoines luthériens. Ils furent irrités d'avoir eu le dessous dans cette affaire; &, se regardant déjà eux-mêmes comme déposés, ils ne garderent plus aucune mesure. Assurés d'être soutenus par la bourgeoisie, ils se transporterent á la maison commune du chapitre; ils se la firent ouvrir, &, sous prétexte que l'on refusoit de leur faire toucher leurs pensions, ils se payerent par leurs mains des sommes qu'ils disoient leur être dues. Sur la plainte des chanoines de l'autre parti, l'affaire fut portée au sénat. Le parti de Frederic déclina la jurisdiction de ce tribunal, & prétendit que c'étoit aux Etats de la province à juger. Jean de Mandersfield, Evêque de Strasbourg, les convoqua. La noblesse & le sénat refuserent également de nommer des députés. Quelques jours après, le sénat écrivit aux Villes impériales les plus proches,

HENRI III. 1584.

HENRI III. 1584.

pour les prier d'intervenir dans sa cause. Elles consentirent de se porter pour médiatrices ; &, par leurs bons offices, ces différends furent assoupis.

Troubles à Ausbourg, à l'occasion du nouveau Calendrier.

Une affaire d'une autre nature excita aussi quelques troubles à Ausbourg. L'année précédente, l'Empereur & les autres Princes catholiques d'Allemagne avoient fait recevoir dans leurs Etats le nouveau Calendrier. Le sénat d'Ausbourg l'avoit pareillement reçu. Mais les protestans de la Ville avoient obtenu de la Chambre de Spire la permission de continuer de se servir du Calendrier Julien. Cette année, le sénat demanda que cette permission fut revoquée. Lorsqu'on publia le reglement à ce sujet, George Milius, le principal des pasteurs protestans de la Ville, présenta au sénat un écrit, par lequel il déclaroit, au nom de ses freres, que dans le civil ils défereroient en tout aux ordres des magistrats, mais que dans ce qui regardoit la religion, ils ne pouvoient donner aucune marque d'obéissance au Pape. Pour soutenir les paroles par des faits, les ministres annoncerent le 24 Mai dans leurs prêches, qu'ils célébreroient dans quatre

jours la fête de l'Ascension, qui avoit été célébrée un mois auparavant par les catholiques. Le sénat, offensé de cette résistance, ordonna qu'on fît sortir Milius d'Ausbourg. Ce decret parut violent aux religionnaires. Ils prirent les armes, & enleverent Milius des mains des archers, qui le conduisoient. Le tumulte augmentant, le sénat se repentit de sa vivacité. L'affaire fut accommodée par l'entremise du Duc de Wirtemberg, & de la Ville d'Ulm. On convint que le nouveau Calendrier seroit reçu des protestans comme des catholiques, mais qu'il seroit donné acte aux premiers, que, s'ils se soumettoient à cette innovation, c'étoit seulement par respect pour l'Empereur & pour le magistrat civil, non par soumission pour le Souverain Pontife.

HENRI III. 1584.

Plus on alloit en avant, plus on perdoit l'espérance de voir la tranquillité se rétablir dans les Pays-bas, ainsi qu'elle s'étoit rétablie à Ausbourg & dans l'Electorat de Cologne.

On agita dans l'assemblée des Etats de Brabant & du Marquisat d'Anvers, si l'on interdiroit toute exportation. Les raisons pour & contre étoient for-

Edit des Etats de Brabant.

HENRI III. 1584.

tes. D'un côté, on disoit qu'il n'étoit pas prudent de fournir aux besoins de son ennemi. De l'autre, on objectoit que les habitans de ces provinces ne pouvoient consommer que la moindre partie de leurs denrées & des marchandises de leurs manufactures; que le débit de leur superflu étoit d'un grand profit pour eux, & d'un petit avantage pour ceux à qui on le portoit; que d'ailleurs le produit des droits de sortie étoit nécessaire pour les dépenses de la guerre. Les députés, qui s'opposoient à l'exportation, avoient pour eux le petit peuple, & ce parti l'emporta. On défendit, sous peine de banniſſement, & de confiscation des biens, de faire passer des armes, & des munitions de guerre ou de bouche, au camp des espagnols.

Prise d'Ypres par les Espagnols.

Dans le mois de Septembre de l'année derniere, ils avoient formé l'investissement d'Ypres. Depuis, ils avoient toujours tenu la Place bloquée si étroitement, qu'il n'y avoit point eu moyen d'y faire entrer aucun secours. Elle se rendit le 12 Avril de cette année au sieur de Werp, Gouverneur de Courtray, qui conduisoit le siege en l'absence du Prince de Parme.

HENRI III. 1584.

La Ville de Bruges ne tarda pas à rentrer aussi dans l'obéissance. Charles de Croy, Prince de Chimay, étoit habile en l'art de dissimuler. Il avoit feint d'être zélé protestant, & il avoit même publié contre Philippe II un écrit injurieux. Par-là, il avoit tellement gagné la confiance des Etats des provinces-unies, qu'ils l'avoient nommé Gouverneur général de la Flandre. Lorsqu'il leur devoit plus de reconnoissance, il se laissa corrompre par la Cour de Madrid. Ses manieres populaires lui avoient acquis dans Bruges une autorité sans bornes. Il fit casser tous les anciens magistrats, & il ne mit à leur place que des gens de la faction espagnole. Après cela, il ne fut pas difficile au Roi d'Espagne, de se faire de nouveau prêter serment par les habitans. Damª & le Franc de Bruges ᵇ furent compris dans le traité. On restitua au clergé les biens qui lui avoient été enlevés, & l'on ôta aux protestans l'exercice public de leur religion. Croi-

Le Prince de Chimay fait rentrer la Ville & le Franc de Bruges sous l'obéissance de Philippe II.

ª *Damme* est une faute dans la traduction de notre historien.

ᵇ Petit pays, qui comprend tout le territoire entre Nieuport & l'isle de Cassand. On l'appelle le Franc de Bruges, parce que *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, l'a détaché de la Châtellenie de Bruges, dont ce pays dépendoit.

HENRI III. 1584.

filles, de l'illustre maison de Montmorency, eut le commandement de Bruges; mais le Prince de Parme laissa aux bourgeois le privilege de se garder eux-mêmes. Chimay, pour n'être pas soupçonné d'avoir trahi les Etats, continua encore, pendant quelque tems, de professer le calvinisme, & il se retira à la campagne avec François de Haren, fameux ministre. A la fin, il leva le masque, se fit catholique, & se vit également abhorré du parti des Etats, & méprisé de celui de Philippe. La Princesse [a] de Chimay ne put se resoudre à demeurer avec un époux, qui la deshonoroit. Elle le quitta, & elle passa en Hollande.

D'Imbise, bourguemestre de Gand, se laisse corrompre par le Prince de Parme.

Peu s'en étoit fallu que les Gantois n'eussent été réduits à la même démarche que les habitans d'Ypres. J'ai dit ailleurs, que d'Imbise avoit été chassé de Gand. Non-seulement il y avoit été rappellé, mais on l'avoit élu bourguemestre. Les Espagnols connoissoient son humeur intéressée. Séduit par l'appas d'une somme considérable, qu'ils lui avoient promise, il s'étoit engagé

a *Marie de Brimeu*, fille du Comte de *Mege*. Veuve de *Lancelot de Barlaymont*, elle avoit épousé le Prince de *Chimay* en secondes noces.

à leur livrer la Ville. En conséquence, il ordonna le 24 Mars de transporter de l'autre côté de l'Escaut une grande quantité de planches & d'échelles. Le peuple ayant conçu quelques soupçons, on arrêta les barques employées à ce transport, & le lendemain matin, les magistrats s'assemblerent. D'Imbise se rendit à l'hôtel-de-Ville, & le fit investir par ses satellites. Pendant qu'il haranguoit, un magistrat se saisit d'une hache que tenoit un soldat, & il cria à la bourgeoisie de prendre les armes. On tendit les chaînes dans les rues; on arrêta d'Imbise, & on le chargea de chaînes. Des lettres, qui furent interceptées, acheverent de prouver sa trahison. Sa place fut donnée à Charles d'Utenhove, ennemi de l'Espagne, mais peu actif, encore moins prévoyant. Par la négligence du nouveau bourguemestre, les intelligences avec l'ennemi continuerent. Insensiblement le parti des Espagnols se fortifia. Plusieurs habitans s'attrouperent en armes dans les places publiques, demandant, d'un ton menaçant, qu'on traitât avec le Prince de Parme. Les magistrats éteignirent le feu de la sédition dans sa naissance, & les mu-

HENRI III. 1584.

HENRI III. 1584.

tins subirent la peine de leur témérité. La procedure contre d'Imbise ayant duré plusieurs mois, il ne fut décapité que le 4 Août.

Par les conseils de ce traître, Alexandre Farnese s'étoit emparé de tous les postes des environs de Gand. En même-tems il fortifioit Borcht, auprès d'Anvers, sur le bord de l'Escaut. Les Etats, pour empêcher l'ennemi de continuer ses travaux, inonderent la campagne.

Mort du Duc d'Anjou.

Ils perdirent dans ces circonstances deux puissans appuis. Le Duc d'Anjou, à son retour en France, s'étoit retiré à Château-Thierri sur la Marne. Les députés, que les Etats lui avoient envoyés, étoient allés l'y trouver, & il se préparoit à reprendre la route des Pays-bas, lorsque, le premier Mai, il fut attaqué d'une maladie étrange. Le sang lui sortoit de toutes les parties du corps [a]. Ce Prince mourut le 10 Juin. Il étoit petit, mais bien fait. Sa physionnomie étoit agréable, quoiqu'il eut le teint fort brun, & le visage gâté par la petite vérole. Vif, éloquent, courageux, affable & magnifique,

a L'*Etoile*, dans le Journal de *Henri III*, se contente de dire que le Duc d'*Anjou* mourut d'un flux de sang.

nais ambitieux, inquiet & changeant, étoit, même par ses bonnes qualités, une espece de fléau pour Henri III, & pour l'Etat. HENRI III. 1584.

Quelques jours avant sa mort, il crivit à son frere la lettre suivante.

« Un grand nombre de gentilshommes, qui m'ont servi avec zele, sont dans la pauvreté. Indépendamment des indemnités qu'ils auroient droit d'attendre de moi, je dois environ trois cens mille écus d'or. Si Votre Majesté vouloit me promettre de m'acquitter avec mes serviteurs, & avec mes créanciers, je mourrois content. Je ne demande point de magnificence dans mes obséques. Le seul monument, dont je fasse cas, est le souvenir de mes amis ».

Par son testament, il laissa au Roi t à ses successeurs les droits qu'il avoit ur les Pays-bas, en vertu des traités u'il avoit faits avec les Etats de ces rovinces. Il ajouta dans un article articulier, qu'il desiroit que Henri éunît à sa couronne la Ville de Camray, & en protegeât les habitans.

Le Roi, pour ne pas choquer ouertement le Roi d'Espagne, ne vouit pas prendre le titre de Souverain

HENRI III. 1584.

de cette Ville, mais il la garda, feignant qu'il avoit dessein seulement de la tenir en sequestre, jusqu'à ce que Philippe II eût donné satisfaction à Catherine de Médicis sur la couronne de Portugal.

Le corps du Duc d'Anjou fut apporté en grande pompe de Château-Thierry à Paris. Il y arriva le 21 Juin, & il fut déposé, pour quelque tems, à Saint Magloire, dans le fauxbourg Saint Jacques. Le Roi & la Reine, contre l'usage, allerent en personne, lui donner de l'eau-bénite. Le Roi y alla à cheval. De Saint Magloire, on conduisit le corps à l'église métropolitaine, où l'on célébra le lendemain 4 Juillet un service solemnel. Le Prince fut porté ensuite à Saint Denys, & inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, son ancien Chancelier, prononça l'oraison funebre [a]. Le Duc d'Anjou n'avoit que trente ans, deux mois & vingt-trois jours. Sa mort ne

a Elle eut peu de succès; & comme l'orateur, en la prononçant, avoit porté souvent la main à sa barbe, on fit contre lui ce distique.

Quod timet, & paulo promissam pectore barbam
Demulcet Biturix. hoc Ciceronis habet.

ut pas exempte de soupçon de poison.

Elle fut suivie de l'assassinat de Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, e redoutable ennemi des Espagnols. Dans le mois de Mai, Balthazar Gerertz [a], natif de Villefans en Franche-Comté, s'étoit rendu à Delft. Le rince d'Orange, dont ce jeune homme s'étoit concilié les bonnes graes [b], l'avoit envoyé en France pour emettre à Biron quelques papiers imortans. Geraertz, après avoir exécu- sa commission, étoit retourné en ollande. Le 10 Juillet, après midi, ins le tems que Guillaume de Nasu sortoit de son hôtel, ce fanatique i tira un coup de pistolet, & le bles- de trois balles. On porta le Prince sa chambre, & à peine fut-il sur son , qu'il expira.

Le meurtrier s'étoit sauvé par une rte de derriere. Déjà il étoit prêt à scendre dans les fossés de la Ville, rsqu'il fut arrêté. Aussitôt les magiats lui firent subir un interrogatoire. déclara par écrit, que, dès l'année

HENRI III. 1584.

Assassinat du Prince d'Orange.

[a] Il n'étoit âgé que de gt-six ou vingt-sept .

[b] Pour intéresser le Prince en sa faveur, il s'étoit dit fils d'un nommé *Pierre Guyon*, qu'on avoit fait mourir à Besançon, parce qu'il avoit embrassé les opinions nouvelles.

HENRI III. 1584.

1579, voyant le Prince proscrit par la Cour de Madrid, il avoit resolu de le tuer ; qu'ayant entendu dire en 1582 que le Prince avoit été assassiné par Jaureguy, il s'étoit attaché au Comte de Mansfeld ; que sur la nouvelle que le Prince n'étoit pas mort, il avoit repris son premier dessein, & que depuis ce tems il y avoit persisté ; que dans le mois de Mars dernier, il s'étoit rendu à Treves ; qu'il y avoit communiqué sa résolution à quatre Jésuites, qui l'avoient tous approuvée ; qu'un d'eux lui avoit conseillé de la découvrir au Prince de Parme ; qu'en passant à Tournai, il avoit fait part aussi de son projet au pere Gery, Franciscain, qui, ainsi que les Jésuites, y avoit applaudi ; que, lorsqu'il s'étoit ouvert au Prince de Parme, ce Prince l'avoit renvoyé à Christophe d'Assonville, chef de son conseil ; que d'Assonville l'avoit comblé de louanges & de promesses. Le 14 Juillet, il fut condamné à mort. La sentence ordonnoit qu'il seroit dressé un échaffaut devant l'hôtel-de-Ville : qu'on y ameneroit le criminel ; qu'on lui bruleroit avec un fer rouge la main droite, qui avoit commis l'attentat ; qu'on

qu'on le tenailleroit ; qu'on lui ouvriroit le ventre, & qu'on en arracheroit les entrailles, dont on battroit le visage de ce miserable ; qu'on partageroit son corps vivant, en quatre quartiers ; qu'enfin, on lui couperoit la tête ; qu'on la mettroit au haut d'une pique plantée sur la tour de l'école derriere le palais du Prince, & que les quatre parties du corps seroient placées sur quatre des bastions de la Ville. HENRI III. 1584.

Lorsqu'on lut au meurtrier son jugement, il frémit. Puis tout à coup, s'armant d'un courage, qui ne devroit être inspiré que par la vertu, il dit que les tourmens, qu'il alloit souffrir, étoient une expiation pour ses péchés, mais que par sa derniere action, il n'avoit point offensé Dieu, & que, s'il avoit à la faire, il la feroit encore. Le lendemain, en allant au supplice, il montra la plus grande intrépidité. Pendant qu'on lui brûla la main, & qu'on le déchira avec des ténailles ardentes, il ne donna aucun signe de douleur.

La mort du Prince d'Orange, arrivée si à contre-tems, affligea sensiblement les Etats. Ils avoient éprouvé

HENRI III. 1584.

dans les tems les plus fâcheux les effets de sa sagesse, de sa magnanimité, de sa justice & de sa modération. Pour marquer leur juste douleur par des honneurs qui y répondissent, ils firent à ce Prince des obséques avec une pompe vraiment royale [a]. Les seigneurs, la noblesse, les députés de toutes les Villes soumises aux Etats, y assistèrent en grand deuil.

Guillaume de Nassau étoit le fils aîné de Guillaume, dit *le Vieux*, Comte de Nassau; & de Julienne de Stolberg. Il avoit eu quatre freres & plusieurs sœurs. Louis, Adolphe & Henri, trois de ses freres, avoient été tués dans la guerre, qui désoloit les Pays-bas. Le dernier, nommé Jean, lui survêcut, & il forma la branche de Nassau Dillembourg. Leurs sœurs mariées toutes dans d'illustres familles, ont été si fécondes, que leur mere, qui finit ses jours en 1580, dans la soixante-seizieme année de son âge, se vit, en mourant, cent vingt-trois enfans. Du premier mariage du Prince d'Orange avec Anne d'Egmond, fille & unique héritiere de Maximilien,

Combien le Prince d'Orange eut d'enfans de ses quatre femmes.

a La cérémonie funebre se fit à Delft le 11 du mois d'Août.

Comte de Muren, étoient nés Philippe, depuis Prince d'Orange, qui, étudiant à Louvain, avoit été pris à l'âge de huit ans par le Duc d'Albe, & emmené en Espagne, où il étoit tenu en prison; & Marie de Nassau, épouse de Philippe, Comte de Hohenloë. Anne de Saxe, la seconde femme du Prince d'Orange, lui avoit donné un fils & deux filles; savoir, Maurice de Nassau, qui, à peine sorti de l'enfance, fut élu, après la mort de son pere, Capitaine général de Hollande, de Zelande, de Frise & de la province d'Utrecht, & Amiral des Provinces-unies; Anne de Nassau, qui fut mariée à Guillaume de Nassau, fils de Jean; & Amelie [a], dont Emanuel, fils naturel d'Antoine de Portugal, obtint [b] la main. Après la mort d'Anne de Saxe, le Prince d'Orange avoit épousé en troisiemes nôces, comme nous l'avons dit ailleurs, Charlote de Bourbon Montpensier, qui avoit été auparavant Abbesse de Jouarre, & il en avoit eu Louise-Julienne, mariée à Frederic IV, Electeur Palatin; Elizabeth, mariée à Henri de la Tour, Duc de Bouillon; Catherine mariée à Phi-

HENRI III. 1584.

a ou *Emilie*. b En 1697.

HENRI III. 1584.

lippe-Louis, Comte de Hanau; Charlotte Brabantine, mariée à Claude de la Tremouille, Duc de Thouars, Pair de France; Charlotte Flandrine, coadjutrice de l'abbaye de Jouarre, & Amelie [a]. Il étoit sorti du mariage du Prince d'Orange avec Louise de Coligny, sa quatrieme femme, un fils nommé Henri-Frederic.

Environ trois mois avant l'attentat de Geraertz; c'est-à-dire, vers la mi-Avril, un certain Jansen, riche marchand de Flessingue, avoit pris, à l'instigation de l'ambassadeur d'Espagne, qui étoit à Paris, la résolution de faire périr le Prince d'Orange, & toute sa maison, avec de la poudre à canon, qu'il avoit mise dans une cave, auprés de l'hôtel de ce Prince. Ce complot avoit été découvert, & l'on avoit arrêté Jansen, dont le crime avoit été puni de mort.

Les Espagnols avoient aussi voulu faire empoisonner ce Prince par le Goth, capitaine françois, qu'ils avoient relâché sans rançon sur la promesse qu'il avoit faite, de seconder leur desir. Mais ce capitaine, au lieu

a Elle fut mariée à *Frederic Cazimir*, Comte Palatin du Rhin.

de s'y prêter, en avoit averti ses supérieurs, dès qu'il avoit eu sa liberté.

HENRI III. 1584.

Un nommé Parry conspire contre la Reine d'Angleterre.

Dans plus d'un pays, le fanatisme répandit le venin de ses pieuses fureurs. Un anglois, nommé Guillaume Parry, avoit demeuré pendant dix ans, dans la maison de la Reine d'Angleterre. En 1580, craignant d'être recherché pour une affaire qu'il avoit eue avec Hugue de Hara, il passa en France, & s'y fit catholique. Comme il s'apperçut qu'il étoit suspect aux autres Anglois refugiés dans ce royaume, pour cause de religion, & qu'on le regardoit comme un espion d'Elizabeth, il se rendit à Milan. Il y forma une liaison particuliere avec un pere Palmio, Jésuite. L'un & l'autre, dans les entretiens qu'ils avoient ensemble, déploroient la malheureuse condition, à laquelle les Anglois catholiques étoient réduits. Peu à peu, l'imagination de Parry s'échauffa. Tout moyen lui parut légitime, pour les tirer de l'oppression. Confirmé dans son idée par Palmio, il revint à Paris. Il y consulta le Pere Watts, Jésuite, ainsi que Palmio, mais plus honnête homme ou plus éclairé que lui. Watts soutenant qu'on ne pouvoit, même

HENRI III. 1584.

pour les intérêts de la religion, exciter des soulevemens contre le Souverain, ni troubler la tranquillité publique, Parry fut ébranlé. Mais Thomas Morgau, gentilhomme anglois, le rassura. Parry, pour mettre sa conscience entierement en repos, desira d'être autorisé par la Cour de Rome, dans ce qu'il avoit dessein d'entreprendre. Il écrivit au Pape, & sa lettre fut remise au nonce Ragazzoni. En attendant une réponse, Parry retourna en Angleterre. Sur ce qu'il fit entendre qu'il avoit des secrets de la derniere importance à communiquer à la Reine, il obtint la permission de lui parler. Il lui dit que les Anglois refugiés en France, l'avoient pressé de conjurer contre elle. Ayant ainsi accusé les fugitifs, de ce qu'il avoit resolu d'exécuter, il crut, après cette fausse confidence, n'avoir plus rien à craindre. Il ne fit aucune difficulté d'instruire de ses projets Edmond Nevill son parent, & il se flattoit d'autant plus de l'y associer, que Nevill étoit catholique. Celui-ci eut horreur de la proposition d'assassiner Elizabeth. Cependant arriverent des lettres de Rome, par lesquelles le Cardinal de Co-

HENRI III. 1584.

mo exhortoit Parry à persévérer dans son dessein, & lui donnoit la bénédiction au nom du Pape. Ces lettres, & la lecture d'un livre de Guillaume Allyn, théologien anglois, acheverent de déterminer Parry. Elles ne firent pas la même impression sur son parent, & Nevill déclara la conspiration aux ministres. Parry fut arrêté, convaincu, & condamné.

Conduite de Henri III à l'occasion de la mort du Duc d'Anjou.

L'assassinat du Prince d'Orange, & le péril où la Reine d'Angleterre venoit de se trouver, pouvoient être des leçons utiles pour Henri III. Mais il n'en profita point. Ce Prince croyoit avoir gagné beaucoup, en perdant un frere toujours prompt à remuer. Il ne fit point reflexion que la mort du Duc d'Anjou, laquelle lui faisoit tant de plaisir, en faisoit encore plus aux Espagnols, & aux factieux de son royaume. Quoique le Roi craignît les Guises, & que leur ambition lui donnât de l'inquiétude, il s'étoit persuadé, sur la foi de ceux qui l'obsédoient, que, si les protestans demeuroient en repos, les lorrains n'entreprendroient rien contre son autorité. Ainsi, il n'avoit les yeux ouverts que sur le Roi de Navarre. Il lui manda qu'il permet-

HENRI III. 1584.

toit aux reformés de s'assembler, & de déliberer sur les affaires qui concernoient leurs intérêts. Leur premiere assemblée se tint à Montauban, & Bellievre y assista de la part de la Cour.

Epernon, par ordre du Roi va proposer au Roi de Navarre de revenir à la Cour.

Joyeuse & d'Epernon, qui pouvoient tout sur l'esprit de Henri, n'oublioient rien pour l'entraîner du côté que chacun d'eux favorisoit. La haine de Joyeuse pour les protestans le faisoit pencher pour les Guises, à qui d'ailleurs, comme nous l'avons dit, il étoit allié. Quoique Epernon ne fût pas plus ami que lui des protestans, cependant il les soutenoit, soit par jalousie contre son rival, soit qu'il crût que le parti de Henri de Bourbon, dont les calvinistes faisoient toute la force, étoit au fond le plus juste. Ce favori, depuis son élévation, n'avoit point vu sa mere. Il demanda la permission d'aller passer quelque tems auprès d'elle en province, & il offrit au Roi de profiter de l'occasion, pour avoir quelques entretiens avec le Roi de Navarre.

S'étant rendu à la Cour de ce Prince, il le pressa de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. Il lui représenta

que cette démarche étoit absolument nécessaire pour la tranquillité du royaume ; que c'étoit un sûr moyen de renverser les desseins des Guises, & qu'ils perdroient toute la faveur du peuple, dès qu'ils n'auroient plus à objecter la religion à un Prince devenu le plus proche héritier de la couronne par la mort du Duc d'Anjou. En même-tems, Epernon insista sur l'importance, dont il étoit que le Roi de Navarre revînt à Paris. Ce Prince voulut avoir sur l'un & l'autre article, l'avis d'Arnoul du Ferrier, son Chancelier, qui avoit été long-tems ambassadeur à Venise, & qui par sa prudence, s'étoit fait une grande réputation. Du Ferrier conseilla à son maître de faire un voyage à la Cour, mais de n'y pas demeurer long-tems. A l'égard du changement de religion, il prétendit que cette démarche étoit inutile pour affermir la réunion des deux Rois. Antoine de Roquelaure, qui étoit catholique, & Marmet, ministre protestant, furent aussi consultés. Les deux propositions du Duc d'Epernon leur parurent susceptibles de beaucoup d'objections, & il s'en retourna, sans avoir rien obtenu.

HENRI III. 1584.

HENRI III. 1584.

Bien loin de lui témoigner du mécontentement de ce qu'il n'avoit pas réussi, le Roi érigea en charge de la couronne l'office de Colonel général de l'infanterie, dont ce seigneur étoit pourvu. Henri étendit même considérablement, en accordant à son favori le droit de vie & de mort sur les soldats, le pouvoir qui avoit été accordé aux autres Colonels généraux.

Les ligueurs de leur côté, tirerent avantage du mauvais succès de la négociation du Duc, pour répandre par tout que Henri de Bourbon étoit resolu de persister dans le Calvinisme, & pour persuader au peuple que, la couronne appartenant à ce Prince, si le Roi mouroit sans enfans, la religion étoit en grand péril. Ils insinuerent que le voyage du Duc d'Epernon n'avoit point eu pour objet de ramener le Roi de Navarre à la croyance de ses ancêtres, mais de conclure un traité avec ce Prince pour la ruine des catholiques. Ces bruits, semés dans les Villes parmi la bourgeoisie, & dans les campagnes parmi la noblesse, inspirerent un esprit général de révolte. Le peuple murmuroit hautement: les prédicateurs déclamoient dans les chaires, & ne

cherchoient qu'à jetter la terreur. On couroit tumultueusement de tous côtés ; on levoit des troupes ; les chefs ne paroissoient point, mais ils devoient se montrer quand il en seroit tems. Ces nouvelles arrivant de toutes les provinces à la Cour, Henri III comprit enfin qu'il avoit à faire aux Guises, non aux novateurs, & il conçut un dépit secret contre ses conseillers qui lui avoient assuré le contraire. Malgré cela, ne pouvant renoncer à son indolence, il laissoit à sa mere & aux Lorrains la liberté d'agir, comme ils vouloient. Il se contenta de défendre, sous peine de la vie, toutes les confédérations. L'ordonnance, qu'il rendit à ce sujet, fut envoyée le 11 Novembre au Parlement. Elle y fut enregistrée le 12 Décembre, avec un silence morne de la Compagnie. Les plus sages d'entre les magistrats jugeoient que le remede venoit trop tard, & que le mal avoit fait trop de progrès, pour être guéri par de simples menaces.

HENRI III. 1584.

Défense de faire aucune confédération.

Le Roi, qui laissoit impunies les actions les plus dignes de sévérité, s'étoit montré inexorable, quelque tems auparavant, dans une affaire où il ne

HENRI III. 1584.

s'agissoit que d'un écrit. Belleville, gentilhomme protestant, avoit composé une satyre contre les débauches secrettes de la Cour, & contre les principales têtes du Conseil. Il fut pendu en greve, & son corps fut jetté au feu.

Le Roi introduit à sa Cour le cérémonial de celle d'Angleterre.

La majesté du trône s'éclipsant de jour en jour, Henri se proposa d'en relever l'éclat. Cette idée lui vint à l'occasion d'un entretien qu'il eut avec la femme du Comte de Stafford, ambassadeur de la Cour de Londres. Ayant appris avec quelles formalités & quelles marques de respect on abordoit les Souverains en Angleterre, il ordonna qu'on observât en France le même cérémonial. Les fréquens changemens, qu'il fit aux reglemens, concernant cet objet, ajouterent une nouvelle preuve à celles qu'on avoit déjà de l'instabilité de son caractere.

Phare bâti à l'embouchure de la Garonne.

Louis de Foix, habile architecte, né à Paris, mais originaire du Comté de Foix, d'où il avoit pris le nom qu'il portoit, entreprit cette année de bâtir à l'embouchure de la Garonne, une tour semblable au phare d'Alexandrie. Il en jetta les fondemens auprès des ruines d'une autre, qu'on ap-

pelloit la tour de Cordouan. Cet ouvrage fut depuis suspendu par les guerres, mais il a été enfin achevé.

HENRI III. 1584.

Port de Bayone nétoyé.

Ce même architecte avoit entrepris en 1579 de netoyer le port de Bayonne, devenu inutile par l'abondance des sables, qui s'y étoient amassés. L'Adour, après avoir reçu la Nive près de cette Ville, formoit un coude sur la droite, & se rendoit à six lieues de-là dans la mer. De Foix imagina de détourner le cours de cette riviere, afin que portant ses eaux à Bayonne, elle entraînât les sables dont le port étoit embarrassé. Pour cet effet, après avoir creusé un canal depuis le confluant de l'Adour & de la Nive jusqu'à cette Ville, il fit construire une forte digue, pour fermer aux eaux l'entrée de leur ancien lit. Sa tentative ne produisit pas l'effet qu'il en attendoit; & la force des eaux rompit deux fois la digue. La nature vint au secours de l'art. D'impétueux torrens, qui tomberent tout à coup des Pyrenées, porterent de ce côté une si grande quantité de sable & de tetre, que l'Adour fut contraint de prendre le cours qu'on vouloit lui donner. Cette chute d'eau

HENRI III. 1584.

arriva le vingt-huit Octobre [a].

Concile de Bourges.

Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, & primat d'Aquitaine, tint en 1584 dans sa métropole un Concile provincial, auquel se trouverent Pierre de la Baume, Evêque de Saint Flour; Antoine Evrard de Saint Sulpice, Evêque de Cahors; Jean de L'Aubespine, Evêque de Limoges; Adam Urteloup, Evêque de Mende, & des députés des Evéchés de Clermont & de Castres, dont les sieges étoient vacans. Les Evêques de Rhodez, de Tulle, de Vabres & d'Alby, se contenterent d'y envoyer leurs grands Vicaires. Le Président du Concile avoit invité les Archevêques de Narbonne, de Bordeaux, d'Auch & de Toulouse, d'y assister, comme soumis à sa Primatie; mais ces Prélats, lui contestant sa prétendue supériorité, n'eurent point d'égard à sa sémonce.

Les différends entre le Roi de Pologne & la Ville de Dantzick sont terminés.

Cette année, les différends entre Etienne Bathori, Roi de Pologne & les habitans de Dantzick furent terminés. Les deux parties transigerent sur l'affaire du péage, & l'on convint que la Ville payeroit ce qu'on appelle *le*

[a] J'ai cru ne pouvoir me dispenser de m'écarter considérablement de M. *de Thou* dans tout ce paragraphe.

doublement, & que la moitié de cet impôt reviendroit au Roi, l'autre moitié au Sénat. Moyennant cette condition, Bathory supprima toutes les autres charges imposées par les Rois de Pologne à cette Ville, & confirma les privileges que le Roi Casimir, cent trente-sept ans auparavant, avoit accordés aux Dantzickois. HENRI III. 1584.

Supplice de Samuel Sborowski.

Dans le tems que Henri III avoit été sacré Roi de Pologne, Samuel Sborowski avoit tué Wapou, Castellan de Presmilie, & avoit été condamné pour ce meurtre à un éxil perpétuel. Mais pour ne point deshonorer sa famille, une des plus illustres du royaume, on n'avoit point prononcé contre lui de jugement en forme. Ce seigneur faisoit de tems en tems quelque voyage en Pologne, par la confiance que lui donnoit le crédit de ses quatre freres, qui avoient beaucoup contribué par leurs suffrages & par ceux de leurs amis à mettre Bathory sur le trône. Les Wapous ayant porté des plaintes, il avoit été ordonné aux palatins, staroſtes & castellans, de ne pas souffrir que Samuel séjournât dans aucun de leurs districts. Conséquemment, Zamoyski, Chancelier du royaume, &

HENRI III. 1584.

depuis peu Castellan de Cracovie, avoit averti les Sborowskis de ne pas donner retraite à leur frere ; qu'autrement il se verroit obligé de sévir contre eux. Samuel se moqua de l'avis, & forma même quelque complot contre le Chancelier, qu'il accusoit de consulter plus sa haine particuliere contre contre leur maison, que les ordres du gouvernement. Zamoyski fut informé que Sborowski étoit dans les environs de Sandomir. L'ayant surpris une nuit sur la fin d'Avril à Plestovie, il le fit conduire prisonnier à Cracovie. Toute la noblesse du Palatinat de Cracovie, & les freres de Sborowski, se donnerent beaucoup de mouvement, pour qu'on le relâchât. Ils alleguoient, pour le sauver, que, s'il avoit tué Wapou, il y avoit été autorisé par la nécessité d'une juste défense ; que ce ce n'étoit, ni la Republique, ni le Sénat, qui l'avoit proscrit ; que c'étoit Henri III seul, qui l'avoit exilé, sans le consentement, & même contre l'avis du plus grand nombre des Sénateurs ; que d'ailleurs Sborowski n'avoit fait de séjour en Pologne qu'avec une espece de consentement tacite du Sénat ; & que, dans les voyages

qu'il y avoit faits, il avoit vécu familierement & publiquement avec plusieurs des personnes les plus considérables du royaume. La multitude & la vivacité des sollicitations suspendirent l'affaire pendant quelques jours, mais à la fin Sborowski fut jugé selon la rigueur des loix, & le 16 Mai[a], on lui trancha la tête. HENRI III. 1584.

Ses freres, ne respirant que la vengeance, exciterent de tous côtés la noblesse contre le Roi. Bathory, pour soutenir par l'autorité publique la sévérité dont il avoit usé, indiqua une diete à Warsovie. On y cita Pierre, Jean, André & Chistophe Sborowski. Ils n'y comparurent point.

L'Empereur conclud avec les Turcs une nouvelle treve.

Cette même année, la treve entre l'Empereur & le Grand Seigneur fut prolongée pour neuf ans, à commencer du premier Janvier de l'année suivante. Peu de tems après la signature du nouveau traité conclu entre les deux puissances, quelques Sangiacs turcs entrerent avec un corps de dix mille hommes dans la Carniole, y firent de grands ravages, & emmenerent en

a Il est aisé de voir qu'il y a une faute d'impression dans la traduction de M. *de Thou*, & qu'on y a substitué le mois de Mars au mois de Mai.

esclavage une infinité de malheureux.

HENRI III. 1584. Le Comte de la Tour & le Baron Thomas Erdendi, à la tête de deux mille hommes seulement, poursuivirent les Turcs, les atteignirent en Croatie le 26 Octobre, & les attaquerent. Il resta plus de quatre mille infideles sur la place, on reprit tout ce qui avoit été enlevé par les ennemis. & presque tous les captifs recouvrerent leur liberté. Cette victoire, remportée par un si petit nombre sur des troupes si supérieures, paroîtroit incroyable, si l'expérience ne nous avoit appris, combien il y a d'avantage à poursuivre des soldats chargés de butin, & qui ne songent qu'à fuir avec leur proye. Amurath, informé que les Sangiacs avoient été les aggresseurs, ne voulut point que ce qui venoit de se passer, rompît la treve, & il écrivit aux Pachas de Bude & de Temeswar, d'avoir soin que l'Empereur n'eût à l'avenir aucun sujet de se plaindre.

Suite de la guerre entre Amurath & Kodabendeb.

Le Sultan étoit occupé principalement de la guerre contre la Perse. Ferhat Pacha, Général de l'armée Ottomane, s'étoit proposé d'ouvrir la campagne par le siege de Tauris. Les Persans s'étant avancés avec assez de di-

ligence, pour couvrir cette Place, il en avoit remis l'attaque à un tems plus favorable ; & il avoit porté son attention, à munir Teflis, à faire construire un Fort qui pût servir de boulevard à Tomanis, & à mettre Lori en état de faire une longue résistance. Il avoit chargé Resvan, Pacha de Natolie, de conduire à Teflis un convoi considérable. Simon, un des Princes de Géorgie, trompé par ses espions sur le nombre des troupes qui escortoient le convoi, rassembla six mille hommes à la hâte, & fondit sur les Turcs. Superieurs de beaucoup en forces, ils l'envelopperent. Son cheval fut tué sous lui. Il courut lui-même risque de la vie. Dans le moment qu'il croyoit tout perdu, ce qui devoit achever sa ruine, le sauva. Ferhat, ayant envoyé les Pachas de Marasch [a] & de Caramanie, pour renforcer le détachement de Resvan ; celui-ci, en les voyant approcher, crut que c'étoit l'armée persanne, qui venoit au secours des Géorgiens. Aussi-tôt il fit faire volte-face à ses troupes, & Simon eut le tems de se retirer.

HENRI III. 1584.

a *Moras* est aussi une faute dans la traduction. *Maraſch* est en Natolie dans la province d'Aladuli.

HENRI III. 1584.

Quoique la saison fût avancée, Ferhat ne voulut point prendre ses quartiers-d'hyver, qu'il n'eût vengé les Turcs de l'infidélité que Manucchiar leur avoit faite l'année précédente. L'armée ottomane marcha vers les états de ce Prince. En chemin, elle manqua de vivres, & fut très-incommodée de la neige qui tomboit en abondance. Après avoir beaucoup souffert, les Turcs arriverent à Clisca. Leur Général ayant ordonné de fortifier ce poste, les janissaires, qui déjà ne supportoient qu'impatiemment les fatigues de la marche, & le défaut de subsistances, déclarerent que le Sultan ne les payoit pas pour remuer la terre, mais pour combattre. Malgré leurs clameurs, Ferhat voulut être obéi. Toutes ses troupes se révolterent. Elles menacerent de lui faire servir son camp de sépulture, si l'on ne leur faisoit reprendre la route d'Erzerum, & Ferhat fut contraint de ceder.

Révolte de l'armée Ottomane.

Dès que le Roi de Perse eut appris la retraite des Turcs, il fit séparer ses troupes. Mécontent de ce qu'Emir Kan, Gouverneur de Tauris, ne s'étoit point opposé à la construction du Fort de Reivan, bâti l'année précé-

Le Roi de Perse fait séparer ses troupes.

dente par les Turcs, il manda ce Gouverneur, le dépouilla de ses dignités & de ses biens, le fit aveugler avec un fer chaud, & le confina dans une obscure prison, ou ce seigneur peu de tems après mourut de chagrin. Aliculi Kan venoit de s'échapper des mains des Turcs, qui l'avoient fait prisonnier. Il obtint le gouvernement de Tauris. HENRI III. 1584.

Après le retour de l'armée ottomane à Erzerum, Ferhat écrivit au Sultan, que la révolte des troupes avoit empêché qu'on ne fît de plus grands progrés en Perse; mais que moyennant les mesures qui avoient été prises, il seroit aisé d'attaquer Tauris, la campagne prochaine. Cette lettre fut mal reçue d'Amurath. Il avoit été prévenu contre Ferhat par Veisa, Pacha d'Alep, que ce Général, dans un conseil de guerre, avoit maltraité de paroles. Le Grand Seigneur, appréhendant les suites de la haine des soldats pour leur commandant, resolut de mettre à leur tête un homme, qui leur fût plus agréable. Osman Pacha, pourvu du gouvernement de Derbent & de Sumachia, dès le commencement de cette guerre, avoit réussi au gré de la Cour, dans tout ce qu'il

Amurath met à la tête de son armée Osman, Pacha de Derbent.

HENRI III. 1584.

avoit entrepris. Il n'avoit tiré aucun argent du tréſor public, & il avoit toujours fait ſubſiſter ſes troupes aux dépens de l'ennemi ; ce qui étoit un objet intéreſſant pour Amurath, Prince naturellement avare. De plus, Oſman, deſcendant des Souverains de Circaſſie, étoit recommandable par ſa naiſſance. Ces raiſons déterminerent le Sultan à lui donner le commandement des troupes.

Dépoſition & fin tragique du Kan de Crimée.

Lorſque ce Pacha en reçut la nouvelle, il n'étoit point à Derbent. Au commencement de l'hyver dernier, il s'étoit rendu a Caffa, pour une expédition importante. Mahamet Chiray, Kan des tartares, ayant reçu ordre d'aller en perſonne à l'armée ottomane, avoit exigé que la Porte lui fournît des armes, de l'argent & des vivres. Le Grand Seigneur, par les conſeils du grand Viſir Schiaus & du Cadilesker de Romelie, qui étoient amis du Kan, ſatisfit à toutes ſes demandes. D'abord, le Tartare ſe mit en marche vers la Perſe. Mais bientôt il revint à Crim, ſa capitale, & il allégua ſucceſſivement divers prétextes pour ne point s'éloigner de ſes états. Amurath, outré d'avoir été la dupe

de Chiray, avoit resolu la perte de ce Prince, & Osman avoit été chargé du soin de servir la vengeance du Sultan. Nous avons dit, livre XXIX, que les deux freres du Kan s'étoient réfugiés en Pologne. La Porte avoit demandé que ces deux Princes lui fussent remis; & Barhory, sur la promesse que le Sultan lui avoit faite de lui livrer Paul Marchatzi, qui avoit excité du trouble en Transilvanie, les avoit envoyés à Constantinople. Ils y avoient passé quelque tems, sous la simple garde de deux chiaoux. Le cadet, ennuyé de sa captivité, s'étoit sauvé en Perse. L'aîné, qui se nommoit Islan, avoit été transferé à Rhodes, & ensuite à Cogni, où il étoit étroitement gardé. Divers obstacles avoient retardé pendant huit ou neuf mois la réussite du projet, dont l'exécution avoit été confiée à Osman. Aussitôt que ce Général eut tout disposé pour son entreprise, il entra en Tartarie avec Islan, qui venoit d'être tiré de sa prison. Mahamet Chiray leur fut livré. Osman fit étrangler ce Prince, & déclarer Islan, Kan de Crimée. Le Pacha vengeoit son injure personnelle, en vengeant celle du Grand Sei-

HENRI III. 1584.

HENRI III. 1584.

gneur. Pendant qu'il étoit en route pour se rendre de Derbent à Caffa, Chiray, que, sans doute, le grand Visir avoit instruit de l'objet du voyage de ce Général, l'avoit fait attaquer sur la frontiere de la Colchide par douze mille tartares. Quoique Osman n'eût que quatre mille hommes, il étoit sorti victorieux de ce danger. Le Kan avoit fait habiller ses soldats à la maniere des cosaques, se flattant de faire ignorer par-là, que c'étoit lui qui avoit dressé l'embuscade. Mais l'entreprise ayant échoué, Osman découvrit facilement par les prisonniers, qu'il en étoit le véritable auteur.

Schiaus est privé de la dignité de grand Visir, & il a le Pacha de Derbent pour successeur.

Parmi les papiers de Chiray, l'on trouva des lettres qui firent connoître les intelligences de Schiaus avec ce Prince. Amurath déposa le grand Visir, & ce premier Ministre eut Osman pour successeur.

Un fils du feu Kan, s'étant retiré auprès du Kan des tartares Nogais, en obtint un puissant secours. Il gagna contre Islan son oncle, une bataille sanglante, & le contraignit de s'enfuir à Caffa. Le Sultan renvoya le nouveau grand Visir, avec une armée de soixante mille hommes, pour remettre

tre Islan en possession de ses états ; mais pendant la marche, le froid devint si rigoureux, que les troupes ottomanes furent dans la nécessité de s'arrêter à Castamena, environ à dix-huit journées de Constantinople. HENRI III. 1584.

Amurath se vit presque au moment d'entreprendre une troisieme guerre. Ramadan, Pacha de Tripoli, étoit entré à main armée sur les terres du Roi de Carvan. N'ayant point eu la précaution de se pourvoir de guides sûrs & d'une quantité suffisante de vivres, il s'égara dans les déserts, & ses troupes furent réduites à la plus affreuse disette. Indignées d'être les victimes de son imprudence, elles le massacrerent. Sa veuve ramassa tout ce qu'elle avoit de plus précieux, dans le dessein d'aller passer tranquillement en Turquie le reste de ses jours. On prétend que ses richesses montoient à huit cent mille écus d'or. Elle s'embarqua sur une galere avec son fils, ses parens & ses esclaves, & elle prit deux autres galeres pour l'escorter. A la hauteur de Corfou, elle fut surprise par une tempête, qui, malgré les efforts des rameurs, jetta les galeres dans le golfe Adriatique. Gabriel Emo, Histoire de la veuve de Ramadan. Pacha de Tripoli.

HENRI III. 1584.

que la république de Veniſe avoit nommé Provéditeur du golfe, les enleva. Toutes les perſonnes, qui étoient à bord de ces bâtimens, furent traitées avec la derniere cruauté. On poignarda le fils de Ramadan entre les bras de ſa mere. Deux cents cinquante hommes furent paſſés au fil de l'épée. Après avoir violé les femmes, on les jetta dans la mer. Entre ces infortunées étoit une jeune fille, d'une beauté rare. Le neveu du Provéditeur ſe diſpoſant à faire à cette belle le dernier outrage, elle déclara qu'elle étoit chrétienne, & d'une des plus illuſtres familles de l'iſle de Chypre. Le jeune ſatyre, auſſi féroce que luxurieux, ne ſe laiſſa point flêchir par ces repréſentations. Il aſſouvit ſa brutalité, & fit enſuite étrangler ſa priſonniere. Selon les apparences, les commandans & les équipages des vaiſſeaux venitiens ſe porterent à de ſi monſtrueux excès, afin de dérober la connoiſſance de la valeur de leur butin, & de ne laiſſer ſubſiſter aucun témoin de leurs crimes. Malheureuſement pour eux, un turc fut ſauvé de cette boucherie, par un chirurgien Candiot, qu'il connoiſſoit depuis long-tems. Ce turc, étant allé

à Conſtantinople, y rendit compte de ces horreurs. Toute la Ville entra en fureur à ce recit. On n'entendit de tous côtés que des imprécations & des menaces contre les venitiens. L'ambaſſadeur de la république courut riſque d'être mis en pieces. C'étoit François Moroſini, qui fut enſuite nonce du Pape en France, puis créé Cardinal, & enfin Légat *à latere*. Le Grand Seigneur, encore plus irrité que ſes ſujets, vouloit tirer une vengeance éclatante de la barbarie exercée ſur des muſulmans. Le conſeil de Veniſe offrit de réparer, autant qu'il étoit en lui, un événement dont la république avoit elle-même intérêt d'effacer le ſouvenir. La difficulté fut de s'accorder ſur la ſatisfaction qu'on feroit au Sultan. A la fin, il fut décidé qu'on reſtitueroit les galeres priſes par Emo, & que ce Patrice ſeroit puni de mort.

HENRI III. 1584.

Chaque jour la Flandre étoit témoin de cruautés preſque ſemblables à celle qui venoit de deshonorer le nom venitien. Les gantois couperent le nez & les oreilles à trois eſpagnols, qui étoient tombés entre leurs mains. Après avoir mutilé un alle-

Actions cruelles des flamands & des eſpagnols dans les Pays-bas.

HENRI III. 1584.

mand, ils le renvoyerent à sa troupe. Les espagnols leur rendirent la pareille. Ils firent mourir quatre gantois; les attacherent sur des planches, & les renvoyerent à Gand par la riviere avec cette inscription : *Les gantois nous ont envoyé leurs prisonniers par terre, & nous leur renvoyons les leurs par eau.*

La ville de Zutphen avoit été surprise l'année précédente par les espagnols. Afin de conserver cette Place, & d'avoir la liberté de faire des courses dans le pays de Veluve, ils avoient construit un Fort de l'autre côté de l'Issel. Les Etats ordonnerent à Sainte Aldegonde, d'investir Zutphen & le Fort. Cet officier s'avança avec huit mille hommes d'infanterie, & ayant élévé plusieurs redoutes, il réduisit les deux garnisons aux plus fâcheuses extrémités. Le Prince de Parme, inquiet du péril où ces garnisons se trouvoient, détacha le Comte d'Aremberg, qui jetta des vivres dans Zutphen, & y fit entrer sept cents hommes. Cela ne fit point renoncer les Etats au dessein de reprendre cette Place; & Sainte Aldegonde, appellé ailleurs par leurs ordres, laissa la con-

duite du siege au Comte de Hohenloë.

HENRI III. 1584.

Après avoir bâti un Fort à Calloo sur l'Escaut, Alexandre Farnese marcha du côté de Callebeke, qui est aussi sur cette riviere. Il contraignit par le feu de son artillerie les vaisseaux d'Anvers, destinés à la garde du fleuve, de descendre vers la Zelande. Les espagnols, s'étant rendus maîtres de Liefkenshoeck le jour même de l'assassinat du Prince d'Orange, le Fort de Lillo, qui couvroit Anvers, se trouvoit d'autant plus en danger, qu'il n'étoit gardé que par cent trente hommes. Les habitans d'Anvers y envoyerent quatre-vingts soldats d'élite, & une compagnie de jeunes gens de la Ville, indépendamment d'une compagnie françoise, commandée par Odet de la Noue, fils du célèbre la Noue, qui étoit toujours prisonnier. Les villes de Dendermonde & de Terneuse demandoient aussi des secours. La garnison de la premiere de ces deux Places fut renforcée.

Les espagnols assiegent le Fort de Lillo.

Cependant Mondragon, avec le corps des espagnols qu'il commandoit, mit le siege devant Lillo. En peu de jours, il établit une batterie, qui incommodoit beaucoup les assiégés.

HENRI III. 1584.

Le jeune la Noue fit une sortie pour la détruire. S'il ne put exécuter son dessein, du moins il tua trois cents hommes aux ennemis. Dès que les espagnols eurent fait brêche, ils se préparerent à donner l'assaut. Cet endroit étoit miné, mais le soldat, chargé de mettre le feu à la mine, en rendit, par sa précipitation, l'effet plus funeste pour les assiégés, que pour les assiegeans. Quelques-unes des batteries des derniers ayant été démontées le même jour, Mondragon crut devoir changer son attaque. Le Prince de Parme, informé des difficultés du siege, s'y rendit en personne. Il reconnut que ce Fort couteroit beaucoup plus qu'on n'avoit crû ; & il jugea à propos d'abandonner l'entrepriſe.

Les habitans d'Anvers, soupçonnant qu'il en vouloit à leur Ville, songerent à se mettre en état de défense. Ils envoyerent, du consentement, & sous le nom des Etats, le sieur de la Grise en Angleterre, pour y lever quinze cents hommes. Ils en firent lever un pareil nombre en France par un officier provençal, nommé d'Allens.

Pendant ce tems, les Etats mirent

ur pied quatre-vingts enseignes d'infanterie & dix-huit escadrons. Les peuples du Brabant furent chargés de fortes taxes pour l'entretien de ces troupes. Un grand nombre d'habitans de diverses Villes, rebutés d'un fardeau si onereux, quitterent la province. Mais un édit qu'on publia contre les fugitifs, & qui les menaçoit d'une punition severe, s'ils ne revenoient, les rappella dans leurs foyers.

HENRI III. 1584.

Farnese s'empare de Dendermonde.

Lorsque le Prince de Parme eut achevé les retranchemens qu'il s'étoit proposé de continuer à Callebeke, sur les deux rives de l'Escaut, il se présenta devant la ville de Dendermonde. Il savoit que la garnison n'étoit pas nombreuse, & que, faute de paye, elle étoit peu affectionnée au service des Etats; que d'ailleurs Rihoven, Gouverneur de la Place, étoit allé en Hollande pour emprunter de l'argent. Farnese ouvrit la tranchée du côté de la porte de Bruxelles, saigna le fossé, rompit les écluses, & donna ordre à Charles de Mansfeld, commandant de l'artillerie, de battre la porte d'Alost avec dix-huit pieces de canon. La brêche étant large de cent quatre-vingt-dix pieds, les assiegeans monte-

HENRI III. 1584.

rent à l'assaut. Après un combat de trois heures, ils emporterent un bastion. Derriere il restoit quelques ouvrages, dans lesquels la garnison pouvoit encore se défendre. Mais elle étoit découragée par l'absence de Rihoven. D'ailleurs les habitans favorisoient le parti des espagnols. Ainsi l'on parlementa, & le 17 Août la capitulation fut signée. Le Prince de Parme fit payer à la Ville une amende de soixante mille florins.

Les habitans d'Herentals ouvrirent leurs portes à ce Prince par les menées secrettes du Comte Nicolas de Césis, qui étoit prisonnier dans la Place. L'armée espagnole se porta de-là vers Grimbergue. S'étant saisie d'un petit Fort du côté de Villebroeck, elle s'avança à Vilvorde, dont la garnison se rendit le 7 de Septembre, sans coup férir. La perte de ce port causa aux habitans d'Anvers un préjudice considérable, en leur ôtant la navigation du canal, qui conduit de cette Ville à Bruxelles. Les gantois, effrayés du progrés des espagnols, commencerent à rabattre beaucoup de leur fierté. Ceux d'entre eux, qui étoient dans les intérêts de l'Espagne, profiterent des

circonſtances, & demanderent qu'on acceptât les conditions offertes par le Prince de Parme. A force de repréſenter que les habitans d'Anvers étoient aſſez embarraſſés pour eux-mêmes, & qu'il n'y avoit aucun ſecours à eſperer des hollandois, qui étoient occupés du ſiege de Zutphen, ils engagerent leurs concitoyens à rentrer ſous la domination de Philippe II. L'accommodement fut conclu dix jours après la priſe du fort de Vilvorde. On convint que la Ville jouiroit de tous les privileges, dont elle jouiſſoit avant les troubles; qu'il ſetoit permis aux habitans proteſtans de vendre leurs biens, & de ſe retirer où ils jugeroient à propos; qu'on leur accorderoit deux ans, pour ſe préparer à changer de ſéjour, & que pendant ce tems, ils auroient entiere liberté de conſcience.

HENRI III. 1584.

Les Gantois font leur accommodement.

Farneſe, ſe voyant maître de la plus grande partie de la Flandre, reſolut de faire le ſiege d'Anvers. Il prit diverſes meſures pour empêcher les confédérés de ſecourir cette Place. Par un fort qu'il conſtruiſit à Stabroeck, il leur ferma de ce côté le paſſage. Un canal que ce Prince fit creuſer, & qui s'étendoit depuis Calloo juſqu'à Sta-

Travaux importans, entrepris par les eſpagnols, pour faire le ſiege d'Anvers.

HENRI III. 1584.

ken, lui assura la facilité des convois. Afin que les assiégés ne pussent en tirer par l'Escaut, il ordonna d'élever une estacade, qui traversât ce fleuve au-dessous de la Ville. Les habitans d'Anvers avoient chargé Odet de la Noue, d'aller informer de leur situation les Etats de Hollande. Il tomba entre les mains des espagnols, & fut conduit à Gand, ensuite dans la citadelle de Tournay, où il essuya une longue & dure prison. Le capitaine Prop, qui fut député, après lui, aux hollandois, n'en put rien obtenir.

Malgré ces disgraces, les assiégés ne perdirent point courage. Ils attaquerent l'estacade commencée par le Prince de Parme, & enleverent trois de ses bâtimens. Sainte Aldegonde vouloit tenter une seconde attaque; mais les matelots accoutumés, aussi bien que les bourgeois, à respecter peu les ordres des supérieurs, refuserent de se prêter à son dessein. Ce défaut de discipline fut cause qu'on laissa échapper pendant l'hyver plusieurs occasions favorables; & l'on donna le tems à Farnese d'achever ses travaux.

Par le conseil de quelques ignorans,

HENRI III. 1584.

on fabriqua dans la Ville une énorme machine, destinée à détruire les ouvrages que les assiégeans faisoient sur l'Escaut. Elle fut nommée: *La fin de la guerre*, & quiconque désapprouvoit cette invention, étoit traité de mauvais citoyen. Le peuple, sans expérience, ne sentoit pas, que plus cette masse étoit solide, plus elle étoit pesante, & plus elle seroit difficile à diriger. On verra dans le livre suivant, combien peu elle fut utile.

Les habitans de cette Ville font construire une machine qu'ils nomment: *La fin de la guerre*.

Le Prince de Parme, instruit qu'il regnoit beaucoup de division parmi les habitans, crut qu'il falloit les amuser. Il leur écrivit le 13 Novembre, pour leur offrir des conditions avantageuses. Leur réponse n'ayant point été telle qu'il la souhaitoit, il leur récrivit le 10 Décembre. Au lieu de répondre à cette seconde lettre, ils l'envoyerent aux Etats Généraux, qui cherchoient alors sérieusement à se mettre sous la protection de Henri III, ou sous celle d'Elizabeth. Roch de Sorbieres, sieur de Pruneaux, ci-devant secretaire du Duc d'Anjou, négocioit de la part de la France avec les Provinces-unies. C'étoit un homme de probité, plein de zele pour la gloire

Tentative de Farnese, pour ramener la ville d'Anvers à l'obéissance.

Les Provinces-unies pensent à se mettre sous la protection de Henri III.

HENRI III. 1582.

du nom françois, mais peu capable de conduire une grande affaire. D'ailleurs il n'avoit point assez de crédit, pour triompher des obstacles, que certains courtisans de Henri, vendus aux espagnols, apportoient à la conclusion du traité. Ces conseillers infideles exageroient le danger qu'il y avoit à s'attirer l'inimitié de l'Espagne, & ils persuadoient aisément un Prince, ennemi de toute application, & qui n'aimoit pas à être tiré de la malheureuse sécurité dans laquelle il vivoit. D'un autre côté, ces mêmes conseillers, haissant Elizabeth, ne vouloient point qu'elle profitât de notre refus. Par cette raison, notre Cour faisoit espérer aux Provinces-unies, qu'elle leur accorderoit leur demande. En même tems, on assuroit secrettement l'Espagne, qu'on n'en feroit rien, & qu'on avoit pour unique objet d'empêcher les flamands de se jetter dans les bras des anglois.

Catherine de Médicis traverse la négociation.

Catherine de Médicis étoit aussi opposée que les Guises à la réussite de la négociation de Sorbieres. Cette Princesse voyoit avec douleur, que, de tant d'enfans qu'elle avoit eus, il ne restoit que le Roi, & qu'il étoit sans espérance de

postérité. Le Roi de Navarre, le plus proche héritier de la couronne, non-seulement n'avoit point d'enfans de Marguerite de Valois, mais il avoit cessé de vivre avec elle. Henri III avoit occasionné lui-même cet éclat, en chassant cette Princesse de la Cour, & le Roi de Navarre avoit déclaré qu'il ne recevroit point sa femme, avant qu'elle se fût justifiée des accusations, qui avoient porté le Roi à la traiter si injurieusement. En vain avoit-on envoyé Pompone de Bellievre, pour tâcher d'appaiser cet orage. Ce ministre n'avoit point été écouté. La Reine-mere, en ayant conçu un vif dépit, s'étoit déterminée à mettre sur le trône les enfans de la Duchesse de Lorraine, sœur de Marguerite de Valois. Egalement occupée de ce projet, & de la passion de dominer, Catherine de Médicis étoit de plus en plus impatiente de voir le feu de la guerre civile se rallumer en France. Une guerre étrangere pouvoit retarder cet événement, & par conséquent n'étoit point du goût de cette femme, aussi vindicative qu'ambitieuse.

HENRI III. 1584.

Les anglois, devinant ses dispositions, avoient une espece de certitude,

HENRI III. 1584.

que l'offre des Provinces-unies ne seroit point acceptée par Henri III. Dans cette persuasion, ils affectoient peu d'empressement de traiter avec ces Provinces. Ils demandoient qu'on leur remît plusieurs Villes & plusieurs Forteresses pour leur sûreté. Moyennant les loix qu'ils imposoient, les flamands n'auroient fait que changer d'esclavage. Ces derniers ne voulurent point acheter si cher la protection de l'Angleterre. Ils resolurent de se donner à la France, aux conditions les moins onéreuses qu'il seroit possible. En conséquence, ils envoyerent au Roi une ambassade, pour le prier de les recevoir au nombre de ses sujets.

Ambassade solemnelle, envoyée à Henri III par les Etats généraux des Pays-bas.

Cette ambassade n'arriva en France que dans le mois de Janvier suivant. Ainsi, avant de rendre compte de l'effet qu'elle produisit, nous ajouterons ici quelques détails qui regardent l'année 1584, & dont il nous reste à parler.

Philippe II fait reconnoître son fils pour son successeur.

Le 12 Novembre, Philippe II fit reconnoître Philippe son fils pour son successeur à toutes ses couronnes.

Vers le même tems, Amedée, bâtard de Savoye, se rendit à Madrid, pour y négocier le mariage de Charles

Emanuel, Duc de Savoye, son frere, avec Catherine, seconde fille du Roi d'Espagne. HENRI III. 1584.

Au mois d'Avril, Vincent de Gonzague, Duc de Mantoue, épousa Eléonore de Médicis, fille de François, Grand Duc de Toscane. Le Duc de Mantoue avoit été marié en premieres noces à Marguerite Farnese, fille du Gouverneur général des Pays-bas; mais un vice de conformation, qu'avoit la Princesse, avoit obligé son mari de la répudier; elle se fit religieuse dans un monastere de Plaisance.

Le 26 [a] Mars, Jean Basilowitz, grand Duc de Moscovie, mourut dans la cinquante-sixieme année de son âge, & la trente-neuvieme de son regne. D'Anastasie sa premiere femme, il avoit eu deux fils; l'un nommé Jean, comme lui, & dont nous avons rapporté la mort; l'autre, nommé Théodore [b], qui lui succeda. La Moscovie étant épuisée par les impots que les guerres continuelles, entreprises par Basilowitz, l'avoient obligé de lever; ce Prince, en mourant, Mort du Czar Jean Basilowitz.

a *Oléarius* dit le 28, dans la rélation de son voyage de Moscovie. Seconde édition, tome I, p. 185.

b *Fœdor* en langue Moscovite.

HENRI III. 1584.

exempta ſes ſujets de diverſes taxes pour dix ans. Il rendit la liberté à tous les priſonniers faits par ſes troupes. Quelque-tems avant ſa mort, il avoit fait marcher une armée nombreuſe contre les tartares de Caſan, qui l'avoient totalement défaite. Théodore avoit épouſé Irene ou Gernia, fille de Théodore Godowski [a].

Eric de Brunſwic.

Eric de Brunſwic finit ſes jours le 18 Novembre à Pavie. Sans avoir jamais rien fait qui fût digne de mémoire, il s'étoit rendu redoutable. Comme il ne laiſſa point d'enfans, ni de Sidonie de Saxe, ſa premiere femme, ni de Dorothée de Lorraine, qui fut la ſeconde; tous ſes biens, tant ceux qu'il avoit hérités de ſes ancêtres, & qui étoient très-conſidérables, que les terres uſurpées par ſon pere ſur l'Evéché d'Hildesheim, paſſerent à Jules, Duc de Brunſwic, qui n'étoit ſon parent qu'au troiſieme degré. Le Duc de Brunſwic hérita auſſi des biens de la maiſon des Comtes d'Hoye, dont Eric étoit depuis peu en poſſeſſion par l'extinction de cette famille.

Les Cardinaux Borromée & Cammandon.

Le ſacré College perdit le Cardinal Borromée & le Cardinal Commen-

a Gudenus, ſelon *Oléarius*.

don, deux de ſes plus grands ornemens. Charles Borromée, ainſi que nous l'avons dit ailleurs [a], étoit fils du Comte d'Arona & de Marguerite Medichino, ſœur du Pape Pie IV. L'élévation dans laquelle il ſe vit à un âge aſſez peu avancé, fut la ſuite de celle de ſon oncle, qui le fit Cardinal, & qui l'accabla d'honneurs & de richeſſes. Dans le tems qu'il étoit comblé des faveurs de la fortune, la mort prématurée de Frederic, ſon frere, l'ayant fait ſouvenir de bonne heure, que nous ſommes tous mortels, il ſe retira dans ſon Archevéché de Milan. Là, s'appliquant ſans relâche à tous les devoirs d'un bon paſteur, il nourriſſoit ſes diocèſains du pain de la parole divine, & les édifioit par la ſainteté de ſa vie. A peine reconnoiſſoit-on en lui quelques traces de la foibleſſe humaine. Il mourut le 3 Novembre, âgé ſeulement de quarante-ſix ans. On croit que ſes auſterités abregerent ſes jours. Auguſtin Valerio, Cardinal, Evêque de Verone; Biſcape, Evêque de Novare, & Charles, prébendier de l'égliſe de Saint Pierre, ont écrit la vie de ce ſaint homme.

HENRI III. 1584.

a Livre X.

HENRI III. 1584.

François Commendon, né à Veniſe, & auſſi célèbre que le Cardinal Borromée, mais par un autre genre de mérite, paſſa preſque toute ſa vie dans le maniement des affaires les plus importantes. Il ſe conduiſit avec tant de prudence dans toutes les négociations dont il fut chargé, qu'il ſe fit regarder comme un des plus habiles politiques de ſon ſiecle. Excedé de travaux, il fixa, ſur la fin de ſes jours, ſa demeure à Padoue. Après avoir été long-tems tourmenté d'une inſomnie continuelle, il mourut le 26 Décembre, dans la ſoixante-deuxieme année de ſon âge.

Mort de Marc-Antoine Colonne.

L'année 1584 fut auſſi funeſte à Marc-Antoine Colonne, Duc de Palliano. Philippe II, qui lui avoit donné la Vice-Royauté de Sicile, venoit de le mander en Eſpagne, lui deſtinant le commandement d'une flotte redoutable qu'on y équipoit. Colonne, étant tombé malade à Barcelonne, ſe fit tranſporter à Medina-Celi, pour changer d'air. Il y mourut, au commencement du mois d'Août. Sa fin fut précédée de douleurs effroyables, ce qui fit croire qu'elle n'avoit pas été naturelle.

Ainsi que l'Italie, la France fit ses pertes. La mort lui enleva Paul de Foix, Archevêque de Toulouse, & fils de Jean de Foix, Comte de Carmain. Paul de Foix fut d'abord Conseiller au Parlement de Paris. Nous avons dit que, sur la fin du regne de Henri II, il avoit été enveloppé dans la disgrace de plusieurs magistrats. On lui rendit enfin justice, & il fut employé depuis en diverses ambassades. Ce prélat étoit ambassadeur à Rome, lorsqu'en entendant la messe, il se sentit tout d'un coup frappé de la maladie, dont il mourut sur la fin de Mai, âgé de cinquante cinq ans. Il fut enterré avec une grande pompe, dans l'église de Saint Louis, appartenante à la nation françoise. Marc-Antoine Muret, un des plus éloquens orateurs du tems, prononça l'oraison funébre.

HENRI III. 1584.

Mort de Paul de Foix.

Gui du Faur de Pibrac, Président au Parlement de Paris, termina sa carriere le 27 du même mois, quinze jours avant la mort du Duc d'Anjou, dont il étoit Chancelier. Il tomba malade à Paris, du chagrin que lui donna le mauvais succès de l'entreprise de son maître sur Anvers. Ayant

Mort de Gui du Faur, sieur de Pibrac.

HENRI III 1584.

langui long-tems, il mourut dans un âge encore moins avancé que celui de Paul de Foix. Il rendit le dernier soupir entre les bras de Caseneuve son frere, & de plusieurs amis. A ses talens pour les affaires, il joignoit une vaste litterature. M. de Thou reconnoît qu'il devoit à Pibrac & à Paul de Foix une partie de ce qu'il savoit.

Mort de Gentien Hervet.

Le 12 Septembre, Gentien Hervet mourut à Rheims. Ce savant étoit né l'an 1499, au bourg d'Olivet, près d'Orléans. Dès son enfance, il fit de grands progrès dans les langues grecque & latine. Son premier emploi fut d'être précepteur de l'Aubespine, qui depuis fut un des quatre secretaires d'état [a], sous les Rois François I, Henri II, François II & Charles IX. Il vint ensuite à Paris, où il fut d'un grand secours à Lupset, anglois, pour l'édition des œuvres de Galien, traduites en latin par Linacer. Lorsque Lupset retourna en Angleterre, Hervet l'y suivit, & fut chargé de l'éducation d'Artur Polus. Dans la suite, le Cardinal Polus, frere d'Artur, attira Hervet en Italie. Hervet de-

a Sur le titre de Secretaire d'Etat, voyez ce que j'ai dit dans une note au commencement du livre II.

meura long-tems auprès de ce grand homme, dont la maison étoit l'école de la science & de la vertu. De retour en France, il fit des leçons publiques dans le college de Bordeaux. Quelque tems après, il reprit le chemin d'Italie. Marcel Cervino, qui depuis fut Pape, se l'attacha, & le fit travailler à des traductions latines de plusieurs Peres grecs. Hervet accompagna Cervino au Concile de Trente, & y prononça quelques discours. Celui qu'il fit sur les mariages, est une piece remplie d'érudition. A plus de cinquante ans, il prit les ordres sacrés. Il fut Vicaire général, d'abord de Jean de Hangest, Evêque de Noyon, & ensuite de Morvilliers, Evêque d'Orléans. Pendant ce tems, il s'occupa principalement de la prédication. Enfin, le Cardinal de Lorraine lui donna un canonicat de Rheims. Hervet y passa le reste de ses jours, dans une application continuelle à l'étude.

HENRI III. 1584.

Fin du trente-unieme Livre.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
UNIVERSELLE
DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXXII.

HENRI III. 1585.

JUsques ici, autant que nous l'avons pû, nous avons développé les secrets ressorts des intrigues, qui menaçoient la France d'une ruine prochaine. Cela nous sera d'autant plus aisé dans la suite, que nous touchons à l'époque, où le Duc de Guise ne cacha plus ses véritables desseins.

Artifices du Duc de Guise.

Il avoit toujours jugé, que le meilleur moyen de les faire réussir, étoit de sémer la division entre les plus proches héritiers de la couronne. Sur ce

principe, il avoit tenté, lorsque le Roi de Navarre étoit encore catholique, de l'opposer au Duc d'Anjou ; & il avoit lié en apparence une amitié fort étroite avec le premier de ces deux Princes. Il affectoit de ne pouvoir se séparer de lui. Ordinairement, ils mangeoient ensemble, & souvent ils partageoient le même lit. Le Roi de Navarre se prêtoit d'autant plus volontiers à cette feinte intimité, qu'elle le mettoit à portée d'éclairer les démarches des Lorrains. Lorsqu'il eut embrassé de nouveau la religion réformée, il renonça bientôt à cette liaison ; & le Duc de Guise, qui se vantoit de ne pouvoir être trompé, fut obligé d'avouer qu'il l'avoit été par ce Prince. Tant que le Duc d'Anjou vécut, le Duc de Guise dissimula son dépit, d'avoir été joué. Depuis la mort du frere du Roi, il avoit cessé de se contraindre.

HENRI III. 1585.

Par les mêmes raisons qui l'avoient porté à vouloir donner au Prince défunt un rival, il étoit intéressé à en donner un au nouvel héritier présomptif du trône. C'est à quoi il avoit déjà pourvû. Le Cardinal de Bourbon étoit un esprit superficiel. Il n'avoit pas été

HENRI III. 1585.

difficile de lui persuader que la couronne lui étoit due. Les ligueurs, à force d'argent, avoient engagé un misérable docteur, nommé Matthieu Zampini, à publier une dissertation, pour soutenir cette absurdité. François Hotman, célèbre jurisconsulte, réfuta cet écrit, & montra, qu'indépendamment des loix, il y avoit des raisons de fait, qui assuroient le trône au Roi de Navarre. En effet, dans le contrat de mariage de ce Prince, il avoit été expressément stipulé, que la couronne lui seroit dévolue, en cas d'extinction de la seconde branche des Valois; & le Cardinal lui-même avoit signé ce contrat.

Comme le Duc de Guise avoit à se concilier des personnes qui avoient des vues fort opposées, il leur parloit différemment. Il promettoit au Cardinal de Bourbon, de le placer sur le trône. En même-tems, il persuadoit à la Reine-mere, que tout ce qu'il faisoit en faveur du Cardinal, n'étoit que pour empêcher le Roi de Navarre d'y parvenir; que, si une fois ce Prince en étoit exclus, il seroit aisé de faire donner l'exclusion aux autres Princes du sang, & de faire déclarer les fils du

Duc

Duc de Lorraine, successeurs à la couronne, après la mort du Cardinal, qui ne pouvoit vivre encore long-tems. Vis-à-vis des ministres d'Espagne, le Duc tenoit un tout autre langage. Il leur faisoit entendre, qu'il ne trompoit la Reine-mere & le Cardinal, que pour servir mieux, & plus sûrement, Philippe II. « Vouloir, disoit-il à » l'ambassadeur de ce Prince, faire » passer le sceptre entre les mains d'un » vieillard infirme, ce seroit s'appuyer » sur un roseau fêlé. Je ne suis pas » non plus assez simple, pour esperer » d'établir les fils du Duc de Lorraine » sur les ruines de la famille royale. » Cette entreprise est de trop difficile » exécution. D'ailleurs, quand je pour- » rois la conduire à une heureuse fin, » je ne le voudrois pas, & je croirois » plus naturel, de travailler à l'éleva- » tion de ma propre branche, qu'à » l'agrandissement de ma branche aî- » née. Bien éloigné de penser à ces dif- » férens projets, je ne songe qu'à fai- » re tomber la couronne à un Monar- » que assez puissant pour la conserver, » & assez reconnoissant pour récom- » penser dignement un si grand ser- » vice ».

HENRI III. 1585.

HENRI III. 1585.

Les freres du Duc n'étoient pas eux-mêmes entierement dans sa confidence. Il savoit que le Duc de Mayenne étoit un homme attaché à l'honneur de sa maison; mais froid & sensé, qui ne renonceroit que difficilement à son amour pour le repos. Louis, Cardinal de Guise, étoit ardent, & capable de se livrer aux desseins les plus vastes. Mais comme il étoit jeune, & fort adonné à ses plaisirs, il étoit à craindre qu'il ne lui échapât quelque indiscrétion vis-à-vis d'une maîtresse. A l'égard des Ducs d'Aumale & d'Elbeuf, leurs cousins, le Duc de Guise en faisoit peu de cas, & il ne doutoit point qu'ils ne s'attachassent à sa fortune. Il pouvoit importer de gagner le Duc de Mercœur, frere de la Reine regnante, & Gouverneur de Bretagne. Sa femme, qui descendoit des Comtes de Penthievre, ayant des prétentions sur cette province; il paroissoit facile de le détacher du parti du Roi.

Pour ce qui est des différens Ordres de l'Etat, le Duc de Guise, afin de les mettre dans ses intérêts, coloroit toutes ses démarches du spécieux prétexte de la religion. Des émissaires, qu'il entretenoit dans toutes les Villes du

royaume avec l'argent des Espagnols, insinuoient par-tout qu'elle étoit en danger, sous un Roi, qui n'écoutoit que de mauvais conseils. Ces boute-feux étoient des gens ruinés, ou des scélérats, qui ne pouvoient attendre que d'une guerre civile, ou une ressource à leur misere, ou l'impunité de leurs crimes. Il se tenoit, sur tout à Paris, des assemblées fréquentes du parti. Le Duc vouloit que la révolte commençât par la capitale. Dans cette vue, il payoit des prédicateurs, qui ne faisoient point difficulté d'employer les fables les plus grossieres, pour décrier Henri III, & pour relever les moindres actions des Princes Lorrains. Il avoit aussi des auteurs à ses gages, pour composer des libelles séditieux. Le plus ardent de ces écrivains étoit Louis d'Orléans, Avocat au Parlement. Cet homme, dont la plume étoit passablement éloquente, répandit un long mémoire, sous le nom d'un catholique Anglois. On menaçoit les françois dans cet écrit, que, s'ils ne se précautionnoient contre la tyrannie, ils se verroient exposés à la même persécution que les catholiques souffroient en Angleterre. A cha-

HENRI III. 1585.

HENRI III. 1585.

que coin de rue, les factieux étaloient des estampes, où tout ce qu'on racontoit de cette prétendue persécution, étoit représenté sous les images les plus effrayantes. Tandis que la populace s'amusoit à les considérer, il se trouvoit des gens apostès, qui, une baguette à la main, en donnoient l'explication. Une pareille témérité lassa la patience du Roi. Il ordonna au Lieutenant civil, d'empêcher qu'à l'avenir il ne parût plus de ces gravures. Claude Dorron, Maître des Requêtes, fut chargé de faire la recherche des planches. Elles furent trouvées à l'hôtel de Guise. Les ligueurs eurent l'audace de faire peindre sur bois le même sujet en grand, & le tableau fut exposé dans le cimetiere de Saint Severin.

Tels furent les artifices, dont le Duc de Guise, & ses partisans se servirent, pour préparer le coup qu'ils méditoient. Ce fut en 1585, que ce coup éclata. On croit communément, que les ministres d'Espagne le précipiterent, à l'occasion de l'ambassade envoyée au Roi par les Etats généraux des Pays-bas [a]. Quelques personnes

[a] M. *de Thou* dit [*à l'occasion du siege d'An-*

apportent une autre raison assez vrai semblable, qui put engager le Duc à se presser de se déclarer. Henri III avoit pris une route sûre, pour détruire insensiblement les protestans en France, sans en venir contre eux à la force ouverte. Il avoit une attention scrupuleuse, à ne leur accorder aucun gouvernement, aucune dignité à la Cour, aucune charge de judicature, & en général à ne répandre sur eux aucune des graces qui dépendent uniquement de la volonté du Souverain. Ceux d'entre eux, qui possedoient quelques emplois, en étoient privés successivement, sous prétexte de prévarication ou d'incapacité. Cette conduite effraya le Duc de Guise. Il appréhenda de perdre bien-tôt son crédit auprès du peuple, si l'on laissoit le Roi plus longtems en état de suivre son plan.

HENRI III. 1585.

Dans cette crainte, le Duc avoit conclu dès le dernier de Décembre, au château de Joinville, un traité avec l'Espagne. Le Cardinal de Bourbon,

Traité entre les Princes ligués & la Cour de Madrid.

vers]. Il me semble plus clair de dire [*à l'occasion de l'ambassade des Etats généraux, &c*]. Si la négociation des Etats généraux réussissoit, les Espagnols avoient à craindre que le Roi, en secourant Anvers, n'empêchât le Prince de Parme de prendre cette Place ; & c'est ce que veut faire entendre notre historien.

HENRI III. 1585.

étant le phantôme, derriere lequel le Duc vouloit continuer de se cacher, parut dans cet acte, comme une des deux parties contractantes. Le traité portoit que le Cardinal seroit regardé comme le légitime héritier de la couronne de France, & qu'à jamais, aucun hérétique, ni fauteur d'hérétiques, ne pourroit prétendre à cette couronne; que, pour affermir l'union entre la France & l'Espagne, le Cardinal, s'il devenoit Roi, ratifieroit, aussi-tôt qu'il parviendroit au trône, le traité de paix, passé l'an 1559 à Cambray entre les deux royaumes, & qu'il s'engageroit, par serment, à l'observer; qu'on ne souffriroit en France d'autre religion que la catholique, & qu'on extermineroit tous ceux qui refuseroient de la suivre; que, pour corriger les abus qui s'étoient introduits dans l'Eglise, on feroit recevoir dans tout le royaume les decrets du Concile de Trente; que le Cardinal, tant en son nom, que pour les Rois ses successeurs, renonceroit à l'alliance de la Porte; qu'on défendroit en France tous armemens destinés à troubler la navigation des Espagnols dans les mers des Indes; que Philippe,

pour ſubvenir aux frais de la guerre qu'on entreprendroit contre les proteſtans, payeroit par mois à la Ligue la ſomme de cinquante mille écus, à compter du jour que la guerre ſeroit déclarée; que les Princes ligués auroient ſoin de faire rendre à S. M. C. les Places dont les hérétiques, ou les rebelles, auroient pû s'emparer, entre autres, la ville & la citadelle de Cambray; que ces Places ſeroient remiſes avec toutes les munitions, & dans le même état où elles étoient, lorſque les ennemis s'en étoient rendus maîtres; que, ſi le Roi d'Eſpagne rentroit dans ces Places, avec le ſecours des Princes ligués, il accorderoit en faveur de ces Princes une amniſtie générale aux habitans de la religion romaine; qu'il engageroit l'Archevêque de Cambray, à en uſer de même; que le Cardinal de Bourbon, lorſqu'il ſeroit ſur le trône, rembourſeroit S. M. C. des frais qu'elle auroit faits pour la guerre; que S. M. C. s'engageroit, de ſon côté, à rendre aux Princes Lorrains les ſommes qu'ils auroient dépenſées; & que tous les grands Officiers de la couronne, les ſeigneurs & gentilshommes, les vil-

HENRI III. 1585.

HENRI III. 1585.

les, universités & chapitres du royaume, & enfin tous les françois de la saine doctrine, seroient censés compris dans ce traité ; que, si quelques Princes étrangers souhaitoient d'entrer dans cette ligue, ils y seroient admis, moyennant le consentement des deux parties ; que, ni le Roi d'Espagne, ni les Princes ligués, ne pourroient traiter directement ni indirectement avec Henri III ; qu'afin d'éviter les troubles que les hérétiques pourroient exciter, s'ils étoient instruits de cette union, l'on tiendroit pour quelque tems le traité secret.

Pendant que les ambassadeurs des Provinces-unies étoient en route pour venir à Paris, Henri III leur avoit envoyé ordre de s'arrêter à Senlis, où il se proposoit d'aller les trouver. Il leur avoit ensuite fait écrire, de venir *incognito* à la Cour. Ces ménagemens, dictés par une timide prudence, étoient un aveu que le Roi redoutoit Philippe. Aussi, dès que Bernard de Mendose, ministre d'Espagne, sût que ce Prince se préparoit à donner une audience aux Flamands, il en demanda une, dans laquelle il parla avec

beaucoup de hauteur. Son arrogance reveillant la fierté de Henri III, ce Monarque prit alors le ton digne d'un Roi de France. Il déclara formellement, que rien ne l'empêcheroit d'user, envers les Princes & les peuples affligés qui auroient recours à sa protection, de la même générosité, qui dans tous les tems avoit mérité tant de gloire à ses ayeux. Mendose, mécontent de la réponse du Roi, en fit part aussi-tôt au Duc de Guise, & le pressa de remplir les engagemens, qu'il avoit pris par le traité qui venoit d'être conclu à Joinville. Pour prévenir toutes objections, il lui annonça que les levées faites en Suisse pour la Ligue, étoient prêtes de se mettre en marche; & que l'argent destiné pour les troupes Allemandes étoit déjà compté. Il ajouta, que de la résolution du Duc dépendoit le succès du siege d'Anvers, qui alloit décider du sort des Pays-bas; que, si le succès étoit heureux, il entraîneroit avec lui la réduction du reste de la Flandre; que, si au contraire les Espagnols échouoient devant cette Place, ce revers alloit porter le dernier coup, non-seulement à l'autorité de Philippe dans ces provinces,

HENRI III 1585.

HENRI III. 1585.

mais encore à la religion ; que les intérêts propres du Duc devoient le tirer de son assoupissement ; que depuis long-tems les Ducs de Joyeuse & d'Espernon ne faisoient plus mystere du mépris qu'ils avoient pour lui ; qu'on avoit jusqu'alors attribué à sa sagesse, d'avoir si bien sû dissimuler son ressentiment, mais qu'il ne pouvoit différer davantage la vengeance de tant d'injures, sans s'exposer manifestement à être taxé par-tout de lâcheté.

Le Duc de Guise prend les armes, à la sollicitation des Espagnols.

Ce dernier éguillon acheva de déterminer le Duc de Guise. Sur le champ, il écrivit à Louis Phiffer, de lui amener les troupes levées en Suisse, & à Christophe de Bassompierre, de faire entrer dans le royaume les Reîtres engagés en Allemagne. Le capitaine Saint Paul, moins connu par sa naissance que par ses exploits, fut destiné à commander l'infanterie françoise. Un grand nombre de gentilshommes, de Bourgogne & de Champagne, se rendirent auprès du Duc, sans savoir encore à quel usage il devoit les employer. Il se mit à leur tête avec les Ducs de Mayenne & d'Elbeuf. Par ses conseils, le Cardinal de Bourbon se retira au château de Gail-

lon, près de Rouen. Ce Cardinal y reçut les députés de la noblesse de Picardie, qui étoit entrée neuf ans auparavant dans la Ligue. Les députés, l'ayant invité à passer dans leur province, il les y suivit, & ils le conduisirent à Péronne. HENRI III. 1585.

Audience donnée par Henri III aux ambassadeurs des Provinces-unies.

Cependant le Roi donna audience le 12 Février aux ambassadeurs des Provinces-unies. Il leur demanda du tems, pour déliberer avec son conseil sur leur proposition.

On recevoit de toutes parts à la Cour des nouvelles des menées du Duc de Guise, & des assemblées que la noblesse tenoit dans diverses provinces. Henri, qui ne fut jamais s'opposer que mollement aux progrès d'une faction trop puissante, ne se servit encore en cette occasion, que des remedes qu'il avoit coutume d'employer. Il fit publier le 29 Mars un édit, par lequel, en annonçant qu'il diminuoit cette année deux cens cinquante mille écus sur les impôts, il défendoit de faire aucunes levées de troupes dans le royaume, & enjoignoit aux Gouverneurs, de faire courir à main armée sur toutes les personnes, qui, sans son ordre, feroient des enrollemens.

HENRI III. 1585.

Déja le Duc travailloit à se rendre maître des trois Evêchés. Il s'étoit engagé de les remettre au Duc de Lorraine, chef de sa maison, afin d'attacher à ses intérêts ce Prince, qui, pendant les troubles précédens, ne s'étoit déclaré pour aucun parti. Les ligueurs surprirent Verdun. Ils n'eurent pas plus de peine à se saisir de Toul. Leur tentative sur Metz n'ayant pas réussi, le Duc, qui, ayant été joint le 24 Mai à Rouvroy par trois mille Reîtres, & par trois mille Suisses, se voyoit à la tête de douze mille hommes, fit passer ses troupes à Châlons, dont il vouloit faire sa Place d'armes.

Les ligueurs s'emparent de Toul & de Verdun.

Le Cardinal de Bourbon, peu après son arrivée à Péronne, avoit fait imprimer un manifeste, par lequel il disoit que, de concert avec les Princes, Cardinaux, Pairs, Seigneurs, &c, il avoit juré d'extirper l'héréſie dans le royaume; de rendre à la noblesse son premier lustre; de décharger les peuples des impôts établis depuis la mort de Charles IX, & de faire revivre l'ancienne splendeur des Cours supérieures; que c'étoit dans cette vue, que les ligueurs avoient pris les ar-

Manifeste du Cardinal de Bourbon.

mes ; qu'ils ne les quitteroient qu'après l'exécution d'un si juste dessein, & qu'ils espéroient que, comme ils ne se proposoient pour objet que le bien de la religon & de l'état, le Roi ne desapprouveroit pas leurs démarches. HENRI III. 1585.

Indépendamment de ce manifeste, qui étoit signé du seul Cardinal de Bourbon, les ligueurs publierent un autre écrit, qui étoit sans souscription, & dans lequel ils se déchaînoient avec le dernier emportement contre les dépenses énormes du Roi, & contre la distribution qu'il faisoit de ses graces. Ce Prince répondit à ce libelle par une espece de déclaration, composée avec beaucoup d'art, mais où il jouoit un rôle peu convenable à la majesté royale. Au lieu d'y commander en maître, il s'abaissoit à faire son apologie, comme un coupable, qui cherche à se justifier devant ses accusateurs.

Louis de Gonzague, Duc de Nevers, avoit embrassé le parti de la Ligue. Il étoit bien aise de faire croire qu'il n'y étoit entré que par des vues de religion. Son véritable but étoit de se faire donner quelque gouvernement, & il étoit piqué de n'en avoir

HENRI III. 1585.

pu obtenir aucun, depuis qu'il s'étoit démis de celui du Marquisat de Saluces. Dans les circonstances actuelles, il avoit jetté les yeux sur le gouvernement de Provence. N'espérant pas que la Cour le lui accordât, si elle n'y étoit forcée, il avoit projetté de s'emparer de Marseille, persuadé qu'étant maître une fois de cette Ville, il le seroit bientôt de toute la province. Ainsi, tandis que le Duc de Guise étoit occupé à assembler son armée en Champagne, Nevers s'étoit rendu à Avignon, afin d'être plus à portée d'exécuter son dessein. Cependant, il avoit répandu le bruit, que sa santé l'obligeoit d'aller aux bains de Lucques, & que delà, il passeroit à Rome, pour terminer ses différends avec le Duc de Mantoue, son frere, par l'entremise de quelques Cardinaux, que Gregoire XIII avoit nommés pour arbitres.

Conjuration à Marseille.

Plusieurs habitans de Marseille, entre autres, Nicolas Roque & Louis Dariez, consuls de la Ville, s'étant laissé gagner par les insinuations du Duc de Nevers, avoient promis de la lui livrer. Les conjurés, pour signal, étoient convenus d'assassiner Bonifice, Trésorier de France; & ce fut le

HENRI III. 1585.

propre frere de cet officier, qui exécuta ce coup. A peine eurent-ils commis cet attentat, que le peuple, à leur instigation, fit main-basse sur les protestans, & les enferma dans une tour. Le lendemain, les mutins promenerent garrotés quatre de ces malheureux, & les massacrerent ensuite inhumainement, à la vue des autres prisonniers. Bientôt après, les conjurés passerent de la fureur à la crainte. Ils écrivirent à Hubert de la Garde, sieur de Vins, de leur amener incessamment des troupes, & de venir achever ce qu'ils avoient commencé. Leur lettre n'arriva pas assez tôt, ou de Vins tarda trop à les secourir. Un ancien bourgeois, nommé Bouquier, que son âge & son crédit rendoient respectable, fit rentrer le peuple dans le devoir. Dariez & le frere de Boniface furent arrêtés. On leur fit leur procès, & ils furent condamnés à avoir la tête tranchée.

Le Duc de Nevers abandonne la ligue.

Le Duc de Nevers, frustré ainsi de ses espérances, resolut de faire effectivement le voyage de Rome. Avant de s'embarquer, il manda au Cardinal de Bourbon, & au Duc de Guise, qu'il renonçoit à la Ligue. Il allégua, pour

HENRI III. 1585.

prétexte, qu'il s'y étoit engagé à condition d'être autorisé à cette démarche par une bulle, & qu'on ne lui avoit pas donné la satisfaction qu'il exigeoit sur cet article.

Dés que les troupes de la Ligue furent assemblées, le Duc de Guise, à la tête d'un détachement de cavalerie, s'avança jusqu'à Péronne, d'où il tira le Cardinal de Bourbon, pour le conduire à Châlons. Tandis qu'il amusoit ce crédule vieillard, par les plus grandes marques de respect, & par les protestations les plus fortes d'un dévouement qui ne se démentiroit jamais, il faisoit entendre sous main au Roi, qu'il ne seroit pas difficile de ménager un accommodement. Henri, qui, tout outragé qu'il étoit, préféroit encore son repos à sa gloire, proposa à Catherine de Médicis de partir, pour aller traiter avec le Duc. Cette Princesse, afin de ne point paroître d'intelligence avec les Lorrains, se fit d'abord prier. A la fin elle accepta la commission. Epernay, Ville située sur la Marne, & célèbre par son abbaye, fut choisi pour le lieu des conférences. La Reine-mere s'y rendit, accompagnée de Saint Gelais Lansac,

Catherine de Médicis se rend à Epernay, pour traiter avec le Duc de Guise.

de Pierre Brulart, secretaire d'état, & de Pierre d'Espinac, Archevêque de Lyon. Ce prélat, dans le cœur, favorisoit le parti de la Ligue. Il avoit dans sa jeunesse fait profession de la religion réformée. Par la suite, il l'avoit abandonnée, & depuis il avoit toujours fait paroître une haine mortelle pour les protestans. Nous ne déciderons point, si cette haine étoit réelle, ou si ce n'étoit chez lui qu'un artifice, pour arriver au Cardinalat qu'il souhaitoit avec passion. HENRI III. 1585.

La négociation pour la paix traîna en longueur, parce que d'un côté, le Roi vouloit qu'avant tout, les ligueurs désarmassent, & que de l'autre, ils s'obstinoient à ne point mettre les armes bas, si le Roi ne s'engageoit à déclarer une guerre éternelle aux religionnaires. Cette opposition faisant craindre que les conférences n'eussent peu de succès, la Cour prit des mesures pour tenir tête aux factieux. On établit par-tout dans Paris des corps de garde. Henri III faisoit lui-même, tous les jours, le tour de cette capitale. Il pensoit à la faire fortifier, aussi bien que Saint Denys.

Chassincour, & Claude-Antoine

HENRI III. 1585. de Vienne, sieur de Clervant, députés du Roi de Navarre, insistoient fortement pour qu'on ne s'accommodât point avec le Duc de Guise. Le Roi les assura que le Prince, leur maître, pouvoit être tranquille, & qu'il devoit penser seulement à contenir les calvinistes dans le devoir.

Ce qui embarrassoit principalement Henri III, c'étoit de savoir quel parti il convenoit de prendre à l'égard des Provinces-unies. Il lui paroissoit dangereux d'accepter leurs offres, tandis qu'il avoit une guerre civile dans son royaume. Mais, en ne les acceptant pas, il donnoit aux protestans un juste sujet d'appréhender, que la ligue ne le mît dans la nécessité de tourner ses armes contre eux. Au milieu de ces deux extrémités, il differoit, autant qu'il pouvoit, de répondre aux ambassadeurs Flamands, & il trouvoit chaque jour de nouveaux prétextes, pour différer leur départ. Quelques affaires avoient appellé à Paris François de Noailles, Evêque d'Acqs. Illustre par sa naissance & par son esprit, il s'étoit acquis une grande réputation par l'expérience qu'il avoit acquise dans les ambassades d'Angle-

terre, de Vénise & de Constantinople. Catherine de Médicis avoit persuadé à Henri III, que c'étoit par les conseils de ce prélat, & du feu Evêque de Valence, qu'elle avoit travaillé à le mettre sur le trône d'Alger, & ensuite sur celui de Pologne; deux projets, qui avoient autant déplu à ce Prince, que si l'on eût pensé à le reléguer à l'un des pôles. Le Roi s'imaginoit que les deux Evêques avoient agi, à l'instigation de l'Amiral de Coligny, & ce soupçon avoit quelque apparence de fondement. Montluc, comme nous l'avons remarqué, passoit pour n'être pas trop catholique. Pour Noailles, sa doctrine n'étoit pas suspecte, mais il avoit été en quelque sorte élevé dans la maison de Coligny, & c'étoit du Cardinal de Chatillon, qu'il tenoit les premiers commencemens de sa fortune. Henri, par ces raisons, n'aimoit pas l'Evêque d'Acqs, mais il l'estimoit. Il voulut le consulter. Le prélat fut d'avis que le Roi prît les Pays-bas sous sa protection, & Henri sembla pencher de ce côté. Mais lorsqu'il proposa l'affaire à son conseil, le

HENRI III. 1585.

a *Jean de Montluc.*

HENRI III. 1585.

sentiment de l'Evêque d'Acqs y trouva beaucoup de contradicteurs.

Ils repréſenterent que même dans un tems plein de tranquillité, il ſeroit non-ſeulement peu juſte & peu honnête, & même peu sûr, de ſecourir ouvertement des ſujets armés contre leur Souverain ; qu'à plus forte raiſon, dans les circonſtances préſentes, où l'Etat étoit déchiré par des diviſions inteſtines, ce parti paroiſſoit peu prudent ; qu'en ſe déclarant contre Philippe, on n'en auroit pas moins les ligueurs ſur les bras ; que le Roi de Navarre & le parti proteſtant pourroient, de leur côté, reprendre les armes, & qu'on auroit alors trois guerres, au lieu d'une ; que la guerre civile n'étoit pas un mal nouveau ; qu'on s'y étoit vu ſouvent expoſé, & qu'on avoit trouvé moyen d'y apporter remede ; que pour ce qui regardoit l'Angleterre, on ne devoit pas s'en mettre en peine ; que quand même la Flandre ſeroit ſous la protection de cette puiſſance, les Anglois n'en deviendroient pas plus redoutables à la France ; & qu'ils ſe trouveroient aſſez occupés vis-à-vis de l'Eſpagne ; que, même en ſuppoſant que Philippe leur

abandonnât facilement leur nouvelle acquisition, ils auroient beaucoup de peine à la posséder tranquillement ; que les Flamands, qui, par un amour aveugle pour leur liberté, s'étoient soustraits à l'obéissance de leur Prince légitime, ne souffriroient point qu'une nation, à laquelle ils se seroient donnés volontairement, entreprît de leur imposer le joug. HENRI III. 1585.

Les offres des Provinces-unies ne sont point acceptées.

Le Roi ceda à ces argumens. Ayant mandé les ambassadeurs des Provinces-unies, il les congédia, en leur témoignant du regret de ne pouvoir accepter leurs offres, & en leur promettant d'engager la Reine d'Angleterre, à leur accorder sa protection.

Elizabeth envoye à Henri III l'Ordre de la Jarretiere.

Stanley, Comte de Derby [a], venoit d'arriver à Paris, pour apporter à Henri, de la part de cette Princesse, les marques de l'Ordre de la Jarretiere. On fit à cet ambassadeur une réception magnifique ; & ce fut, pour les prédicateurs de cette capitale, une nouvelle occasion de se déchaîner avec plus de fureur que jamais. Ils accusèrent le Roi de ne penser qu'à faire alliance avec les ennemis de la religion,

[a] Le Journal de Henri III nomme le Comte de *Warwic*, au lieu du Comte de *Derby*.

HENRI III. 1585.

tandis qu'il négligeoit ceux qui en étoient les défenseurs.

Premieres hostilités entre les royalistes & les ligueurs.

Ce Prince, en attendant l'issue des conférences d'Epernay, avoit envoyé quelques personnes d'autorité dans plusieurs provinces, pour s'y opposer aux entreprises de la Ligue. Le Duc de Montpensier, qui s'étoit rendu en Poitou, fut averti que le Duc de Mercœur y faisoit faire secretement des levées de soldats. Il rassembla la noblesse de la province, & il tailla en pieces toutes ces nouvelles milices. Joyeuse avoit eu ordre d'aller à Baugenci, sur la Loire, afin d'arrêter des courses que des troupes, commandées par le Duc d'Elbeuf, faisoient de ce côté. Ce favori les poursuivit au travers de la Touraine & du Vendomois. Elles se retirerent en basse Normandie, où elles se dissiperent d'elles-mêmes [a]. Un abscés, qui étoit survenu

a On dit que le Duc d'*Elbeuf*, abandonné de ses troupes, resta quelques jours avec sa suite, chez un riche païsan de cette province, & qu'après avoir mangé tout ce que pouvoit avoir ce bon villageois, il le fit appeller à sa table. Là, prenant un air de bonté, & se préparant à lui dire adieu, le Duc l'assura que cette guerre alloit être pour le royaume une source de prospérités; lui promettant que, dès que les hérétiques seroient exterminés, on aboliroit les impôts, & que les gens de la campagne ne payeroient plus de tailles. « Je res-

au Duc d'Eſpernon, le retenoit malgré lui à Paris. Dès qu'il fut guéri, il ſe mit à la tête de quelques bataillons, s'avança juſqu'à Gien, & défit les troupes qui commençoient à s'y aſſembler. HENRI III. 1585.

Un événement, qui venoit d'arriver à Lyon, fit plus de peine à la Cour, que ces legers ſuccès ne lui cauſerent de joie. On avoit ôté le commandement de la citadelle à Michel-Antoine de Saluces, ſieur de la Mante, pour le donner à Poëſieu du Paſſage, créature du Duc d'Epſernon. François de Mandelot, Gouverneur de Lyon, fut offenſé qu'on déplaçât un homme, dont il faiſoit profeſſion d'être ami. Pour ſe venger, il ſe livra aux ligueurs, & il reſolut de chaſſer Poëſieu de la citadelle. Dans cette vue, il fit répandre le bruit que les proteſtans de la Ville ſongeoient à remuer. C'étoit alors le ſignal de la revolte, & l'artifice dont on ſe ſervoit pour mettre le peuple en mouvement. Auſſitôt tous les bourgeois coururent aux armes. La citadelle étoit mal gardée. Les factieux, ayant eſcala-

Mandelot, Gouverneur de Lyon, ſe jette dans le parti de la ligue, & il fait raſer la citadelle de la Ville.

» ſens déjà par moi-même, Monſeigneur, répondit le païſan, l'effet » d'un ſi heureux préſage : » car l'honneur que vous » m'avez fait de venir loger chez moi, m'a réduit au point de n'être » plus en état de rien » payer.

HENRI III. 1585.

dé en grand nombre le baſtion qui regardoit la Ville, & n'ayant affaire qu'à une poignée de gens, ils s'emparerent de cette fortereſſe. Mandelot, ſans perdre de tems, la fit ruiner de fond en comble, avant qu'on pût en avoir la nouvelle à la Cour. Enſuite il dépêcha un courier au Roi, pour ſe juſtifier, rejettant la faute de tout ce qui s'étoit paſſé, ſur le peuple, dont, diſoit-il, il n'avoit pû être le maître, n'ayant pas aſſez de troupes pour le contenir. Le Duc d'Eſpernon ſollicita vivement la punition de cet attentat. Mais comme il étoit partie intéreſſée, le Roi le ſoupçonna de parler plutôt par un reſſentiment perſonnel, que par zele pour l'autorité royale & pour le bien public. Mandelot obtint ſon pardon, à la recommandation de Villeroy, qui vouloit faire épouſer à Charles d'Alincourt, ſon fils, la fille de ce Gouverneur, dans l'eſpérance que, par ce mariage, le gouvernement de Lyon tomberoit dans ſa famille.

Précaution du Maréchal de Matignon, pour aſſurer la Ville de Bordeaux au Roi.

Tandis que les ligueurs ſongeoient à enlever la Ville de Lyon au Roi, le Maréchal de Matignon travailloit à lui aſſurer celle de Bordeaux. La fidélité de Louis de Genouillac, Baron de Vaillac,

Vaillac, qui commandoit dans le château Trompette, étoit suspecte. Matignon convoqua chez lui, sous quelque prétexte, une assemblée des principaux officiers qu'il avoit sous ses ordres, en qualité de Commandant de Guyenne. Le Baron de Vaillac se rendit à l'assemblée, & l'on se saisit de sa personne. En même tems, on lui signifia un ordre du Roi, de remettre le château Trompette entre les mains du Maire & des Jurats. Il obéit, après qu'on lui eut fait espérer que la Cour le dédommageroit des dépenses, qu'il prétendoit avoir faites pour la réparation de cette forteresse.

HENRI III. 1585.

Les protestans s'emparent de Marans.

Le Vicomte de Rohan rendit aux protestans un service semblable à celui que Matignon venoit de rendre au Roi. Il importoit aux Rochelois d'être maîtres de Marans. Les Comtes de Sancerre étoient alors en possession de cette Place, qui avoit appartenu aux seigneurs de la Tremouille. Rohan trouva le moyen de la surprendre, & il en confia la garde à la Saulsaye Beauregard. Peu de tems après, d'Aubigné de la Josseliniere, un des chefs des ligueurs dans ces cantons, voulut passer par cette Ville, pour aller à Broua-

HENRI III. 1585.

ge, où il menoit trois cents hommes. Comme on lui refusa le passage, il fut obligé de prendre un détour. La garnison de Saint Jean d'Angely l'attaqua, & elle tailla en pieces le détachement qu'il conduisoit. Les Rochelois mirent une forte garnison dans Marans; & des Essarts de Montalembert, officier expérimenté, qui s'étoit distingué aux sieges de Saint Jean d'Angeli & de la Rochelle, se chargea de la défense de cette Place.

Manifeste du Roi de Navarre.

Après cette prise d'armes, le Roi de Navarre crut devoir publier un manifeste. Il y exposoit que, malgré tous les sujets de plainte qu'on lui avoit donnés, il avoit observé fidelement l'édit de 1577, sans avoir jamais exercé aucune violence contre aucun catholique, ni même contre les ecclésiastiques de cette communion; qu'il avoit laissé aux Evêques d'Oleron & de Lescar la jouissance de leurs revenus; que dans tous ses domaines, les catholiques, comme les protestans, jouissoient d'une entiere liberté de conscience; qu'ainsi l'on avoit tort de publier qu'il étoit l'ennemi des premiers; qu'on n'étoit pas non plus en droit de le traiter de perturbateur du repos pu-

blic ; qu'il convenoit d'avoir envoyé Segur en Angleterre & en Allemagne, mais que Henri III avoit été informé des instructions données à ce ministre, & que Sa Majesté savoit qu'elles ne contenoient rien qui pût annoncer le dessein de brouiller ; que, pour ce qui regardoit l'assemblée de Montauban, elle ne s'étoit tenue qu'avec la permission de la Cour. Le Roi de Navarre terminoit son manifeste, en demandant qu'il lui fût permis de vuider ses différends avec le Duc de Guise, par un combat singulier.

HENRI III. 1585.

Ce Prince appelle le Duc de Guise en duel.

Le jour qui précéda la date de cet écrit, les chefs de la ligue avoient adressé au Roi un mémoire sous le nom du Cardinal de Bourbon & du Duc de Guise. C'étoit moins une requête, qu'une espece de déclaration, dans laquelle ils annonçoient leurs volontés. Ils exigeoient que Henri III défendît, dans toute l'étendue du royaume, l'exercice d'aucune autre religion que la catholique ; qu'il déclarât les protestans privés de toutes charges & dignités, & incapables d'en posséder à l'avenir ; que l'édit fût enregistré au Parlement de Paris, le Roi séant en son lit de justice ; que toutes les per-

Prétentions des ligueurs.

HENRI III. 1585.

sonnes publiques s'obligeassent par serment, d'en maintenir l'exécution ; que Sa Majesté retirât des mains des calvinistes les Villes qu'ils occupoient ; & que, s'ils refusoient de les rendre, elle employât la force pour les en chasser ; qu'elle cessât d'accorder sa protection à la Ville de Genève ; que, comme après tant d'édits si souvent réïterés, pour assurer solidement la religion catholique, on n'en étoit pas plus avancé, Sa Majesté consentît que les troupes, qui étoient alors au service de l'Union, fussent chargées de l'exécution de celui-ci. A ces conditions, « pour montrer, disoient-ils, qu'ils » n'étoient animés ni par l'ambition, » ni par la haine, ils offroient de se » désister de la demande qu'ils avoient » faite de plusieurs Places de sûreté, » & ils promettoient même de se dé- » mettre de tous leurs gouvernemens, » & de toutes les charges qu'ils posse- » doient, si telle étoit l'intention du » Roi ».

Les conférences sont transférées à Nemours.

Henri III, voyant d'un côté les ligueurs déterminés à ne rien relâcher de leurs prétentions, & de l'autre, la Reine-mere & les ministres perdre courage, se laissa enfin aller au tor-

rent. Les conférences furent transférées d'Epernay à Nemours en Gatinois, où le Duc d'Espernon se rendit à son retour de Gien. Là, on dressa, de l'aveu du Roi, un projet d'accommodement, qui fut ratifié le 15 Juillet. HENRI III. 1585.

Les députés du Roi de Navarre l'avoient instruit de ce qui se tramoit. Il écrivit de Nerac au Roi, pour se plaindre, & il le rappella à ses propres lettres. Henri III ne laissa pas de passer outre, & le 18 du même mois de Juillet, il tint un lit de justice, dans lequel il fit enregistrer au Parlement un édit contre les religionnaires, absolument tel que le lui avoient dicté les ligueurs. Par un article du traité qu'il conclut avec ces derniers, il leur accorda pour Villes de sûreté, Châlons & Saint Dizier, en Champagne; Soissons, dans l'Isle de France; Rheims, en Vermandois; Saint-Esprit-de-Rue, en Picardie; Dinan & Conquernau, en Bretagne; Dijon, & le château de Beaune, en Bourgogne; Toul & Verdun, dans les trois Evêchés. Il promit outre cela, de faire compter deux cens mille écus d'or pour le payement des troupes étrangeres, levées par le Duc de Guise. Edit contre les protestans

HENRI III. 1585.

Ligue du Duc de Montmorency avec le Roi de Navarre.

Le Roi de Navarre & le Prince de Condé sollicitèrent le Duc de Montmorency, de ne pas abandonner dans des circonstances si critiques la défense de l'Etat, & de s'opposer, avec tous les bons françois, aux progrès d'une famille ambitieuse, qui ne respectoit plus aucun égard. Leurs instances ne furent pas sans fruit. Le Duc, étant allé joindre ces Princes à Saint Paul de Cadejous, en Lauraguais, se ligua avec eux, & ils publièrent une protestation contre le nouvel édit; déclarant qu'ils regardoient les auteurs de la Ligue, comme des traîtres à la patrie, & qu'ils avoient resolu de les poursuivre à toute outrance; que du reste, non-seulement ils ne causeroient aucun dommage, mais ils accorderoient leur protection aux catholiques, qui ne favoriseroient point ces ennemis de la nation.

Ils protestent contre l'édit.

Dès que cette protestation parut à Paris, Henri III manda au Louvre le premier & le second Président du Parlement, le Prévôt des Marchands, & le Doyen de la cathédrale. « C'est mal-» gré moi, leur dit-il, en présence » du Cardinal de Guise, que je prens » les armes contre les protestans. Puis-

» que vous n'avez pas voulu me croire, » lorſque je vous ai conſeillé de ne » point penſer à rompre la paix, il » eſt juſte que vous m'aidiez à faire » la guerre. Pour vous, ajouta-t'il, » *M. le Prévôt des Marchands*, aſ- » ſemblez ce matin les bourgeois de » cette capitale, & annoncez-leur, » que je compte qu'ils me fourniront » deux cens mille écus ».

HENRI III. 1585.

Enſuite, s'adreſſant au Cardinal de Guiſe, avec un air irrité : « Vous » voyez, M., ajouta-t'il, que je m'ar- » range, pour fournir aux premieres » dépenſes. C'eſt à vous d'avoir ſoin » que le clergé faſſe le reſte. Car je ne » prétens point être ſeul chargé de ce » fardeau. Et ne vous imaginez pas, » que j'attende le conſentement du » Pape. Comme il s'agit d'une guerre » de religion, je ſuis très-perſuadé » que je puis en conſcience, & que » je dois même me ſervir des revenus » de l'Egliſe ; & je ne m'en ferai aucun » ſcrupule ».

Henri III envoye au Roi de Navarre une ambaſſade ſolemnelle.

Le Roi, engagé à violer la parole qu'il avoit donnée au Roi de Navarre, lui envoya Philippe de Lenoncourt [a],

a M. *de Thou* ſe hâte trop de lui donner le titre de Cardinal. *Lenoncourt* ne fut elevé à cette dignité que l'année ſuivante.

HENRI III. 1585.

Evêque d'Auxerre ; Jean d'Angennes de Poigny, Chevalier des Ordres, & Nicolas Brulart. Le principal objet de leur commiſſion étoit de déterminer ce Prince à remettre les Villes, que la Cour avoit permis aux proteſtans de garder encore pendant deux années. Il rejetta fermement cette propoſition. Il ne ſe prêta pas davantage à celle qu'on lui fit de ſuſpendre la marche des troupes, qui venoient d'Allemagne au ſecours des religionnaires.

Cependant les ligueurs continuoient d'intriguer à Rome, où le Jéſuite Mathieu, de concert avec le Cardinal de Pellevé, preſſoit le Pape d'excommunier le Roi de Navarre & le Prince de Condé. Mais Gregoire XIII, qui, naturellement doux & temporiſeur, devenoit encore moins vif, à meſure que l'âge le rendoit plus peſant, remettoit de jour en jour la déciſion de cette affaire. Une ſeule choſe l'occupoit alors : c'étoit la reception des ambaſſadeurs du Japon. Ce Pape, pendant tout ſon pontificat, avoit fait beaucoup de bien aux Jéſuites. Il venoit encore de leur donner le college romain, qui n'étoit achevé que depuis 1583. De leur côté,

Il arrive à Rome des ambaſſadeurs du Japon.

HENRI III. 1585.

ils mettoient tout en usage pour témoigner leur reconnoissance à leur bienfaicteur. François Alvarés, prêtre portugais, avoit procuré à Clement VII une ambassade du Roi des Abyssins. Les Jésuites avoient formé le dessein de donner à Gregoire XIII un semblable spectacle; & le pere Valignano, qui avoit été leur Visiteur général dans le Japon, avoit persuadé aux Souverains de trois des isles de ce pays [a], d'envoyer des ambassadeurs au Saint Pere. Dès l'an 1582, ces ambassadeurs étoient partis du port de Nangasachi. Divers accidens, qu'ils essuyerent dans leur navigation, furent cause qu'ils ne purent arriver avant le 10 Août 1584 en Europe. Ils aborderent à Cascaës près de Lisbonne. Le Cardinal Albert d'Autriche, Viceroi de Portugal, les fit conduire avec de grands honneurs à Madrid, où ils se rendirent sur la fin d'Octobre. Philippe II envoya toute sa Cour au devant d'eux. Ils demeurerent à Madrid jusqu'au 26 Novembre. Après avoir pris congé du Roi

a Selon M. *de Thou*, ces Souverains étoient ceux de Bungo, d'Arima & d'Omura. Je ne trouve point cette derniere isle dans la liste de celles du Japon.

HENRI III. 1585.

d'Espagne, ils allerent s'embarquer au port d'Alicante, d'où ils passerent à Livourne, dans le mois de Fevrier 1585. François de Médicis, grand Duc de Toscane, n'épargna rien pour leur donner une haute idée de ses richesses & de sa puissance. De Florence, ils continuerent leur route vers Rome. Ils furent reçus à Bagnaïa, près de Viterbe, par le Cardinal Jean-François Gambara, & à Caprarole, par le Cardinal Alexandre Farnese. Ces deux Cardinaux les conduisirent à Rome, & les ambassadeurs y firent leur entrée, le 22 Mars, accompagnés d'un nombreux cortège. Le lendemain, ils eurent audience du Pape. Les lettres de leurs Souverains avoient été traduites en Italien. On en fit la lecture. Elles étoient pleines d'expressions dont l'emphase alloit jusqu'à l'extravagance. La lettre du Roi de Bungo avoit pour suscription: *A l'adorable, celui qui tient sur la terre la place du Roi du Ciel, le grand & très-Saint Pere.* Un autre des Princes, qui avoient envoyé les ambassadeurs, commençoit sa lettre par ces mots: *Que celle-ci soit rendue au grand & saint Seigneur, que j'adore, tenant la*

place de Dieu en terre. Le troisieme de ces Princes écrivoit à la tête de la sienne : *J'offre cette lettre avec adoration, les mains levées vers le ciel, à notre très-saint Pape, qui tient la place du grand Dieu.*

HENRI III. 1585.

Gregoire XIII ne survécut pas longtems au plaisir que lui causa cette ambassade. Le 10 Avril, s'étant senti incommodé à la sortie de son dîner, il mourut subitement, sans pouvoir recevoir le Viatique. A peine eut-on le tems de lui administrer l'Extrême-Onction. Il étoit alors âgé de quatre-vingt-trois ans, & il en avoit regné treize. Son corps fut inhumé dans une chapelle de l'église de Saint Pierre de Rome, où il s'étoit fait construire un superbe mausolée. De son vivant, on lui avoit élevé une statue de marbre dans le Capitole. On en fit la dédicace après sa mort, & l'on mit sur le piedestal cette inscription : « Pour avoir » aboli l'impôt qui étoit sur la farine ; » décoré Rome d'églises, & d'autres » ouvrages magnifiques ; employé gé- » néreusement huit cens mille fester- » ces au soulagement des pauvres ; » fondé des seminaires dans Rome, » & dans presque tout l'univers, afin

Mort de Gregoire XIII.

HENRI III. 1585.

» de contribuer à la propagation de » la foi ». Gregoire XIII étoit bienfaisant, prudent & moderé. On peut lui reprocher d'avoir eu trop de foiblesse pour ses parens & pour ses favoris. Dès qu'il fut monté sur la chaire de Saint Pierre, il éleva aux plus grands honneurs Jacques Buon-compagno, son fils naturel, & l'enrichit jusqu'à lui faire des ennemis. Il n'eut pas non plus assez de fermeté, pour arrêter & punir les désordres. Aussi les bandits profiterent-ils de la molleſſe de son gouvernement; & au lieu qu'auparavant, dans leurs plus grands excès, ils se contentoient d'exercer leurs violences sur les frontieres de l'Etat Ecclésiastique, on les vit sous ce pontificat, courir impunément la campagne de Rome, venir même en plein jour jusques dans cette capitale, & y laisser des marques de leur fureur. Entre les exemples de la trop grande complaisance de ce Pape pour les personnes qui lui étoient cheres, on peut citer celui-ci. Pons de Pons, fils unique d'Antoine de Pons, d'une des plus illustres familles de Saintonge, fut tué par un domestique du Cardinal d'Altemps. L'assassin fut arrêté, mais pen-

dant plusieurs années il ne fut pas possible d'obtenir justice, parce que le Cardinal d'Altemps vouloit sauver ce criminel. HENRI III. 1585.

Nicolas de Ponté, Doge de Venise, suivit de près Gregoire XIII, & mourut au mois de Juillet. Il avoit dix ans plus que le Pape, qui, s'étant toujours flatté de vivre autant que lui, ne manquoit pas, lorsque quelqu'un arrivoit de Venise, de lui demander des nouvelles de ce seigneur. Ponté, malgré son grand âge, conserva jusqu'au dernier soupir toute sa vigueur d'esprit. Peu de jours avant sa mort, il donnoit encore audience aux ambassadeurs. Il avoit beaucoup de litterature, &, ce qui est encore plus estimable, beaucoup de candeur & de probité. Paschal Cicogna lui succeda dans la dignité de Doge. Mort du Doge de Venise.

Selon l'usage, les neuf jours, qui suivirent la mort de Gregoire XIII, furent employés en prieres. Les Cardinaux procederent ensuite à l'élection d'un nouveau Pape. Il y avoit quatre factions dans le sacré College; la faction Farnese, celle d'Altemps, l'Alexandrine & la Grégorienne. La premiere, se trouvant fort affoiblie par le laps de trente-cinq années, qui s'é-

HENRI III. 1585.

toient écoulées depuis la mort de Paul III, se joignit à la faction Alexandrine. On convint que celui qui seroit élu Pape, feroit serment de travailler à entretenir l'union parmi les Princes chrétiens, & de ne rien négliger pour les engager à réunir leurs armes contre les Turcs & contre les hérétiques ; qu'il obligeroit tous ceux qui avoient exercé quelque office public, de rendre compte de leur administration, & qu'il ne placeroit dans le sacré College, que des sujets de mérite. A l'occasion des nominations au Cardinalat, on renouvella le décret de Jules III, qui défendoit d'élever deux freres à la pourpre.

Le Cardinal Cesis fut le premier proposé pour remplir le trône pontifical. Il fut presque aussi-tôt rejetté. On mit sur les rangs les Cardinaux Albani & Sirlet. Ce dernier, par la réputation qu'il avoit d'être un des plus savans hommes de son tems, emporta d'abord la pluralité des suffrages ; mais il ne put en obtenir le nombre nécessaire, parce qu'il ne passoit pas pour être propre au gouvernement. Les sujets que portoit la faction Alexandrine, étant, sans contredit, les plus dignes, elle se trouva la plus forte ; & le Cardinal

Felix Peretti [a] fut élu Pape, le 24 Avril, trois jours après que les Cardinaux s'étoient enfermés dans le Conclave. Ainsi le saint Siege ne vaqua que treize jours.

HENRI III. 1585. Election du Pape Sixte V.

Peretti étoit né de parens fort pauvres, au village des Grottes, situé près de Montalte, dans la Marche d'Ancône. Bien loin de rougir de sa naissance, il s'en glorifioit. Il avoit d'abord pris l'habit dans le couvent des Cordeliers d'Ascoli [b]. Comme si dès-lors il eût eu un secret pressentiment de sa fortune, il refusa de changer, ainsi que cela se pratique dans plusieurs Ordres religieux, le nom de Felix, qu'il avoit reçu au baptême. Il devint, par la suite, Général de son Ordre; & le Pape Pie V le créa Cardinal, en considération du grand zele qu'il avoit toujours montré pour la religion, & pour le maintien de la discipline. Jamais homme ne sçut mieux que lui l'art de feindre. Naturellement emporté, fier, vindicatif, dévoré d'ambition, & sans cesse occupé de l'agrandissement de sa famille, il avoit eu le secret de paroître doux,

Sa naissance & son caractere.

a Nommé le Cardinal de *Montalte*. b Petite ville voisine de Montalte.

HENRI III. 1585.

modeſte, tranquille & déſintéreſſé. La conduite qu'il avoit tenue dans une circonſtance, où il lui étoit permis de faire éclater un juſte reſſentiment, lui avoit acquis la réputation d'une grande modération. François Peretti, ſon neveu, avoit épouſé Virginie Accorambona d'Eugubio. Paul Jourdain des Urſins, devenu éperduement amoureux de la femme, fit aſſaſſiner le mari. Le Cardinal Peretti reçut cette nouvelle en plein Conſiſtoire. Il n'en parut aucunement troublé, & il ne voulut point demander vengeance d'un ſi grand crime.

Il eſt à remarquer, que le jour de ſon élection arriva un mercredi. Ce jour ſembloit être heureux pour Peretti: c'étoit le mercredi, qu'il étoit né, qu'il avoit été nommé Général de ſon Ordre, & qu'il avoit été admis dans le ſacré College. Auſſi choiſit-il ce même jour de la ſemaine, pour la cérémonie de ſon introniſation, qui fut célébrée le premier Mai. Les ambaſſadeurs du Japon y aſſiſterent. Ils accompagnerent encore le nouveau Pape, le dimanche ſuivant, lorſque ſelon la coutume il alla prendre poſſeſſion de l'égliſe de Saint Jean de La-

tran. Ensuite, il les congédia, après leur avoir fait quelques présens assez médiocres. Ayant traversé le duché d'Urbin & la Marche d'Ancône, ils passerent par Ferrare, Venise, Mantoue & Milan, afin que toute l'Italie fût témoin d'une ambassade si peu ordinaire. Dans toutes les Villes, on les reçut avec beaucoup de magnificence. Ils s'embarquerent à Genes, pour repasser en Espagne, & de-là dans leur pays.

HENRI III. 1585.

On s'imaginoit que le nouveau Pape prendroit le nom de Nicolas IV, dont il reveroit beaucoup la mémoire, ou celui de Pie, parce que c'étoit Pie V, qui l'avoit honoré de la pourpre. Mais il prit celui de Sixte, en partie, pour faire plaisir au Cardinal de Saint Sixte, qui avoit contribué plus que personne, à le placer sur la chaire de Saint Pierre, & en partie, pour rappeller le souvenir du Pape Sixte IV, qui avoit été du même Ordre que lui.

Le Pape travaille à reprimer la licence.

Son premier soin fut de reprimer la licence, & de rétablir le bon ordre. Le premier & le 28 Juillet, on vit paroître des édits très-severes contre les assassins, & contre les bandits. Dans la crainte que de si sages reglemens ne

HENRI III. 1585.

devinſſent inutiles, faute d'y tenir la main, Sixte chargea de leur exécution cinq des principaux membres du ſacré College. Le Cardinal Colonne eut pour ſon département la campagne de Rome; le Cardinal Spinola fut envoyé dans le duché de Spolette; la Marche d'Ancône fut confiée au Cardinal Geſualdo; le Pape recommanda aux Cardinaux Julien Canano & Antoine-Marie Salviati la tranquillité de la Romagne & du Bolonois.

Rigueur exercée contre le Comte de Pepoli.

Ces commiſſaires, chacun dans ſon diſtrict, remplirent leur miniſtere avec beaucoup de rigueur. On rapporte ſur-tout un exemple remarquable de ſévérité, que le Cardinal Salviati exerça, par ordre du Pape, contre le Comte de Pepoli. Ce ſeigneur, qui n'étoit pas moins diſtingué par ſa religion & par ſa probité, que par ſa naiſſance, tenoit de la liberalité des Empereurs, dans la Lombardie, pluſieurs terres, qui ne relevoient point du ſaint Siege. On prétendoit qu'il y donnoit retraite à quelques gentilshommes proſcrits, & le Cardinal reclama ces fugitifs. Le Comte s'excuſa de les livrer, alléguant que ſes terres étoient ſous la protection de l'Empire. Sur ſon

refus, & sans avoir égard à ses raisons, Salviati le fit arrêter la nuit dans son château, ne lui donna que le tems de se confesser, & ordonna qu'on l'étranglât. HENRI III. 1585.

Du nombre des proscrits étoit Curtieto del Sambuco, originaire de l'Abruzze, & sorti d'une famille qui avoit été toujours attachée aux Colonnes. Il avoit eu l'audace, même depuis l'élection de Sixte V, de s'avancer jusqu'aux portes de Rome, à la tête de vingt-cinq hommes seulement, & de se cantonner près de Saint Paul, à la vue de cette capitale. Après s'être défendu quelque tems contre un détachement de troupes reglées, & avoir répandu la terreur de son nom dans tous les environs, il alla porter le ravage dans les campagnes voisines de Civita-Vecchia. De-là, il se rendit dans l'Abruzze, pour se joindre à Marc de Sciarra, autre fameux chef de bandits. Ces deux hommes déterminés, ayant ramassé soixante scélérats, entrerent de nouveau dans la campagne de Rome, & la désolerent. Le Cardinal Colonne leur fit donner si vivement la chasse, qu'après avoir jetté par-tout l'épou-

Audace de Curtieto del Sambuco.

HENRI III. 1585.

vante, ils tremblerent à leur tour. Ils s'embarquerent sur un vaisseau, & se refugierent en Dalmatie, dans le dessein d'y attendre que l'orage, qui grondoit contre eux, fût appaisé. Curtieto, ne pouvant demeurer oisif, demanda de l'emploi dans un regiment de la garnison de Sebenico. Mais bientôt il s'ennuya de son nouveau genre de vie. Il passa à Trieste, suivi seulement de six de ses gens, & d'un de ses freres, qui étoit encore fort jeune. Pour exciter moins de défiance, ils prirent des logemens séparés. Cependant le Gouverneur, ayant conçu quelque soupçon, les fit arrêter, & enfermer dans la citadelle. Curtieto, qui conservoit toute sa tête dans les plus grands dangers, ne la perdit point dans celui-ci. Aidé de ses compagnons, il enfonça la porte de la chambre, où on les gardoit; il s'empara du magasin des poudres, & il menaça, si on ne le relâchoit, d'y mettre le feu. Cette resolution fit frémir les habitans de la Ville. Ils se jetterent aux genoux du Gouverneur, & le supplierent de mettre plutôt en liberté quelques misérables, tout coupables qu'ils étoient, que d'exposer tant d'innocens à une

perte manifeste. Le Gouverneur se laissa flêchir ; mais lorsqu'il s'agît des conditions, auxquelles Curtieto se rendroit, il se présenta une difficulté. On vouloit lui accorder seulement la vie. Il demanda la vie & la liberté, & l'on fut obligé de lui promettre l'une & l'autre. De plus, comme il ne se fioit pas à la parole du Gouverneur, ni même à celle des magistrats, il exigea que le Comte Remond de la Tour, dont la probité étoit également renommée dans l'Allemagne & dans l'Italie, se rendît garant de l'exécution de la convention. Le Comte y ayant consenti, Curtieto quitta sa retraite. Il s'engagea même à ne point sortir de la Ville, ni lui, ni ses gens, jusqu'à ce que la chancellerie de Prague eût scellé leurs lettres d'abolition. Ce brigand remplit ses engagemens ; & le Gouverneur ne fut pas fidele aux siens. Il fit arrêter au milieu de la nuit les huit prisonniers dans la maison qu'on leur avoit assignée pour demeure, & dans laquelle ils se croyoient en sûreté sur la foi publique. On les enchaîna deux-à-deux, & on les embarqua sur une ga-

HENRI III 1585.

HENRI III. 1585.

lere, qui eut ordre de les porter à Ancône. Dans cette extrémité, Curtietto, ne voyant plus aucun moyen de se sauver, ne prit conseil que de son désespoir. Il persuada à un de ses gens, avec qui il étoit enchaîné, de se jetter avec lui dans la mer. Sur le champ, ils furent engloutis par les flots. Le jeune frere de Curtietto fut conduit à Rome, & de là à Naples, où la liberté lui fut rendue, sur ce qu'on reconnut qu'il n'avoit point été complice des brigandages de son aîné.

Sédition à Naples.

Cette derniere Ville manquoit de bled, parce qu'on en avoit transporté beaucoup du royaume de Naples en Espagne. D'abord les magistrats, afin que les boulangers ne rencherissent pas le pain, leur permirent de vendre à faux poids. Un artifice si grossier ne pouvoit subsister long-tems, sans être découvert. Les boulangers, réduits à ne plus s'en servir, furent dans la necessité de mettre au pain un plus haut prix. Le peuple commença à murmurer. Bientôt il se souleva. Jean Vincent Starace, qui remplissoit cette année la charge d'Elu, & qui, en cette qualité, étoit chargé d'entretenir l'abondance dans la Ville, fut mis en pieces. Emporter

chez soi quelque lambeau de ce cadavre, ou paroître couvert de son sang, c'étoit pour les mutins une marque d'honneur. Non contens d'exercer sur lui leur animosité, ils pillerent sa maison. Mais pour montrer qu'ils cherchoient moins à s'enrichir qu'à se venger, ils distribuerent ses meubles & ses autres effets à différens monasteres. Don Pedre Giron, Duc d'Ossone, Viceroi du royaume, après avoir donné sa premiere attention à faire cesser la disette, fit instruire le procès des séditieux. On en arrêta un très-grand nombre. Quarante furent punis de mort : on en envoya cent autres aux galeres, & le nombre des bannis fut encore plus grand. La maison d'un parfumeur, qui s'étoit évadé, & qui passoit pour avoir été le boute-feu de la révolte, fut rasée : on sema du sel sur le terrain où elle avoit été bâtie, & l'on y posa une pyramide avec une inscription infamante.

HENRI III. 1585.

L'état de Venise, aussi-bien que le royaume de Naples, fut le théatre de plusieurs scenes tragiques. Paul Jourdain des Ursins avoit épousé Virginie Accorambona, dont nous avons dit qu'il avoit assassiné le mari. A pei-

HENRI III. 1585.

ne vit-il Sixte V sur le trône pontifical, qu'il songea à se mettre à couvert de la vengeance de ce Pape. Prétextant que ses incommodités l'obligeoient de prendre des eaux, il partit avec sa nouvelle épouse, & il se rendit à Salo, sur le lac de Garde, où il fixa son séjour. Il y fut surpris d'une fievre violente; & à la premiere saignée, qu'on lui fit, il expira entre les mains de ses domestiques. Peu après, sa femme, ayant passé à Padoue, y fut égorgée avec Flaminio, son frere, par quelques spadassins de la suite de Louis des Ursins. Ce seigneur, ainsi qu'on l'a vu au commencement du livre précédent, avoit été contraint de s'enfuir de l'état Ecclésiastique, & s'étoit retiré à Venise. Depuis quelque tems il s'étoit établi à Padoue. Comme il étoit violemment soupçonné d'avoir ordonné les deux meurtres qui venoient de se commettre, on informa contre lui. Soit qu'il se flattât que son crime pourroit demeurer caché, soit qu'il espérât que par considération pour sa maison, qui avoit rendu de si grands services à la republique, on auroit pour lui quelque indulgence, il ne daigna pas s'absenter. Il eut lieu de se repentir

Louis des Ursins reçoit la juste punition de ses crimes.

repentir de sa confiance. On découvrit qu'il étoit auteur de la mort d'Accorambona ; & le sénat de Venise voulut faire un exemple de ce fameux criminel. Des Ursins, pour se précautionner contre tout événement, tenoit à ses gages cinquante braves bien armés, dans le palais Contarini, où il logeoit. Les magistrats de Padoue, ayant eu ordre de s'assurer de lui, investirent sa demeure, & sur le refus qu'il fit d'ouvrir les portes, ils les briserent à coups de canon. Alors des Ursins & ses gens, accablés par le nombre, furent désarmés. Leur procès fut bientôt instruit. HENRI III. 1585.

Lorsqu'on vint annoncer à des Ursins l'arrêt de sa mort, il reçut cette nouvelle avec un air intrépide. Il demanda quelque délai, pour mettre ordre à ses affaires domestiques, & il fit son testament, par lequel il laissa la jouissance de tous ses biens à Julie Savelli sa femme. Dans la suite, cette veuve, aussi estimable que son mari l'étoit peu, épousa en secondes noces Jean de Vivone, Marquis de Pisani, pour lors ambassadeur de France auprès du saint Siege. Des Ursins légua ses armes à la République, com-

HENRI III. 1585.

me un hommage qu'il rendoit à la justice de la sentence prononcée contre lui. On les placa dans l'arcenal de la Ville. Le coupable, le lendemain de sa condamnation, fut étranglé dans sa prison. Sixte V demanda que la République lui remît le second frere d'Accorambona, nommé Marcel, accusé d'avoir été complice de la mort de François Peretti. Le sénat livra ce malheureux, qui expia son forfait par le supplice.

Nouvel exemple de la sévérité du Pape.

Rome plaignit peu le sort de cet assassin. Elle ne put refuser sa compassion au malheur d'un jeune Florentin, dont tout le crime étoit de s'être opposé aux recherches que des sbires vouloient faire dans la maison de son maître. Quoique les loix ne prononçassent point contre lui la peine de mort, & quoiqu'il ne fût point dans l'âge de la subir, il fut pendu par ordre du Pape. La vue de la potence fit une telle impression sur ce jeune homme, qu'il lui coula de tout le corps une sueur de sang.

Il s'offrit un autre spectacle, qui ne fut pas moins triste. Un pere & un fils avoient été condamnés à mort pour un homicide. L'épouse du fils

mit tout en usage, pour obtenir leur grace. Ses prieres & ses larmes étant inutiles, elle se précipita de désespoir par une fenêtre avec un enfant de deux mois, qu'elle tenoit entre ses bras. HENRI III. 1585.

Un événement d'un genre différent fit diversion à la douleur que causa le sort de cette infortunée. Le dessein, qui avoit engagé le pere Matthieu à faire cette année plusieurs voyages à Rome, avoit réussi. Ce que Gregoire XIII avoit refusé, Sixte l'accorda aux sollicitations de ce Jésuite. Une bulle d'excommunication contre le Roi de Navarre & contre le Prince de Condé fut expédiée le 9 Septembre [a]. Elle proscrivoit les deux Princes, les déclaroit déchûs de tous leurs droits, particulierement de celui de succeder à la couronne de France, & délioit les sujets du Roi de Navarre de leur serment de fidélité. Cette bulle avoit été signée par vingt-cinq Cardinaux. Le Cardinal d'Est & le Cardinal Farnese ne voulurent point que leurs noms y parussent; le premier, parce que, tout on-

Sixte V excommunie le Roi de Navarre & le Prince de Condé.

a Il est étonnant que les traducteurs de M. *de Thou* ayent pris pour le 28 Août la date (*V Eid. VII br.*) marquée par cet historien.

HENRI III. 1585.

cle qu'il étoit des Guises, il désapprouvoit leurs projets ; l'un & l'autre, parce qu'étant sortis de maisons souveraines, ils ne vouloient pas se prêter à une entreprise, qui devoit révolter tous les Princes contre le saint Siege. On fut étonné que le Cardinal de Médicis, dont la famille avoit les mêmes intérêts, & qui succéda lui-même à son frere François de Médicis, grand Duc de Toscane, n'eût pas eu la même délicatesse. Quelques personnes néantmoins l'excuserent, faisant reflexion que la maison de Médicis devoit aux Papes la plus grande partie de son élévation.

Brouilleries entre la Cour de France & celle de Rome.

Aussitôt après la publication de la bulle, qui fut affichée le 21 du même mois dans les lieux accoutumés, Sixte écrivit à l'Empereur Rodolphe, pour le prier de défendre, sous peine de proscription, qu'on fît dans l'Empire aucunes levées de soldats pour le Roi de Navarre, & pour ses adhérens. Le Souverain Pontife, ne comptant point assez sur la fermeté de Jacques Ragazzoni, Evêque de Bergame, qui étoit Nonce en France, nomma à cette nonciature Fabio Muerto Frangipani, Archevêque de Nazareth. Ce

prélat avoit déjà resídé à Paris avec le même caractere, pendant les guerres civiles. Henri III manda au Cardinal d'Est & au Marquis de Pisani, de faire révoquer le nouveau Nonce. Sixte s'obstina à maintenir sa nomination, & Frangipani se mit en chemin. A Lyon, ce ministre reçut, de la part du Roi, une défense de passer plus avant. Le Pape n'en fut pas plutôt instruit, qu'il fit signifier au Marquis de Pisani de sortir en trois jours de l'Etat Ecclésiastique. Mais lorsque cet ambassadeur se fut retiré, Sixte se repentit d'avoir été si vîte dans une affaire de cette conséquence. Horace Rucellai, qui après s'être enrichi en France dans la ferme du sel, étoit depuis peu de retour en Italie, fut chargé de négocier un accommodement entre les deux Cours. Il y eut à ce sujet beaucoup d'allées & de venues. Enfin il fut reglé que le Marquis de Pisani retourneroit a Rome; que le Pape lui feroit une espece de satisfaction sur ce qui s'étoit passé; & que le Roi de son côté agrééroit le Nonce nommé par Sixte. Après cet accord, l'Archevêque de Nazareth se rendit à Paris. Contre l'attente générale, il se comporta avec beaucoup de modération.

HENRI III. 1585.

HENRI III. 1585.

Vingt-deux ans auparavant [a], Pie IV ayant envoyé en France une bulle d'excommunication contre Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, Henri Clutin d'Oysel, Ambassadeur de Charles IX à Rome, eut ordre de se plaindre hautement de l'entreprise du saint Siege, & de déclarer au Pape, que la France ne souffriroit point un pareil attentat. Alors les menaces de notre Cour eurent leur effet, & la bulle fut supprimée. Sous Henri III, il n'y avoit plus de Connétable de Montmorency, ni de Chancelier de l'Hôpital. Les ministres de ce Monarque se contenterent d'empêcher que la bulle de Sixte V ne fût publiée dans le royaume. Ils ne crurent pas que le Roi dût prendre auprès de la Cour de Rome la défense d'un Prince, contre lequel il se disposoit à tourner ses armes.

On ne permet point en France la publication de la bulle.

Pour ce qui est du Roi de Navarre, il sut venger avec éclat l'outrage fait en sa personne à la majesté royale. Le 6 Novembre, il fit afficher au pied des statues de Pasquin & de Marforio,

Protestations du Roi de Navarre & du Prince de Condé.

a M. *de Thou*, en disant vingt-trois ans, met une année de trop. Ce fut en 1563, que *Pie IV* donna la bulle contre *Jeanne d'Albret*, Reine de Navarre. Voyez le livre XV.

ainſi que dans tous les lieux de Rome les plus fréquentés, une proteſtation contre la bulle de Sixte V, ſoi diſant Pape. Par le même acte, le Roi de Navarre appelloit comme d'abus de cette bulle à la Cour des Pairs de France. Il ajoutoit que Sixte, en le taxant d'héréſie, avoit à tort & malicieuſement menti, & qu'on prouveroit dans un Concile libre, & aſſemblé légitimement, que ce prétendu Pontife étoit lui-même hérétique. Une ſemblable proteſtation fut affichée de la part du Prince de Condé.

HENRI III. 1585.

Jamais la Cour de Rome n'avoit été dans un plus grand étonnement. Les uns ſe recrioient ſur la hardieſſe des inconnus, qui avoient oſé braver ainſi la puiſſance du Pape. D'autres louoient intérieurement le zele des ames courageuſes, qui n'avoient pas redouté le danger d'une telle entrepriſe. A l'égard de Sixte, il commença dès-lors à bien augurer du Roi de Navarre. Souvent ce Pape a dit dans la ſuite, qu'il ne connoiſſoit que deux perſonnes, qui, à la religion près, fuſſent dignes de regner, & à qui il voulût confier l'exécution de ſes projets; & que c'étoient la Reine d'An-

HENRI III. 1585.

gleterre & le Roi de Navarre. Il ne pouvoit se lasser, dans les entretiens particuliers qu'il avoit avec le Marquis de Pisani, de faire l'éloge de ce Prince, & il refusa constamment de contribuer aux frais de la guerre qu'on entreprenoit contre les protestans.

Nouvel édit contre les protestans.

Ces derniers s'étoient emparés de la plupart des Places de Guyenne, de Languedoc & de Dauphiné. Henri III, qui n'étoit plus maître de ses démarches, ordonna par un édit daté du 7 Octobre, de dresser des inventaires de tous les biens de ceux qui seroient trouvés les armes à la main; de vendre leurs meubles à l'encan; & de donner la regie des immeubles à des administrateurs, qui seroient tenus d'en porter les revenus au trésor royal.

Le Roi de Navarre donne un édit contre les ligueurs.

Une rigueur si outrée, au lieu de faire trembler les religionnaires, ne servit qu'à les confirmer dans la résolution de se défendre contre l'injuste violence de leurs ennemis. Le 30 Novembre, le Roi de Navarre fit publier à Bergerac un édit contraire à celui du Roi. Après avoir exposé à quelles épreuves on avoit mis sa patience, il déclaroit confiscables les biens de tous particuliers, qui avoient

embraſſé ou qui embraſſeroient le parti de la Ligue.

HENRI III. 1585.

Tout étoit déjà en armes dans le royaume. Philippe Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, étant ſorti de Bretagne à la tête d'environ deux mille hommes d'infanterie, paſſa en Poitou. Le Duc de Montpenſier, que le Roi y avoit envoyé avant l'édit de Juillet, étoit retourné à la Cour. La plus grande partie de la nobleſſe Poitevine, déjà déjoutée de la guerre, s'étoit auſſi retirée. Ainſi Mercœur ravageoit impunément la campagne, lorſque le Prince de Condé, qui étoit à Saint Jean d'Angeli, reſolut d'aller le combattre. A l'approche du Prince, le Duc ſe replia ſous Fontenay. Le Gouverneur de la Place ne voulut pas lui en ouvrir les portes, & ſe contenta de lui envoyer quelques rafraîchiſſemens. Il y eut diverſes eſcarmouches, juſqu'à ce que le Duc, craignant qu'on ne lui coupât la retraite vers Nantes, décampa la nuit à petit bruit. Il marcha vers la Loire, ſans s'arrêter nulle part, non pas même pour donner à ſes troupes le tems de prendre quelque nourriture. Dans cette fuite, il perdit pluſieurs ſoldats.

Continuation des hoſtilités entre les proteſtans & les catholiques.

HENRI III. 1585.

Le Prince de Condé, ne jugeant pas à propos de le poursuivre, prit la route de Jarnac, sur la nouvelle que la peste venoit de se manifester à Saint Jean d'Angeli. Saint Gelais & d'Aubigné envelopperent un corps de ligueurs, qui demanderent quartier, & qui l'obtinrent, à condition de renoncer à la ligue. Le capitaine Sainte Catherine, commandant de ce corps, passa, avec la plupart de ses soldats, au service du Prince, & depuis ne l'abandonna point. Clermont d'Amboise étoit parti pour l'Anjou. Son dessein étoit de tirer des troupes de cette province, aussibien que du Maine & de la Normandie, & de tenter quelque entrepriſe, qui pût ouvrir aux protestans un chemin en-deçà de la Loire. En effet il étoit de leur intérêt de se montrer de ce côté-ci du fleuve, & d'y porter, s'il étoit possible, le théatre de la guerre. Les Villes de l'intérieur du royaume avoient été les premieres à demander qu'on la déclarât, parce qu'elles ne croyoient pas devoir être exposées aux malheurs qu'elle entraîne après elle. Il y avoit lieu de présumer, qu'en leur faisant partager le danger, on les feroit changer de dis-

positions. En attendant l'exécution de ces projets, Condé se proposa de reprendre Soubise & Saint Jean d'Angle, dont les catholiques s'étoient emparés depuis peu. Dans cette vue, il se rapprocha de la Rochelle. Chemin faisant, il se rendit maître de la tour de Fourras, sur la Charente. Villetar, qui étoit chargé de la défense de Saint Jean d'Angle, n'attendit pas qu'on l'y assiégeât, & il sortit la nuit de ce poste, qui cependant étoit en état de faire résistance. Le lendemain, 19 Septembre, le Prince de Condé alla camper à Sainte Gemme. Sur l'avis de sa marche, la garnison, qui étoit dans Soubise, s'enfuit aussi à la faveur des tenebres. Les protestans la poursuivirent, l'atteignirent sur la côte de Brouage, & l'y attaquerent. Une partie des fuyards se noya, en voulant se sauver à la nage. Le reste fut taillé en pieces, ou fait prisonnier.

Hiers n'est separé de Brouage que par un canal, qui dans le tems du reflux demeure à sec. D'Epinay de Saint Luc, sentant de quelle importance il étoit que les protestans ne s'établissent point dans Hiers, s'y étoit rendu, pour faire fortifier ce poste. Les

HENRI III. 1585.

gardes du Prince de Condé, soutenus d'un détachement de gentilshommes, fondirent à l'improviste sur les travailleurs. En même-tems d'Echalard de la Boulaye s'avança, pour charger les catholiques en queue. Saint Luc, occupé principalement de la conservation de Brouage, fit insensiblement sa retraite, en entretenant toujours le combat, tandis que le canon de la Place tiroit sur les troupes ennemies.

Le Prince de Condé entreprend le siege de Brouage.

Les calvinistes, étant maîtres d'Hiers, songerent à faire le siege de Brouage. Cette Ville étoit peu fournie de vivres & de munitions. Ainsi il y avoit apparence qu'elle ne pourroit se défendre long-tems. Pendant que le Prince de Condé se préparoit à l'assiéger, un détachement des troupes protestantes surprit la tour de Mornac, située dans l'isle d'Alvert. Dans la même circonstance, Claude de la Tremouille, Duc de Thouars, les joignit, à la tête d'un corps considérable de noblesse. Peu de tems après, il fit profession publique de la religion prétendue reformée. Ces heureux commencemens furent troublés par la murinerie des soldats, qui menacerent de quitter leurs drapeaux, parce qu'ils

n'étoient point payés. Condé les appaisa, en leur faisant distribuer quelque argent, & l'on entreprit le siege. Il fut poussé avec vigueur, & tout sembloit en annoncer le succès; mais un contre-tems renversa ces flatteuses espérances, & engagea le Prince dans une expédition des plus dangéreuses.

HENRI III. 1585.

Bouchereau de Rochemorte avoit suivi Clermont d'Amboise en Anjou, & avoit trouvé le moyen de se saisir du château d'Angers. Aussi-tôt que la Cour en avoit été instruite, elle avoit ordonné à Henri de Joyeuse, Comte du Bouchage, Gouverneur de la province, de reprendre, à quelque prix que ce fût, cette forteresse. Le Prince, de son côté, crut ne devoir rien négliger pour la conserver. Il chargea Sainte Memme, de continuer le siege de Brouage, & il marcha en personne au secours de Rochemorte. Par malheur pour les religionnaires, cet officier, pendant que le Prince étoit en route, fut tué en faisant sa ronde sur les remparts du château; & sa mort fut ignorée de Condé, ainsi que de Clermont d'Amboise, qui étoit passé en Normandie, où il avoit rassemblé

Mauvais succès d'une expédition de ce Prince en Anjou.

HENRI III. 1585.

un corps d'environ six cens hommes. Le Prince avoit mené avec lui quinze cents chevaux, & étoit joint tous les jours par de nouvelles troupes. Il étoit accompagné du Vicomte de Rohan, de Henri de Savoye, du Comte de Laval, de la Tremoille, & de plusieurs autres personnes du premier rang. Ces seigneurs vouloient qu'il demeurât de l'autre côté de la Loire, jusqu'à ce qu'il eût pris toutes les notions dont il pouvoit avoir besoin. Mais ils ne purent rien obtenir de lui. Il imagina qu'ils lui donnoient cet avis, par la crainte de trop exposer sa personne, & il passa la riviere. Ayant passé ensuite le Lantion, qui est entre la Loire & Beaufort, il se présenta le 21 Octobre en bataille à la vue du château d'Angers. En y arrivant, il apprit, mais trop tard, que Rochemorte n'étoit plus, & que la garnison avoit remis la forteresse au Duc de Joyeuse, qui étoit venu prendre le commandement des troupes du Comte du Bouchage.

Pour ne pas avoir fait ce voyage absolument en vain, le Prince attaqua deux fauxbourgs de la Ville. Les protestans forcerent quelques barrica-

des, mais ils furent repoussés. Le lendemain, ils firent une nouvelle tentative. Elle ne réussit pas plus que celle du jour précédent. Le Vicomte de Rohan proposa de se replier sur Beaufort, & son avis fut suivi, malgré la répugnance de Condé, qui ne pouvoit se consoler de s'en retourner aussi peu avancé qu'il étoit venu. Ce Prince passa deux jours à Beaufort, pour terminer des différends qui s'étoient élevés entre quelques gentilshommes. Le 25 Octobre, il repassa le Lantion, & la confusion fut si grande, qu'un des bateaux coula à fond. Cependant personne ne perit. Lorsque le Prince approcha de la Loire, on eut nouvelle que le Duc de Joyeuse avoit envoyé quelques détachemens à l'autre rive, pour attaquer les religionnaires, à mesure qu'ils débarqueroient. En conséquence, il fut resolu qu'on remonteroit par terre le long de la riviere jusqu'à Blois, où l'on essayeroit de la passer. Les troupes eurent beaucoup de peine à traverser le Loir, dont les eaux étoient considérablement enflées par l'abondance des pluies.

HENRI III. 1585.

A Saint Arnoul, près de Lavardin, Condé fut informé que le Maréchal

HENRI III. 1585.

de Biron & le Duc d'Eſpernon étoient dans la Beauſſe avec un corps nombreux de troupes ; que le Duc de Mayenne, à la tête d'un autre corps, marchoit vers la Guyenne, & avoit déjà paſſé Orléans ; que d'un autre côté, la Châtre gardoit les bords de la Loire depuis Sologne juſqu'à Gien. Sur ces nouvelles, le Vicomte de Rohan repréſenta, que puiſqu'on ne pouvoit aller plus loin, ſans courir à une perte certaine, il falloit que le Prince partageât ſes troupes, & qu'avec les principaux officiers il prît la route la moins connue, pour chercher une retraite. *Que ceux qui ſeront d'un autre ſentiment*, ajouta-t'il, *aillent s'ils veulent, porter leurs têtes à Paris. Pour moi, déterminé à me reſerver par une fuite ſalutaire, pour une meilleure occaſion, je me retire en Bretagne.* Il prit en même tems congé du Prince. Pluſieurs autres ſuivirent ſon exemple.

Ce Prince ſe refugie dans l'iſle de Garneſey.

Condé, ſelon le conſeil de Rohan, diviſa ſes troupes en trois corps, dont il confia la conduite à d'Aubigné, à Bois-du-Lis & à Saint Gelais. Pour lui, il partit au milieu de la nuit, ſuivi de la Tremoille, d'Avantigny, &

de Clermont d'Amboiſe, qui l'avoit rejoint. Il ſe rendit en baſſe Normandie, s'y embarqua, & paſſa dans l'iſle de Garneſey. HENRI III. 1585.

Les catholiques, ainſi qu'il le deſiroit, ſe tromperent ſur la roure qu'il avoit priſe. Ils crurent qu'il étoit à la tête du corps que conduiſoit Saint Gelais. Le Prince étoit déjà bien loin, & ils l'attendoieut encore au paſſage de la Loire, qu'ils avoient bordée de corps-de-garde. Saint Gelais, Bois-du-Lis & d'Aubigné, ſe réunirent à Talſy. Ils marcherent enſemble juſqu'à la forêt de Marchenoir, où ils annoncerent aux troupes, que chacun étoit maître de pourvoir à ſon ſalut de la maniere qu'il jugeroit la plus convenable.

Cette ſéparation offrit un tableau intéreſſant. L'ami embraſſoit ſon ami; l'officier, ſon ſoldat; le maître, ſon domeſtique. Tous fondoient en pleurs. Il ſembloit qu'on ne dût jamais ſe revoir. Cependant la route étoit jonchée des équipages de cette armée ruinée, qui s'en étoit plus chargée qu'elle n'auroit dû pour une telle expédition. On ne voyoit de toutes parts dans les chemins, que des chevaux mourans

HENRI III. 1585.

de faim & de laſſitude, des coffres ouverts, des malles rompues, des hardes de toute eſpece répandues de côté & d'autre, qui ſervoient comme de ſignal aux catholiques pour ſuivre les proteſtans à la piſte. Jamais déroute ne fut moins ſanglante, ni plus générale. De quatre mille hommes, tous gens choiſis & bien armés, compoſés en grande partie de gentilshommes, qui formoient l'armée du Prince, lorſqu'il s'étoit préſenté devant Angers, à peine en trouvoit-on dix enſemble. Au reſte, dans un ſi grand déſordre, il n'y eut pas un ſeul homme de marque de pris ou de tué. Preſque tous arriverent chez eux ſans accident. Saint Gelais, après s'être rendu dans le pays Chartrain, en ſuivant toujours des routes écartées, congédia ſon guide, feignit de prendre la route de Chamerolles, prit celle de Janville, & ſe jetta dans la forêt d'Orléans. Il s'y égara, & il courut toute la nuit. Enfin il gagna Gien, où il paſſa la Loire. Ayant demeuré quelque tems dans le Berry, il paſſa la Creuſe, la Vienne & le Clain, & il ſe rendit enfin en Saintonge.

Sainte Memme, à qui le Prince de

Condé avoit laissé la conduite du siege de Brouage, ayant appris le mauvais succès de l'expédition d'Angers, décampa, & marcha vers la Charente. Au passage de cette riviere, il perdit une grande partie de ses bagages près du port Lupin, qui n'est pas éloigné de Soubize.

HENRI III. 1585. Levée du siege de Brouage.

Le Maréchal de Matignon s'étoit avancé, pour faire lever le siege. Trouvant Sainte Memme retiré, il ravagea les environs de quelques Places des religionnaires. La nouvelle de la déroute du Prince de Condé, les avoit fort découragés. Les habitans de Saint Jean d'Angely, surtout, étoient dans de grandes inquiétudes; & la peste, qui désoloit leur Ville, augmentoit leur consternation. Le Comte de Laval, que la crainte de ce fléau n'empêcha point de voler à leur secours, releva leur courage abattu. Il leur amena cent trente chevaux & trois cents arquebusiers. Malgré le peu de précautions qu'il prit contre la contagion, il eut le bonheur que, ni lui, ni aucun de ses gens, n'en fut attaqué; & la conservation de Saint Jean d'Angely ne fut pas le seul service qu'il rendit à son parti.

HENRI III. 1585.

Mademoiselle de la Tremouille rend aux protestans un service considérable.

A peu de distance de cette Ville est celle de Taillebourg. Cette derniere Place située sur la Charente, & appartenante à la maison de la Tremoille, étoit fortifiée d'un château, où Jeanne de Montmorency, mere de Claude & de Charlotte-Catherine de la Tremoille, & veuve de Louis de la Tremoille, tué huit ans auparavant au siege de Mesle, faisoit sa résidence. Le Prince de Condé avoit montré quelque desir d'épouser mademoiselle de la Tremoille. Lorsqu'il étoit parti pour Angers, il avoit laissé dans le château de Taillebourg une garnison avec une partie de ses domestiques, ses pierreries, & tout ce qu'il avoit de plus précieux. La Duchesse de la Tremoille, soit à cause de la différence de religion, soit par l'appréhension de déplaire au Roi, n'étoit point portée pour ce mariage. Au contraire, le jeune Duc de la Tremoille & sa sœur le souhaitoient passionnément, & c'est ce qui avoit engagé le Duc à se rendre auprès du Prince. Le Maréchal de Matignon, averti des dispositions de la mere, lui avoit persuadé de se tirer des mains des protestans. De concert avec elle, il avoit fait entrer Beaumont dans la ville de Taillebourg

avec quatre compagnies d'infanterie. Il espéroit que ces troupes pourroient trouver quelque occasion de surprendre le château. Comme elle ne se présenta point, Beaumont entreprit un siege dans les formes. Mademoiselle de la Tremoille, n'ignorant pas que sa mere étoit d'intelligence avec les assiégeans, eut recours au Comte de Laval. Elle lui écrivit, de quelle maniere il pouvoit chasser les catholiques. Pour faire porter sa lettre, elle se servit d'un page, que le Prince de Condé avoit laissé auprès d'elle. Elle feignit que ce jeune homme, par le peu de retenue qui regnoit dans ses discours & dans ses actions, lui étoit désagréable, & elle engagea la Duchesse à demander elle-même un passeport pour lui à Beaumont.

HENRI III. 1585.

Dès que le Comte eut reçu la lettre de mademoiselle de la Tremoille, il partit de Saint Jean d'Angely à la tête de cent cuirassiers & d'environ quatre cents arquebusiers, & il arriva quelques instans après midi à la vue de Taillebourg. Ses troupes attaquerent sur le champ par différens endroits les retranchemens des assiégeans. D'abord ils firent une vigoureuse résistance,

HENRI III. 1585.

mais ayant à essuyer en même tems le feu des troupes de Laval, & celui de la garnison du château, ils cederent peu-à-peu le terrain. Ils soutinrent cependant le combat, tant que le jour dura. La nuit cacha la honte de leur fuite. La Ducheſſe de la Tremoille, sur les instances de sa fille, reçut Laval dans le château. Il en donna le commandement à Bourſier, lieutenant des gardes du Prince de Condé, & il y fit entrer les gardes du Prince, pour y demeurer en garnison.

Le Duc de Mayenne étoit arrivé à Poitiers avec son armée composée de cinq cents gendarmes, de huit cents reîtres, de quatre cents cavaliers Albanois, & de cinq mille hommes d'infanterie. De-là, il entra en Saintonge. Il se passa au pont Saint Julien entre ses troupes & celles du Comte de Laval quelques actions peu considérables, dans une desquelles Jacques Carbonel de Chasseguey, enseigne de la compagnie des gendarmes du Comte, fut fait prisonnier. Le Maréchal de Matignon ayant joint le Duc de Mayenne, celui-ci voulut tenter quelque entrepriſe d'importance. Il avoit particulierement des vues sur la ville

de Pons. Il desiroit d'autant plus de se rendre bientôt maître de cette Place, que Pons de Plassac, qui y commandoit, se vantoit qu'il y tiendroit six mois, & qu'au bout de ce tems, le Duc de Mayenne seroit encore trop heureux de le laisser sortir la lance haute, & tambour battant. Mais le Maréchal représenta au Duc, que dans la saison, où l'on étoit, il ne falloit pas espérer de s'emparer de Places fortes, & qu'on devoit se contenter d'emporter quelques châteaux. Ainsi l'on fit cantonner l'armée. Le Maréchal resta dans la Saintonge avec ses troupes. Le Duc distribua des quartiers aux siennes dans le Périgord, le Quercy & le Limosin.

HENRI III. 1585.

Autant la fortune avoit été contraire au Prince de Condé, autant elle avoit été favorable dans le Dauphiné à Lesdiguieres. Le 23 Juin, il avoit pris la ville de Chorges par escalade. Au commencement du mois d'Août, il avoit contraint le château de Die, de se rendre. Montelimar, le mois suivant, lui avoit ouvert ses portes. Le 19 Novembre, il avoit forcé la citadelle d'Embrun.

Exploits de Lesdiguieres dans le Dauphiné.

Cette vicissitude dans le sort des

HENRI III. 1585.

armes dégoutoit de plus en plus Henri III de la guerre. Le clergé, dont les Guises se servoient pour souffler le feu de la discorde, crut devoir affermir ce Monarque dans la résolution qu'on lui avoit fait prendre. Pour cet effet, il fit une députation au Roi. Nicolas l'Angelier, Evêque de Saint Brieu, fut chargé de porter la parole. Ce prélat s'acquitta le 9 Novembre de sa commission. Il loua beaucoup la déclaration, qui venoit d'être donnée au sujet de l'exercice d'une seule religion dans le royaume. Il supplia le Roi, d'en procurer l'exécution. Ensuite il réitera les instances du clergé pour la publication du Concile de Trente. Outre cela, il demanda que le Roi renonçât au droit de conferer les bénéfices; qu'on abolît les appels comme d'abus; qu'on n'alienât plus dans la suite les biens de l'Eglise; enfin que le clergé fût déchargé du payement des sommes que la ville de Paris prétendoit lui être dues par cet Ordre, & qui montoient à plus de 400 mille écus d'or. Henri fut très-mécontent de cette harangue. Il dit aux députés, que les troubles du royaume ne permettoient point de satisfaire à leurs demandes,

Le Clergé fait une députation au Roi.

mandes, & il leur recommanda avec aigreur, de penſer à ſubvenir aux frais d'une guerre, qu'il avoit entrepriſe à leur ſollicitation. HENRI III. 1585.

Les ſuccès des Eſpagnols dans les Pays-bas ajouterent encore à la mauvaiſe humeur du Roi. Une entrepriſe, que les Etats firent le 29 Janvier de cette année ſur Bos-le-Duc, échoua. Dès l'année précédente, la diſette s'étoit fait ſentir à Bruxelles & à Malines. Ces deux Villes avoient envoyé en Hollande, pour y acheter du bled; mais il n'avoit pas été poſſible de le faire paſſer à ſa deſtination. Le Comte de Hohenloë avoit promis de faire entrer un convoi dans Bruxelles. Divers obſtacles l'ayant empêché d'y réuſſir, les Bruxellois ſe déterminerent à rentrer ſous la domination de l'Eſpagne, & le 13 Mars, ils firent leur traité. Quelque tems auparavant, les habitans de Nimegue & de Doëſbourg leur en avoient donné l'exemple.

Bruxelles, Nimegue & Doëſbourg, rentrent ſous l'obéiſſance de l'Eſpagne.

Dans le même mois de Mars, les Eſpagnols mirent la derniere main à l'eſtacade qu'ils avoient commencée l'année précédente ſur l'Eſcaut. Alors les Etats, qui juſques-là s'étoient attendus aux ſecours qu'ils eſperoient

Suite du ſiege d'Anvers.

HENRI III. 1585.

tirer de la France, & qui dans cette confiance avoient voulu ménager leurs propres forces, commencerent à ouvrir les yeux. Ils équiperent une flotte, dont ils donnerent la conduite au Comte de Hohenloë, & à l'Amiral Juſte de Naſſau. Ce Comte & cet Amiral s'emparerent du Fort de Liefkenſhoeck. S'ils euſſent pû conſerver ce poſte, il leur auroit été facile d'y dreſſer des batteries, qui auroient infailliblement ruiné l'eſtacade conſtruite par les aſſiégeans. Mais ils le perdirent, pour n'avoir pas ſuivi le conſeil que Sainte Aldegonde leur avoit donné, de tirer de-là un retranchement juſqu'à la digue de Caloo. Les habitans d'Anvers tâcherent de remedier à cette faute, en bâtiſſant divers Forts. Ils éléverent auſſi entre la citadelle & la porte impériale un baſtion, qui ſervoit d'ouvrage avancé. En même-tems, ils cherchoient à inventer de nouvelles machines, pour détruire l'eſtacade dont les Eſpagnols tiroient de ſi grands avantages.

Celui qui préſidoit à tous ces travaux, étoit Frederic Jenebelli, Mantouan. Il avoit donné des preuves de ſon habileté en Angleterre, & la Reine

Elizabeth l'avoit envoyé à Sainte Aldegonde. Cet ingénieur, pour l'exécution de ses projets, avoit demandé aux magistrats un vaisseau de cinq cents tonneaux, un de trois cents cinquante, un troisieme de cent cinquante, & soixante bateaux plats; mais comme toutes les affaires passoient par les mains d'une infinité de personnes, dont chacune avoit son sentiment particulier, on perdit d'abord beaucoup de tems à raisonner sur l'usage que Jenebelli vouloit faire de ces bâtimens. Ensuite, par une épargne hors de saison, l'on ne lui donna que deux vaisseaux, chacun de soixante-dix ou quatre-vingt tonneaux, & dix bateaux, que les Flamands nomment Pleytes. HENRI III. 1585.

Malgré la médiocrité de ce secours, Jenebelly ne laissa pas de le mettre en usage. Il renforça considérablement le corps des deux vaisseaux, qui lui avoient été fournis. A bord de chacun, il construisit avec des pierres, de la portée de cinq pieds, un fourneau dont l'intérieur avoit quarante pieds de long, sur trois pieds & demi de large, & sur autant de profondeur. Chaque fourneau contenoit plusieurs Invention d'un ingénieur Mantouan.

HENRI III. 1585.

milliers de poudre, & formoit un éperon qui s'avançoit de six pieds hors de la proue, & étoit à l'épreuve du canon. Au-dessus étoit une lumiere, pour mettre une meche. Jenebelli avoit de plus fabriqué sur le tillac de chaque vaisseau une machine, qui devoit jetter du feu pendant une heure avant que la poudre prît. L'objet de cet ingénieur étoit de persuader à l'ennemi, que ces deux bâtimens n'étoient destinés qu'à brûler quelques ouvrages, afin que les Espagnols, accourant pour prévenir ou pour arrêter le progrès des flammes, fussent mis en pieces au moment qu'ils s'y attendroient le moins.

Indépendamment des dix pleytes, Jenebelli avoit rassemblé trente-deux grandes barques, qu'il avoit remplies de feux d'artifice, & dont huit, à une demi-heure l'une de l'autre, devoient, à la faveur du reflux, descendre le fleuve. Il avoit aussi rempli de poudre plusieurs petites barques de pêcheurs, destinées à mettre le feu aux bateaux que les assiégeans avoient postés aux environs de leur estacade.

Les ordres de Jenebelli ne furent pas exécutés fidelement. Les trente-

deux grandes barques partirent enſemble. Elles furent ſuivies immédiatement après des deux vaiſſeaux, qui n'auroient dû être lâchés que beaucoup plus tard. Cependant les aſſiégés ne perdirent pas abſolument le fruit de leurs travaux. Huit des grandes barques arriverent juſqu'à l'eſtacade, & elles demeurerent aſſez long-tems, ſans produire aucun effet. Ce retardement enhardit les Eſpagnols. Ils approcherent de ces bâtimens, pour en ôter l'artifice. Pluſieurs même entrerent dans un des deux vaiſſeaux, qui étoit venu auſſi échouer contre l'eſtacade. Sur ces entrefaites, le fourneau prit feu. L'effet fut ſi violent, que le vaiſſeau fut briſé en mille éclats, & que les flots, ſortant de leur lit, allerent ſe répandre comme deux torrens ſur l'un & l'autre rivage bien avant dans les terres. Le Fort de Calloo en fut inondé, & les troupes y avoient de l'eau juſqu'aux genoux. Toutes les armes à feu des Eſpagnols étoient ſi mouillées, qu'il n'auroit pas été poſſible de s'en ſervir, ſi dans ce moment les aſſiégés avoient fait une ſortie. Six des bateaux qui formoient l'eſtacade, furent fracaſſés; cinq furent coulés à

HENRI III. 1585.

HENRI III. 1585.

fond. Huit cents hommes sauterent en l'air. Une infinité d'autres furent blessés par les pierres & les morceaux de fer, qui voloient de toutes parts. La commotion fut si grande, qu'elle se fit sentir à la distance de deux milles, & que dans un éloignement même considérable les personnes, qui étoient débout ou assises, furent renversées par terre. Le Prince de Parme lui-même fut terrassé avec toute sa suite. Ayant repris ses esprits, il courut à l'estacade. La vue d'un spectacle si déplorable l'effraya d'abord. Toutes ses espérances se ranimerent, lorsqu'il vit que ce grand effort des assiégés n'étoit suivi d'aucune attaque, ni sur eau, ni sur terre. Il donna ses ordres pour reparer le dommage; il mit lui-même la main à l'œuvre, afin d'exciter l'émulation des soldats: & les travaux furent poussés avec tant de diligence, que dans l'intervalle d'une nuit l'estacade fut rétablie. On y fit quelque changement, afin qu'elle pût s'ouvrir, & laisser un passage libre aux brulots ennemis, qui par-là ne seroient plus en état de l'endommager.

Mort du Marquis de Richebourg.

Le Marquis de Richebourg fut du nombre des officiers de considération,

à qui l'invention de Jenebelli coûta la vie. Ce seigneur, recommandable par sa haute naissance, ne l'étoit pas moins par sa rare valeur. Un caractere envieux & fier lui avoit fait perdre beaucoup d'amis. La jalousie, qu'il avoit conçue contre le feu Prince d'Orange, l'avoit engagé à quitter le parti des Etats, pour lequel il avoit paru auparavant fort zélé. Les Espagnols ne se montrerent pas fort sensibles à sa perte, parce que, disoient-ils, il ne pouvoit faire autant de bien à l'Espagne en dix années de service, qu'il lui avoit fait de mal en un jour, lorsqu'il avoit porté les armes contre elle.

HENRI III. 1585.

Jusqu'alors les habitans d'Anvers avoient laissé inutile la machine, dont nous avons parlé vers la fin du livre précédent, & qu'ils avoient nommée *la fin de la guerre*. Au commencement de Mai, ils songerent à l'employer. Ils y embarquerent environ mille arquebusiers, & la firent voguer contre le Fort d'Ordam. Mais elle fut si mal menée par les volées continuelles de l'artillerie des assiégeans, qu'elle échoua sur la côte, sans qu'il fût possible de la remettre à flot.

La machine appellée *la fin de la guerre* n'est d'aucune utilité aux assiégés.

HENRI III 1585.

Philippe II restitue au Duc de Parme la citadelle de Plaisance.

Alexandre Farnese desiroit depuis long-tems, que les Espagnols restituassent au Duc de Parme son pere la citadelle de Plaisance. Il avoit déjà fait pour cela plusieurs tentatives auprès de Philippe II. Croyant que le siege d'Anvers étoit une circonstance d'autant plus favorable pour obtenir sa demande, que de la prise de cette Ville sembloit dépendre la réduction de la Flandre, il resolut de renouveller ses instances. Il avoit écrit au Duc de Parme, de lui envoyer pour cette négociation une personne, à qui sa naissance & sa réputation donnassent quelque autorité. Pomponio Torello, Comte de Chiarugolo, avoit été choisi par Ottavio Farnese; &, sur la fin de l'année précédente, ce ministre étoit arrivé à Madrid, après avoir fait un voyage en Flandre, pour prendre ses instructions d'Alexandre.

D'abord il parut n'être venu en Espagne, que pour les affaires qui concernoient la guerre des Pays-bas. Peu-à-peu, dans les audiences secretes qu'il eut de Philippe, il fit tomber adroitement le discours sur la restitution de la citadelle de Plaisance. Il insinua à ce Monarque, « Qu'il y alloit

HENRI III. 1585.

» de l'honneur de Sa Majesté, que » tout le monde fût persuadé que c'é- » toit d'elle-même, & sans en avoir » été sollicitée, qu'elle faisoit cette » restitution; que le Duc & le Prince » de Parme, de leur côté, seroient » charmés de paroître n'être redeva- » bles qu'à sa générosité d'un si grand » bienfait; que Sa Majesté ne pouvoit » le leur refuser, si elle vouloit faire » taire la calomnie, qui répandoit de » toutes parts qu'elle savoit mieux pu- » nir que recompenser; qu'Alexandre » Farnese voyoit avec douleur, que les » Flamands, pour justifier leur ré- » volte, s'autorisoient de la conduite » que Sa Majesté tenoit avec lui; qu'ils » publioient qu'inutilement ils s'atten- » droient à rien obtenir d'elle, puis- » que la main même, qui travailloit » avec tant de périls & de succès à les » soumettre, étoit chargée des mêmes » fers, auxquels ils s'efforçoient de- » puis tant d'années de se soustraire; » qu'ils n'avoient pas lieu d'espérer » que Sa Majesté, en leur donnant la » paix, rasât leurs citadelles, & reti- » rât les garnisons sous la tyrannie des- » quelles la Flandre gémissoit, tandis que des Souverains, qui ne dépen-

HENRI III. 1585.

» doient en aucune façon de l'Espa-
» gne, étoient condamnés à subir un
» joug, dont ses propres sujets ne pou-
» voient s'accommoder ». Philippe témoigna ne point prendre en mauvaise part les représentations du Comte. Il lui promit d'y avoir égard, & il lui ordonna de traiter secretement de cette affaire avec le Cardinal de Granvelle, le grand Commandeur de Castille, & Don Juan d'Idiaquez, Secretaire d'Etat, mais de n'en point parler aux autres ministres. Torello confera plusieurs fois avec ceux à qui Philippe l'avoit adressé. Comme il s'apperçut, que, suivant la coutume de la Cour d'Espagne, on ne cherchoit qu'à l'amuser, il fit entendre qu'il étoit dangereux de traîner trop cette négociation en longueur, parce que le Prince de Parme pourroit aussi ne pas se hâter de s'emparer d'Anvers. Ces paroles rapportées au Roi d'Espagne firent effet. Il appréhenda qu'Alexandre Farnese par mécontentement ne négligeât, ou du moins ne retardât la prise d'une Place si importante. Les ministres eurent ordre d'accorder à ce Prince ce qu'il souhaitoit.

Satisfait de la Cour d'Espagne, il

HENRI III. 1585.

se prépara de son côté à la satisfaire. Il resserra tellement la ville d'Anvers, en s'emparant de tous les Forts des environs, qu'elle perdit toute espérance d'être secourue. Elle n'avoit plus de bled que pour peu de tems. D'abord les magistrats défendirent aux brasseurs, de faire de la biere. Ensuite, la nécessité devenant plus pressante, on fut obligé d'en venir à de plus grandes extrémités. On ordonna de faire sortir les bouches inutiles. Comme l'attachement que chacun avoit pour ses parens & ses amis, empêchoit que le reglement ne s'exécutât à la rigueur, on proposa de chasser tous les catholiques. Ceux-ci, qui étoient puissans dans la Ville, ayant appris la resolution qu'on prenoit contre eux, soulevérent le peuple. Les séditieux se jettérent sur un bourguemestre nommé Moucheron, & ils l'auroient tué, si Sainte Aldegonde ne les eût appaisés à force de prieres & de remontrances. Les magistrats ayant voulu faire arrêter les auteurs de ces désordres, la sédition recommença avec plus de violence qu'auparavant. On arracha les prisonniers des mains de la justice. Bientôt on n'entendit plus qu'un cri

HENRI III. 1585.

général d'hommes, de femmes & d'enfans, qui, d'un ton à montrer qu'ils vouloient être obéis, demandoient qu'on arborât le drapeau blanc. Comme il n'y avoit plus moyen de contenir cette populace mutinée, le conseil de la Ville resolut de traiter avec le Prince de Parme. Les députés qu'on chargea de cette commission, furent Sainte Aldegonde, Guillaume de Mérode de Duffele, Jean de Schoonhoven, & André Hessels. Ils n'étoient point autorisés à signer aucun article, & ils avoient ordre de déclarer seulement les conditions, auxquelles les assiégés consentoient de se rendre. Farnese, qui savoit que la disette devenoit de jour en jour plus grande dans la Ville, & que la division y regnoit, ne rendit réponse aux députés qu'au bout de six jours; & cette réponse fut qu'il étoit en droit de les regarder comme des espions, puisqu'ils n'avoient aucun pouvoir pour traiter avec lui; mais que cependant il vouloit bien les renvoyer.

Réduction de Malines.

Il étoit à craindre pour les habitans de Malines, qu'il ne leur fût plus difficile d'obtenir une composition avantageuse, après qu'Anvers auroit capi-

tulé. Cette considération, jointe au manque de vivres, les détermina à entrer en négociation avec le Prince de Parme. Le Marquis de Renty ménagea leur accommodement, & le Prince leur tint d'autant moins rigueur, qu'il s'imagina que la réduction de cette Place obligeroit Anvers de se soumettre plutôt. HENRI III. 1585.

Quelques brulots, que les Zelandois firent avancer contre l'estacade de l'Escaut, n'ayant produit aucun effet, le trouble augmenta dans cette derniere Ville. Sur ces entrefaites arriva un député des provinces de Hollande & de Zelande. Il n'apporta aucune promesse positive de secours, & les magistrats, prenant leur derniere resolution, envoyerent vingt nouveaux députés au camp des assiégeans, avec de pleins pouvoirs pour conclure la capitulation. Farnese chargea Christophe d'Assonville, Jean Richardot, Jacques Pamele & Vander Borgh, de s'aboucher avec ces députés. Le 17 Août, on convint que la Ville d'Anvers se rendroit au Roi Catholique, & renonceroit à toute alliance contraire faite avec les autres puissances; que les habitans ne pourroient être inquié- La ville d'Anvers capitule.

HENRI III. 1585.

tés au sujet de ce qui s'étoit passé sous le gouvernement de l'Archiduc Mathias, ou sous celui du Duc d'Anjou; que personne, pour le présent, ne seroit contraint d'abandonner la Ville; que, pendant quatre ans, on n'y établiroit point l'Inquisition, ni aucun nouveau serment en matiere de religion; que cependant les religionnaires se disposeroient à rentrer dans le sein de l'Eglise; que ceux qui ne pourroient s'y resoudre, seroient obligés, ce terme expiré, de sortir, non-seulement de la Ville, mais même de la province; qu'on leur procureroit pour cela toute la liberté nécessaire, & qu'en prenant ce parti, ils ne perdroient point la jouissance de leurs biens, ni le droit d'en disposer à leur volonté; que s'ils mouroient hors de la province, sans avoir fait de testament, le plus proche parent en hériteroit, suivant l'usage; que, pendant un an, aucun habitant ne pourroit être poursuivi pour dettes; qu'on laisseroit aux Etats & aux magistrats le soin de chercher les moyens les moins onéreux aux particuliers pour reparer les églises qui avoient été détruites; que la Ville recevroit une garnison de

deux mille hommes d'infanterie, & de deux compagnies de cavalerie, mais qu'elle en seroit déchargée, & qu'on feroit raser la citadelle, en cas que les provinces de Hollande & de Zelande se soumissent; que les habitans payeroient dans certains termes quatre cens mille florins, & que Sainte Aldegonde s'engageroit à ne point servir pendant un an contre l'Espagne. A l'égard des prisonniers de guerre, on stipula qu'ils seroient relâchés de part & d'autre sans rançon. HENRI III. 1585.

Odet de la Noue [a], qui étoit détenu dans la citadelle de Tournai, fut excepté, sous prétexte que le Prince de Parme n'étoit pas le maître de disposer de ce jeune officier. On a vu ci-dessus, que, cinq ans auparavant, François de la Noue, pere d'Odet, avoit été fait prisonnier à Ingelmunster par le Marquis de Richebourg, qu'on nommoit alors le Vicomte de Gand. Il fut échangé contre Philippe, Comte d'Egmont, mais à condition de ne jamais servir contre Philippe II. On fit promettre à ce prisonnier, que, Conditions extraordinaires que les Espagnols exigent de François de la Noue, pour le mettre en liberté.

a Il n'avoit point le surnom de *Teligny*, que lui donne M. *de Thou*. C'étoit *Théophile de la Noue*, frere cadet d'*Odet*, qui portoit le nom de la terre de Teligny.

HENRI III. 1585.

s'il contrevenoit à sa parole, il payeroit cent mille écus d'or, dont il falut que le Roi de Navarre répondît pour lui [a]. Le Duc de Lorraine & le Duc de Guise voulurent aussi servir de cautions à la Noue, qui de son côté s'engagea à ne jamais porter les armes contre eux, & qui leur donna Teligny, son second fils, en ôtage.

Ce fut une adresse du Duc de Guise, d'avoir voulu intervenir dans cet accord particulier, & d'y avoir fait intervenir le Duc de Lorraine. Leur intention n'étoit pas de rendre service à la Noue; mais, s'ils ne pouvoient l'attirer dans leur parti, ils vouloient du moins le mettre dans l'impuissance de servir le Roi de Navarre, qui s'étoit si fort intéressé à sa liberté. Dans la suite, il arriva des événemens, qui rompirent les mesures du Duc de Guise, & qui dégagerent la Noue de sa parole.

Les articles de la capitulation furent publiés à Anvers trois jours après la signature, & les protestans cesserent de tenir leurs prêches dans la Ville. Pendant qu'on y faisoit les préparatifs

a Il falut que le Roi de Navarre engageât pour cette somme ses domaines de Flandre.

HENRI III. 1585.

nécessaires, pour recevoir Farnese, le Comte Pierre Ernest de Mansfeld lui remit à Lillo, de la part de Philippe II, le Collier de l'Ordre de la Toison d'or. Le 27 Août, le Prince de Parme fit son entrée dans Anvers par la porte impériale. Les négocians Genois avoient fait élever sur le pont de Meer une colonne rostrale d'ordre dorique, d'environ cent pieds de haut, sur laquelle il étoit représenté en Alexandre. Avant son arrivée, on avoit ôté de tous les lieux publics les armes du Duc d'Anjou, & l'on avoit mis à la place celles du Roi d'Espagne. Le bruit du canon, & le son des cloches, ne cessèrent point pendant trois jours. Farnese ordonna qu'on transportât toute l'artillerie dans la citadelle; il rétablit cette forteresse en son premier état, & il fit un nouveau reglement au sujet des monnoyes, dans lesquelles les troubles de la guerre avoient introduit beaucoup de dérangement.

Philippe II envoye l'Ordre de la Toison d'or au Prince de Parme.

Vers le même tems que la Ville d'Anvers avoit capitulé, les Etats généraux des Pays-bas avoient conclu leur traité avec la Reine d'Angleterre. Il portoit qu'Elizabeth enverroit dans

La Reine d'Angleterre prend les Pays-bas sous sa protection.

HENRI III. 1585. ces provinces un homme de marque, pour y commander, en qualité de Gouverneur général ; qu'elle y feroit passer cinq mille hommes d'infanterie, & mille de cavalerie, & qu'elle y entretiendroit ces troupes à ses dépens, tant que la guerre dureroit ; que les Etats de leur part seroient obligés, après la guerre, de rembourser la Reine de tous les frais qu'elle auroit faits, pour la soutenir ; que, pour sûreté, ils remettroient à Sa Majesté la ville de Flessingue, le château de Rammekens dans l'isle de Walcheren, & la Brille en Hollande, avec les deux forteresses qui en défendoient le port; qu'il seroit libre aux Gouverneurs qu'Elizabeth y nommeroit, d'y ajouter telles fortifications qu'ils jugeroient à propos ; que cette Princesse pourroit faire entrer deux de ses sujets dans le conseil d'Etat, & autant dans le conseil de guerre ; que les Etats ne feroient aucun traité avec l'ennemi, ni avec quelque Puissance que ce fût, sans la participation de Sa Majesté ; que Sa Majesté réciproquement s'engageroit à ne jamais traiter avec les Espagnols, ou avec quelque autre ennemi que ce fût des Provinces-

unies, pour ce qui regardoit les intérêts des Pays-bas, sans le consentement & l'avis des Etats généraux; que le Gouverneur général ne pourroit, sans leur permission, faire entrer des troupes étrangeres dans ces provinces; que lorsqu'il s'agiroit de remplacer les Gouverneurs particuliers des Villes & des fortereſſes, les Etats nommeroient trois sujets, faisant profession de la religion reformée, du nombre desquels le Gouverneur général & le conseil d'Etat en choisiroit un à leur volonté, pour remplir le poste dont il s'agiroit; que si la Reine étoit obligée de mettre une flotte en mer pour la défense de la cause commune, les Etats seroient tenus de fournir un pareil nombre de vaisseaux, qui seroient sous les ordres de l'Amiral nommé par Sa Majesté; que, s'il se faisoit quelque prise, elle seroit partagée également entre les deux nations; que lorsque les différends, qui naîtroient entre des Villes ou des provinces de la domination des Etats, ne pourroient être terminées par les loix du pays, ou par les voyes ordinaires de la justice, la connoissance en seroit dévolue au Gouverneur général, qui en déli-

HENRI III. 1585.

HENRI III. 1585.

bereroit avec le conseil d'Etat, & qui prononceroit ensuite souverainement; que les chevaux, qui seroient achetés en Flandre par les sujets de Sa Majesté, ne pourroient être conduits ailleurs qu'en Angleterre; enfin, que le Gouverneur général, & les troupes, que la Reine enverroit dans les Pays-bas, prêteroient serment aux Etats, sauf le droit de souveraineté & de patronage qui seroit reservé à Sa Majesté.

A l'occasion de ce traité, on frappa en Zelande des médailles, qui représentoient le Lion Belgique avec cette inscription : *Luctor & emergo.* Sur le revers, on voyoit les armes de toutes les Provinces-unies, avec cette autre inscription : *Autore Deo, favente Reginâ.*

Peu de tems après, les troupes Angloises arriverent, commandées par Noritz. Le Comte de Hohenloë, au nom du Prince Maurice de Nassau, alors Seigneur souverain de Flessingue, remit cette Ville & le château de Rammekens à Philippe Sidney, envoyé par la Reine d'Angleterre pour en prendre possession. La Brille fut aussi remise aux Anglois. Elizabeth

HENR. III. 1585.

nomma, pour Gouverneur général des Pays-bas, Robert Dudley, Comte de Leyceſter, fils du Duc de Northumberland, & frere de Guilford, qui avoient eu tous deux la tête tranchée ſous le regne de la Reine Marie.

Pluſieurs ſeigneurs Anglois ſont enfermés dans la tour de Londres.

L'Angleterre, dont les Flamands imploroient l'appui, pour recouvrer leur tranquillité, n'étoit pas elle-même exempte de troubles. Henri de Percy, Comte de Northumberland, avoit été arrêté ſur quelques ſoupçons, après la mort de ſon frere. On l'avoit élargi dans la ſuite; mais, après la fuite du Lord Paget, qui s'étoit retiré en France, le Comte, ſoupçonné d'être entré dans les complots de ce Lord, fut remis une ſeconde fois dans la tour de Londres, où Trocmorton étoit retenu pour le même ſujet. Philippe, Comte d'Arundel, fils de feu Thomas Howard, Duc de Norfolck, ſoit qu'il ſe ſentît coupable, ſoit qu'il fût pouſſé ſeulement par des motifs de religion, partit bruſquement, ſans prendre congé de la Reine. Il s'étoit déjà embarqué, lorſqu'on s'aſſura de ſa perſonne. On le remena à Londres, où il fut mis en priſon avec ſes freres & tous ſes parens. La Comteſſe ſon

HENRI III. 1585.

épouse, qui étoit enceinte, en conçut tant de chagrin, qu'elle mourut en accouchant avant terme. L'évasion de tant de seigneurs, qui sortoient du royaume dans ces tems de fermentation, ne laissa pas lieu de douter qu'on ne méditât quelque grand projet contre la personne de la Reine. Le Parlement ordonna que tous les prêtres catholiques sortissent d'Angleterre, dans le terme de quarante jours, sous peine d'être traités comme criminels de lèze-majesté. Pendant qu'on se préparoit à instruire le procès du Comte de Northumberland, il fut trouvé tué dans son lit, d'un coup de pistolet, qui lui avoit percé l'aine & les reins. On chercha, qui pouvoit être l'auteur de ce coup. L'opinion la plus générale étoit que les complices du Comte l'avoient assassiné, de peur que la violence des tourmens ne l'engageât à reveler le secret de la conjuration. Les Anglois exilés prétendoient au contraire, que ses ennemis, désespérant de le convaincre des crimes dont ils l'avoient accusé, s'étoient défaits de lui, pour empêcher qu'on ne découvrît la noirceur de leur calomnie. C'étoit principalement au Comte de Ley-

On trouve le Comte de Northumberland tué dans son lit.

HENRI III. 1585.

ceſter, que les proſcrits imputoient cet attentat.

Il s'éléva en Ecoſſe une fermentation encore plus violente, que celle qui troubloit l'Angleterre. Le Duc de Lenox avoit attiré dans ſon parti les Comtes de Huntley, de Montroſſ, de Glencairn, de Crawfort, & d'Errol, ainſi que Jacques Stuard, capitaine des gardes du corps, & Gouverneur d'Edimbourg, qui avoit pris le titre de Comte d'Aran. Sans ceſſe ils repetoient à Jacques VI, qu'il devoit ſe défier de la Reine d'Angleterre, & que cette Princeſſe ne ſongeoit qu'à le priver du trône; qu'il ne pouvoit trop tôt ſe précautionner contre les embuches qu'on lui préparoit; que les Eſpagnols n'étoient point éloignés de ſes Etats; que, maîtres de la Flandre, ils lui tendoient les bras, & qu'ils regarderoient comme un avantage pour eux, de rendre ſervice à l'héritier légitime de la couronne d'Angleterre; que les prêtres catholiques, & ſurtout les Jéſuites, étant les perſonnes les plus propres dont on pût ſe ſervir pour négocier avec la Cour de Madrid, il devoit leur permettre de demeurer cachés en Ecoſſe; qu'il feroit bien

Conſeils donnés au Roi d'Ecoſſe par la faction de Lenox.

HENRI III. 1585.

aussi d'éloigner des affaires tous les gens suspects d'être pensionnés d'Elizabeth. Le jeune Roi recevoit avidement ces leçons, & les pratiquoit. La plûpart des seigneurs Ecossois le voyoient avec peine tenir une telle conduite. Ils avertirent la Reine d'Angleterre de ce qui se passoit. Elizabeth, à qui tant de conjurations réiterées contre sa personne faisoient craindre que les moindres troubles d'un des deux royaumes n'allumassent dans l'autre un grand incendie, n'eut garde de négliger une affaire, dans laquelle elle étoit si fort intéressée. Elle récrivit sur le champ aux seigneurs, qui lui avoient donné avis des intrigues de Lenox, qu'on ne pouvoit prendre de trop bonne heure des mesures pour s'opposer aux entreprises de ce favori, & qu'elle offroit pour cela son assistance. En conséquence, ils resolurent de se rendre maîtres de la personne du Roi.

La faction opposée à celle de Lenox enleve Jacques VI.

A la tête de cette faction étoient Archibald Douglas, Comte d'Angus; Jean Areskin, Comte de Marre; François Stuard, Comte de Bothwel; Jean Stuard, Comte d'Athol; George Keith, Maréchal d'Ecosse; Jean, Lord

Lord Maxuel, Comte de Morton, & un grand nombre d'autres seigneurs. Ils assemblerent dix mille hommes ; & le premier Novembre, ayant enlevé le Roi, ils le conduisirent au château de Ruthuen, qui appartenoit au Comte de Gowry. Le Duc de Lenox & le Comte d'Aran furent chassés de la Cour. Le premier repassa en France, dans le dessein de renouer ses projets avec les Guises. Mais il tomba malade de chagrin, & mourut peu de tems après à Paris. Ses adversaires avoient donné Guillaume Stuart à Jacques VI pour capitaine des gardes, à la place du Comte d'Aran. Stuart conseilla au Roi, de leur échapper. Ce Prince y réussit. Le Comte d'Aran fut rappellé, & déclaré Chancelier du royaume. A son tour, il chassa les seigneurs de la faction Angloise, & il demeura maître absolu ; mais les seigneurs exilés, ranimés par Elizabeth, & soutenus des secours qu'elle leur fournit, rentrerent en Ecosse. Ils assemblerent de nouveau leurs amis & leurs vassaux, & allerent camper à Saint Minians, qui n'est qu'à un mille de Sterling, où étoit le Roi. Le lendemain, ils défirent les troupes de ce Prince, s'emparerent de la ville

HENRI III. 1585.

Mort du Duc de Lenox.

Le Roi d'Ecosse échappe à ceux qui l'avoient enlevé.

Nouvelle prise d'armes de leur part.

HENRI III. 1585.

de Sterling, & mirent le siege devant le château. Le Roi s'y étoit renfermé avec les Comtes d'Aran, de Montrosſ, de Glencairn & de Crawford. Il envoya un de ses secretaires, & un juge de paix aux rebelles, pour leur offrir de se remettre entre leurs mains, s'ils vouloient accorder la vie à ces quatre seigneurs. Les rebelles répondirent qu'on ne pouvoit faire grace à des ennemis de l'état.

Cependant le Comte d'Aran, ayant trouvé le moyen de s'évader, s'enfuit à Dunbritton. Les rebelles convertirent en blocus le siege du château de Sterling, & allerent assieger celui d'Edimbourg. Jacques VI prit à la fin le parti de s'accommoder avec eux. Il fut reglé que le gouvernement d'Edimbourg seroit donné à Humes de Coldingknows, celui de Sterling au Comte de Marr, celui de Dunbritton à Hamilton; que les autres Places fortes seroient rendues à leurs anciens maîtres; que le Chevalier Thomas Lyon seroit nommé capitaine des gardes, & que le Roi abandonneroit le Comte d'Aran.

Jacques VI reçoit la loi des rebelles.

Depuis ce tems, ce seigneur, obligé d'errer de côté & d'autre, eut beau-

Digression sur Jacques Stuart, dit *Comte d'Aran.*

coup à souffrir. Enfin, réduit au désespoir, il se mit à la tête d'une troupe de brigands, menant une vie infâme & misérable jusqu'à l'an 1591, qu'il fut tué par un parent du Comte de Morton, dont il avoit été le principal accusateur. Jacques Stuart, dit *Comte d'Aran*, étoit fils du Baron d'Ochiltre. N'étant que le cadet de sa maison, & par conséquent n'ayant que peu de fortune, il alla chercher dans les pays étrangers quelque occasion de se signaler. Il servit dans les guerres d'Eric, Roi de Suede, contre la Pologne & contre la Moscovie. De retour en Ecosse, il trouva le royaume divisé en deux factions, & il s'attacha à celle du Duc de Lenox. Dans l'absence des Hamiltons, il obtint, à la recommandation de ce Duc, d'être nommé curateur de Jacques Hamilton, Comte d'Aran, chef de cette maison, lequel étoit devenu imbécille. Ce fut alors que Stuart prit le nom de Comte d'Aran. Il osa même porter ses vues plus haut. Ceux qui vouloient lui faire leur cour, ne l'appelloient plus que Jacques VII, comme s'il eût dû succeder à Jacques VI, alors regnant. Pour appuyer ses prétentions ambitieuses, il se disoit

HENRI III. 1585.

HENRI III. 1585. issu du Duc Mardon, oncle maternel de Jacques I, & qu'on avoit vu autrefois au nombre des prétendans au trône d'Ecosse.

Affaires du Nord. La treve entre les Suedois & les Moscovites étoit sur le point d'expiret. Chacune des deux nations envoya des plénipotentiaires sur la frontiere, pour traiter de la paix. Ces ministres ne purent la conclure, & l'on se contenta de prolonger la treve pour quatre ans. Les plénipotentiaires de Suede, obligés, en revenant du congrès, de passer la Narva, qui est fort large, fort profonde & fort rapide, s'embarquerent sur un mauvais vaisseau. Au milieu de la riviere, ce bâtiment, ébranlé par une décharge qu'il fit de son artillerie, s'ouvrit, & coula bas. Tout ce qui étoit dessus, périt. Entre les plénipotentiaires on regretta principalement Pontus de la Gardie. Ce vaillant capitaine, dont nous avons rapporté ci-devant les exploits, trouva ainsi dans les eaux une mort peu digne de la réputation que ses belles actions lui avoient acquise. Nous avons dit qu'il étoit de Languedoc. Après avoir augmenté de plusieurs conquêtes les Etats du Roi de

Suede, il avoit pour recompenſe obtenu en mariage une fille naturelle de ce Prince. HENRI III. 1585.

Bathory tint cette année la diete de Pologne à Warſovie. La principale affaire, qui s'y traita, fut celle des Zborowski. On accuſa Chriſtophe de s'être laiſſé corrompre par l'argent des Moſcovites, & d'avoir excité les Coſaques à ſe révolter. Cité de nouveau à comparoître, ainſi que ſes freres André & Jean, il s'approcha de Warſovie avec une ſuite nombreuſe, mais il n'oſa y entrer. André & Jean ſe préſenterent à la diete, & ils furent déclarés innocens, ſur le ſerment qu'ils firent de n'avoir jamais eu connoiſſance des complots de leur frere. A l'égard de Chriſtophe, il fut proſcrit. Il n'avoit pas attendu ſon jugement, & il s'étoit enfui à Vienne. Le Roi de Pologne le demanda à l'Empereur, mais Rodolphe ne jugea pas à propos de le livrer, & il lui preſcrivit ſeulement de ſortir des terres de la maiſon d'Autriche. Zborowski obéit, après avoir laiſſé dans Vienne-même un exemple inoui de ſa cruauté. Le jour de ſon départ, un marchand, à qui il devoit cinq cents dalers, étant venu Diete de Pologne.

HENRI III. 1585.

demander son payement ; Zborowski, au lieu de le satisfaire, lui donna plusieurs coups de couteau, & ayant rempli un verre du sang de ce malheureux, il le contraignit de le boire.

Avant la séparation de la diete, on donna audience au Cardinal Albert Bolognetti. Il se plaignit de ce que, sans égard pour les decrets des dietes précédentes, on frustroit le clergé des dixmes qui lui étoient dues, & de ce que la noblesse s'emparoit impunément des revenus ecclésiastiques. Les oppositions de plusieurs membres de l'assemblée empêcherent qu'on ne prît aucune résolution sur ces articles, non plus que sur plusieurs autres qui regardoient le gouvernement.

On donna aussi audience aux ambassadeurs du nouveau Czar Théodore, qui venoient demander la paix. Le Roi leur accorda une treve de deux ans.

La Pologne & le Danemarck terminent leur différend au sujet de la Courlande.

Le différend, qui étoit entre la Pologne & le Danemarck au sujet de la Courlande, fut terminé dans cette diete. George Frederic, Duc de Prusse, que les parties avoient choisi pour arbitre, offrit de payer trente mille joachims au Roi de Danemarck, à

condition d'avoir pendant sa vie la jouissance de cette province, qui retourneroit ensuite à la Pologne. Ce tempérament fut accepté. HENRI III. 1585.

Amurath III, ne profitant point de l'exemple que la Russie lui donnoit en recherchant la paix avec la Pologne & avec la Suede, ne vouloit entendre parler d'aucun accommodement avec la Perse. Dès le 15 Mars, le grand Visir Osman étoit arrivé à Erzerum, où il avoit fait la revue de l'armée ottomane, composée de cent soixante mille combattans. Cependant les troupes ne se mirent en marche que le 11 du mois d'Août. Osman faisoit courir le bruit, qu'il vouloit assieger Nassivan. Craignant plus la disette que les Persans, il renvoya quarante mille hommes de son armée. Il prit sa route par Hassanchalasi & par Cars, & se rendit dans les plaines Calderanes. Là, il déclara que son dessein étoit d'attaquer Tauris. Cette résolution du Visir excita presque une sédition parmi les troupes d'Europe, qui avoient déjà murmuré de ce qu'on avoit diminué leurs rations. Il les calma, & il s'avança vers Soffian, où elles trouverent des vivres en abondance. Alors

Campagne des Turcs en Perse pendant l'année 1585.

HENRI III. 1585.

ceux qui avoient le plus crié contre lui, furent les premiers à faire son éloge. Les Turcs, dans une vallée délicieuse, ne songeoient qu'à se remettre de leurs fatigues, lorsqu'Emir Hamse, fils aîné du Roi de Perse, tomba à l'improviste sur leur avant-garde. Il leur tua environ sept mille hommes, & leur enleva une grande partie de leurs bagages. Cet exploit fut d'autant plus glorieux pour le jeune Prince, qu'il n'avoit qu'un détachement de dix mille Persans.

L'avant-garde de l'armée est battue par les Persans.

Aussi-tôt qu'Osman fut informé de la déroute de son avant-garde, il détacha Mehemet, Pacha de Carahemid, à la tête de quatorze mille hommes, pour poursuivre Emir Hamse. Ils marcherent avec tant de diligence, qu'ils l'atteignirent. Le Prince de Perse fit volte-face, & engagea le premier le combat. L'action commença deux heures avant le coucher du soleil. Elle fut très-sanglante; les Turcs y perdirent encore six mille hommes, & la nuit seule sépara les combattans.

Osman essuye un second échec.

Le grand Visir s'étant présenté le lendemain à la vue de Tauris, Aliculi-Kan, Gouverneur de la Ville, fit une sortie, & tailla en pieces près de trois

mille des ennemis. Il fit la nuit suivante une seconde sortie, qui mit tout le camp en confusion. Après ces deux exploits, Aliculi-Kan, par des raisons qu'on ignore, & qui vraisemblablement ne sont pas celles que M. de Thou rapporte, abandonna sa Place. Son départ n'empêcha point les habitans de se défendre. Ils firent une longue & vigoureuse résistance. Mais enfin il falut céder au nombre. Les Turcs s'emparerent de la Ville, & la pillerent. En trente-six jours, ils y éleverent une forte citadelle. HENRI II 1585.

Thomas Minadoi de Rovigo, qui nous a laissé une histoire fort exacte de cette guerre, & qui avoit pour mémoires les lettres-mêmes que le Sangiac d'Aman écrivoit au Pacha d'Alep, raconte la prise de Tauris, de la maniere dont nous venons de la décrire. Leunclavius au contraire, sur la foi des relations des ambassadeurs de l'Empereur, prétend que les Ottomans prirent cette Ville, sans coup férir.

Troisieme défaite des Turcs.

Emir Hamse, pour tâcher de venger les Persans de la perte d'une Place si importante, donna ordre à quelques troupes de s'avancer jusqu'au

HENRI III. 1585.

camp des ennemis, & d'engager une action. A leur approche, le Pacha Cicala, suivi du Pacha de Carahemid, sortit des lignes, à la tête de trente-quatre mille hommes. Les Persans eurent l'habileté d'entretenir le combat, pendant huit milles de chemin, en se battant toujours en retraite, jusqu'à l'endroit où le Prince de Perse étoit campé. Ce Prince alors chargea les Turcs fatigués d'une si longue marche, & les mit totalement en déroute. Ils laisserent huit mille morts sur le champ de bataille.

Un quatrieme combat leur est encore plus funeste que les précédens.

Ce nouveau succès anima le Prince de Perse. Ayant été joint par un corps considérable, que le Roi son pere lui envoya; il attaqua une quatrieme fois les ennemis, & il remporta une victoire encore plus signalée que les précédentes. Vingt mille Ottomans resterent sur la place. De ce nombre furent Schender, Beglierbey de Romelie, le Pacha de Carahemid, celui de Trebisonde, & cinq autres Pachas. Le Pacha de Caramanie fut fait prisonnier.

Les troupes d'Europe, qui étoient dans l'armée du Grand Seigneur, consternées de tant de revers, & de-

HENRI III. 1585.

sirant de voir en sûreté les dépouilles dont elles s'étoient enrichies à Tauris, étoient impatientes de retourner dans leurs quartiers. Elles n'uſerent d'abord que de prieres & de repréſentations. Enſuite elles ſe mutinerent. Depuis quelque tems, Oſman étoit dangéreuſement malade. Cependant, pour les contenter, il ſe détermina à reprendre la route d'Erzerum. Il confia la garde de la nouvelle citadelle de Tauris à l'Eunuque Giaffer, Pacha de Tripoli, à qui il donna pour lieutenans les Sangiacs de Bir & de Marra; & il laiſſa dans la Place une garniſon de douze mille hommes. Le premier jour, il ne fit qu'une marche de ſept milles. Le ſoir, à peine les Turcs avoient-ils dreſſé leurs tentes, qu'Emir Hamſe fondit de nouveau ſur eux, en fit un affreux carnage, & leur enleva, non-ſeulement tout leur butin, mais encore la plus grande partie de leurs bagages & de leurs munitions. Il avoit pénétré juſqu'au quartier du Viſir, & il alloit percer juſqu'à la tente de ce Général; mais les janiſſaires oppoſerent aux Perſans une barriere qu'il leur fut impoſſible de forcer. Lorſque ceux-ci jugerent que

Les Perſans remportent une cinquieme victoire.

HENRI III. 1585.

tous les effets, dont ils s'étoient emparés, étoient hors de danger d'être repris par l'ennemi, ils se retirerent en bon ordre. Les Turcs, excités par l'ardeur de recouvrer les fruits de leur valeur & de leurs travaux, poursuivirent ces troupes victorieuses. Après avoir inutilement tenté de les entamer, ils rentrerent enfin dans le camp, accablés de fatigue, mais plus encore de la perte qu'ils avoient faite.

Mort du grand Visir Osman.

Ce même jour, mourut le grand Visir. Sa mort, par les soins du Pacha Cicala, qu'il avoit nommé pour lui succeder dans le commandement de l'armée, fut ignorée des Turcs. Elle ne le fut point des Persans, & ils l'apprirent par trois jeunes esclaves du Visir, qui, aussi-tôt que leur maître avoit eu les yeux fermés, s'étoient enfuis avec ses pierreries. L'occasion parut favorable au Prince de Perse, pour faire une nouvelle tentative contre les Ottomans. Il leur présenta pour la sixieme fois le combat. Instruit que

Nouvelle action, dans laquelle les Turcs ont l'avantage.

leur artillerie étoit à leur aîle droite, il attaqua leur aîle gauche, avec quatorze mille hommes. Son dessein étoit d'attirer les ennemis dans un marais, d'où ils n'auroient pû se tirer que dif-

HENRI III. 1585.

ficilement. Dans cette vue, il ne se battoit qu'en retraite, reculant toujours de ce côté. Maxud-Kan & David-Kan, qui connoissoient le terrain, ayant averti Cicala du péril, ce Pacha disposa son ordre de bataille, de maniere à faire tomber les Persans dans le mauvais pas qu'ils lui préparoient. Emir Hamse s'apperçut qu'on lui donnoit le change, mais il étoit trop tard pour faire éviter entierement le piege à ses troupes. Trois mille Persans périrent dans le marais. De six combats qui s'étoient donnés en fort peu de jours, celui-ci fut le seul dans lequel les Turcs eussent remporté quelque sorte d'avantage.

Le Prince de Perse retourna joindre le Roi son pere, & Cicala prit le chemin de Salmas, où la mort du grand Visir fut rendue publique. De Salmas, l'armée ottomane se rendit à Van. Elle avoit perdu dans cette campagne quatre-vingt-cinq mille hommes, parmi lesquels on comptoit environ quarante mille soldats de vieilles troupes.

Il étoit important de faire passer des secours à Teflis. David-Kan se chargea

HENRI III. 1585.

de cette commiſſion, & s'en acquitta avec ſuccés. Amurath pour récompenſe lui donna le gouvernement de Maraſch [a], avec le titre de Pacha. Maxud-Kan fut fait Pacha d'Alep.

Siege de Tauris par les troupes de Kodabendeb.

Kodabendeb voyoit avec peine Tauris entre les mains des Turcs. Il reſolut de reprendre cette Place. Comme les troupes du Roi de Perſe étoient fort affoiblies, il avoit beſoin du ſecours des Turcomans, pour faire réuſſir l'expédition qu'il projettoit. Ces peuples étoient irrités de la ſévérité, dont il avoit [b] uſé à l'égard d'Emir-Kan, qui étoit de leur nation. Remplis de deſirs de vengeance, ils feignirent de ſe prêter aux deſſeins de Kodabendeb, & ils demanderent qu'il mît à leur tête un Prince de ſon ſang. Malgré les remontrances des ſeigneurs de ſa Cour, qui lui conſeilloient d'agir avec plus de précaution vis-à-vis de ces ennemis reconciliés, il leur offrit pour chef Thamas, le plus jeune de ſes fils. Les Turcomans affecterent beaucoup de reconnoiſſance de l'hon-

a La ſituation du gouvernement de Marasch eſt marquée dans une note du livre XXXI.

b Voyez le même livre.

neur qu'il leur faisoit, & pour mieux le tromper, ils envoyerent dix mille hommes sous les ordres de Mehemet Kan & de Calife Sultan à l'armée d'Emir Hamse, qui avoit commencé le siege de Tauris. Dès que Thamas fut arrivé au camp des assiégeans, Mehemet Kan & Calife Sultan travaillerent à allumer l'ambition de ce jeune Prince. Ils lui proposerent de l'aider à se mettre la couronne sur la tête. Ce Prince aveugle ne s'abandonna que trop à leurs conseils. Flatté de leurs promesses, il décampa secretement, & marcha avec eux vers Casbin, dans le dessein de ravir le sceptre à son pere. Emir Hamse courut après ces furieux, & les atteignit près de la capitale de Perse. Il ne fut pas nécessaire d'en venir à une bataille. Les séditieux se dissipperent d'eux-mêmes; les chefs de la révolte furent pris, & le Prince leur fit couper la tête. Thamas fut conduit à la forteresse de Cahaca. Cinq mille Turcomans, n'espérant aucun quartier, passérent dans la Chaldée, & se donnerent aux Turcs. Egalement odieux à une nation, & suspects à l'autre, ils finirent leurs tristes jours

HENRI III. 1585.

Thamas, le plus jeune des fils du Roi, veut lui ravir la couronne.

dans l'esclavage & dans la misere.

HENRI III. 1585. Cette année remarquable par tant de faits d'armes, par tant de traités, & par tant d'éclatantes catastrophes, le fut aussi par plusieurs mariages illustres.

Mariages illustres. Dans le mois de Février, Jean III, Roi de Suede, donna la main à Gunille de Bielke.

Charles Emanuel, Duc de Savoye, à qui Philippe II avoit promis une Infante, s'étant rendu en Espagne, S. M. C. alla le recevoir à Saragosse. Le 10 Mars, les noces y furent célébrées. Trois mois se passerent en réjouissances & en tournois. Au commencement de Juin, le Duc & la Duchesse de Savoye s'embarquerent à Barcelone, sur la capitane de Jean-André Doria, & ils passerent à Genes, où ce seigneur leur fit une reception digne d'eux & de lui. De-là, ils allerent à Nice, & ensuite par terre à Turin. Ce voyage coûta au Duc des sommes immenses, & ce Prince dépensa bien plus que la dot qu'il avoit reçue. Mais il crut en être suffisamment indemnisé par l'espérance que la Cour de Madrid lui donnoit de l'ai-

der à s'emparer du Marquisat de Saluces. Il voulut que la possession de ce petit Etat lui fût garantie par un des articles secrets de son contrat de mariage. HENRI III. 1585.

Le 16 Juin, le Prince Jean, fils de Guillaume Duc de Cleves, & son héritier présomptif, épousa Jacqueline, fille de Philibert, Marquis de Bade. Un mois auparavant, les chanoines de la cathédrale de Munster avoient élu, pour remplir leur siege épiscopal, auquel Jean avoit renoncé, Ernest de Bavière, déjà pourvû de l'Electorat de Cologne.

Henri-Jules de Brunswic, Evêque de Halberstad & de Minden, fut marié dans les premiers jours de Septembre à la Princesse Dorothée, fille d'Auguste, Electeur de Saxe. Philippe Sigismond, son frere, devoit être élu Evêque de Minden à sa place. Mais, Jules de Brunswic leur pere ayant négligé de satisfaire aux condicions, moyennant lesquelles le chapitre avoit promis d'accorder ses suffrages, les Chanoines nommerent Evêque Antoine de Schaumbourg.

La joye du mariage de la Princesse

HENRI III. 1585.

Mort de l'Electrice de Saxe, du Duc de Nemours, des Cardinaux d'Armagnac & Sirlet, & de quelques autres personnes recommandables.

Dorothée fut troublée par la mort de l'Electrice de Saxe. Elle se nommoit Anne, & étoit fille de Christierne III, Roi de Danemarck. Les autres personnes distinguées par leur rang, ou par leur mérite, qui moururent cette année, furent Jacques de Savoye, Duc de Nemours; les Cardinaux George d'Armagnac, & Guillaume Sirlet; Sebastien Erizzo, noble Venitien; Marc-Antoine Muret; Charles Sigonius; Pierre Vettori, noble Florentin, & Pierre Ronsard. Le Cardinal Sirlet étoit un des plus savans hommes de son siecle; & le soin de la bibliothêque du Vatican lui avoit été confié après la mort du Cardinal Marc-Antoine Amulio. Erizzo, ayant partagé son tems entre les affaires publiques & l'étude, a composé un ouvrage sur les médailles antiques, a écrit sur la morale d'Aristote, a traduit en Italien le Timée de Platon, & a commenté quelques autres ouvrages philosophiques. Vettori est connu par les excellentes éditions qu'il a données de plusieurs auteurs, tant grecs que latins.

Il y eut cette année dans le pays

de Berne un violent tremblement de terre. Quatre jours après cette ſecouſſe, une montagne s'entrouvrit. Il en ſortit un vent impétueux, qui déracina les arbres les plus forts, les enleva par-deſſus une colline voiſine, & les porta à une diſtance extraordinaire.

HENRI III. 1584. Tremblement de terre.

Fin du Livre trente-deuxieme, & du ſixieme Volume.

ERRATA.

PAGE 31. *ligne* 4. catharre, *mettez* catarrhe.
Page 62. *l.* 17. richeſſe, *liſez* puiſſance.
Page 64. (ſecond ſommaire marginal) Cardinal de Lege, *liſez* Cardinal de Liege.
Page 113. *l.* 29 & 30. Poſſewin, *liſez* Poſſevin. De même dans les pages ſuivantes.
Page 145. (note.) *l.* 2. ou, *liſez* Thou. *l.* 3. mbre, *liſez* vembre. *l.* 4. obable, *liſez* probable.
Page 166. l. 20. procourer, *liſez* procurer.
Page 177. *l.* 7. Loubeux, *liſez* Loubenx.
Page 193. *l.* 8. il &, *liſez* & il.
Page 286. *l.* 4. le Viceroi, *liſez* le Gouverneur général.
Page 216. *Effacez dans la troiſieme ligne* ce Prince, & *mettez* il *dans la cinquieme après la virgule.*
Page 237. *l.* 24. En conſequece, *liſez* En conſéquence.
Page 239. *l.* 1. teedre, *liſez* tendre.
Page 246. *l.* 3. de l'Electeur, *liſez* des Electeurs.
Page 260. (360 au numero de cette page eſt une faute.) *l.* 15 & 16. un des premiers avertiſſemens, *liſez* un premier avertiſſement.
Page 270. *l.* 12. ſut, *liſez* ſur.

Page 278. (Sommaire marginal.) Anglois ; *ſubſtituez* Eſpagnols.
Page 286. *l.* 7. -vſur , *liſez* -veur.
Page 293. *l.* 29. quelques années , *liſez* quelque tems.
Page 294. *l.* 6. volut , *liſez* voulut. *l.* 26. puor , *liſez* pour.
Page 309 *l.* 2. Beron , *liſez* Baron.
Page 339. lig. 1. Muren , *liſez* Buren.
Page 341. *l.* 4. répandit , *liſez* répandoit.
Page 342. *l.* 5. Morgau , *liſez* Morgan.
Page 360. *l.* 16. qu'il , *liſez* quel.
Page 386. *l.* 25. Pour ce qui eſt , *liſez* Pour ce qui étoit.